TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11719 — SAMEDI 2 OCTOBRE 1982

LA GUERRE DU GOLFE

**Nouvelle offensive de l'armée iranienne**

LIRE PAGE 36

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 [illegible] ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,[illegible] DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,[illegible] ; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 [illegible] ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., [illegible] ; Grèce, 50 dr. ; [illegible], 0,350 DL ; Irlande [illegible] ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, [illegible] ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F [illegible] ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Poussée à droite du Labour

La peur des élections serait-elle le commencement de la sagesse ? Les syndicats britanniques ont tenté de redorer l'image du parti travailliste, alors que le congrès de Blackpool, qui s'achève ce vendredi 1er octobre, pourrait bien être le dernier avant le renouvellement de la Chambre des communes. Ils y sont parvenus avec un bonheur inégal. Ils ont renforcé la position de M. Michael Foot, leader de l'opposition de Sa Majesté, assuré l'élection à la direction du Labour d'une majorité de droite, et fait pencher la balance en faveur d'une exclusion de la tendance trotskiste, ou, pour le moins, de ses principaux animateurs. Mais ils ont aussi étalé leurs divisions au cours d'un lamentable incident de procédure où sont apparues en pleine lumière les manipulations auxquelles donne lieu le vote bloqué : les délégations syndicales au congrès du parti travailliste jouent en effet avec des centaines de milliers de mandats d'adhérents au parti et au syndicat.

La « poussée à droite » n'a pas atteint les organisations de base du parti, où s'expriment les adhérents au seul parti, plus sensibles à la pureté de la doctrine qu'à l'attrait du pouvoir. Mais la gauche, qui depuis deux ans avait imposé la désignation par la base des candidats à la députation, puis une nouvelle procédure pour l'élection du leader et de son adjoint, est en perte de vitesse. Le sursaut des syndicats, qui amènent les gros bataillons et le « nerf de la guerre », est dû à la crainte que la dérive continue du travaillisme vers la gauche ne favorise soit la victoire des sociaux-démocrates, « renégats » du Labour, soit la reconduction pour cinq ans du gouvernement de Mme Thatcher, responsable à leurs yeux du chômage et des lois anti-sociales.

Pour M. Foot, le bilan du congrès de Blackpool est ambigu. Cet ancien chantre de la gauche travailliste, dont la bonne volonté et la sincérité n'ont pas suffi à asseoir la popularité, va se retrouver au milieu d'une direction plus à droite que lui, qui risque de l'entraîner beaucoup plus loin qu'il ne le souhaiterait dans les « purges », comme dans la définition d'une stratégie de gouvernement. En outre, rien ne garantit que le soutien syndical dont il a bénéficié à Blackpool se maintiendrait en cas de victoire, et qu'un prochain gouvernement travailliste n'échouerait pas sur les mêmes écueils que ses prédécesseurs.

Manifeste au niveau des hommes, le « recentrage » l'est moins dans les décisions politiques, où l'empreinte de la gauche reste forte. M. Foot a toutefois eu la prudence de laisser possibles toutes les options : il ne s'est pas expressément engagé, par exemple, en faveur du désarmement nucléaire unilatéral voté à une forte majorité et, à propos de l'Europe, il a promis que la Grande-Bretagne sortirait du Marché commun... tout en respectant ses engagements internationaux.

Face au bouleversement provoqué dans l'économie et la société britanniques par l'expérience Thatcher, les travaillistes promettent moins un changement qu'une restauration : celle du plein emploi, du secteur public, de l'Etat-providence... Il leur reste peu de temps pour regagner le terrain perdu.

**REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL AU CANADA**

(Lire page 6.)

# Le changement à Bonn

## M. Helmut Kohl sollicite l'investiture du Bundestag

*Les députés ouest-allemands ont débattu, ce vendredi matin 1er octobre, de la « motion de défiance constructive » déposée par l'opposition en vue de renverser le gouvernement de M. Helmut Schmidt. Avant d'entendre les explications de vote des représentants des différents groupes, le Bundestag avait écouté un long discours du chancelier sortant.*

*L'adoption de la motion devait faire de M. Helmut Kohl, président de la C.D.U., le sixième chancelier de la République fédérale, en vertu de la Loi fondamentale ouest-allemande.*

### Les adieux de M. Schmidt

De notre envoyée spéciale

Bonn. — Parmi les dernières images de l'« ère Schmidt », les Allemands de l'Ouest garderont sans doute en mémoire celle de l'ambassadeur américain à Bonn pleurant, comme quelques autres de ses collègues du corps diplomatique, tandis que le chancelier, au cours d'une réception d'adieu, leur expliquait, sans une ombre de tristesse ni d'aigreur dans la voix, que *« dans les Etats de constitution démocratique, les changements de dirigeants politiques sont chose normale »* et que la République fédérale, *« indépendamment de ses querelles internes, est et restera pour le monde un partenaire à qui l'on peut se fier »*.

Ils garderont aussi l'image de ce chancelier énergique, combatif, qui demandait ce vendredi matin au Bundestag de ne pas compromettre les acquis, pour la République fédérale, de treize ans de coalition socialo-libérale. Le chancelier s'est attaqué d'abord en termes très sévères au renversement d'une coalition à laquelle les électeurs avaient accordé, en 1980, un mandat de quatre ans. *« Cette opération est certes légale*, a-t-il dit, *mais elle n'a pas de morale interne »*. Se tournant vers M. Helmut Kohl, il a mis en doute la véracité de ses intentions d'organiser des élections en mars, et déploré ce manque de clarté dans lequel s'élabore le nouveau gouvernement.

C'est pour parler de la politique étrangère et de la paix que le chancelier a trouvé les accents les plus solennels pour s'adresser à la nouvelle coalition. *« Je vous en prie, ne gaspillez pas le capital de confiance que nous avons construit pour la République fédérale. »* Il a mis en garde contre une *« prétendue continuité et fiabilité qui se satisferaient de mots. Avec les pays de l'Est, la continuité ne consiste pas seulement à respecter les traités, mais à les approfondir et à les élargir. Avec la France, la coopération doit se poursuivre, quels que soient les changements de gouvernement. Avec les Etats-Unis, la véritable amitié est celle qui émet et qui tolère les critiques, et non celle qui en a peur. »* Avec la R.D.A. surtout, le chancelier a regretté que la nouvelle coalition n'ait à proposer qu'une *« page blanche »*.

Après une critique du programme économique et social du nouveau gouvernement, M. Schmidt a affirmé que le parti social-démocrate se tournerait désormais vers l'avenir : *« Nous savons que c'est en nous que des millions de travailleurs placent leurs espoirs, que c'est dans notre défense des libertés que des centaines de milliers de gens placent leur confiance. »*

C. T.

(Lire la suite page 4.)

**M. ANDRÉ BERGERON INVITÉ AU « GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »**

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, sera l'invité de l'émission « Le grand Jury de R.T.L.-« Le Monde », dimanche 3 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Bergeron répondra aux questions des journalistes de la station et du journal.

# Une déclaration du ministre de la santé après les manifestations des professions libérales

## « La nouvelle politique dérange ceux qui craignent pour leur argent et leurs pouvoirs », nous dit M. Ralite

**La réussite incontestable de la manifestation organisée jeudi 30 septembre à Paris par l'Union nationale des professions libérales et le Centre national des professions de santé (C.N.P.S.) outre qu'elle a révélé le malaise et les inquiétudes de ce groupe social, constitue un *avertissement pour le gouvernement*.**

**Le mot d'ordre de fermeture des cabinets et officines lancé par le Centre national des Professions de santé (C.N.P.S.), le même jour, a été largement suivi. Selon le C.N.P.S., dans l'ensemble des départements, le pourcentage de fermeture s'est situé entre 92 % et 100 %. Ce *mouvement devait* se poursuivre dans de très nombreux départements jusqu'au 2 octobre, avec des manifestations en province.**

**La forte participation des praticiens témoigne des craintes qu'éprouve le corps médical devant ce qu'il perçoit, à tort ou à raison, comme une menace d'étatisation de la médecine.**

**Dans l'entretien qu'il nous accorde, M. Jack Ralite, ministre de la santé, répond aux interrogations que soulève ce malaise et précise ses positions à l'égard des grands dossiers en cours de discussion.**

**Le docteur Jacques Beaupère, président de l'Union nationale des professions libérales (U.N.A.P.L.), devait être reçu ce vendredi en fin de matinée par un membre du cabinet du président de la République.**

*« Vous êtes le tuteur, et donc le protecteur naturel des professions de santé. Comment expliquez-vous le malaise évident qui justifie les manifestations de cette semaine ? »*

— Je me considère d'abord comme le protecteur — *encore* que je n'aime guère ce mot — de la santé des Françaises et des Français. Mais, bien sûr, qui dit santé dit *professions de santé*, et j'entends effectivement assumer mes responsabilités envers elles. D'ailleurs, dès mon arrivée au ministère, mon tour de France a été un immense rendez-vous croisé avec ces professionnels et les populations qui en ont besoin.

» Je continue dans ce sens et j'ai pu bénéficier ainsi des *« ricochets de multiples conversations »* sur la santé et sur ceux dont c'est le beau métier de la maintenir pour chaque personne menacée. Alors, malgré cela, malgré la politique menée, ce malaise, qui n'est d'ailleurs pas général, pourquoi ?

» J'y vois trois raisons : d'abord la *crise* économique. Elle atteint tous les citoyens, et les médecins ne sont pas immunisés contre elle. Ensuite, la profession médicale connaît une crise spécifique, confrontée qu'elle est avec les avancées techniques et scientifiques et l'irruption de nouveaux *besoins sociaux* qui appellent à des adaptations. Enfin, ce n'est pas faire injure aux médecins que de constater qu'ils ne se situent *pas majoritairement* du côté du 10 mai et qu'ils sont plus sensibles aux slogans de l'opposition qu'aux raisonnements de *la majorité*.

» Cela dit, nous avançons et j'ai noté que des médecins s'étaient distancés de la manifestation de jeudi devant son investissement par la droite. J'ai constaté le dialogue constructif que j'ai eu, ce même jeudi, avec les proches des docteurs Jacques Beaupère et Jacques Monnot. Ne portant pas la santé et la médecine à la boutonnière, je continuerai mon travail pour une nouvelle figure de la santé, en concertation avec tous les intéressés dans le cadre d'une politique de justice sociale et de solidarité nationale.

*— Vous ne cessez d'affirmer que les généralistes sont les piliers sur lesquels repose tout le système de santé. Est-il normal que leur niveau de vie ne cesse de s'amoindrir (moins 37 % en trois ans, affirment leurs syndicats) et que leurs revenus soient bloqués depuis seize mois alors que les prix augmentaient de 16 % dans le même temps ?*

— Je ne me contente pas d'affirmer que les généralistes sont parmi les acteurs essentiels du système de santé. J'agis pour cela. »

Propos recueillis par le docteur
ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 31.)

LE DISCOURS DE M. MAUROY DEVANT L'ASSEMBLÉE DES NATIONS UNIES

# Les pauvres dans leur coquille ?

**Parlant jeudi 30 septembre devant l'Assemblée des Nations unies, le premier ministre, M. *Mauroy* a approuvé les « *suggestions* concrètes » du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, pour rendre en particulier au *Conseil de sécurité* « son rôle de forum de négociations », et il s'est prononcé pour « une consolidation massive du système financier international ».**

**Il avait, d'autre part, attribué les « désordres » et « difficultés » du monde à « l'aveuglement des deux grandes puissances », à « la montée des égoïsmes nationaux » et au « *surarmement* » dont les pays du tiers-monde sont les premiers à souffrir.**

par PIERRE DROUIN

Quand l'Occident s'englue dans le marasme économique, il n'entraîne pas que ses peuples dans le trouble. Ceux des pays en développement suivent. Ils n'avaient vraiment pas besoin de cette contagion pour aller moins bien. Si l'on sait depuis longtemps que le malheur des uns ne fait pas le bonheur des autres, on oublie plus souvent de regarder chez le voisin lorsque ses propres difficultés s'accroissent.

Pourtant, ceux qui doutaient encore de la porosité des frontières et de l'existence d'une interdépendance mondiale en ont maintenant la preuve. Même le *« rideau de fer »*, s'il arrête les hommes, n'empêche pas la propagation des miasmes économiques.

Selon le dernier rapport du Fonds monétaire international, la croissance économique des pays en développement non pétroliers a été marquée l'an dernier encore par une forte décélération. En valeur réelle, la production globale de ces pays n'a augmenté que de 2,5 %. C'est le taux annuel le plus faible observé depuis plusieurs dizaines d'années.

On voit comment le ralentissement de l'activité dans le monde industrialisé s'est diffusé dans les nations en développement non productrices de pétrole. Les exportations de ce groupe, dont le volume avait augmenté d'environ 9 % par an au cours de la période 1976-1979, n'ont plus progressé que de 4 % en 1981.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

### Liaisons

*Les habitants du Vaudreuil ont beaucoup de chance. On vient de créer une liaison par hélicoptère entre Paris et cette ville nouvelle de l'Eure (95 kilomètres).*

*Ce n'est qu'une étape. On songe déjà à exploiter Concorde sur une ligne La Garenne-Bezons-Paris. Quant au lanceur Ariane il servira à améliorer, aux heures de pointe, les liaisons avec Chilly-Mazarin.*

*Avec une « carte orange » plaquée or, pour les banlieusards de l'espace.*

BRUNO FRAPPAT.



UN ENTRETIEN AVEC M. BOGIANCKINO

# « L'opéra ne doit pas être prisonnier de l'arrogance des gosiers italiens »

## estime le futur administrateur du palais Garnier

**L'Opéra de Paris est une vedette de l'actualité, une diva qui exerce sur les imaginations un pouvoir à la mesure de son prestigieux passé. Son histoire mouvementée, fertile en coups de théâtre depuis dix ans et plus, s'apparente à un feuilleton attendu. Le public est friand des mille anecdotes d'un milieux talentueux et nerveux sur lequel s'épanouissent les fleurs suprêmes du bel canto.**

**A l'orée d'une saison brillante, où le programme de M. Bernard Lefort (dernière « victime » du feuilleton) semble devoir être réalisé dans les meilleures conditions par une « direction collégiale » (MM. Puaux, Leclerc, Lombard et Hirsch), on guette déjà l'avenir et l'on s'étonne (comme au « Grand échiquier » du 21 septembre) du silence dans lequel s'enferme le nouvel administrateur désigné, silence qui contraste avec les nombreuses déclarations de son prédécesseur. M. Massimo Bogianckino a bien voulu nous préciser ici les grandes lignes de l'action qu'il va mener.**

« Il est vrai que je n'aime pas beaucoup parler, dit M. Massimo Bogianckino ; je préfère m'exprimer *par mes réalisations*. Quand on parle, c'est d'habitude pour populariser, non pas ce qu'on produit, mais sa propre image ou celle de son entreprise. Mon ami Paolo Grassi, surintendant de la Scala, voulait que chaque jour son nom fût dans la presse. Ce n'est pas mon style et je n'abandonnerai que rarement ma réserve. En revanche, à l'intérieur de l'Opéra, je pratiquerai dès cette année la plus large concertation avec tout le personnel, car le théâtre est une œuvre collective qui demande la collaboration et *l'entente de tous*.

*— N'êtes-vous pas un peu effrayé par la passion qui entoure tout ce qui a trait à cette maison, à l'intérieur comme à l'extérieur ?*

— Je sais qu'il existe un intérêt presque maladif pour l'Opéra, mais je ne l'encouragerai pas. On voudrait déjà savoir comment je vais m'y prendre, ce qui est légitime, mais, de grâce, qu'on ne juge pas mon silence ; ni le public, ni les artistes et les techniciens qui travaillent à l'Opéra *n'ont encore de raison de juger* mon activité. Je devine les obstacles que j'aurai à affronter, mais cette tâche ne m'effraie nullement : j'ai dirigé entre autres la Scala de Milan, qui est un théâtre aussi difficile, avec un public survolté.

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

# idées

## Les hommes et le pouvoir

**La politique n'est pas un pur jeu de forces « objectives ». Elle fait s'affronter des hommes, des passions : c'est le constat auquel est parvenu un séminaire réussi à Sitges, près de Barcelone, dont rend compte Christian Delacampagne. Ce sont des hommes, et des femmes, qui ont tissé, comme le rappelle Matzneff à propos d'un livre de Maurice Clavel, le fil d'or de l'histoire de France. Mais l'exercice du pouvoir est un art singulièrement difficile et, à la limite, décevant, ainsi que le note Raoul Bertrand, en comparant la manière dont fonctionne la présidence aux Etats-Unis et en France.**

## La politique et les passions

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

CRÉÉ en 1975 — l'année même de la mort de Franco, — le Collège de philosophie de Barcelone est une institution unique en son genre et qui figure, aujourd'hui, parmi les plus brillants foyers de rayonnement culturel en Espagne. A la différence du projet de « collège international de philosophie » — dont une mission rattachée à M. Chevènement étudie actuellement les modalités de réalisation, — le collège barcelonais est une université sans murs, sans chaires, sans titulaires et sans beaucoup d'argent. Mais il est animé par quatre jeunes philosophes — le plus âgé d'entre eux vient à peine de dépasser la quarantaine, — tous dynamiques et doués d'un solide sens de l'organisation.

Xavier Rubert de Ventos est, des quatre, le plus connu à l'étranger, surtout aux États-Unis, où il est régulièrement invité ; ses travaux portent sur l'analyse du concept de modernité dans ses aspects sociologiques et esthétiques. Josep Ramoneda, qui vient de publier (en catalan) un remarquable petit livre sur *le Sens intime* (1), voit dans la philosophie une entreprise de connaissance de l'individu. Eugenio Trias s'intéresse plus particulièrement à l'œuvre de Kant et de Hegel, à partir de laquelle il poursuit sa méditation personnelle. Jordi Llovet, enfin, se meut dans l'univers de l'esthétique littéraire et de la « sémiotique » chère à Julia Kristeva.

Également ouverts aux courants les plus variés de la philosophie contemporaine, tant européenne qu'américaine, ces quatre intellectuels n'arrêtent pas d'écrire dans les journaux, de publier des livres, de donner des cours, de participer à des « tables rondes », d'organiser colloques et conférences. Dans cette Espagne qui sort courageusement mais difficilement de quarante années de dictature et où, jusqu'à hier, la philosophie officielle se bornait à ressasser saint Thomas, l'activité du collège est donc remarquable et féconde à tous égards. En témoigne encore, tout récemment (10-20 septembre), le séminaire que Rubert de Ventos et Ramoneda viennent d'organiser à Sitges, près de Barcelone, dans le cadre de l'université internationale Menendez-Pelayo (2), sur ce thème paradoxal : « *Philosophie des sentiments politiques* ».

L'alliance des mots « politique » et « sentiment » a, en effet, de quoi surprendre. Chacun ne sait-il pas que ce monde de purs rapports de force qu'est le monde politique exclut, *a priori* , tout sentimentalisme ? Et n'est-il pas connu — trop connu — que la passion du pouvoir ne s'encombre guère de scrupules psychologiques ? Sans doute. Mais l'idée de Rubert et de Ramoneda, lorsqu'ils décidèrent de susciter cette douzaine de conférences-débats, était autre. Il s'agissait, pour eux, de tenter de renouveler les catégories de la philosophie politique contemporaine, en faisant échapper celle-ci aux stéréotypes marxistes sur le primat de l'économie pour la ramener dans la mouvance de penseurs comme Machiavel, La Boétie, Gracian ou bien Chamfort qui, il y a des siècles, dirent sur les mécanismes du pouvoir des choses si subtiles qu'elles continuent, aujourd'hui encore, d'être mal entendues.

Quelles que soient, en effet, les contraintes exercées par les rapports de production ou par les appareils juridiques, la politique n'est pas un pur jeu de forces « objectives ». Elle passe, d'abord et avant tout, par l'action d'hommes, c'est-à-dire de *sujets*. Or ces sujets ne sont pas simplement motivés par des idées, des représentations rationnelles ; ils n'obéissent pas toujours à une volonté pleinement consciente. Ils sont aussi le lieu de conflits passionnels et obscurs. Ils sont la proie de vertiges intérieurs. Ils s'aiment les uns les autres ou au contraire ils se détestent ; ils se révoltent ; ils fuient ; ils recherchent le pouvoir durant leur vie entière et, lorsqu'ils l'ont, ils deviennent fous — ou ils abdiquent. En un mot : c'est là, dans cette intersection entre le politique (entendu comme « le collectif ») et l'individuel, que se livrent les combats décisifs pour l'avenir des cités.

Tel était donc le regard nouveau que ce séminaire invitait à jeter sur les rapports du « prince » et du « citoyen ». Les divers participants ont accepté le jeu avec toutes ses difficultés. Tandis que Louis Sala-Molins, admettant que derrière tout Etat il y a un « sacré » invisible, défendait le droit des citoyens à savoir tout au moins à quel sacré ils se dévouent, Bernard-Henri Lévy dénonçait vigoureusement la passion avec laquelle les hommes combattent pour leur servitude en croyant défendre leur liberté.

José-Luis Aranguren — que certains surnomment le « Jankélévitch espagnol » — affirmait, quant à lui, qu'on ne pouvait demander à l'Etat de produire du *bonheur* mais, dans le meilleur des cas, de la *tranquillité*, tandis que Ricardo Bofill essayait d'expliquer comment l'architecture contribue à réaliser, dans les murs mêmes de la cité, une certaine représentation des rapports entre les hommes.

C'est à Jean Baudrillard et à Jean Daniel qu'il est revenu de conclure ce colloque — dont on souhaite que les actes soient bientôt publiés. Le premier, développant ses idées sur la « société du simulacre », a défini le monde actuel comme un monde « transpolitique » : la politique au sens traditionnel en a été évacuée au profit de la violence présentée comme spectacle, la terreur pure règne parmi nous, *l'otage* est devenu la figure la plus caractéristique de notre époque et les systèmes destinés à assurer notre sécurité sont eux-mêmes transformés en systèmes terroristes.

Quant au directeur du *Nouvel Observateur*, il a centré son analyse des relations entre « ambition individuelle » et « sens du service public » sur l'exemple de quelques hommes d'Etat contemporains. L'ambition, a-t-il expliqué, n'est pas un péché en soi (on ne la reproche d'ailleurs pas à celui qui en a, mais à celui qui *montre* qu'il en a) — ce qui ne veut pas dire, bien sûr, qu'il n'y ait pas des rapports complexes entre éthique et politique. Toute la question est de savoir comment ces deux instances s'articulent l'une sur l'autre. Et ce n'est pas seulement une question académique. C'est encore, aujourd'hui plus que jamais, *notre* question.

(1) *El Sentit intim*, Muchnik Editores, 1982.

(2) Prestigieuse université d'été, dirigée par Raul Morodo et fréquentée par des étudiants du monde entier.

## La grande pitié du royaume

par GABRIEL MATZNEFF

LA France est, comme l'ensemble du monde créé, soumise au rythme pascal de la mort et de la résurrection. Cette lutte entre la lumière de la vie et les ténèbres de la destruction est le fil d'or avec lequel toute son histoire est tissée. On le comprend bien lorsqu'on lit Michelet, ou, plus récemment, Clavel, qui, dans *la Grande Pitié du royaume de France*, met en scène ce combat de Jeanne d'Arc contre Satan.

*« Tu mens ! »* crie Jeanne d'Arc à Satan, chez Clavel. Oui, le diable est un menteur, *le menteur*. Tout ce qui, en nous et hors de nous, s'abandonne aux grimaces du mensonge participe à la diablerie issue de la chute. Chez Gogol, l'imposteur Khlestakov est l'archétype du démon. Les petits Khlestakov grouillent dans notre monde disgracié comme de la vermine sur un morceau de viande.

Face au menteur se dresse Celui qui a dit : *« Je suis la vérité et la vie. »* Michelet et Clavel ont fixé un des moments les plus significatifs du destin christique de la France : cette fin du XIV[e] siècle et ce début du XV[e] siècle, où le pays, déchiré par la guerre civile, livré à l'étranger, a su dépasser le désespoir et se retrouver soi-même, grâce à la passion salvatrice de la paysanne lorraine, envoyée par Dieu pour être *« Christ à la France »*.

Humainement, Jeanne d'Arc semble avoir échoué : vendue à l'Anglais par le parti de l'étranger, brûlée comme sorcière, elle n'est plus, ainsi que le dit Satan, qu'*« un paquet de lymphe et de sang noircis »*. On songe ici à la parole de saint Jean de Damas : *« S'il n'y a pas de résurrection, bienheureuses les bêtes dans leur vie exempte de tristesse. »* Notre histoire baigne dans la tristesse, et souvent dans l'atroce, mais si le désespoir ne triomphe pas, c'est parce qu'au bout du calvaire brille la couronne de France, mystère de justice et figure de la réconciliation des hommes : réconciliation des factions, réconciliation de tout un peuple avec lui-même.

La rage a beau grogner dans les coins, nous savons que, lorsque Jeanne pardonne au duc de Bourgogne, assassin de Louis d'Orléans, Satan — archange du mensonge et de la division — a perdu la partie. Jeanne a fait *« le peuple de France indivisible en éternité »*, et Charles VII, vrai oint du Seigneur, rend la vue aux aveugles ; il leur rend l'espérance.

De même qu'on peut avoir un tempérament anarchiste et être conscient de l'utilité de l'État comme pouvoir qui empêche le pays d'être livré aux factions rivales, de même il n'est pas nécessaire d'être royaliste pour constater que cette lutte contre les lignes partisanes et les féodalités a été la pierre d'angle de la monarchie française. Cependant, l'idéal capétien de l'État n'a qu'un lointain rapport avec l'État bureaucratique, l'État hégélien, le monstre froid de nos sociétés contemporaines. Nous avons la nostalgie d'un prince qui mettrait les vertus évangéliques au service du bien commun.

## Un emploi décevant

Par RAOUL BERTRAND(*)

DEUX siècles aux Etats-Unis, un demi-siècle au Mexique, près d'un quart de siècle en France suffisent sans doute pour apprécier l'importance du chef de l'Etat en régime présidentiel. C'est à Paris que son pouvoir est le plus étendu, puis à Mexico, enfin à Washington, où s'exerce le traditionnel système modérateur de *check and balance* (contrôle et équilibre). L'intensité en est déterminée par la Constitution, mais elle varie en fonction de l'époque et du titulaire.

Proclamé partout, le principe de la séparation des pouvoirs n'est appliqué nulle part. Le chef de l'Etat, surtout s'il espère être réélu, cherche à influencer les électeurs et les Assemblées, à diriger les ministres, notamment en faisant préparer les réformes les plus populaires par son entourage qui l'isole peu à peu de la nation. Lorsqu'ils sont nommés, et même lorsqu'ils sont élus, les magistrats restent attentifs à ses désirs. Rares sont les chefs civils, militaires et diplomatiques qui émettent des avis peu conformistes. Les plus hautes autorités financières suivent de près ses tendances. Depuis sa création, la Banque de France a fait preuve d'une grande souplesse. Le Federal Reserve Board n'a jamais exécuté que ce qu'en attendait la Maison Blanche. Aujourd'hui, sa tâche la plus difficile consiste à deviner ce qu'elle veut.

La Constitution française interdit tout ce qui risquerait de porter atteinte à la dignité présidentielle. L'expérience a montré ce que pouvaient en déduire des juges complaisants. La Cour suprême américaine a récemment déclaré irrecevable toute action ayant pour but d'obtenir réparation de dommages causés par le chef de l'Etat. Dans les deux cas se retrouve cette séquelle républicaine de l'axiome suivant lequel « le roi ne peut pas faire mal ». Bref, le président est investi de très grands pouvoirs, dont il peut impunément abuser, au détriment des droits fondamentaux de chaque citoyen. Qu'en fait-il ? L'histoire répond : « presque rien d'important ».

Pour nous en tenir à notre siècle, en Amérique, Wilson n'a pu convaincre ses concitoyens d'accepter la Société des nations, son seul grand dessein. Roosevelt n'aurait jamais réussi à les faire entrer dans la guerre sans l'attaque japonaise sur Pearl-Harbor, en 1941, qui lui a permis de transformer son pays en « *arsenal des démocraties* ». On en oublie injustement le succès du New Deal réduisant de dix-sept à sept millions le nombre des chômeurs. On se souvient du président Truman à cause de l'explosion de deux bombes atomiques sur des populations civiles. Grâce à Johnson, le nombre des Américains végétant au-dessous du seuil de pauvreté est tombé de quarante à vingt-six millions. Nixon a ouvert des relations diplomatiques avec la Chine et s'est surtout illustré par le Watergate. Personne ne peut se rappeler ce qu'ont réalisé les autres chefs de la nation.

De Gaulle, confondant régime présidentiel et pouvoir personnel, a compromis les relations avec les démocraties anglo-saxonnes qui avaient sauvé la France du désastre, et il a écarté l'espoir d'unification européenne esquissée par la IV[e] République. Le souvenir de Pompidou est associé au plateau Beaubourg et au Concorde, sans parler des « cathédrales englouties », dont il n'était pas le seul responsable. Celui de Giscard d'Estaing, à la modification du rythme de *la Marseillaise*, aux diamants de son « cher parent » et à la déconfiture de la sidérurgie.

### Deux trajectoires parallèles

Apparemment affectées de signes contraires, les trajectoires des présidents Reagan et Mitterrand sont curieusement parallèles. Tous deux élus contre leur prédécesseur plutôt que pour leur programme, ils n'ont pas répondu, jusqu'à présent, aux espérances qu'ils avaient suscitées. Loin d'extraire leur nation de la récession, ils la voient s'enfoncer dans une grande dépression, rappelant celle de 1929-1939 ; ils se disputent le record occidental du déficit budgétaire ; dans le « domaine réservé » de la politique étrangère, malgré les propos contradictoires de leurs diplomates amateurs, ils en sont réduits à des vœux pieux pour l'Iran, l'Afghanistan, la Pologne, les Malouines, le Liban ou le terrorisme international : à l'intérieur, l'accroissement du chomâge, de l'inflation, de la fiscalité entraînent d'identiques manifestations de mécontentement : fraude fiscale, effondrement de la productivité et des investissements, indifférence généralisée quant à l'épargne et à la croissance économique, grèves successives, chute de popularité, développement de la délinquance et du crime. L'appel à la solidarité nationale et au sacrifice des intérêts particuliers se perd dans le scepticisme, en raison des avantages et dérogations — supposés ou réels — accordés aux amis du pouvoir.

Il est à la fois illogique et injuste de porter au crédit ou au débit du chef de l'Etat seul les résultats de son mandat. Telle est, cependant, la règle du système, puisqu'il est — officiellement — l'élu de toute la nation, même si seulement 33 % des électeurs ont voté pour lui (Pompidou), et qu'il dispose de presque tous les pouvoirs, tout au moins en France. C'est aussi ce que, par la force des choses, fait la grande majorité des citoyens, auxquels ne sont pas fournis tous les éléments d'appréciation indispensables.

Comment pourrait-on améliorer une telle situation ? D'abord, en informant scrupuleusement la nation, autrement que par la propagande officielle et les attaques de l'opposition. En instituant, par exemple, un office aussi indépendant que possible, disposant seul d'une chaîne de télévision nationale. En enlevant aux partis le monopole de la sélection des candidats et aux politiciens professionnels celui de se présenter. Monopoles de fait, certes, mais qui n'en sont pas moins réels, avec cette conséquence néfaste que les meilleurs éléments de tous les champs d'activité essentiels à l'Etat sont éloignés ou s'éloignent d'eux-mêmes des voies tortueuses et humiliantes donnant accès aux cimes du pouvoir. En fixant le mandat à cinq ans (quatre étant trop peu, sept étant trop), renouvelable une seule fois. En chargeant le Parlement du choix des ministres et les grands commis, pour réduire autant que possible « le fait du prince », et en refusant le *spoil system*, pillage fortement diminué aux Etats-Unis mais allègrement développé en France, comme si l'adulation inconditionnelle tenait lieu de valeur professionnelle.

Peu d'hommes résistent à l'encens des thuriféraires et au fumet des honneurs. Ataturk a très vite renoncé à la promesse qu'il s'était faite de relire régulièrement *l'Ane chargé de reliques*. Lord Acton a noté que « *le pouvoir tend à corrompre et que le pouvoir absolu corrompt absolument* ». Après avoir observé de près, en tant qu'ambassadeur de France, d'abord l'Allemagne de Hitler, puis l'Italie de Mussolini, André François-Poncet concluait : « *La classe de sixième dure toute la vie.* »

(*) Ancien consul général à Los Angeles.

## CORRESPONDANCE

### Les œuvres de Marx

*M. Fred E. Schrader, de Ribérac (24), nous écrit :*

Dans son article « Marx était-il marxiste ? » (« *le Monde* » du 26 juin), Christian Delacampagne fait allusion à « la fameuse *MEGA* » (quarante et un volumes publiés à Berlin-Est entre 1956 et 1968) et à « la nouvelle *MEGA*, mise en chantier par les mêmes éditeurs ». Il reste à préciser que c'est déjà en 1927 que la publication de la première MEGA (abréviation courante de : *Marx-Engels historisch-kritische Gesamtausgabe*) a commencé à Berlin, à Francfort-sur-le-Main et à Moscou, dirigée par David Rjazanov de l'Institut Marx-Engels à Moscou. Comme la plupart des manuscrits de Marx et Engels se trouvaient à Berlin dans les archives du parti socialiste allemand S.P.D., la publication a dû être arrêtée après l'arrivée au pouvoir du nazisme en 1933, les manuscrits étant transférés clandestinement à Copenhague, puis, en 1938, achetés par l'Institut international d'histoire sociale à Amsterdam qui les sauva de la saisie par l'équipe Rosenberg de la SS allemande.

En 1956 commença la publication d'une autre édition des écrits de Marx et Engels en allemand. Il ne s'agit plus d'une continuation de la *MEGA*, mais tout simplement des *Œuvres* (*Marx-Engels Werke*, abréviation courante : *MEW* ), édition établie par l'Institut pour le marxisme-léninisme de Berlin-Est d'une manière qui ne pouvait pas satisfaire aux exigences de recherche et laissait de nombreuses lacunes. Ce n'est qu'en 1972 qu'une nouvelle édition « critique » fut mise en route : la *Marx-Engels Gesamtausgabe* (abréviation courante : *MEGA*2) des deux Instituts pour le marxisme-léninisme de Moscou et de Berlin-Est. Plusieurs inédits importants, notamment les cahiers de 1861-1862 de Marx, ont été publiés dans cette édition rigoureusement complète. Il faut tout de même formuler des réserves sur l'établissement des textes et les annotations insatisfaisants. Ainsi les *Œuvres*, publiées par Maximilien Rubel dans la « Bibliothèque de la Pléiade », se distinguent-elles nettement des éditions *MEGA* et *MEW* dans les annotations, tout en donnant plus de références historiques et bibliographiques.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

# étranger

# L'évolution de la crise au Proche-Orient

Les Libanais ont fêté, mercredi 29 septembre, la réunification de leur capitale, divisée par la guerre depuis sept ans. Le retour de la vie à la normale a été marqué par la reprise du premier vol de la Middle East Airlines après près de quatre mois d'interruption. Air France devait à son tour reprendre la liaison avec Beyrouth ce jeudi. Seule fausse note dans cette atmosphère de liesse, la mort d'un fusilier marin américain de la Force multinationale de sécurité, qui a été tué par l'explosion d'une mine à l'aéroport de Beyrouth. Trois de ses camarades ont été blessés. Le président Reagan s'est déclaré « bouleversé » par cet « incident malheureux » qui n'affectera cependant pas la mission du contingent américain au Liban.

L'ancien président libanais, M. Camille Chamoun, a proposé jeudi la création « sur le territoire de la Palestine, dans ses limites du temps du mandat britannique, d'un Etat portant le nom de Confédération israélo-arabe de Palestine », qui pourrait remplacer selon lui l'actuel Etat d'Israël. Cette confédération comprendrait trois unités, l'une arabe, composée de la Cisjordanie et de Gaza, et les deux autres israéliennes, situées respectivement, la première en Galilée occidentale (jusqu'à Haïfa) et l'autre dans la région de Tel-Aviv. La capitale confédérale serait Jérusalem et le gouvernement comprendrait « deux tiers de ministres israéliens ». Au bout de vingt-cinq ans, les deux communautés se prononceraient sur le maintien de ce système ou sur la formation de deux Etats séparés.

● AUX NATIONS UNIES, M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, a eu une série d'entretiens qu'il a jugés « positifs et encourageants » avec ses collègues de Syrie, de Jordanie et d'Egypte. Par ailleurs, le Conseil de sécurité a examiné à huis clos, jeudi, un projet de résolution chargeant le secrétaire général de l'ONU de désigner un représentants spécial pour examiner les circonstances et l'étendue des massacres de civils à Beyrouth. Le texte précise que cette enquête devra se faire « de manière acceptable pour le gouvernement libanais », ce qui obligera sans doute ce représentant à se limiter à une étude de dossiers, le gouvernement libanais ayant fait savoir qu'il ne souhaitait pas une enquête du Conseil de sécurité à Beyrouth.

● AU CAIRE, M. Philip Habib s'est entretenu jeudi avec M. Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des affaires étrangères. Il a réaffirmé les engagements américains en faveur du maintien de la sécurité et de la stabilité du Liban et déclaré que l'accord sur le retrait de toutes les troupes étrangères stationnées dans ce pays était « une question de semaines ». M. Ali a, de son côté, précisé que l'Egypte est prête à fournir au Liban toute l'aide qu'il pourra réclamer.

● AU VATICAN, on précise que le patriarche Maximos V Hakim, chef de l'Eglise catholique melchite, qui est parti jeudi pour Beyrouth, va examiner les perspectives d'une prochaine visite du pape Jean-Paul II au Liban, à l'invitation du président Amine Gemayel, le mois prochain. Le nouveau président libanais pourrait lui-même rendre visite au souverain pontife en se rendant à l'Assemblée générale de l'ONU ou à son retour de New-York.

● A DJEDDAH, M. Yasser Arafat est revenu en Arabie Saoudite venant de Damas. Le président du comité exécutif de l'O.L.P., qui effectue une tournée des pays arabes, doit encore se rendre au Yémen du Nord, en Jordanie et dans les Emirats du Golfe.

● A WASHINGTON, la chaine de télévision C.B.S. a révélé que la firme américaine fabriquant les bombes à fragmentation avait continué ses livraisons à Israël en dépit de l'embargo décrété en juin par le président Reagan. Un fonctionnaire de la Maison Blanche a admis que l'administration avait « oublié » d'aviser la firme de l'interdiction.

● A MOSCOU, le journal des syndicats soviétique « Troud » consacre un éditorial d'une rare violence au « sionisme militant » de M. Begin : « Si dans les rues de Beyrouth on a utilisé les méthodes de liquidation du ghetto de Varsovie, dans les terres arabes occupées par Israël on a appliqué et on continue d'appliquer les méthodes des gauletiers du III^e Reich... Un Nuremberg viendra pour les criminels de guerre israéliens. » — (A.F.P., A.P., Reuter.)

### TANDIS QUE M. BEGIN ENVISAGE DE NOUVELLES ÉLECTIONS

## Les partis religieux sont en train de reconsidérer leur participation au gouvernement

De notre correspondant

Jérusalem. — Le sort du cabinet de M. Begin dépendra beaucoup, dans les semaines ou les mois à venir, de l'attitude des partis religieux, qui sont actuellement en train de reconsidérer leur participation à la coalition gouvernementale. Le parti national religieux (P.N.R.) et l'Agoudat Israël, qui comptent respectivement six et quatre sièges à la Knesset, auxquels il faut ajouter le parti Tami (deux sièges) — formation qui n'a pas par définition de caractère confessionnel mais est née, l'an dernier, d'une scission du P.N.R., — font figure de nains à côté du Likoud, qui compte quarante-huit députés. Mais leur appoint est plus que jamais indispensable alors que le premier ministre ne dispose plus théoriquement que d'une voix de majorité.

Il y a, évidemment, de quoi remettre en cause son adhésion à une politique après l'affaire des massacres de Beyrouth alors que l'ensemble de la campagne israélienne au Liban est loin d'avoir donné tous les résultats hâtivement escomptés par MM. Begin et Sharon, notamment depuis que le gouvernement américain paraît « lâcher » ces derniers, proposant un plan de paix qui, comme les récentes déclarations du roi Hussein de Jordanie, après le sommet arabe de Fès, fait plutôt le jeu de l'opposition travailliste.

Malgré les démentis du président du parti travailliste, M. Shimon Pérès, il semble bien que des contacts ont déjà eu lieu dans la perspective de voir les trois partis, aujourd'hui associés au Likoud, renverser leurs alliances. Ces formations ont cependant de multiples raisons d'hésiter avant de faire un choix, la première étant que M. Begin, même fortement ébranlé, conserve de sérieux atouts pour maintenir la présente colition au pouvoir, voire se succéder à lui-même après de nouvelles et prochaines élections qu'il paraît souhaiter de plus en plus.

Le parti national religieux, depuis la création de l'Etat d'Israël, a toujours joué un rôle charnière. Sa présence n'a jamais cessé d'être nécessaire à la formation d'une coalition de gouvernement. C'est ainsi que, pendant vingt-neuf ans, le P.N.R. s'est allié au parti travailliste avant de se joindre au Likoud en 1977. Le P.N.R. sait s'adapter, à l'instar de l'un de ses principaux dirigeants, M. Yossef Burg.

La carrière de ce dernier est un modèle de prudence, de souplesse et de longévité... Agé maintenant de soixante-treize ans, M. Burg siège au Parlement israélien depuis sa création. Il y a toujours détenu un portefeuille ministériel depuis 1951 et M. Begin lui a confié l'intérieur.

Ces dernières années, le fossé s'est agrandi entre le P.N.R. et le parti travailliste. En 1980, par exemple, l'insertion dans le programme travailliste d'une résolution prônant la reconnaissance par l'Etat d'Israël de tous les courants du judaïsme a profondément irrité les dirigeants du P.N.R. Tenant de l'orthodoxie qui prévaut en Israël, le P.N.R. récuse l'officialisation des tendances (fortes dans la Diaspora et surtout aux Etats-Unis) des synagogues, *« réformée »* ou *« conservatrice »* (celle-ci, comme son nom ne l'indique pas, est plutôt libérale et progressiste). Au contraire de l'Agoudat Israël, le P.N.R. refuse la théocratie mais réclame le respect des principales prescriptions religieuses par la législation civile de l'Etat. Cela n'a cependant pas empêché pendant longtemps le P.N.R. de faire bon ménage avec le mouvement travailliste laïc et socialisant, l'un et l'autre ayant grandement le sens du compromis.

Le conflit entre « laïcs » et « religieux » est bien davantage dû aux pressions de l'Agoudat Israël. C'est dans le domaine de la politique étrangère, principalement sur la question palestinienne et l'avenir des territoires occupés, que les divergences sont les plus grandes entre le P.N.R. et le parti travailliste, et qu'elles pourraient rendre assez délicate la participation du premier dans un nouveau gouvernement dirigé par M. Shimon Pérès.

Avec la fréquentation du Likoud, les partisans du « Grand Israël », et notamment le Gouch Emounim (Bloc de la foi), ont pris de plus en plus d'importance dans l'appareil du parti. Ainsi le P.N.R., sous la houlette du rabbin Haïm Bruckman, a-t-il souvent poussé le gouvernement à multiplier les implantations en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. La grande majorité des colons dans les territoires occupés sont religieux. Mais M. Pérès a raison de souligner que le P.N.R. est composite et que M. Abraham Melamed, député, est aussi « colombe » que la plupart des membres de l'aile gauche travailliste.

D'autre part, M. Zevulun Hammer, ministre de l'éducation, l'un des fondateurs du Gouch Emounim, vient apparemment de donner le signal de révisions déchirantes. Lui, le « faucon » a soudain déclaré au cours d'un débat télévisé qu'il éprouvait le besoin de *« repenser beaucoup de choses, particulièrement maintenant, après la guerre* (au Liban)... » surprenant et scandalisant ses amis qui, le 20 septembre, l'ont accusé de trahison, il a ajouté : *« La terre d'Israël* (Eretz Israël, expression qui englobe les territoires occupés) *n'est pas le seul facteur de mal vision du monde. Nous devons aussi penser au peuple qui vit sur cette terre. »*

Cette allusion aux Palestiniens et cette volonté manifeste d'un réexamen de ses positions ne pouvaient que choquer ceux qui, au P.N.R., restent favorables à l'annexion de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, même si M. Hammer a affirmé qu'il continuait de croire au droit des Israéliens à s'installer dans ces territoires et persistait à refuser l'idée d'un compromis territorial selon les travaillistes.

Cette évolution peut-elle conduire à un rapprochement avec le parti travailliste, comme l'avait déjà envisagé M. Burg au moment des élections générales de juin 1981 ? Il est encore trop tôt pour le savoir, les dirigeants du P.N.R. qui conservent dans l'ensemble plus d'affinités avec le Likoud qu'avec les travaillistes, préfèrent se donner le temps de la réflexion et se montrent circonspects, car tout changement risque d'être fatal au parti, non seulement parce que cela pourrait provoquer un éclatement de la formation, mais aussi parce que cela pourrait inciter davantage M. Begin à décider des élections anticipées dont le P.N.R. a tout lieu de craindre les résultats.

Le P.N.R. est, en effet, en perte de vitesse. En 1981, il a perdu la moitié de ses sièges à la Knesset, et actuellement les sondages d'opinion indiquent que sa situation pourrait encore s'aggraver.

### Imposer la loi divine

L'Agoudat Israël, qui représente les milieux religieux ultra-orthodoxes, en cas de création d'une nouvelle coalition, poserait beaucoup moins de problèmes au parti travailliste pour définir sa politique étrangère et relancer le processus de paix. A ce sujet, les juifs intégristes sont souvent modérés, d'autant plus qu'ils ne s'intéressent guère qu'à la politique intérieure pour renforcer leurs prérogatives, et imposer la loi divine selon la plus stricte observance dans la vie publique. Mais c'est là que le bât blesse pour les travaillistes, car l'Agoudat Israël est d'une incroyable intransigeance pour contraindre un gouvernement à se soumettre à sa conception théocratique.

M. Begin, pourtant, plus traditionaliste et moins réticent que les travaillistes, en sait quelque chose, lui qui vient d'être obligé de condamner la compagnie aérienne El Al à interrompre toutes ses activités durant les jours de sabbat et de fêtes religieuses. Et c'est l'Agoudat Israël qui déjà avait provoqué la chute du dernier gouvernement travailliste, en 1976, parce que la cérémonie officielle organisée pour la réception des premiers avions F-15 américains n'était pas terminée avant l'heure du repos sabbatique.

L'Agoudat Israël poursuit, lors de chaque élection, un grignotage méthodique ; le dernier accord de coalition est consacré pour les deux tiers aux exigences de ce seul parti. Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Begin, l'Agoudat Israël a obtenu de grandes satisfactions. Les lois sur l'avortement et sur les autopsies ont été rendues moins libérales ; on a dû faire une entorse au principe de l'égalité devant le service militaire, la conscription des jeunes filles pratiquantes n'étant pas obligatoire.

Le grand rabbinat a réussi à limiter la recherche archéologique (pour empêcher la violation de sépultures juives) et, à cette occasion, M. Schlomo Goren a affirmé la primauté de la loi religieuse sur la loi civile. Après l'affaire d'El Al, l'Agoudat Israël a remis à plus tard la révision de la « loi de retour » (il remet notamment en cause les professions de foi qui ne sont pas faites devant un rabbin ultra-orthodoxe). Mais il n'y renonce pas. De surcroît, les représentants intégristes s'attirent les foudres d'une grande partie de l'opinion publique parce qu'après chaque scrutin ils obtiennent du gouvernement la promesse de nouvelles et substantielles subventions pour leurs institutions alors que, par exemple les établissements scolaires publics manquent de plus en plus de crédits.

L'Agoudat Israël ne craint pas un retour aux urnes. Son électorat est stable. Et, avec sérénité, son état-major vient de laisser entendre qu'il était plutôt enclin à préférer un changement de gouvernement. Les dirigeants de l'Agoudat Israël paraissent encouragés par les éventuelles promesses que pourrait leur faire M. Pérès. Ce dernier s'est gardé de dire qu'un gouvernement qu'il dirigeait reviendrait sur l'arrêt des vols d'El Al le samedi.

Le parti Tami, qui veut représenter les sépharades — les Israéliens originaires des pays arabes, — a été fondé par M. Aaron Abouhatzera, ancien dirigeant du P.N.R. et ancien ministre des affaires religieuses. Condamné à trente mois d'emprisonnement avec sursis en avril dernier pour des malversations financières, M. Abouhatzera est un personnage quelque peu gênant — mais son parti a récemment menacé de quitter la coalition, — M. Aaron Uzan, membre du gouvernement, ayant notamment contribué avec certains dirigeants du P.N.R. à obliger M. Begin à accepter finalement une véritable commission d'enquête sur les massacres de Beyrouth. Toutefois, le Tami reste hésitant lui aussi : l'issue de nouvelles élections est pour lui également incertaine.

En fin de compte, M. Begin, pour se donner du répit, possède une arme importante : celle qui consiste à agiter le spectre d'élections anticipées devant les dirigeants du parti national religieux et du Tami, dont les deux formations représentent huit députés. M. Begin vient encore d'être encouragé par la publication d'un dernier sondage d'opinion par le *Jerusalem Post* qui indique que si le Likoud perd plusieurs sièges par rapport aux précédentes enquêtes réalisées avant la guerre du Liban, il pourrait accroître très nettement son avantage sur le parti travailliste par rapport aux résultats des élections de 1981. Le Likoud paraît même devoir toujours être en mesure d'approcher la majorité absolue.

FRANCIS CORNU.

## M. IBRAHIM SOUSS : les massacres de Sabra et de Chatila visaient à expulser les Palestiniens du Liban

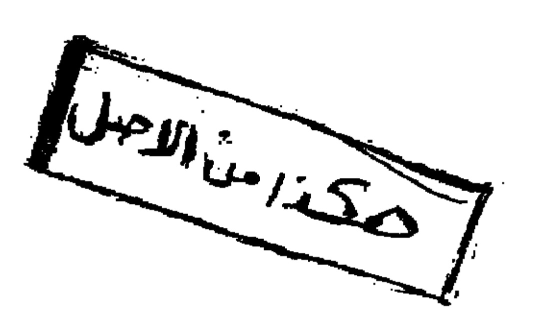
*« La tuerie de Sabra et de Chatila n'est pas une bavure. Elle est bel et bien le maillon d'une chaîne d'actes de terreur visant à expulser toujours plus loin de leur terre, en matérialisant une menace d'extermination physique, les hommes, les femmes et les enfants de Palestine »*, a déclaré, jeudi 30 septembre, M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. en France, en réponse aux déclarations de M. Sharon au « Club de la presse » d'Europe 1, niant la responsabilité directe d'Israël (*le Monde* du 1^er octobre).

*« Ce n'est pas en mettant en cause leurs agents* (les phalangistes) *que les dirigeants israéliens pourront gommer l'image accablante de leur acte criminel »*, a poursuivi M. Souss. *« Depuis l'époque du mandat britannique, de multiples massacres ont eu lieu qui n'étaient pas des bavures mais le résultat de décisions froidement arrêtées visant à terroriser ou à chasser de sa terre le peuple palestinien »*, a-t-il ajouté.

A ce propos, M. Souss a cité *« le massacre du village de Deir Yassine en avril 1948, du village de Qybia en 1953, de Kafr Kassem en octobre 1956 ». « Tous ces massacres ont été perpétrés tour à tour par les groupes terroristes Irgoun et Stern et par l'unité 101 de l'armée israélienne, dont les chefs étaient respectivement Begin, Shamir et Sharon »* (respectivement premier ministre, ministre des affaires étrangères et ministre de la défense de l'Etat hébreu), a-t-il souligné.

En conclusion, il a qualifié de *« courageuses »* les voix qui, en Israël, se sont élevées pour dénoncer ce *« crime horrible »* et il a exprimé l'espoir que *« l'indignation soulevée par ce massacre marquera le commencement de la fin de cette inacceptable immunité morale que l'Occident, coupable des massacres des juifs d'antan, a trop longtemps octroyée à Israël »*.





# LA CRISE DU PROCHE-ORIENT

## FÊTE DE LA « RÉUNIFICATION » A BEYROUTH

## « La page des destructions et des malheurs est tournée »

### *déclare le président Amine Gemayel*

Beyrouth. — Ni d'est, ni d'ouest, Beyrouth est une. Elle a fêté ses retrouvailles sur les lieux du divorce. Inauguré sa paix en piétinant son front. « *Jour historique* », s'est écrié le président, la voix éraillée d'émotion : sous ses pieds, devant les restes d'un musée, un vieux champ de tir redevenait carrefour. « *Jour faste* », a clamé en écho le premier ministre dont le chauffeur, au beau milieu d'une voie rapide jonchée de gravats et de papiers gras, frémissait d'aise en découvrant que la ligne droite est encore le plus court chemin. Jour béni, a juré le bon peuple, nez en l'air, qui embrassait de loin un Boeing en approche des pistes.

Symbole entre tous que ce musée planté au milieu d'un tas de ruines, guérite grêlée de mitraille sur une frontière tracée par sept ans de déchirement. Ici finissait l'ouest et s'ouvrait l'est, ou vice-versa. Ici se décrétait, au gré des francs-tireurs, la bataille ou la trêve. La paix n'y était que sursis. C'est là, bien plus qu'ailleurs, qu'il fallait enterrer la guerre.

M. Amine Gemayel, nouveau président d'un Liban convalescent, y est venu de l'est. Et, cette fois, n'a *pas* fait demi-tour. Il est « passé », comme on disait et comme on dit encore par force d'habitude. Il est « passé » d'un pas grave, signant la paix d'un brin de promenade. Il y avait là l'armée de l'Etat et ses tuteurs : Français, Italiens, Américains, en rangs serrés. Le chef de l'Etat les a remerciés, solennel, d'avoir « *répondu à l'appel du Liban qui a tant souffert* ».

« *Beyrouth tourne*, a-t-il dit, *une page de destructions et de malheurs.*

De notre envoyé spécial

*Elle en ouvre une nouvelle, celle de la réunification de la terre et des cœurs.* » Et d'évoquer, comme tant d'autres en ces longues années noires, le Liban éternel, « *civilisation unique au monde au service d'un homme libre et digne* ». Banale et nécessaire emphase ? Qu'importe ! Il parlait en français par égard envers les diplomates présents, et la foule tout autour s'attachait moins aux mots qu'au geste : le président était à l'ouest.

Il est allé au sud aussi. Il a traversé Chyah, la banlieue populeuse des chiites. Lui ému, eux ravis. Il a « repris » l'aéroport bondé d'un peuple en liesse, venu revoir « *ses* » avions. Et il a regagné *son palais, mission accomplie,* Beyrouth réunifiée.

Le premier ministre, M. Chafic Wazzan, a repris le relais : d'ouest en est, sur le bout d'autoroute urbaine baptisé « ring », abandonné aux mines depuis 1978 après avoir été rouvert quelques mois, le temps d'une fausse paix.

Et les Beyrouthins sont venus, à pied, d'un bord et de l'autre, jeter du haut de la balustrade un œil sur ces rues, ces ruelles, ces souks, qu'ils n'avaient plus revus. Paysage insensé, tout en façades lépreuses, en rues-forêt vierge, où déambulent les sentinelles de la pacification. Tout au bout, vers l'ouest, la tour Murr semblait presque redevenue chantier, toujours coiffée de sa grue immobile depuis sept ans. Mais vidée maintenant de ses obusiers.

De l'autre côté, là où le « ring » rejoint les pentes d'Achrafieh, on paraissait encore discutailler la paix. Répondant au désir du gouvernement libanais, un détachement français venait se déployer. Aux frontières de ce qui fut hier le réduit chrétien.

Au cœur, ou presque, du fief de Cheikh Bechir. Etaient-ils donc mal informés ces miliciens qui pleurent encore la mort de leur « martyr » ? Ou seulement amers, inquiets de céder un terrain qu'ils estiment toujours leur ? L'air revêche, ils faisaient encore front, posant leurs conditions. Tout colonel qu'il fût, ce Français devait bien comprendre que l'est n'est pas l'ouest.

« *Pas question de contrôler nos gens comme de l'autre côté* », jurait un anodin jeune homme qui s'affirmait, en jean et polo, « *capitaine kataeb* ». « *Allez et venez si vous voulez, mais rien de plus...* » Vain espoir pour l'un et fausse alerte pour l'autre. Tout rentrera dans l'ordre. Le bureau d'information militaire des « forces libanaises » (milices chrétiennes) s'est empressé de déplorer l' « *incident isolé* » dû à « *un civil agissant de sa propre initiative* », et de saluer « *le déploiement de la force multinationale (...) qui dépend des seuls ordres du gouvernement libanais* ». L'ouest, aujourd'hui désarmé et surveillé de près, voit déjà d'un bon œil cette volonté de l'Etat de reprendre également pied de « *l'autre côté* ». La partie, cependant, risque de ne pas y être simple.

### Une certaine méfiance

Les milices chrétiennes se font, certes, plus discrètes, désertant à peu près les barrages posés aux entrées de leur territoire. Mais elles sont encore là, armées, et bien armées, méfiantes. Dans l'entourage du chef de l'Etat, on assure qu'il n'y a pas à s'alarmer, que tout sera bientôt réglé. Mais les ralliements successifs à la légalité s'assortissent, du côté musulman, de demandes pressantes pour que Beyrouth soit vraiment « une » sans exception ni « *traitement de faveur* ». « *Il faut désarmer l'est,* insiste ainsi M. Ibrahim Koleilat, leader des « mourabitoun » (nassériens indépendants), *pour bien montrer que l'opération déjà menée à l'ouest n'est pas une décision israélienne visant à humilier une région et une confession déterminée.* » Beyrouth réunifiée n'a pas — encore — désarmé toutes les peurs. Ni effacé toutes les rancœurs.

DOMINIQUE POUCHIN.

## Yorum Kaniuk, un écrivain israélien dans tous ses états

« *J'ai toujours vécu en Israël et il m'est souvent arrivé de me sentir étranger dans mon pays. Mais après la manifestation de Tel-Aviv, j'éprouve un immense espoir pour la première fois...* »

Yoram Kaniuk, la cinquantaine — « *presque le même âge que Sharon* », fait-il remarquer avec un sourire, — est tout à fait représentatif de l'intellectuel israélien. Proche de la gauche du parti travailliste, de la Paix maintenant, auteur d'une dizaine de romans dont quatre ont été traduits en français (1), il paraît revivre soudain. C'est sa fierté de juif et d'Israélien que lui ont rendue tous ses compatriotes qui ont exigé, sur la place des rois d'Israël, la vérité sur les *massacres* de Sabra et de Chatila.

« *Il y avait,* raconte-t-il avec émotion, *des amis de mon père, des vieux qui n'avaient plus manifesté depuis le mandat britannique. Tous ces Israéliens ne pensent pas que l'armée a commis le massacre (on n'a sans doute pas assez insisté en Europe sur la responsabilité des Libanais dans cette affaire), mais ils pensent que notre responsabilité morale est engagée. Et ça, c'est mon problème. Hussein, qui affirme ne pas vouloir négocier avec Begin et qui a tué plus de Palestiniens que Begin, ce n'est pas mon problème. Les Français, qui ont tué des centaines de milliers d'Algériens pendant la guerre sans jamais demander une commission d'enquête, ce n'est pas mon problème. Mais l'affaire de Beyrouth, c'est mon problème.* »

Beyrouth, il connaît. Il y est allé au mois d'août, juste après les derniers bombardements israéliens. « *Tous les ingrédients d'une tragédie grecque étaient réunis* », explique-t-il en racontant les haines, les soifs de vengeance qu'il y a rencontrées.

Pour lui, le général Sharon — il dit « *Arik* » parce qu'il le connaît bien — « *n'est pas un monstre et n'est pas stupide. C'est une sorte de Patton, qui avait tout misé sur un seul coup : entrer au Liban avec l'accord plus ou moins tacite des Etats-Unis, installer Gemayel, renvoyer les Palestiniens en Jordanie et leur faire renverser Hussein. C'était un pari impossible ne serait-ce que parce qu'il supposait, pour être gagné, que Haig reste au pouvoir et que les Israéliens restent silencieux...* »

### M. Begin « victime du cauchemar juif »

Pour Yoram Kaniuk, cela ne fait pas de doute : Sharon s'est joué de Begin. « *Begin,* explique-t-il, *est une victime typique du cauchemar juif dont il sait parfaitement se servir, en même temps, pour faire de la politique Sharon, lui, n'a pas de cauchemar ; c'est un grand poète fou de la mort, c'est un taureau. Sharon n'a pas peur d'une O.L.P. politique. Begin, si ; c'est un ancien terroriste qui a attendu vingt-neuf ans le pouvoir et il se méfie des terroristes qui se convertissent à la politique. Finalement, il a donné trop de pouvoir à Sharon. Sa faute principale, c'est de n'avoir pas voulu s'expliquer.* »

M. Begin est-il condamné ? Kaniuk le pense, qui cite le précédent du Watergate. « *C'est,* dit-il, *la première fois que les « colombes » réussissent à récupérer ce sentiment populaire de peur et de frustration qu'exploitait si bien Begin. Pour la première fois, Shimon Pérès peut dire tout haut ce qu'il pense et ce qu'il ne pouvait pas dire avant à cause de la droite de son parti. Tout va dépendre maintenant du parti libéral et des partis religieux.* »

*Signe encourageant :* selon lui, les protestations n'émanent pas que des ashkénazes, mais sont aussi le fait des sépharades. « *Pour la première fois,* dit-il, avec un mélange de dérision et de pudeur, *nous avons mené une guerre démocratique : les sépharades ont eux aussi payé un prix élevé, car ils ont été incorporés, contrairement aux guerres précédentes dans des unités combattantes. Pour la première fois, on voit des Orientaux et des religieux protester. Même* Maariv, *le journal pro-gouvernemental auquel il m'arrive de collaborer, proteste aujourd'hui...* »

Yoram Kaniuk, un moment optimiste, redevient tout à coup pessimiste. Begin, dans un dernier sursaut, ne parviendra-t-il pas à utiliser son populisme pour redresser la situation ? Et, de toute façon, comment Israël arrivera-t-il à se retirer de la rive occidentale du Jourdain, où Sharon a tant fait pour l'ancrer ? Il n'empêche, plutôt que de subir, Kaniuk espère. N'est-il pas venu à Paris pour organiser, au début du mois de novembre, une réunion d'intellectuels modérés de la Diaspora avec des intellectuels israéliens pour convaincre les premiers qu'il est parfaitement possible de s'opposer à Begin tout en soutenant Israël ?

JACQUES AMALRIC.

(1) « *Himmo, roi de Jérusalem* » ; « *La vie splendide de Clara Chiato* » ; « *Adam ressuscité* », chez Stock et « *Tante Salomonsion la grande* », chez Fayard.

● *Les auteurs des massacres de Palestiniens.* — Un article consacré par le *New York Times* aux massacres de Sabra et Chatila, et repris par l'*International Herald Tribune* du 1er octobre, apporte des précisions sur les dirigeants phalangistes ayant participé à l'opération sous les ordres directs d'Elias Hobeika, chef des services de renseignement des « forces libanaises » (*le Monde* du 30 septembre). Il cite les noms de Joseph Edde, commandant des milices chrétiennes dans le sud, Dib Anastas, chef de la police militaire phalangiste, Michel Zouein et Maroun Mischalani. Selon le *New York Times*, deux journalistes américains, dont l'auteur de l'article, ont dû quitter Beyrouth à la suite de menaces de mort « *en raison des questions qu'ils posaient à des responsables des Phalanges* ».



# EUROPE

## LA CRISE POLITIQUE

### TREIZE ANNÉES DE COALITION S.P.D.-F.D.P.

## Une série de réformes et la chute des tabous de la « politique à l'Est »

En 1969, à Bonn, on ne désignait encore la R.D.A. que comme l' « *autre partie de l'Allemagne* ». Une large fraction de l'opinion, imprégnée d'anticommunisme et qui n'avait osé reprendre confiance que sous l'aile protectrice de l'Amérique, n'imaginait pas encore qu'on pût, sans danger pour les intérêts du pays, traiter avec Moscou.

C'était il y a treize ans, et les nostalgiques du troisième Reich faisaient encore parler d'eux au sein du remuant N.P.D. tandis que montait la génération du refus, celle de la contestation extra-parlementaire qui, en Allemagne comme ailleurs, dénonçait la morale de la prospérité. *L'Allemagne inquiétait ses voisins* par sa puissance économique, par les rêves pangermaniques qu'on la soupçonnait de nourrir encore, par cette « coupure » dont on pensait qu'elle menaçait l'équilibre du monde.

Arrivant à la chancellerie en 1969, après avoir été pendant trois ans ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de grande coalition, M. Willy Brandt était porté par un élan général vers les réformes, stimulé par la poussée contestataire, encouragé par l'intervention des intellectuels dans la vie politique. Il allait lever les tabous de la guerre froide et arracher la République fédérale au conformisme chrétien-démocrate dans lequel elle baignait depuis son avènement. Le parti libéral, qui vient de changer de camp, eut pour premier mérite d'avoir alors permis l'alternance.

« *Oser davantage de démocratie* » était le maître mot de M. Willy Brandt. Plusieurs des réformes conçues entre 1969 et 1972 (en particulier sur la cogestion, le divorce, l'avortement, l'enseignement) n'ont, en fait, été réalisées que plus tard. Mais l'essentiel était acquis dès les trois premières années : c'était, au plan intérieur, un changement de style politique, l'intégration de certaines des valeurs défendues par la contestation extraparlementaire et qui a fait de la R.F.A. l'une des sociétés européennes les plus réellement démocratiques. C'était surtout, en ce qui concerne les rapports avec la R.D.A. et avec les pays de l'Est en général, l'accès de la République fédérale à sa majorité. « *Je ne me conçois pas,* déclarait M. Willy Brandt en 1969, *comme le chancelier d'une Allemagne vaincue, mais comme celui d'une Allemagne libérée. Nos partenaires trouveront en nous un gouvernement loyal mais non servile.* » La R.F.A. rompait avec la « doctrine Hallstein », qui faisait sanctionner d'une rupture avec Bonn toute reconnaissance de la R.D.A. par un pays tiers, avec le rêve de la réunification, avec vingt-cinq ans de guerre froide.

Pour la première fois, en 1969, il était question à Bonn dans les discours officiels de « deux Etats allemands ». Une série de traités conclus entre 1970 et 1973 allaient concrétiser cette politique. Le 12 août 1970, avec le traité germano-soviétique, c'est la reconnaissance par Bonn de la ligne Oder-Neisse (la frontière polonaise). Quelques mois plus tard, un traité germano-polonais s'attaque au problème du regroupement des familles. En 1972, un traité quadripartite règle le statut de Berlin et une série d'accords organisent le transit entre Berlin-Ouest et la R.F.A. Cette même année surtout, est signé le « traité fondamental » avec la R.D.A. : il traduit l'abandon par la République fédérale de sa prétention à représenter le peuple allemand tout entier, et prend acte de sa division. Mais il permet aussi de rendre les conséquences de cette défaite moins amères aux Allemands. La R.D.A., de son côté, fait une concession : il n'y aura pas d'échange d'ambassadeurs entre Bonn et Berlin-Est mais un échange de représentants permanents qui ne jouissent pas du statut diplomatique. Les deux parties de l'ancien Reich *ne sont pas considérées comme deux* puissances étrangères. C'est la thèse « *deux Etats, une nation* » qui épargne le sentiment national allemand mais qui porte en elle le renoncement clair à la réunification, renoncement qui est à la base de toute la politique de détente en Europe.

### Un marché de dupes ?

Qu'y a gagné la R.F.A. ? Des avantages humanitaires pour les Allemands de l'Est et de l'Ouest, des « rachats » de prisonniers, don' la R.D.A. a monnayé la libération, des possibilités de rencontre et de circulation de part et d'autre du rideau de fer. C'est peu, dirons certains, au regard du prix à payer, qui se traduit notamment par une très importante aide économique à la R.D.A. C'est plus, en tout cas, que n'étaient en mesure de négocier les partis conservateurs qui, pendant des années, ont continué *à dénoncer le « marché de dupes. »* C'était, enfin, un pas énorme franchi dans le domaine des relations internationales. « *La République fédérale,* écrit M. Willy Brandt dans ses souvenirs, *n'imposait plus à la communauté internationale ce fardeau de problèmes qui ne pouvaient être résolus sans une modification fondamentale de la situation européenne et mondiale.* »

M. Helmut Schmidt — et non son ministre des affaires étrangères — allait devoir préciser cette politique de détente et la défendre contre vents et marées, particulièrement ces dernières années.

### Un pragmatique

Lorsqu'il arrive à la chancellerie, en mai 1974, après la démission de M. Willy Brandt en raison de la découverte d'un espion parmi ses proches collaborateurs, beaucoup pensent qu'il n'a pas l'étoffe d'un grand chancelier, mais restera seulement un gestionnaire. Impopulaire auprès de la « jeune garde » du parti social-démocrate, mieux admis, en revanche, par les milieux économiques, qui ont appris à le connaître depuis 1972 au ministère des finances, il a déjà une légende : celle de l'homme à la casquette de commandant de bord, que la presse qualifie volontiers de « *Macher* », un ton péjoratif pour désigner l'homme d'action par opposition à l'homme des grands desseins et de la réflexion.

M. Willy Brandt avait le sens du discours et de la dramaturgie. M. Helmut Schmidt avait avant tout celui des réalités, une espèce d'allergie à l'idéalisme au nom de la responsabilité. On a vu récemment encore à propos de la Pologne à quel point la République fédérale tout entière adhérait à ce réalisme là. Cynisme ou faiblesse se demandera-t-on de ce côté-ci du Rhin quand, en décembre 1981, au moment du coup d'Etat à Varsovie, M. Helmut Schmidt (il est alors à Berlin-Est en train de conférer avec M. Honnecker) ne trouve pas un mot pour marquer ses distances ? Ou lorsqu'au lendemain de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, il se tait ? Celui qui passait pour l'homme des Américains en 1974 est alors soupçonné de complaisance à l'égard de Moscou.

En fait, le chancelier Schmidt n'a jamais douté, ni failli à son engagement envers l'alliance atlantique. C'est lui qui, en 1979, avait été à l'origine de la double résolution de l'OTAN prévoyant à la fois l'installation de fusées à moyenne portée en Europe (en R.F.A. surtout) et l'ouverture de négociations sur la limitation des armements nucléaires. C'est lui qui défendra sans faiblir cet engagement contre un mouvement pacifiste qu'il taxe d'irresponsabilité, contre une fraction de son parti et même contre M. Willy Brandt qui s'interroge.

Au plan intérieur, l'héritage laissé en 1969 par les chrétiens-démocrates était important : c'était celui du miracle allemand, la reconstruction spectaculaire d'une économie détruite pendant la guerre. La prospérité. On peut, en revanche, juger négatif le bilan laissé par M. Schmidt : croissance proche de zéro, chute des investissements privés, lourd endettement public, et près de deux millions de chômeurs. On le pourrait si la R.F.A. n'était, en Europe, la nation dont la situation est la moins grave.

En 1974, la R.F.A. doit affronter le premier choc pétrolier. Elle s'en sortira, à la différence de ses voisins, presque intacte. Mais, frappée par la récession mondiale, l'économie allemande commence, elle aussi, à marquer le pas. Le gouvernement réussit, certes, à enrayer l'inflation (autour de 5 % en 1982) grâce notamment à l'appui des syndicats, qui ont accepté, depuis deux ans, que les salaires progressent moins vite que les prix. *Mais l'* « *économie sociale de marché* » a ses limites. Entre autres la difficulté de financer les investissements publics et la charge d'un énorme budget social.

En prenant le pouvoir il y a treize ans, la coalition socialo-libérale avait pour mot d'ordre la sécurité sociale et une meilleure redistribution du revenu national. Les chiffres montrent l'importance de l'effort accompli : près d'un quart des revenus est aujourd'hui constitué par les allocations sociales ; en treize ans, le revenu réel des personnes actives a augmenté de 30 %, celui des retraité de 43 %. Même si les acquis sociaux ont été légèrement grignotés depuis deux ans, il reste à l'actif de la coalition une importane réforme fiscale, une amélioration considérable de la protection sociale et des conditions de travail.

Enfin, on ne peut tenter de dresser un bilan sans mentionner la très contestée « *Berufsverbot* », interdisant aux extrémistes l'accès à la fonction publique qui avait été adoptée en 1972. Au nom de la lutte contre le terrorisme, le Bundestag a adopté une série de lois restreignant les droits fondamentaux et une réforme du code pénal limitant les droits de la défense.

L'affaire des otages de Mogadiscio, libérés par une opération de commando, a valu au chancelier Schmidt sa plus grande gloire en R.F.A. et aussi les critiques les plus violentes. Sans doute aurait-il pu éviter que ne se développe pendant quelques mois une atmosphère assez malsaine de chasse aux sorcières. Force est de constater cependant avec le recul que les correctifs nécessaires aux excès des mesures antiterroristes ont été apportés et que le terrorisme a été à peu près vaincu sans que la R.F.A. devienne, comme certains le prédisaient, un Etat policier.

CLAIRE TRÉAN.

## *Les adieux de M. Schmidt*

*(Suite de la première page.)*

Et les derniers mots du chancelier sont allés aux Allemands de la R.D.A. : « *Je sais,* a-t-il dit, *que ces débats sont suivis avec une grande attention en ce moment même par les Allemands de l'Est. Nous, sociaux-démocrates, ne trahirons pas leur confiance. Chacun peut et chacun doit compter sur notre constance.* »

Le projet de motion de censure constructive devait, après ce discours de M. Helmut Schmidt, être présenté par M. Rainer Barzel, de la C.D.U., un « spécialiste », si l'on peut dire de cette procédure, introduite dans la Loi fondamentale pour éviter certains errements du parlementarisme comme ceux qu'avait connus la République de Weimar. C'est lui, en effet, qui, le 27 avril 1972, avait été le concurrent malheureux de M. Willy Brandt lorsqu'une telle motion avait été déposée et qu'elle avait échoué. Deux voix avaient manqué à l'opposition, qui critiquait la politique à l'Est du gouvernement, pour réussir l'opération.

Le nouveau recours à cette procédure laisse un sentiment de malaise non seulement parmi les sympathisants des sociaux-démocrates ou des libéraux, mais dans une très grande majorité de la population (80 % si l'on en croit les sondages). Celle-ci supposait, en effet, qu'en bonne démocratie, c'était à elle de décider du maintien de M. Schmidt à la chancellerie ou de son départ. *Amertume, colère, conviction* que « *la politique est devenue un sale boulot* », se sont largement exprimés, jeudi soir encore, lors d'un meeting très pluraliste qui rassemblait, sur une place du centre de Bonn, des représentants du S.P.D. et du F.D.P., de leurs organisations de jeunesse, des syndicalistes de la Ruhr et plusieurs intervenants d'horizons très divers. Le rassemblement s'est terminé par une manifestation de plusieurs milliers de personnes, ce qui est rare à Bonn, jusqu'au siège du parti social-démocrate.

A ce malaise largement ressenti s'ajoute une inquiétude : le sentiment que le système des partis, qui faisait la rassurante stabilité de la République fédérale, depuis sa création, est bel et bien fêlé. Que des forces nouvelles, dont on ignore encore quel peut être leur comportement dans les institutions, ont bouleversé l'équilibre — et que des reclassements devront s'opérer.

C. T.

## EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

# M. Kohl ou la longue marche de l'autre Helmut

M. Helmut Kohl à la chancellerie, c'est, pour beaucoup, l'inconnu dans la maison fédérale. Sans doute cette remarque vaut-elle plus pour l'étranger que pour la R.F.A. elle-même, où sa déjà longue carrière politique ne risque pas de le faire passer pour un nouveau venu de la vie publique. Mais même outre-Rhin, par rapport à un Helmut Schmidt, à un Willy Brandt, ou à un Franz-Josef Strauss, sa personnalité paraît d'autant moins facile à cerner que ses adversaires lui ont toujours reproché de n'en avoir aucune. Sévérité de jugement que pouvaient au demeurant encourager certains propos aigres-doux de ses propres « amis », dont l'indulgence fut parfois assez faible à cet égard, tout particulièrement lorsqu'il s'agissait de rivaux au sein de la famille chrétienne-démocrate.

Tout commence à Ludwigshafen, en 1947, tandis que dans les ruines d'une certaine Allemagne une autre est en train de naître. Le jeune Helmut Kohl – né le 3 avril 1930, il n'est encore qu'un lycéen de dix-sept ans – fonde avec quelques amis la Junge Union, le mouvement de jeunesse des chrétiens-démocrates, de sa ville natale. Deux ans plus tard, étudiant, il participe à la première campagne électorale nationale de la République fédérale, qui vient d'être officiellement fondée et doit désigner son Bundestag : il fait partie du groupe d'orateurs que la C.D.U. a mis sur pied pour « tourner » d'une réunion à l'autre. Premières armes militantes, premier contact avec le public dont il gardera le goût du débat de type « préau d'école », la capacité, sur une place de marché ou à la sortie d'une usine, de faire passer les idées qu'il défend, mais aussi peut-être, une certaine répulsion à l'égard des effets de tribune. De ce point de vue, M. Kohl sera, au moins autant que l'anti-Schmidt, l'anti-Strauss.

La C.D.U. de Konrad Adenauer l'emporte sans surprise et, durant quelques années, le militant Kohl se consacre prioritairement à ses études, à l'université de Heidelberg puis à celle de Francfort, où il apprend l'histoire – une passion qui ne s'éteindra pas – le droit et, bien entendu, les sciences politiques. Des études qu'il finance, assure la pieuse littérature publiée depuis par les chrétiens-démocrates, en étant tailleur de pierre. Ces études iront, en 1958, jusqu'à cette thèse de doctorat sur *le développement de la politique et la renaissance des partis dans le Palatinat après 1945*, dont le seul intitulé ressemble à un programme.

### Le plus jeune député

Entre-temps, Helmut Kohl est passé du militantisme jeune à la C.D.U. des adultes. L'année qui suit la fin de ses études, il devient président des chrétiens-démocrates de Ludwigshafen, puis entre au Landtag de Rhénanie-Palatinat, dont il est, à vingt-neuf ans, le plus jeune député. De l'assemblée régionale au conseil municipal de la grande cité rhénane, il n'y a qu'un pas, qu'il franchit en 1960 tout en consolidant sa position personnelle dans les instances locales de la C.D.U. Quatre ans plus tard, tout en continuant de s'implanter localement, il rejoint enfin le comité directeur des chrétiens-démocrates à Bonn. Il a trente-quatre ans, et une ambition que ses premiers succès régionaux ne peuvent qu'encourager. Même s'il préfère donner plutôt que l'image de l'« homme pressé » celle de l'homme tranquille.

Les élections générales de 1965 lui fournissent l'occasion d'élargir ses contacts et son audience, en particulier en nouant des liens avec la direction de la C.D.U. de régions voisines pour mener une offensive commune. Avec succès : dans la Hesse, en Sarre, dans le Bade-Wurtemberg, son parti marque des points spectaculaires. Ce dernier saura s'en souvenir : l'année suivante, M. Helmut Kohl devient président de la C.D.U. du Land de Rhénanie-Palatinat, ce qui doit logiquement, sauf accident, le conduire à succéder au ministre-président Peter Altmeier. Ce sera chose faite en 1969. Et, en 1971, son parti conquiert la majorité absolue au Landtag.

Avec la quarantaine, et dans le prolongement de ces succès flatteurs mais encore limités géographiquement, vient un appétit nouveau pour des responsabilités plus directement nationales. En 1970, M. Helmut Kohl participe à l'élaboration d'un nouveau programme pour la C.D.U., qui commence a accuser son usure sous le règne du chancelier Kiesinger. Le parti chrétien-démocrate doit désigner son nouveau président, qui serait tout naturellement candidat à la chancellerie à l'occasion des prochaines élections au Bundestag : M. Kohl fait à cette occasion son premier grand « tour de piste » au niveau fédéral contre M. Rainer Barzel. Ce dernier l'emporte, comme on s'y attendait.

Qu'importe au ministre-président de Rhénanie-Palatinat : il a pris date. Et dans les meilleures conditions possibles, puisque M. Barzel ne peut 'eût pu lui-même) la victoire des sociaux-démocrates de M. Brandt aux élections de 1972. Un an plus tard, M. Kohl devient président de la C.D.U., et doit donc être chargé de diriger la campagne pour les élections générales en 1976, au cours desquelles il briguera, pour la première fois, la chancellerie.

Après avoir opéré de spectaculaires réformes, M. Willy Brandt doit quitter le pouvoir en catastrophe en 1974, à la suite de l'« affaire Guillaume » et dans un climat général d'espionnite assez pénible. C'est donc son successeur, le chancelier Schmidt, que M. Kohl doit affronter en 1976. C'est le premier grand face-à-face de deux hommes qui n'ont pas fini d'en découdre. Le chef du gouvernement sortant l'emporte, certes. Mais dans des conditions am-HAUTEUR: 2900....bigüés, dont la crise de cet automne 1982 sera le lointain aboutissement : la C.D.U. s'affirme comme le premier parti de la République fédérale, elle frise la majorité absolue des suffrages. Un résultat que M. Schmidt ne pourra atteindre en 1980, et que les fidèles du nouveau chancelier ouest-allemand ne manquent jamais de rappeler à ses détracteurs. D'autant plus que, sous sa direction, la formation chrétienne-démocrate est devenue un parti de masse, doublant ses effectifs en quelques années pour atteindre 750 000 membres.

### Le « géant noir »

Il reste que, relégué au rang de deuxième formation du pays, le S.P.D. est seul en mesure de réunir une majorité absolue au Bundestag puisque les libéraux, fidèles à leur stratégie d'alliance avec celui des deux grands partis auquel ils sont le plus indispensables, choisissent la formule d'une coalition de centre gauche, et dédaignent les appels des sirènes chrétiennes-démocrates. Ce choix pourrait marquer l'échec d'une stratégie à laquelle M. Kohl ne va au contraire cesser de marquer sa préférence, et qui consiste à miser, à plus ou moins long terme, sur un retour du F.D.P. de M. Genscher vers une alliance à droite qu'il juge sensiblement plus naturelle, compte tenu des positions des uns et des autres dans le domaine économique.

Les conditions dans lesquelles, en vue des élections du 5 octobre 1980, M. Franz-Josef Strauss l'emporte finalement sur M. Kohl comme candidat à la chancellerie paraissent indiquer que cette stratégie est battue en brèche par une majorité des dirigeants chrétiens-démocrates. En choisissant le ministre-président de Bavière, dont la remuante C.S.U. (chrétiens-sociaux) est toujours plus ou moins en rupture de ban avec la C.D.U., ils semblent, en effet, faire choix d'une attitude plus offensive à l'égard des libéraux, définitivement considérés comme des traîtres, de préférence à tout effort de séduction en direction des amis du vice-chancelier Genscher. Bon prince, mais n'en pensant pas moins, le président de la C.D.U. s'incline.

M. Strauss est battu, plus nettement que ne l'avait été M. Kohl. Et le malaise qui s'installe manifestement dans la coalition gouvernementale, guère plus d'un an après sa reconduction par les électeurs, redonne brusquement toutes ses chances à une tentative de « débauchage » des libéraux. C'est à ce jeu que s'emploie désormais celui qui fait à nouveau figure de chef de la famille chrétienne-démocrate tout entière.

Entre-temps, il a eu la sagesse de s'opposer à une autre opération que ses amis avaient commencé de lancer, et qui aurait consisté à implanter la C.D.U. en Bavière, pour faire pièce aux menaces de M. Strauss de lancer la C.S.U. à l'assaut de l'ensemble de l'électorat ouest-allemand en créant un véritable « quatrième partie ». Toute cette offensive, ou plutôt cette contre-offensive, était déjà prête à la C.D.U., jusqu'aux « listings » d'ordinateurs. Pour être sûr qu'elle n'aura pas lieu, M. Kohl fait détruire les bandes magnétiques. Il sait déjà que, si exaspérants que lui apparaissent souvent le ministre-président de Bavière et sa stratégie « musclée », il aura, le jour venu, besoin de lui.

Le « jour venu », c'est ce 1er octobre 1982 où, enfin, le pari fait par M. Kohl sur un revirement des libéraux trouve, pour le président de la C.D.U., sa récompense. Un pari qu'il lança dans le scepticisme de bon nombre de ses amis, et sous les sarcasmes de ses adversaires, qu'il maintint lorsqu'une tout autre stratégie semblait prévaloir ; et que les désenchantements provoqués par la crise économique lui auront, parmi d'autres facteurs, permis de tenir.

Mais de tenir jusqu'où ? Il est désormais mieux placé que quiconque pour savoir la fragilité des libéraux. Fragilité dans leurs alliances, mais aussi fragilité dans un électorat qui n'apprécie visiblement guère – les élections régionales de Hesse l'ont montré dimanche – certaines infidélités. Il lui reste cinq mois pour faire des élections anticipées de mars prochain un triomphe pour son parti – les sondages sont encourageants pour la C.D.U. à cet égard – mais aussi une consécration personnelle – et là, le pronostic est beaucoup plus incertain.

Ses amis vont, il est vrai, s'employer à populariser l'image du « géant noir », comme on dit depuis longtemps outre-Rhin pour parler de ce robuste gaillard de 1,93 mètre, aussi brun que tant de ses compatriotes sont blonds. Et il n'est pas sûr que ce Rhénan fidèle à ses origines, qui ne manquerait pour rien au monde un de ces carnavals qui réchauffent les hivers du « *Vater Rhein* », et tranche aujourd'hui à son profit la querelle des hommes du Nord (dont M. Schmidt est l'archétype) et des « sudistes » à la Strauss, ne finisse pas par trouver le chemin du cœur de cette Allemagne profonde avec laquelle, qu'ils le veuillent ou non, les hommes politiques de Bonn sont bien obligés de compter à chaque instant. Allemagne profonde, mais non pas passéiste : M. Kohl joue d'ordinaire beaucoup moins sur le registre de la vieille culture germanique, ou de l'histoire – où il assure pourtant trouver de très éclairantes leçons pour le présent – que celui d'une Allemagne moderne, tournée vers l'économie dont il n'est certes pas un spécialiste.

### De droite ? certes...

M. Kohl à la chancellerie, c'est un peu le « roi-citoyen ». Bourgeois gentilhomme, si l'on veut – mais un M. Jourdain qui aurait tout de même passé l'agrégation. Il y a chez lui un côté « *alltäglich* », comme disent les Allemands, un côté « *vie quotidienne* », dont l'avenir dira s'il demeure compatible. avec ses nouvelles fonctions et si les électeurs s'y reconnaissent. Ce « *géant noir* » – là n'a pas à se vouloir bonhomme pour séduire : il l'est, et il reste d'ailleurs à prouver que cela séduit.

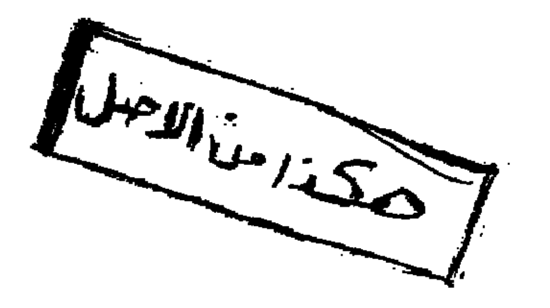
Il a finalement assez peu parlé programme, jusqu'à présent . Il est vrai que son pragmatisme lui permet de mesurer à quel point, dans le contexte de crise mondiale qui a pour le moins favorisé sa victoire, tout engagement trop précis ne peut que lier les mains à un futur gouvernement dont le rôle essentiel sera de naviguer à vue, le moins mal possible. Tout au plus peut-on le situer à peu près au centre de la démocratie chrétienne ouest-allemande. Ce qui ne l'empêche pas, sur le plan international, de cultiver des amitiés plus marquées – dont celle du R.P.R., au sein de l'Union démocratique européenne, dont M. Chirac avait accueilli une des réunions en juillet dernier à l'Hôtel de Ville de Paris.

Francophile ? Ses amis l'assurent... à leurs interlocuteurs français. D'ailleurs, n'est-il pas rhénan, donc issu de ce milieu où le fleuve européen par excellence réunit (après les avoir tant divisées) l'Allemagne et la France ? Très proche des Américains ? Ni plus ni moins que l'ensemble de son parti, sans doute, c'est-à-dire assez. M. Kohl ne cache pas sa volonté de redonner un nouveau souffle à l'alliance qui lie son pays aux Etats-Unis. Mais il ne sera pas moins tenu que ses prédécesseurs par l'évolution des rapports entre Bonn et Moscou, et aussi entre la R.F.A. et l'ensemble de l'Europe de l'Est.

Homme de droite, pourtant ? Oui. Mais de cette droite allemande « républicaine » et moderniste, sinon toujours parfaitement moderne, libérée des complexes et des ambiguïtés hérités des heures les plus sombres de l'histoire du pays. N'est-il pas d'ailleurs, le premier chancelier que son âge dispense même d'avoir à évoquer son passé ? De cette droite qui ne tient pas plus l'infaillibilité du patronat pour un point du dogme que toute revendication syndicale pour une diabolique manœuvre des « marxistes ». Et qui prétend faire de la « société Allemagne » une affaire qui se sort mieux que d'autres (ou encore mieux) de la crise mondiale. De cette droite qui affirme aujourd'hui incarner le réalisme – une qualité que l'on prise toujours fort en Allemagne – sans renoncer à la quête du « supplément d'âme ». Bref, de cette droite qui cherche à s'affirmer, en R.F.A. comme dans d'autres pays d'Europe occidentale, comme « *une idée qui fait son chemin* ».

BERNARD BRIGOULEIX.





# ASIE

## Chine

## Tous les militaires condamnés lors du procès de Pékin en 1980 sont sortis de prison avant terme en « raison de leur état de santé »

De notre correspondant

*Pékin. — La réception que donne*, chaque année, dans la soirée du 30 septembre, le gouvernement chinois *pour célébrer* l'anniversaire de la fondation de la République populaire est généralement appréciée *par les invités étrangers, pour une* raison simple : elle est pour eux l'une des rares occasions d'entrer en contact direct avec d'importants personnages du régime et d'obtenir ainsi de première main *des informations qui, pour des* raisons diverses, n'ont pas encore filtré hors des cercles immédiats du pouvoir.

La cérémonie organisée jeudi dans la grande salle du Palais du *peuple, en présence de M. Zhao* Ziyang, premier ministre, n'a pas manqué à la règle. A peine M. Zhao avait-il terminé son toast que l'un des principaux chefs de l'armée, l'ancien général Wu Xiuquan, n'hésitait *pas à faire à trois ou quatre* journalistes une révélation de taille : tous les accusés militaires jugés à la fin de 1980 dans le cadre du procès de Pékin contre la « bande des quatre » et les compli*ces de Lin Biao ont été relâchés* depuis un certain temps et se trouvent actuellement dans un hôpital administré par l'armée de libération. En réponse à leurs ques- libération. En réponse à nos questions, M. Wu a indiqué que cette mesure avait été prise *« en raison de l'état de santé des condamnés ». « Il fallait,* a précisé M. Wu Xiuquan, *juger ces gens à cause des actes qu'ils avaient commis. Mais il était bon, ensuite, de faire preuve envers eux d'humanisme révolutionnaire. »*

A quelle date se situe la fin de l'emprisonnement de ces personnages ? Le général Wu Xiuquan ne *l'a pas précisé,* mais on peut supposer qu'il s'agit là d'une mesure prise il y a plusieurs mois et qui a été déterminée, outre l'état de santé des détenus, par des considérations politiques dans la perspective de la *réunion du douzième congrès du parti.* Selon des sources dignes de foi, il semble, en effet, que la ques*tion du sort à réserver à la « bande* des quatre » et à ses « complices » et plus généralement, de l'attitude à observer envers les « gauchistes » a fait l'objet de discussions au plus haut *niveau.* Ces échanges de vues, selon les mêmes sources, auraient fait apparaître des divergences entre les partisans de la fermeté et ceux portés à plus de compéhension, les uns et les autres étant également divisés quant à l'influence dans les rangs du parti du *« libéralisme bourgeois ».*

### Compromis

*Le débat,* ainsi que le *déroulement* du congrès l'a montré, s'est finalement terminé en faveur de ceux qui préconisaient la poursuite de la lutte contre le gauchisme, tenu pour *« principal responsable »* des erreurs *du parti. Mais des compromis ont dû* être passés, notamment avec l'armée et la sécurité. La libération anticipée des accusés militaires du procès de la bande des quatre en serait l'un des éléments.

*Les mesures de clémence pour les* principaux membres des *« cliques contre-révolutionnaires de Lin Biao et de Jiang Qing »* — il est acquis que la veuve de Mao *ne sera pas exécutée à l'expiration du sursis de deux ans dont elle a* bénéficié — sont cependant contrebalancées par le feu vert obtenu par M. Deng Xiaoping pour la mise en jugement de comparses de la « bande des quatre » dans l'attente d'un pro*cès depuis 1976. Ainsi des associés* de Mme Jiang Qing à Shanghai ont-ils été condamnés à de lourdes peines, à la veille de l'ouverture du *douzième congrès, et un autre procès* vient-il d'être signalé dans le Heilongjiang.

Par ailleurs, les grands perdants de cet arrangement, lâchés en même temps par les deux camps, auraient été le ministre de la défense, M. Geng Biao, que les militaires n'auraient pas beaucoup aidé à conserver son poste au bureau politique, et M. Wei Guoqing, écarté il y a une dizaine de jours de la direction du département *politique* de l'armée au *profit* de M. Yu Qiuli. Des divergences en matière idéologique opposaient, depuis déjà un certain temps, M. Wei à M. Deng Xiaoping. Son remplacement par M. Yu Qiuli, l'un des *hommes protégés par Zhou Enlai* pendant la révolution culturelle, devrait contribuer à une meilleure harmonisation entre le travail politique dans l'armée et les orientations idéologiques du régime.

*Marqué par un optimisme délibéré*, le discours de M. Zhao Ziyang a surtout intéressé par la proclamation de *« la volonté unanime et inébranlable du peuple chinois de réaliser au plus tôt la grandiose œuvre de réunification de la patrie ».*

### Avertissement sur Hongkong

Au lendemain de la visite de Mme Thatcher, l'affaire de Hongkong continue, en effet, de susciter ici maintes réflexions.

Pour sa part, le ministère chinois des affaires étrangères a fait, dans la journée de jeudi, une mise au point particulièrement nette, qui dénote une irritation à la suite des propos tenus à Hongkong par le premier ministre britannique. Mme Thatcher avait insisté sur la nécessité pour la Chine de respecter les traités signés au dix-neuvième siècle par l'empire des Qing avec Londres. Réaffirmant que Hongkong est *« une partie du territoire chinois »*, la déclaration du ministère indique que *« le gouvernement de la République populaire de Chine n'est pas lié par ces traités inégaux (...), qui n'ont jamais été acceptés par le peuple chinois ».* En conclusion, la déclaration affirme sans ambages que *« l'ensemble de la région de Hongkong sera récupéré* (par le gouvernement de la R.P.C.) *lorsque les conditions seront mûres ».* L'avertissement est clair et ne fait que confirmer la fermeté de la position adoptée actuellement par Pékin en cette affaire.

Enfin, et dans un autre ordre d'idées, l'agence Chine nouvelle fait état d'un message adressé, ce 1er octobre, par le présidium du Soviet suprême et le conseil des ministres de l'U.R.S.S. au comité permanent de l'Assemblée nationale populaire et au gouvernement chinois à l'occasion de la fête nationale de la République populaire. *Ce genre de geste confirme* un certain réchauffement d'atmosphère avec Moscou à la veille de la reprise des conversations sino-soviétiques, envisagée maintenant pour la mi-octobre.

MANUEL LUCBERT.

[A Moscou, M. Leonid Ilyitchev, vice-président soviétique des affaires étrangères, qui assistait jeudi à la *réception offerte par l'ambassadeur de Chine, a confirmé qu'il se* rendrait à Pékin vers la mi-octobre, sur invitation du gouvernement chinois, pour y entamer des pourparlers préliminaires sur une éventuelle normalisation des relations sino-soviétiques.]

# AMÉRIQUES

## Canada

## M. Trudeau a parachevé un remaniement ministériel destiné à rassurer les milieux d'affaires

De notre correspondant

Montréal. — M. Pierre Elliot Trudeau a réglé, jeudi 30 septembre, le deuxième acte du chassé-croisé de ses ministres, qui vise à améliorer l'image de marque du cabinet libéral. Le 10 septembre dernier, le premier ministre avait redistribué les premiers rôles en nommant notamment M. Marc Lalonde aux finances, M. Allan MacEachen aux affaires extérieures, M. Jean Chrétien à l'énergie et M. Mark MacGuigan à la justice (*le Monde* daté 12-13 septembre).

Cette fois, treize ministres ont été invités à troquer leurs portefeuilles. Aucune figure nouvelle n'entre dans l'équipe gouvernementale. En revanche, certains changements ne sont pas anodins. En permutant M. Donald Johnston de la présidence du conseil du Trésor au ministère d'Etat au développement économique et M. Ed Lumley du commerce extérieur au ministère de l'industrie et de l'expansion régionale, M. Trudeau a sans aucun doute voulu rassurer le patronat et les investisseurs potentiels.

Il s'agit en effet de deux personnalités plutôt marquées à droite.

Le grand perdant de l'opération est M. Herb Gray, qui passe de l'industrie au conseil du Trésor. Il paie vraisemblablement le fait d'avoir été le responsable de la FIRA, l'agence chargée de donner son aval aux investissements étrangers, devenue la cible privilégiée des principaux partenaires commerciaux du Canada, surtout des Etats-Unis.

D'autre part, le dossier de la coopération du Canada avec les Etats francophones a été enlevé à M. Pierre de Bané, relégué au ministère des pêches, pour être confié à M. Charles Lapointe, venu du ministère d'Etat à la petite entreprise.

*(Intérim.)*

### LE NOUVEAU CABINET

Voici la composition du cabinet après le remaniement de jeudi (1) :

— *Premier ministre :* M. Pierre Elliott Trudeau.
— *Vice-premier ministre, ministre des affaires extérieures :* M. Allan MacEachen.
— *Transports :* M. Jean-Luc Pépin.
— *Energie :* M. Jean Chrétien.
— *Affaires indiennes :* M. John Munro.
— *Leader du gouvernement au Sénat :* M. Bud Olson.
— *Président du conseil du Trésor :* M. Herb Gray.
— *Agriculture :* M. Eugène Whelan.
— *Consommation :* M. André Ouellet.
— *Finances :* M. Marc Lalonde.
— *Santé :* M. Ray Perrault.
— *Travaux publics :* M. Roméo Leblanc.
— *Environnement :* M. John Roberts.
— *Bien-être social :* Mme Monique Begin.
— *Approvisionnement et services :* M. Jean-Jacques Blais.
— *Communications :* M. Francis Fox.
— *Défense :* M. Gilles Lamontagne.
— *Pêches :* M. Pierre de Bané.
— *Ministre chargé de l'Office du blé :* M. Hazen Argue.
— *Commerce international :* M. Gerald Regan (*).
— *Justice :* M. Mark MacGuigan.
— *Solliciteur général (police) :* M. Robert Kaplan.
— *Multiculturalisme :* M. James Fleming (*).
— *Petites entreprises :* M. William Rompkey (*).
— *Revenu national :* M. Pierre Bussières.
— *Relations extérieures* (pays francophones) : M. Charles Lapointe (*).
— *Président du conseil privé* (leader à la chambre) : M. Yvon Pinard.
— *Industrie et expansion régionale :* M. Ed Lumley.
— *Développement économique :* M. Donald Johnston (*).
— *Emploi et immigration :* M. Lloyd Axworthy.
— *Ministre d'Etat aux finances :* M. Paul Cosgrove (*).
— *Ministre d'Etat aux mines, chargée de la condition féminine :* Mme Judy Erola (*).
— *Développement social :* M. Jack Austin (*).
— *Travail :* M. Charles Caccia.
— *Education et culture :* M. Serge Joyal.
— *Anciens combattants :* M. Bennet Campbell.

(1) Les personnalités dont le nom est suivi d'un astérisque ont le rang de ministre d'Etat, qui correspond à celui de secrétaire d'Etat en France.

# DIPLOMATIE

LA VISITE DU CHEF DE L'ÉTAT AU CONSEIL DE L'EUROPE

## M. Mitterrand a marqué sa sollicitude pour la défense des droits de l'homme et la construction européenne

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Le long discours prononcé jeudi 30 septembre par M. Mitterrand devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe — auquel il rendait sa première visite de président de la République — ne pouvait guère échapper à la forme d'éloquence et aux rites oratoires qui sont de mise lorsqu'une instance internationale de cette nature reçoit un chef d'Etat. Ce dernier y a donc sacrifié dans les formes convenues ( nos dernières éditions). Mais les propos présidentiels répondaient aussi, à l'évidence, à d'autres desseins que celui d'un exercice de style.

Le premier était sans doute de rappeler que l'un des effets du « changement » opéré en France depuis un an et demi aura été de mettre la conduite du pouvoir politique français en meilleure conformité avec les engagements européens de Paris en faveur des droits de l'homme. Le président a rappelé les progrès récemment accomplis à cet égard : autorisation donnée aux simples citoyens de saisir directement la Cour européenne des droits de l'homme ; abolition de la peine de mort ; adoption d'une législation plus libérale en matière civile et pénale... *« Mon pays,* a-t-il estimé, *est trop longtemps resté en marge. Ce temps est révolu. La France est au rendez-vous des libertés. »*

Des libertés sur la dimension économique et sociale desquelles *M. Mitterrand* a également mis l'accent. Que signifieraient les droits et les principes du droit public, a-t-il demandé, *« si ces droits étaient vidés de leur substance par le seul fait que, dans le déroulement de la vie sociale et de fait des structures économiques »*, ils ne protégeaient aucunement ceux qui ont le plus besoin de l'être, en particulier ceux qui appartiennent au tiers ou au quart-monde, les femmes, les enfants, les handicapés ? Il a notamment *insisté* sur le sort de *« ceux qui travaillent trop, mais aussi ceux qui ne travaillent pas assez »* à cause du chômage. Il s'agissait ainsi de répondre à l'argumentation de ceux qui — dans le monde communiste tout particulièrement — accusent des institutions occidentales comme le Conseil de l'Europe de ne se préoccuper que des libertés « formelles », voire « bourgeoises », et non d'autres droits de l'homme comme celui d'avoir un emploi.

*C'était* en revanche à d'autres détracteurs que s'adressait la mise au point faite par le chef de l'Etat à propos du dialogue avec l'Est. Un dialogue, a-t-il souligné, qui reste certes la condition de la *« sauvegarde commune »* des peuples d'Europe, s'agissant notamment du désarmement (et aussi de la défense d'un patrimoine culturel commun). Mais un dialogue dans lequel les démocraties que regroupe le Conseil de l'Europe doivent conserver un garde-fou, une *« rampe de sécurité : les droits de l'homme ».*

La seconde grande idée qui sous-tendait l'intervention présidentielle est que, en matière de libertés, *« si la lutte a longtemps été un combat pour des textes, elle est aujourd'hui un combat pour leur application ».* M. Mitterrand considère, certes, que le champ de ces libertés peut toujours être étendu juridiquement, qu'il s'agisse des législations nationales, de leur harmonisation entre partenaires européens, ou des grands accords internationaux comme ceux d'Helsinki. Mais il estime que, dans l'ensemble, d'excellents instruments juridiques existent déjà pour défendre les droits de l'homme : encore faut-il que traités, conventions ou proclamations ne demeurent pas autant de vœux pieux. Cette vigilance est d'autant plus nécessaire, selon lui, que sur les « grands principes » bien peu de régimes osent affirmer leur désapprobation, à commencer par ceux de l'Est.

Enfin, le chef de l'Etat a tenu à marquer d'une façon un peu solennelle un regain d'intérêt de *la France à l'égard du Conseil* de l'Europe, où cette intention, à en juger par les premières réactions de son auditoire, n'est pas passée inaperçue. Le président de l'Assemblée parlementaire, M. José-Maria de Areilza (Espagne), a salué la visite de M. Mitterrand comme *« la plus éclatante depuis la création du Conseil, en 1949 ».* Réflexion d'autant plus méritoire que *le roi Juan Carlos* en avait lui-même été l'hôte il y a peu... Au cours d'une péroraison où il n'a pas hésité à se réclamer d'une certaine filiation spirituelle avec Jean Monnet et Robert Schuman, tout en indiquant qu'il n'avait pas partagé toutes leurs options, M. Mitterrand avait, il est vrai, prononcé un « éloge de l'Europe » allant bien au-delà du propos de circonstance.

Cette sollicitude appuyée pour la construction européenne, et ce souci d'y marquer fermement la place de la France, se sont également manifestés par l'insistance avec laquelle M. Mitterrand a rappelé que, si le Conseil de l'Europe accueillait jeudi le président de la République française, celle-ci accueillait de son côté le Conseil depuis sa création. Et aussi dans le fait que M. Mitterrand, après le déjeuner suivi d'une visite à l'Institut international des droits de l'homme, et avant de gagner Mulhouse en hélicoptère, s'est entretenu avec les élus alsaciens (et en particulier avec M. Pierre Pflimlin, maire de la ville) du rôle que joue Strasbourg à cet égard. Il a assuré que la « capitale » régionale était aussi *« celle de l'Europe ». « C'est un fait acquis »*, a-t-il déclaré.

Il semble donc se confirmer que l'Etat reconduira le contrat qui le lie à la ville de Strasbourg et au département du Bas-Rhin pour la prise en charge partielle des frais occasionnés par la présence des institutions européennes. M. Mitterrand a toutefois été plus prudent à propos du choix d'un siège définitif pour le Parlement européen (qui se réunit généralement dans l'hémicycle de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe) : *« La France aura son mot à dire »* au moment de la décision finale, a-t-il simplement expliqué. L'ensemble de cette visite semblait en tous cas indiquer qu'elle en tout cas indiquer qu'elle souhaiterait aussi, à l'avenir, le dire davantage que par le passé dans les instances de cette « autre Europe » : celle des Vingt-et-un.

BERNARD BRIGOULEIX.

## Les pauvres dans leur coquille ?

*(Suite de la première page.)*

Cette baisse des ventes s'est accompagnée d'une détérioration des termes de l'échange du fait de la chute des cours des matières premières. Selon la Banque mondiale, les prix internationaux des produits (à l'exclusion du pétrole) ont diminué de 14,5 % en 1981 par rapport aux niveaux de 1980, et à nouveau de 8 % au cours des quatre premiers mois de 1982. La chute des prix a été un phénomène commun aux trois principaux groupes de produits de base : produits alimentaires, produits agricoles non alimentaires, métaux et produits d'extraction.

Dans la première catégorie, seules les céréales ont fait exception du fait de la forte demande d'importation de l'U.R.S.S. La baisse d'activité des pays industriels s'est évidemment répercutée sur les prix du caoutchouc (industrie automobile), du bois (logement), du cuivre, de l'étain et d'autres métaux (industries d'équipement et de biens de consommation durables).

La faiblesse de la demande et les économies d'énergie du monde occidental ont eu également des effets défavorables sur les marchés pétroliers. La consommation de pétrole a diminué de près de 6 % dans les pays industrialisés en 1981. Les prix « spot » ont baissé de près de 9 % au cours du premier trimestre 1982, et les pays de l'OPEP ont décidé d'abaisser les plafonds de production pour réduire la pression à la baisse.

Quant aux « nouveaux pays industriels » (N.P.I.), inutile d'insister sur la montagne de dettes de certains d'entre eux (Mexique, Brésil, Argentine), qui commence à faire trembler les prêteurs. On parle moins des mesures d'ajustement adoptées en 1981 par trois grands pays en développement, le Brésil et l'Argentine précisément, ainsi que la République populaire de Chine. Ensemble, ces trois pays représentent environ un tiers de la production *totale des pays en développement* non pétroliers, et la réduction de leur taux de croissance s'est fortement répercutée sur la moyenne globale.

Pour le malheur des nations du Sud, l'aide a baissé précisément au moment où elle eût été la mieux venue. Le volume global de l'aide publique au développement fournie par les pays de l'O.C.D.E. en 1981 a diminué de 4 % environ, et n'équivaut plus qu'à une moyenne de 0,35 % du produit national brut. Du côté de la Banque mondiale, les prêts envisagés pour l'exercice 1982 sont en augmentation par rapport à 1981, mais l'Association internationale du développement, filiale de la Banque qui accorde une aide aux pays membres les plus pauvres, a dû amputer son programme en raison de l'insuffisance des contributions. L'an dernier, l'A.I.D. a dû réduire de 35 % son programme de prêts. *« Ce n'est pas une contraction, c'est une véritable amputation »*, a dit M. Clausen, président de la Banque mondiale, lors de la dernière assemblée générale de Toronto.

Où conduira le retentissement sur le tiers-monde de l'asthénie *économique occidentale ? Les* pauvres peuvent-ils se replier dans leur coquille ?

Sans doute, des observateurs sagaces ont depuis longtemps demandé aux pays en développement de mieux compter sur leurs propres *forces. Il* est sûr qu'il y a une perversion de l'aide, et que certains canaux de transmission vers ceux qui en auraient le plus besoin sont trop souvent bouchés. Cela dit, si les « redistributions » appropriées sont un des éléments de lutte contre l'injustice, c'est bien entre le Nord et le Sud, et c'est bien aujourd'hui où l'écart se creuse encore plus, qu'elles doivent être aménagées. Il est capital en effet que l'aide ne s'éparpille plus, mais aille d'abord vers les populations rurales, qui constituent 70 % des habitants des pays en développement. Il ne s'agit plus de songer à d'énormes plans d'irrigation, d'où les arrière-pensées politiques ne sont pas absentes, mais à des travaux à ras de terre, à la multiplication des puits et des pompes, qui ont, eux, une plus forte incidence sur la *réduction* de la pauvreté. Démarche qui est de mieux en mieux comprise heureusement à la Banque mondiale (1).

Penser davantage à réaliser sur place l'amélioration de la productivité des cultures vivrières est une première réponse aux effets désastreux de la crise mondiale. Développer les échanges de la zone des pays en développement est une autre riposte. Le commerce Sud-Sud s'est accru ces dernières années : depuis 1976 il a augmenté en moyenne de 25 % pour les produits manufacturés, et les échanges entre pays en développement non pétroliers ont représenté en 1980 22 % des exportations de ces pays contre 18 % en 1973. Ce courant s'amplifierait largement si le programme des pays en développement (dit groupe des 77) élaboré l'an dernier à Caracas pour favoriser leur coopération économique pouvait voir le jour. *Il faudra* certes du temps, et rogner quelques illusions.

Ainsi, la théorie des vases communicants entre pays arabes pétroliers et autres pays arabes a été mise en échec au niveau des Etats. Certains observateurs pensent que l'aide à certains pays a été fixée plus pour les empêcher de se radicaliser que pour les voir « décoller » (2). En revanche, les pays les moins nantis envoient une partie croissante de leurs ressortissants travailler dans les pays pétroliers. Du coup, les fonds rapatriés par ces émigrés ont amélioré le statut économique des nations exportatrices de main-d'œuvre. Ainsi le Yémen du Nord a enregistré en 1980 des rentrées d'un milliard et demi de dollars, soit 260 dollars par habitant, dans un pays où le P.N.B. par tête est de l'ordre de 700 dollars par an.

M. Jacques Chirac citait il y a peu, dans un autre contexte, le proverbe chinois : « Quand les riches sont malades, les pauvres meurent ». Il arrive qu'ils meurent aussi quand les riches sont prospères, mais sûrement en moins grand nombre. L'Occident plaide pour la division internationale du travail. Et celle des sacrifices ?

PIERRE DROUIN.

(1) Voir le *Rapport sur le développement dans le monde 1982.*
(2) Voir le *Rapport Ramsès 82*, publié par l'Institut français des relations internationales (IFRI) pour les éditions Economica.

# A TRAVERS LE MONDE

## Argentine

● L'ARMEE DE L'AIR ARGENTINE a perdu plus de la moitié de ses appareils au cours de la guerre des Malouines, selon l'Institut international des études stratégiques de Londres. Celui-ci, dans son rapport annuel 1982-1983 sur l'état des armées, précise que le nombre des avions militaires argentins et revenu de deux cent vingt-trois à quatre-vingt dix-sept. — *(Reuter.)*

## Bolivie

● LE CONGRES BOLIVIEN désignera les prochains président et vice-président de la République le 5 ou le 6 octobre, a annoncé le jeudi 30 septembre le président du Sénat. Il choisira entre les trois candidats qui ont obtenu le plus de voix lors des dernières élections. M. Hernan Siles Zuazo, principal dirigeant du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R., gauche) est le candidat qui a *le plus de chances d'être désigné.* Il avait été porté à la présidence par les membres du Congrès élus en juin 1980, mais n'avait pu entrer en fonctions à la suite du coup d'Etat au mois de juillet suivant. — *(A.F.P.)*

## Hongrie

● L'U.R.S.S. A REDUIT SES LIVRAISONS DE PETROLE, a admis, jeudi 30 septembre, à Vienne, le premier ministre hongrois. Mais, a ajouté M. Lazar, cela a eu lieu à la suite d'« *un accord mutuel* », et grâce à nos mesures pour restreindre la consommation d'énergie, cette diminution des livraisons n'a pas affecté l'économie. — *(U.P.I.)*

## Japon

● TOKYO A DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE pour le stationnement sur son territoire de nouveaux avions de combat américains F-16, a annoncé, jeudi 30 septembre, le Pentagone à l'issue de la visite à Washington de M. Ito, *directeur de l'agence de défense japonaise.*

# Magnétoscopes

# Darty copie Darty

En vidéo comme en télévision, Darty vous garantit ses prix par le remboursement de la différence, dans les conditions de l'article 1 du Contrat de Confiance.

En vidéo comme en télévision, Darty vous garantit un choix des plus grandes marques, dans les conditions de l'article 3 du Contrat de Confiance.

En vidéo comme en télévision, Darty vous garantit la livraison gratuite dans les conditions de l'article 4 du Contrat de Confiance.

En vidéo comme en télévision, Darty vous garantit la mise en service gratuite, dans les conditions de l'article 4 du Contrat de Confiance.

En vidéo comme en télévision, pendant la garantie, Darty vous assure ses interventions gratuites à domicile, dans les conditions de l'article 5 du Contrat de Confiance.

**TV. ÉLECTROMÉNAGER**
**HI-FI. VIDÉO**

**DARTY**

HAVAS CONSEIL

**PARIS**
8e : DARTY sous la Madeleine
11e : 1, avenue de la République
11e : 25 à 35, boulevard de Belleville
13e : Centre Commercial "Galaxie" Niveau 3 30, avenue d'Italie
14e : Centre Commercial "Gaîté Montparnasse" 68 80 avenue du Maine
15e : Front de Seine Centre Commercial "Beaugrenelle" 71 quai de Grenelle
17e : 6, avenue des Ternes
18e : 128, avenue de Saint Ouen

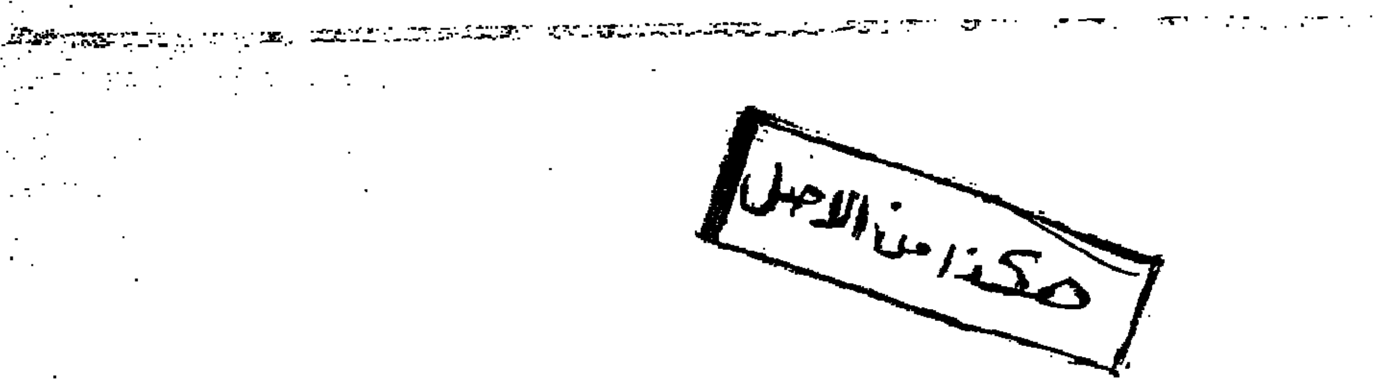
**RÉGION PARISIENNE**
78 : Orgeval - Centre Commercial "Art de Vivre" Sortie Poissy Autoroute de l'Ouest
78 : Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" Le Chesnay
91 : Les Ulis : Centre Commercial "Les Ulis 2"
91 : Morsang sur Orge 51, rue de Montlhery Autoroute du Sud Sortie Savigny Direction Sainte Geneviève des Bois
92 : Asnières "Carrefour des 4 Routes" 384, avenue d'Argenteuil R N 309
92 : Chatillon 151 avenue Marcel Cachin R N 306
92 : Boulogne Pont de Sèvres 122 bis, av du Général Leclerc
92 : Puteaux Centre Commercial "Les 4 Temps" La Défense Niveau 1 "Grand Place"
93 : Bagnolet, Porte de Bagnolet Au pied du Novotel 40, avenue Gallieni
93 : Bondy : 123 155, avenue Gallieni R N. 3
93 : Aubervilliers, Centre "Pariferic" Porte de la Villette 6 bis, rue Emile Raynaud
93 : Noisy le Grand, Centre Commercial "Les Arcades" Marne la Vallée
93 : Pierrefitte 102 114, avenue Lénine R N 1
94 : Champigny, 10 12, av R Salengro La Fourchette R N 4
94 : Créteil Centre Commercial "Créteil Soleil"
94 : Ivry Centre Cial "Ivry bords de Seine" 16 r Westermeyer
94 : Thiais Rungis Centre Commercial "Belle Epine" R N 7
95 : Cergy Pontoise Centre Commercial "3 Fontaines"

**OISE**
60 : Beauvais Centre Commercial "Le Franc Marché" 2 à 4, place du Franc Marché
60 : Creil Centre Commercial de Creil Nogent 10, avenue de l'Europe

**MARNE**
51 : Reims Tinqueux Zone artisanale du Moulin de l'Ecaille Route de Dormans

**ET 36 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE.**

**La livraison et le service après-vente sont assurés dans les zones couvertes par les magasins Darty, définies dans le Contrat de Confiance.**



# DIPLOMATIE

## LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

## M. Shultz préconise des « négociations directes menant à des arrangements pratiques » au Proche-Orient

**New-York. — La journée du 30 septembre a été celle des vedettes à l'Assemblée générale des Nations unies : le prince Sihanouk, au titre de président du Kampuchéa démocratique (Cambodge), a prononcé le premier discours. Lui ont succédé : le ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Shamir, le secrétaire d'État américain, M. Shultz, et, dans l'après-midi, le premier ministre français, M. Mauroy.**

De notre correspondante

Ceux qui espéraient voir M. Shultz sortir enfin de sa réserve et parler du tour nouveau imprimé à la diplomatie américaine depuis son entrée en fonctions en ont été pour leurs frais. Le secrétaire d'État a lu une déclaration qui pouvait passer pour le plus classique des « credo » américains : *foi dans les libertés*, le progrès, la démocratie, la libre entreprise et le pragmatisme, le tout émaillé de nombreuses références à la pensée du président Reagan. Tout au plus pouvait-on retrouver au coin d'une phrase le scepticisme du vieux routier des conférences internationales : « *Cette salle a entendu de grandes idées éloquemment exprimées. Elle a aussi entendu des mensonges, des platitudes, de vibrantes protestations d'innocence, trop souvent destinées à camoufler des actes d'une inhumanité outrageante.* »

### Pragmatisme et négociation

S'il faut chercher un fil conducteur de la nouvelle politique du département d'Etat, c'est sans doute dans les nombreuses références au « pragmatisme » et à la « négociation » qu'on le trouvera : « *Notre but*, a dit M. Shultz, *n'est pas de rechercher la confrontation. Loin de là. Il est d'éviter les malentendus et de créer les conditions nécessaires au changement : mais lorsque nous rencontrons l'agression, nous l'appelons agression, lorsque nous voyons la subversion, nous l'appelons subversion, et quand nous voyons la répression, nous l'appelons répression.* » Le secrétaire d'Etat a évoqué la Pologne, l'Afghanistan, « *les alliés des Soviétiques qui interviennent dans de nombreux pays, ouvrant une ère nouvelle de colonialisme* ».

Insistant sur l'importance internationale de la puissance américaine, M. Shultz a déclaré que cette puissance doit provenir autant des moyens militaires que d'une économie solide. Sur le plan militaire, les Etats-Unis doivent « *utiliser leur force avec prudence, fermeté et équilibre. Nous voulons nous faire respecter de nos adversaires et mériter la confiance de nos alliés et partenaires* », a dit le secrétaire d'Etat.

M. Shultz, qui a un passé d'économiste, a consacré une bonne partie de son discours à célébrer la politique économique de M. Reagan, soulignant la baisse de l'inflation et des taux d'intérêt aux Etats-Unis, ainsi que la stabilité du dollar. Il a mis en garde contre le protectionnisme et souhaité que le Fonds monétaire international joue un rôle important dans l'aménagement de la dette extérieure de certains pays.

A propos des droits de l'homme, M. Shultz a déclaré : « *Nous voulons parler au nom des prisonniers, de leur conscience, contre le terrorisme et contre l'étranglement brutal de la commission soviétique de surveillance des accords d'Helsinky (...). C'est pourquoi nous sommes désireux de participer aux réévaluations périodiques de la situation des droits de l'homme chez nous comme chez les autres.* »

Sur deux sujets, M. Shultz a été plus précis : le Proche-Orient et les limitations des armements stratégiques.

« *Le drame du Proche-Orient*, a-t-il dit, *dépasse maintenant le domaine des bulletins d'information ou des discours : c'est une blessure qui flétrit notre conscience. Parmi toutes les nations du monde qui ont besoin de la paix et la méritent, Israël a une place prééminente. Parmi tous les peuples du monde qui désirent et méritent de trouver un lieu avec lequel ils puissent réellement s'identifier, les Palestiniens ont une revendication indiscutable. Mais Israël ne peut trouver une paix permanente que dans un contexte dans lequel le peuple palestinien puisse aussi réaliser ses droits légitimes. De la même façon, le peuple palestinien ne sera capable d'obtenir ses droits légitimes que dans un contexte qui donne à Israël ce qu'il revendique si justement : celui d'exister, et d'exister dans la paix et la sécurité.* »

Le secrétaire d'Etat a dit que ce résultat ne pourrait être atteint que par des négociations « *directes menant à des arrangements pratiques sur le terrain* », et il a lancé un appel pour que « *toutes les parties du conflit arabo-israélien* » acceptent le plan énoncé le 1er septembre par le président Reagan. « *Les accords de Camp David, fondés sur la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies, avec sa formulation de paix pour les territoires, restent ouverts à tous ceux qui sont prêts à entreprendre ce voyage avec nous* », a dit M. Shultz, s'adressant visiblement aux Etats arabes modérés.

Au sujet du contrôle des armements, M. Shultz a rappelé la suggestion américaine de relance des négociations de Vienne sur une réduction des forces en Europe, ainsi que le projet de réduction d'un tiers du nombre des têtes nucléaires des missiles balistiques. A propos des risques de prolifération nucléaire, le secrétaire d'Etat a déclaré : « *Les Etats-Unis vont œuvrer à resserrer le contrôle des exportations, élargir la réglementation des contrôles, demander des sanctions plus précises lorsque les accords ne sont pas respectés.* » « *Ainsi que nous l'avons montré la semaine dernière*, a ajouté M. Shultz, faisant allusion à la sortie de la délégation américaine de la conférence de l'Agence internationale de l'énergie atomique à la suite des attaques lancées contre la politique israélienne, *nous n'accepterons aucune tentative de politiser — et donc d'émasculer — des institutions aussi vitales.* »

M. Shultz a conclu sa déclaration par une note de confiance dans l'avenir. Il a dit notamment : « *Malgré de profondes différences entre nous et l'Union soviétique, les négociateurs des deux parties sont maintenant sérieusement à l'œuvre pour parvenir à un contrôle des armements.* »

### M. Shamir : Israël était menacé d'une agression

Pour sa part, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, a déclaré qu'il n'était pas question que Jérusalem accepte une quelconque révision des accords de Camp David. « *Israël reste fidèle à ses engagements* », a dit M. Shamir. Mais il a mis en garde contre toute tentative de réinterpréter, renégocier ou ignorer les accords de Camp David qui sont les seuls acceptables pour la mise en application des résolutions du Conseil de sécurité. « *Faire pression sur Israël pour obtenir de nouvelles concessions territoriales n'apporterait pas la paix* », a-t-il dit.

A propos des massacres de Beyrouth, le ministre israélien a dit : « *Les auteurs de ce crime sont bien connus. Ils ne sont pas Israéliens. Néanmoins, nous avons assisté à des manifestations de haine aveugle et de fausses accusations lancées d'horizons divers contre Israël, ce sont des événements qui ne sont pas moins scandaleux que les meurtres eux-mêmes.* »

Le ministre israélien a assuré que les armes, les munitions et les divers documents trouvés par les forces israéliennes dans les « bases terroristes » au Liban prouvent qu'une « *agression sur une grande échelle devait avoir lieu (contre Israël) dans un avenir proche* ». Et M. Shamir a ajouté : « *Les Libanais et aussi les Palestiniens qui ont souffert pendant des années de la terreur propagée par l'O.L.P.* » et « *qui sont aujourd'hui libres de révéler le véritable visage de l'O.L.P. corroborent nos plus graves soupçons.* »

M. Shamir a violemment attaqué les Nations unies pour leur « partialité pro-arabe », mais n'en a pas moins rendu hommage à leur secrétaire général, M. Perez de Cuellar, pour son « *courageux et provocant rapport annuel* ».

M. Shamir a ajouté : « *Je peux l'assurer que le gouvernement soutiendra les mesures constructives et efficaces* (qu'il préconise) *pour faire avancer l'espoir d'un monde dans lequel*, selon ses propres mots, *les petits et les faibles seront défendus et protégés. Mais nous nous opposerons à tous les projets destinés à exploiter et à défigurer les propositions du secrétaire général pour les transformer en un nouvel outil de guerre politique.* »

A propos des sommets arabes, le ministre israélien enfin a dit : « *Il est ridicule de chercher de la modération dans quelques allusions contenues dans des résolutions votées au cours de ces sommets, y compris celui de Fès : toute évolution vers la modération devra se traduire dans les faits.* »

### « Des généraux dangereux »

Autre vedette de la journée, M. Mauroy. La conférence de presse qu'il a donnée aux Nations unies peu avant de prononcer son discours devant l'Assemblée a provoqué une certaine curiosité : c'était la première fois depuis qu'existe la Ve République qu'un premier ministre français se livrait, à l'ONU, au jeu des questions et des réponses. Mais aussi, les positions de la France socialiste continuent à intriguer. Enfin, dans le climat passionné que soulève la nouvelle crise du Proche-Orient, les représentants de la « force multinationale » font recette.

M. Mauroy, qui ne manie pas l'anglais comme M. Cheysson, a su habilement tirer partie des temps de traduction pour rester sur les terrains qui lui sont familiers.

Au cours d'une courte introduction, il a mis l'accent sur l'importance que la France attache à l'organisation de la communauté internationale, et particulièrement à l'ONU — une musique nouvelle pour les habitués de la maison de verre — et a évoqué les dangers de la vague de déflation qui menace les économies du monde entier.

*Mais* les questions ont été essentiellement politiques : un correspondant turc a émis des doutes sur la volonté de Paris de combattre efficacement le terrorsime. Pas du tout, a rétorqué M. Mauroy, la France mène désormais au contraire une « lutte implacable » contre un terrorisme qui, d'ailleurs, contrairement à ce qu'on a observé un temps en Allemagne et aujourd'hui en Italie, est, en France, généralement « importé » par des mouvements étrangers.

La plupart des questions se sont cependant référées au Proche-Orient : l'annonce de la mort d'un « marine » a incité les correspondants américains à tenter de faire préciser la durée du séjour de la force multinationale au Liban. M. Reagan avait pareillement été harcelé la veille. Pour M. Mauroy, une seule certitude : « *C'est le gouvernement libanais qui décidera.* » Attendra-t-on, comme a cru le comprendre à travers diverses déclarations officielles, le« *retrait total de toutes les troupes étrangères du Liban* » ? Prudemment, le premier ministre répond que l'action des troupes françaises ne sera, en effet, complète que lorsque le Liban aura retrouvé son intégrité.

Des journalistes arabes tentent de faire préciser à M. Mauroy ce qu'il pense des « responsabilités israéliennes » dans les massacres de Beyrouth. Ce sera à la commission d'enquête israélienne de le déterminer, répond le chef du gouvernement français.

Et que pense-t-il de la déclaration du général Sharon selon laquelle la « *France tente de sauver l'O.L.P.* » ? (*le Monde* du 1er octobre). Foin de précautions : M. Mauroy voit rouge. « *Les généraux qui se mêlent de faire de la politique sont dangereux. La France n'avait pas d'autre but, en allant au Liban, que d'aider à sauver le pays. D'ailleurs, Shimon Pérès a dit exactement le contraire du général Sharon, et je crois Shimon Pérès qui est mon ami.* »

Le représentant de l'agence Tass demande où en sont les « *contrats commerciaux français avec les pays de l'est européen* » ? M. Mauroy très détendu : « *La balle est dans l ecamp américain. Nous ne voulons pas polémiquer. Mais, tout de même, les Américains ne vendent-ils pas leur blé aux Soviétiques ?* »

Tandis que M. Mauroy se dirige vers l'Assemblée générale, M. Cheysson, qui est connu comme un angliciste aussi prolixe que brillant est assiégé par la presse anglophone. Une seconde conférence de presse commence dans le désordre. Elle s'interrompt lorsqu' un correspondant latino-américain demande au ministre des relations extérieures : « *Pourquoi aider l'U.R.S.S. en aidant le Nicaragua ?* » « *Parce que, en n'aidant pas le Nicaragua, on aide l'Union soviétique* », répond M. Cheysson.

NICOLE BERNHEIM.

## M. Mauroy : l'aveuglement des deux grandes puissances est l'une des principales causes des désordres mondiaux

Dans son discours du jeudi 30 septembre, devant l'Assemblée des Nations unies, le premier ministre a d'abord dressé un tableau de « l'état du monde », ensanglanté par cent vingt conflits depuis la création de l'ONU : au Proche-Orient, « *seules la mort et la souffrance trouvent leur compte (...)* » ; un peuple est toujours condamné « *à l'errance* » ; la Pologne est « *occupée par sa propre armée* » ; les conflits « *redoublent d'intensité en Amérique centrale* » ; la crise économique « *prend une dimension planétaire* » ; « *le développement du tiers-monde est cassé* » ; l'humanité retourne « *à une situation où la force primait le droit* ».

Pour le premier ministre, ces difficultés « *découlent essentiellement de trois facteurs : le jeu des deux grandes puissances, la montée des égoïsmes nationaux, le surarmement* ».

### 1) LE JEU DES GRANDES PUISSANCES

« *Pendant des années*, poursuit M. Mauroy, *le monde a pu vivre dans l'illusion que la coexistence pacifique entre les deux Super-Grands allait diminuer les foyers de tension. Cette illusion s'est dissipée. Les progrès de l'éducation (...), les développements de la science et de la technique (...), ont stimulé l'aspiration des hommes à la liberté et à la justice, des peuples à l'identité nationale et des nations à l'indépendance... C'est à cette diversité, à cette grande mutation planétaire, à ce foisonnement de la vie que les deux grandes puissances n'ont pas su répondre. Elles se sont efforcées de perpétuer une politique diffuse des blocs qui ne correspond plus au monde actuel.*

» *Cette tentation persistante des grandes puissances à défendre ou à élargir leurs sphères d'influence, à traiter les problèmes du monde à travers le prisme déformant de leurs seuls intérêts, et à transformer en affrontement Est-Ouest les tensions internes aux Etats ou les différends entre pays voisins, est un facteur permanent de déstabilisation. On ne compte plus les pressions de toute sorte, des manœuvres militaires aux pénalisations financières, qui s'exercent contre les peuples voulant faire respecter leur indépendance. Les pays du tiers-monde sont les premiers à souffrir de cetet rivalité. Mais les pays industrialisés ne sont pas épargnés.*

» *A l'Ouest, l'une des grandes puissances utilise, au gré de ses intérêts nationaux, le désordre du système monétaire international. Elle fixe sa politique budgétaire et monétaire sans se soucier des conséquences qui peuvent en résulter pour les autres pays. A l'Est, l'autre grande puissance continue à utiliser, directement ou indirectement, la force militaire pour s'opposer au désir des peuples de disposer de leur propre destin. Cet aveuglement des deux grandes puissances est sans doute l'une des principales causes de désordre que connaît le monde actuel.*

» *Je le dis en pensant aux grands peuples américains et soviétique avec lesquels les Français, depiuis des siècles, entretiennent des liens d'amitié. Je le dis parce que la France est membre d'une alliance à laquelle elle entend rester fidèle. Fidèle à ses engagements, la France n'en souhaite pas moins la disparition progressive des blocs militaires. Elle souhaite que s'expriment les capacités d'initiative de pays pleinement libres (...).* »

### 2) LA MONTEE DES EGOISMES NATIONAUX

» *Dès lors que les relations économiques internationales, peuvent être, à volonté, adaptées à la loi du plus fort, il est inévitable que nous assistions à un retour de politiques plus ou moins protectionnistes. Que ceux qui le déplorent au nom des règles du marché veuillent bien considérer qu'ils ont, en fait, contribué à détruire les mécanismes régulateurs en imposant la loi de la jungle.*

» *Cette montée des égoïsmes nationaux devient un frein supplémentaire aux échanges internationaux et contribue ainsi à prolonger et à nourrir la crise (...).*

» *Il serait particulièrement grave que, sous prétexte de la crise économique, les pays industrialisés s'opposent à l'émergence de nouveaux foyers industriels dans les pays du tiers-monde (...). En revanche, cette industrialisation du tiers-monde ne peut se limiter à des formes de dumping fondées sur l'exploitation « sauvage » d'une main-d'œuvre à bon marché (...). La nécessaire mutation doit être maîtrisée et contrôlée (...).* »

### 3) LE SURARMEMENT

« *Tous les Etats ont droit à la sécurité et à une défense indépendante. Cette politique est d'ailleurs celle que la France applique pour elle-même. Toutefois, nous sommes convaincus que l'accumulation des armements est une source grave de menaces pour la sécurité et la paix du monde. (...) Cette situation découle des deux facteurs que je viens d'analyser : le jeu des grandes puissances et la montée des égoïsmes nationaux (...). Or face au suréquipement nucléaire des grandes puissances, à l'accumulation des forces conventionnelles en Europe, à la course aux armements qui sévit dans le tiers-monde, les négociations ne progressent pas. Avant de pouvoir parler sérieusement du désarmement général et contrôlé, qui est notre objectif, il convient de remetre en cause le surarmement (...).* »

Le premier ministre rappelle alors la position de la France sur les grandes crises internationales : Afghanistan, Pologne, Amérique centrale, Namibie, avant de s'étendre plus longuement sur le Proche-Orient. Le premier ministre évoque les principes de la politique française dans la région : « *Sécurité pour Israël et pour tous les Etats arabes de la région d'une part, droit à l'autodétermination du peuple palestinien d'autre part. En outre, tout règlement implique bien évidemment la reconnaissance mutuelle des Etats et des forces politiques de la région.* » Et M. Mauroy ajoute : « *Nous constatons que de nombreux Etats, et parmi eux certains des plus importants, rejoignent enfin nos analyses. Nous notons aussi que les pays arabes réunis à Fès se sont exprimés dans un sens que nous estimons positif.* »

### Le procès du monétarisme

Le premier ministre aborde ensuite l'économie mondiale. La crise, dit-il, « *n'est pas un cataclysme naturel imprévisible qui s'abattrait soudain sur nos têtes. Ce n'est que le dérèglement de notre système de relations économiques et de production. C'est une période de mutation entre deux états du monde, entre deux phases technologiques. Cette mutation peut, si elle n'est pas maîtrisée, s'effectuer dans les pires conditions, y compris en engendrant des conflits armés. Si elle est dominée (...), c'est-à-dire d'abord si elle est intellectuellement maîtrisée, elle peut être l'occasion d'un progrès décisif pour la communauté des nations (...).*

» *En matière économique, il existe aujourd'hui entre nous une profonde solidarité de fait. Que nous le voulions ou non, personne n'échappe aux décisions économiques quotidiennes de la communauté internationale et nos propres décisions traversent à leur tour les frontières. De nouvelles politiques économiques, largement appuyées sur un credo monétariste et sur le désengagement de la puissance publique, nous annonçaient à la fois une maîtrise durable de l'inflation et la reprise rapide d'une croissance assainie. Chacun mesure bien, aujourd'hui, les limites de ces politiques qui ont entraîné un déficit massif des finances publiques, le maintien de taux d'intérêt réels excessifs et une stagnation durable. L'absence d'intervention sur les marchés financiers explique la persistance de variations erratiques des taux de change. La France, avec plusieurs de ses partenaires, a dénoncé avec insistance les conséquences dramatiques de ces politiques sur l'économie mondiale et particulièrement sur les économies des pays en développement (...).*

» *Pour stopper la débâcle, il est indispensable que, parallèlement aux efforts internes, soient activement explorées, au plan international, les voies d'un retour général vers la croissance et la prospérité (...). Pour y parvenir, nous devons affirmer notre solidarité et utiliser toutes les marges de manœuvre que les uns et les autres peuvent dégager. Les progrès de la technologie, la satisfaction des besoins des couches les plus défavorisées de la population de la planète, constituent un énorme potentiel dont la mobilisation peut donner un dynamisme nouveau à l'économie. La récession n'est pas inévitable, elle peut être surmontée par une action collective, lucide et solidaire. C'est dans cette perspective que se placent aujourd'hui les relations Nord-Sud.* »

« *Déçu et préoccupé* » par la préparation des « *négociations globales* », le premier ministre n'en estime pas moins qu'il suffit « *d'un peu de bonne volonté* » pour qu'elles s'ouvrent, et il rappelle les engagements pris par la France en matière d'aide au développement.

Dans le domaine de la culture, M. Mauroy insiste sur le « *droit à la différence* » et il souligne les préoccupations de la France en ce qui concerne les droits de l'homme « *individuels et collectifs* ». Il rappelle aussi les dispositions à cet égard de la charte des Nations unies.

### L'appui aux propositions du secrétaire général

M. Mauroy déclare alors :

« *Les Nations unies ne sont pas seulement le lieu de rencontre privilégié (...). Elles sont aussi un formidable instrument qui s'est considérablement enrichi depuis sa fondation. La création d'un nombre impressionnant d'institutions spécialisées permet désormais d'œuvrer dans tous les domaines à la réalisation des objectifs inscrits dans le préambule de la charte.*

» *Encore convient-il de rendre à ces instruments leur efficacité. Je tiens à remercier, à ce propos, notre secrétaire général* (M. Perez de Cuellar) *pour le remarquable rapport qu'il nous a présenté. Rompant avec une tradition bien établie, vous avez, monsieur le secrétaire général, volontairement centré votre propos sur la capacité de notre organisation à maintenir la paix, à renforcer un système de sécurité collective dont nous ne pouvons que constater, hélas ! la faillite. Vous faites, à cet égard, des suggestions concrètes. Nous y souscrivons largement. Vos propositions correspondent en effet aux préoccupations constantes de la France. Nous approuvons votre souci de rendre à notre organisation et singulièrement au Conseil de sécurité, son rôle de forum de négociations.*

» *Nous sommes favorables, comme vous le recommandez, à une révision de ses pratiques et de ses procédures. Nous avons, comme vous, le souci de le voir agir plus rapidement et plus efficacement. Dans ce but, nous sommes disposés à contribuer au renforcement nécessaire des opérations de maintien de la paix (...)*

» *L'impératif de solidarité appelle également une consolidation massive du système financier international par une augmentation très importante de la taille et des moyens du Fonds monétaire international ; une intervention systématique de la Banque des règlements internationaux dans la solution des crises financières ; une mise en œuvre rapide (...) du Fonds commun des produits de base accompagnée d'une relance des efforts visant à constituer des accords de produits dotés de moyens efficaces pour stabiliser les cours ; la création d'une filiale énergie de la Banque mondiale, ou de tout autre système comparable (...).* »

M. Mauroy estime enfin que « *le renforcement des institutions internationaels implique un droit nouveau et plus équilibré* ». Il estime que la France signera la convention sur le droit de la mer. Il annonce qu'elle signera la déclaration des Nations unies de 1975 contre la torture et qu'elle reconnaîtra le droit au recours individue, devant le comité des droits de l'homme des Nations unies (voir *le Monde* du 30 septembre).

## Toute solution du problème du Cambodge suppose le retrait total des forces vietnamiennes

### *a déclaré le prince Sihanouk*

De notre correspondante

New-York. — Prenant la parole aux Nations unies pour la première fois depuis 1979, le prince Sihanouk, devenu président de la coalition du Kampuchéa démocratique, a déclaré d'entrée de jeu, jeudi 30 septembre, que son gouvernement n'était pas un « *gouvernement en exil* », car « *tous ses membres vivent et combattent sur le territoire national* ». Le prince a raconté qu'il avait lui-même rendu visite à ses compatriotes dans « *trois zones libérées, en voyageant en voiture, à pied et à dos d'éléphant* ». Il a remercié l'ONU pour avoir rejeté « *depuis 1979 les prétentions d'un régime installé par un pays étranger* » et souligné que « *reconnaître le régime fantoche de Phnom Penh* » signifierait « *reconnaître une domination étrangère permanente sur notre pays* » et faire du Cambodge « *une colonie et une base militaire pour deux puissances hégémonistes* ».

Évoquant avec amertume l'aide qu'il avait apportée au Vietnam à l'époque de sa lutte contre la France, puis contre les Etats-Unis, le prince a déclaré qu'aujourd'hui ce même Vietnam se conduisait en « *puissance coloniale et impérialiste* ». Il a indiqué qu'il ne pouvait pas accepter le principe d'une conférence internationale organisée sous l'égide du Vietnam, car elle impliquerait une reconnaissance *de facto* du régime de M. Heng Samrin, « *créature docile de Hanoï* ».

Seul un retrait total des forces vietnamiennes, suivi d'élections libres sous le contrôle de l'ONU, peut permettre au Cambodge de retrouver son intégrité, estime le prince. Accusant les Vietnamiens de « *bâillonner son peuple* », d'utiliser des armes chimiques contre la résistance et de s'approprier les « *richesses du Cambodge* », le prince a souligné : « *Nous ne voulons ni d'une* pax vietnamica *ni d'une* pax sovietica. » Mais il s'est engagé « *solennellement* » à signer avec le Vietnam « *un traité de paix et de non-agression impliquant la reconnaissanse et le respect de l'intégrité territoriale des deux nations voisines dans leurs frontières présentes* », dès que les troupes vietnamiennes auront quitté le pays. — N. B.

● *Le voyage de M. Mitterrand en Afrique.* — Le chef de l'Etat se rendra en visite officielle au Burundi le 6 octobre, au Rwanda le 7, au Congo les 10 et 11, et assistera à la conférence internationale au sommet franco-africaine à Kinshasa (Zaïre) les 8 et 9 octobre, a annoncé jeudi 30 septembre un communiqué de l'Elysée. M. Mitterrand avait effectué un premier voyage en Afrique au mois de mai dernier, qui l'avait conduit au Niger, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal.

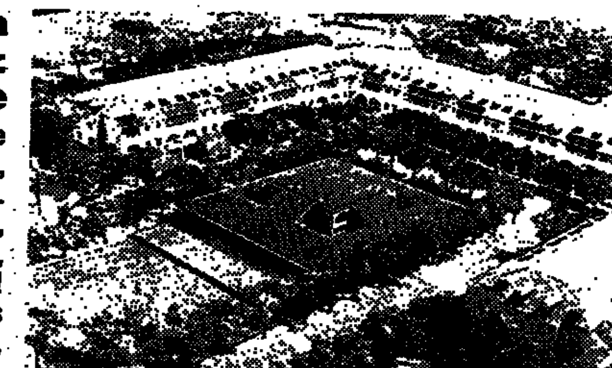
● *M. Maurice Faure*, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, conduira une délégation de cette commission en Union soviétique du 4 au 10 octobre. Cette délégation sera composée de quatre socialistes, Mme Dupuy, MM. Estier, Joxe, Vadepied, et de MM. Odru (P.C.), Raynal (R.P.R.) et Stirn (U.D.F.).

**OCTOBRE 72 / OCTOBRE 82 : POUR SON DIXIÈME ANNIVERSAIRE**

# Chevry 2 lance son Centre-Ville et ses nouveaux modèles

## de maisons et d'appartements

**Dix ans d'existence pour un "nouveau village", cela veut dire : Vie - Qualité - Confiance**
Aucune autre réalisation en Ile-de-France ne réunit autant d'agréments, d'équipements, de commodités et de plaisirs. Vous trouverez sur place : écoles, C.E.S., commerces, piscine, tennis, tous les sports et même un golf! Oubliez les stress et les troubles d'un Paris devenu inabordable pour vivre ici plus au large, plus agréablement, en toute sécurité.



CHRISTIAN CHASSIN

**L'achèvement du Centre-Ville, c'est le couronnement de Chevry 2 ...et vous habiterez en face**
Les Appartements-Campagnards et les maisons Chevryennes qui vous sont actuellement proposés sont en bordure même du Centre-Ville, dans le quartier de l'Eglise. On ne peut être mieux placé. Aux premières loges de la vie et de l'activité. A proximité immédiate de la galerie commerciale (40 magasins) et du marché couvert qui ouvriront à la fin de l'année. C'est le calme et la tranquillité à côté de l'animation.

## Vivez mieux qu'à Paris



*La vie à la maison*

**C'est le week-end tous les jours au milieu de la verdure.**
Même dans les appartements, on vit beaucoup à l'extérieur grâce aux loggias ou au jardin qui les prolongent.



*La vie sportive*

**Le golf, la piscine et tous les sports sur place.**
Chevry 2 compte déjà : 6 courts de tennis, une salle omnisports, un gymnase, un stade et des terrains de sports.



*Les enfants*

**De la crèche au C.E.S.**
Crèche, halte-garderie, trois groupes scolaires et un C.E.S. Les enfants peuvent se rendre en classe seuls et sans danger grâce aux passages réservés.



*La vie sociale*

**Le Country-Club : point de rencontre de Chevry 2.**
On s'y retrouve après le tennis. Pour le thé, le cocktail. Ou pour dîner entre amis sans avoir à se déplacer.

*L'environnement*



Le Château de Belleville, à Chevry 2 même.

**La région de Chevry 2, haut lieu de la recherche, des Études, des sports nobles, de la gastronomie et de l'Histoire.**
Dans un rayon de 20 km : châteaux, restaurants réputés, forêts, parc animalier, Centre d'Études, grandes écoles, etc.



*La vie pratique*

**Centre-Ville, Commerces, R.E.R.**
Il vous suffira de traverser la rue pour faire le marché ou du shopping dans la galerie commerciale. Même sans voiture, vous pouvez être à Paris rapidement : une navette assure la liaison avec le R.E.R. Gif/Châtelet.

## VOICI LES NOUVEAUX MODÈLES VENDUS AVEC PRÊTS CONVENTIONNÉS




**La version intelligente du compromis ville/campagne.**
Pour concilier les goûts de ceux qui aiment à la fois la campagne et le côté rassurant et économique d'un immeuble.



***Studios, 2, 3, 4 pièces et duplex.***
*Exemples de prix : 3 pièces 478.000 F-4 pièces 613.000 F (avec boxe, parking extérieur et cuisine équipée).*




**Des maisons bien conçues pour mieux vivre notre époque.** Adossées l'une à l'autre, faciles à entretenir, elles pèsent moins sur le budget.

***Quatre modèles de 5 et 6 pièces.*** *Exemples de prix : 5 pièces 720.000 F-6 pieces 781.000 F. (avec cuisine équipée).*

Et toujours. **Les Harmoniales** (du studio au 5 pièces et duplex) et **Les Patios** (quatre modèles de 4, 6 et 8 pièces).

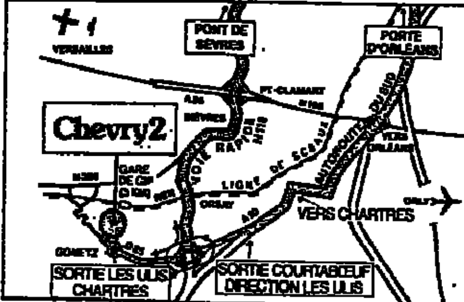
**Venez visiter les appartements et les maisons décorés.**
Bureau de vente sur place ouvert tous les jours
**Tél. 012.26.26** A Paris : 4 place d'Iéna 723.78.78

GEFIC




Des maisons et des petits immeubles réunis en hameaux, qui font des villages... qui font une ville... à la campagne.

UNE NOUVELLE RÉALISATION IMMOBILIÈRE FARAB




**Pour se rendre à Chevry 2 : 2 autoroutes et le R.E.R.**
***Par le Pont de Sèvres***
**voie rapide N 118**
***ou par la porte d'Orléans***
**Autoroute du Sud**
direction Chartres, sortie Les Ulis et prendre la D 35 (vers Chartres par la RN 188)
***Par la ligne de Sceaux***
**R.E.R. SUD** gare de Gif-sur-Yvette ou Courcelle

Le Monde

# politique

## LE BUREAU POLITIQUE DU P.C.F. AFFIRME « SON UNITÉ TOTALE » AUTOUR DE M. MARCHAIS

Le bureau politique du parti communiste a rendu publique, jeudi 30 septembre, une déclaration attribuant au « grand patronat », à la « droite » et à la « fausse gauche » une « *campagne aussi odieuse que ridicule, sur le thème que se prépareraient des changements dans la direction du parti communiste* ». Observant que cette « campagne » va « *jusqu'à suggérer l'éventualité d'un prochain renoncement de Georges Marchais à sa responsabilité de secrétaire général* », le bureau politique « *saisit cette occasion pour réaffirmer son unité totale autour du secrétaire général du parti et sa volonté de poursuivre, avec tous les communistes, son activité* » (1).

A sa sortie de l'hôpital Lariboisière, à Paris, où il était entré le 2 5septembre, pour un bilan de santé, M. Marchais a déclaré, jeudi, que le professeur Robert Slama est « *très satisfait* » des résultats des examens effectués et qu'il a engagé le secrétaire général du P.C.F. à « *poursuivre ses responsabilités et ses tâches* ». M. Marchais a rappelé qu'il avait été réélu secrétaire général lors du vingt-quatrième congrès du P.C.F., en février dernier, et dénonçant, lui aussi, une campagne sur son éventuelle démission, il a prédit « *une bonne déception* » aux instigateurs de cette campagne.

(1) M. Marchais avait déclaré, le 11 septembre, sur TF 1, qu'il ne reçoit « *d'ordres de personne, pas même du bureau politique du P.C.F.* » et que, lorsqu'il lui arrive de de pas être d'accord avec la majorité de cette instance, il le dit, *tout en appliquant ensuite*, « *la décision prise* ».

## M. FISZBIN SERA CANDIDAT AU CONSEIL DE PARIS

M. Henri Fiszbin, conseiller de Paris (dix-neuvième arrondissement), président de Rencontres communistes, a annoncé, jeudi 30 septembre, qu'il avait « *décidé de* [se] *porter candidat aux prochaines élections du Conseil de Paris* ». Démissionnaire du comité central du P.C.F. en novembre 1979, déclaré « *hors du parti* » par cette instance, en septembre 1981, après la création de Rencontres communistes, M. Fiszbin estime que « *la présence de communistes unitaires sur les listes d'union est une condition indispensable au rassemblement, autour du P.S. et du P.C.F., de toutes les forces de progrès de la capitale* ».

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Le projet de loi sur la décentralisation de l'outre-mer est légèrement modifié

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, jeudi 30 septembre, peu après minuit, par 328 voix contre 157, le projet de loi adaptant la loi de décentralisation du 2 mars 1982 aux départements et aux régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion.

Les amendements retenus n'ont, pour l'essentiel, apporté que des modifications de pure forme au texte gouvernemental. Toutefois, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Henri Emmanuelli, et le rapporteur de la commission des lois, M. Michel Suchod (P.S., Dordogne), ont repris à leur compte deux amendements qui introduisent dans le projet un changement et une précision.

Un changement : sur proposition de M. Aimé Césaire (app. P.S., Martinique), l'Assemblée nationale a décidé que le futur conseil général et régional de la Martinique comptera quarante et un membres alors qu'en Guadeloupe et à la Réunion cette assemblée unique en comptera cinquante et un et qu'en Guyane les élus seront au nombre de trente et un. M. Césaire avait mis en avant des considérations démographiques. Le texte initial prévoyait que les assemblées des deux départements des Antilles et de la Réunion disposeraient chacune de cinquante et un sièges contre trente et un à l'assemblée guyanaise.

La précision ajoutée au projet de loi l'a été sous la forme d'un article 13 additionnel, dû à l'initiative des deux groupes de la majorité, qui a introduit dans le texte la partie du décret de 1960 relative au droit de proposition législative des assemblées d'outre-mer.

Ce nouvel article dispose : « *Chacun des conseils généraux et régionaux de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion peut, de sa propre initiative ou saisi par le premier ministre, adresser à celui-ci des propositions de modification ou d'adaptation des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur ou en cours d'élaboration concernant les compétences, l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales de ces départements, ainsi que toutes propositions relatives aux conditions de leur développement économique, social et culturel.*

» *Il peut également faire au premier ministre toutes remarques ou suggestions concernant le fonctionnement des services publics de l'Etat dans ces départements. Le premier ministre accuse réception dans les quinze jours et fixe le délai dans lequel il apportera une réponse au fond.* »

Au cours de la discussion de l'article premier, l'Assemblée a repoussé, par 330 voix contre 151 un amendement de M. Marcel Esdras (app. U.D.F., Guadeloupe) tendant à préciser que les quatre départements concernés « *sont et demeurent partie intégrante de la République et de la nation* ».

M. Emmanuelli a souligné le caractère « *superfétatoire* » de cette proposition et reproché à M. Esdras de se livrer à un simple « *effet de tribune* » à des fins « *électoralistes* ». Le débat était, en effet diffusé en direct par FR 3 outre-mer.

L'Assemblée a également rejeté un amendement de M. Olivier Stirn, (*U.D.F., Calvados*) qui trouve l'argumentation du gouvernement « *solide* » et propose de concilier les points de vue en présence en créant une région Antilles-Guyane et en divisant la Réunion en deux départements, suivant le modèle Corse.

M. Emmanuelli a répondu à l'ancien secrétarie d'Etat aux DOM-TOM que le gouvernement avait lui-même examiné ces possibilités mais qu'il ne les avait pas retenues. — A. R.

## Le pari d'une troisième voie

L'opposition a raison : en instituant dans chacune des anciennes colonies des Antilles, de la Guyane et de la Réunion une assemblée unique élue à la proportionnelle, la gauche se livre à une opération politique. En effet, elle cherche à ravir le pouvoir à la droite partout où celle-ci règne sans partage. Quoi de plus légitime ? S'agit-il, au demeurant, d'une entreprise « scélérate » comme M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, l'affirme en sa qualité de délégué national du R.P.R. aux DOM-TOM ?

La question vaut qu'on s'y arrête, même si les protestataires d'aujourd'hui paraissent amnésiques quand on évoque devant eux, comme l'a fait jeudi M. Aimé Césaire, les « charcutages » électoraux de naguère. Et poser cette question revient à mesurer la portée de la double ambition du gouvernement : assurer une meilleure participation des citoyens des départements d'outre-mer à la gestion de leurs propres affaires et mettre en place un exécutif local qui soit assez fort, et dont les prérogatives soient assez larges, pour qu'il tienne un rôle moteur essentiel dans le développement économique et le progrès social.

Ces deux objectifs ne méritent pas d'être taxés d'indignité par l'opposition. Le recours à la proportionnelle doit renforcer l'autorité de la représentation politique locale, qui reflètera beaucoup plus équitablement les rapports de forces. Il s'agit là d'une nécessité d'autant plus impérieuse que, dans ces petits départements insulaires, les effets pervers du scrutin majoritaire sont beaucoup plus sensibles qu'ailleurs.

*Le maire de Fort-de-France a eu raison de dénoncer ce « système clos qui fait jusqu'à présent de chaque maire le conseiller général de la commune canton et de chaque conseiller général un conseiller régional du département-région ».* Elevé à un degré extrême, le cumul généralisé des mandats était de nature à perpétrer les rentes de situation et à exacerber les clivages politiques.

De même, c'est justement parce que la société post-coloniale de l'outre-mer se caractérise, dans le secteur économique, par des situations privilégiées de monopole que le gouvernement n'a pas tort de considérer que seul un exécutif solide et réellement représentatif aura assez de puissance pour imposer le sens de l'intérêt général aux intérêts particuliers.

Qu'il y ait dans cette démarche une part de pari est une évidence. Le « consensus » politique que M. Henri Emmanuelli espère a malheureusement peu de chances de se réaliser en ces terres lointaines où le débat politique demeure fortement imprégné de manichéisme. M. Julia répond d'ailleurs au gouvernement par une déclaration de guerre en appelant les partisans de l'opposition à « *organiser dès maintenant la résistance à l'oppression* ». Il y a aussi une part de risque, le risque notamment que cette instance exécutive tombe sous la coupe de quelque potentat local. N'est-ce pas simplement le pari, le risque de la démocratie ?

Il est clair, d'autre part, que, si l'instauration de l'assemblée unique peut devenir déterminante dans l'action économique et sociale, cette condition *sine qua non* n'en sera pas pour autant une condition suffisante. La collectivité nationale n'en sera pas moins responsable à l'égard des citoyens d'outre-mer.

*C'est aussi de cette prise de* conscience que dépendra la réussite ou l'échec d'un dessein qui propose finalement aux populations une troisième voie entre l'assimilationnisme et la rupture. « *Ce n'est pas le bon chemin* », dit M. Michel Debré. C'est en tout cas une voie qui mérite d'être suivie. Jusqu'où ?

La position du gouvernement est claire : jusqu'où les populations concernées le décideront. Une éventuelle dérive séparatiste n'est certes pas inconcevable. Jeudi soir, à l'Assemblée nationale, M. Ernest Moutoussamy, député apparenté communiste de la Guadeloupe, n'a pas caché les convictions de certaines minorités : « *Nous sommes convaincus qu'il viendra, ce jour où de façon majoritaire et démocratique la reconnaissance du droit à l'autodétermination s'imposera.* »

Nul doute que pour bon nombre de socialistes une telle perspective soit inscrite dans le cours des choses. Cela n'autorise pas toutefois à accuser le gouvernement de chercher à « *imposer aux citoyens de ces départements une volonté de sécession* », comme le dit M. Jean Foyer. Rien ne permet d'affirmer que l'indépendantisme soit en progression outre-mer. La faillite des modèles cubain, chinois, soviétique ne paraît pas de nature à susciter son regain. *Surtout quand chacun s'accorde à constater que le bilan de la départementalisation est pour la France de l'outre-mer globalement positif, en tout cas incomparablement plus attractif que ne le sont aux Antilles, ou dans l'Océan indien, les situations des Etats indépendants voisins.*

Dans les DOM, le véritable danger — M. Césaire l'a souligné — réside dans les effets sociaux d'une crise économique génératrice de rancœurs parmi de nombreux jeunes. Raison de plus pour souhaiter, comme M. Emmanuelli, l'« *émergence d'une classe politique nouvelle* », capable de « *mobiliser les énergies* », composée d'hommes qui se rangent résolument « *dans la catégorie de ceux pour qui le destin est matière à créer et non pas matière à subir* ». Mais comment croire qu'un tel miracle puisse se produire dans l'actuel déchaînement des passions ? Une chose est sûre : ce miracle n'aura pas lieu avant les municipales.

ALAIN ROLLAT.

## Le Sénat refuse de rétablir « dans sa plénitude » le droit de grève des fonctionnaires

*Les sénateurs ont adopté, jeudi 30 septembre, le projet de loi tendant, selon l'expression du ministre de la fonction publique, « à* rétablir le droit de grève des fonctionnaires dans sa plénitude ». *Mais, ils ont mis une telle limitation à ce « rétablissement » que le gouvernement et la gauche n'y ont plus reconnu leur texte et l'ont vainement combattu contre la majorité sénatoriale.*

Pour « rogner » un droit reconnu par la Constitution, a indiqué M. Le Pors, le législateur avait, en 1961, repris une disposition réglementaire datant de l'époque ou la grève constituait une faute lourde. Cela aboutissait à priver d'un trentième du traitement mensuel le fonctionnaire gréviste — *ne fût-ce que quelques minutes*. Le projet ne maintient cette sanction que pour les absences irrégulières. Quant aux cessations de travail pour fait de grève, il propose une retenue *forfaitaire* correspondant à une heure de travail pour une semaine de trente-sept heures.

Le rapporteur, M. Girod (Gauche démocratique, Aisne), estime qu'il faut établir une limite à l'ensemble des mesures proposées, le service de l'Etat impliquant que c'est le public, non l'administration, qui souffre de la grève tandis que dans le secteur privé où existe la concurrence, c'est bien le patron qui est mis en difficulté. *Il propose donc que plénitude du* droit reconnu par la Constitution ne soit étendue qu'aux grèves « légales », c'est-à-dire annoncées par préavis et non tournant. Quant à la loi de 1977 que le projet gouvernemental abroge, elle visait des formes de grèves abusives et le rapporteur ne veut pas que l'administration soit complètement désarmée. Il propose donc, et fait adopter, un système de sanctions modulées.

MM. Eberhard (P.C., Seine-Maritime) et Ciccolini (P.S., Bouches-du-Rhône) s'élèvent *contre* les *limitations* que la majorité sénatoriale veut maintenir, et qui reviennent, dit le premier de ces orateurs, « *à considérer la grève comme faute disciplinaire* ».

Deux conceptions s'opposent, affirme le ministre : le fonctionnaire sujet ou le fonctionnaire citoyen. Non, répond le rapporteur : il s'agit de savoir si le fonctionnaire doit son service à son chef ou au public.

Discours de sourds dont la conclusion sera le vote des *amendements* de la commission des lois.

### Rejet du projet sur les offices agricoles

Les sénateurs examinent ensuite pour la troisième fois le projet de loi instituant des offices agricoles. Par 192 voix contre 107 (P.C., P.S., M.R.G.) ils opposent à ce texte la « question préalable » défendue par leur rapporteur, M. Sordel (R.I., Côte-d'Or) « *L'Assemblée nationale*, souligne ce dernier, *n'a pas pris en compte les apports constructifs adoptés par le Sénat. Cette position traduit des divergences de fond, notamment sur l'intervention des offices vis-à-vis d'une politique de formation différenciée des revenus (...). Nous estimons donc que la discussion n'a pas lieu de se poursuivre.* » Le projet est ainsi rejeté, le dernier mot appartenant désormais à l'Assemblée nationale. — A. G.

## M. LECANUET (U.D.F.) : l'appel à l'union du président de la République ressemble à un appel au secours

M. Jean Lecanuet a déclaré, jeudi 30 septembre, au terme de la réunion du conseil national de l'U.D.F. qu'il préside : « *L'appel à l'union du président de la République ressemble un peu à un appel au secours d'un gouvernement en difficulté qui en est maintenant à imposer l'austérité, sauf à lui-même, ainsi qu'en témoigne le grave déficit budgétaire.* »

Il a ajouté : « *L'U.D.F. n'est jamais insensible à un langage d'union nationale. Si vigoureuses que soient nos critiques, nous souhaitons avant tout que le pays puisse aller vers un redressement. Mais nous sommes dans l'obligation de dire au président de la République, qui prend le langage de l'union qui a toujours été le nôtre : l'union, mais pour quoi faire ? Est-ce pour guérir vos erreurs, est-ce pour revenir sur une politique dont on voit les néfastes conséquences depuis mai 1981 ? Rien n'indique que le gouvernement renonce au cap qu'il s'est choisi.* »

## Le projet de loi d'amnistie

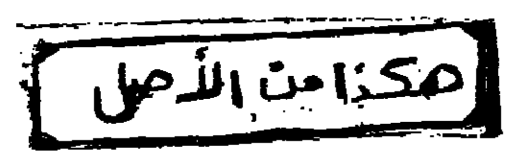
### M. COURRIERE : le gouvernement fait œuvre de paix civile

Commentant le projet de loi d'amnistie adopté la veille par le conseil des ministres (*le Monde* du 30 septembre), M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, a souligné, jeudi 30 septembre, que le gouvernement veut faire « *œuvre de paix civile* » en réparant « *de manière symbolique des excès de pouvoir commis* » à l'époque de la guerre d'Algérie. « *Nous tirons aujourd'hui les conséquences matérielles des mesures d'amnistie déjà prises dans les années soixante* »

M. Courrière a également insisté sur l'« *engagement personnel* » du président de la République dans le traitement du dossier relatif à la réintégration complète, dans le cadre de réserve, des officiers généraux de l'Algérie française. Il a également souligné que les dispositions retenues pour assurer la reconstitution des carrières des personnes concernées par le projet de loi constituent un texte « *très large* » qui « *ne touche pas que les anciens de l'O.A.S., loin de là* ».







# Deux personnalités du parti socialiste

## Les ambitions limitées de M. Lionel Jospin

M. Lionel Jospin ne va pas dans les « fêtes de la rose » du parti socialiste pour charmer ses auditoires. Il le leur dit et l'on s'en aperçoit. Un long développement sur la crise économique, l'environnement international, les politiques menées par les régimes conservateurs occidentaux, le tiers-monde, les foyers d'instabilité, Proche-Orient, Pologne... Pas un mot de travers. Son analyse d'une situation, l'explication de la politique du gouvernement et de la nécessité qu'il y a, quand on est socialiste, de se mobiliser pour la soutenir afin de forcer la réussite, et donc d'assurer la durée. Un point, c'est tout. Le charme de la pédagogie paraît lui suffire.

Il faut le pousser un peu pour qu'il goûte aux « délices et poisons » de la politique. Parfois, cela s'impose, comme ce dimanche à Nevers et à Lyon, où l'actualité et la colère des militants – *« Ponia, ça commence à bien faire ! »*, disait-on dans les allées de la fête – obligeaient à répondre au « prince » qui avait eu le front, la veille, de traiter les représentants du peuple de *« charlots »*. *« Tu nous fais un truc, sur le prince, non ? »*, interroge M. Charles Hernu, ministre de la défense, maire de Villeurbanne, au pied de la tribune de la fête de Lyon. *« Un peu. Pas trop. Et, en plus, ça me fait plaisir »*, assure le premier secrétaire.

Il en a fait un peu. Peut-être un peu trop : *« Lorsque M. Poniatowski parle de charlots et de « super-charlot », je me demande si ce n'est pas son antigaullisme qu'il révèle. »* Pas terrible, mais ça marche.

La petite phrase assassine, le mot qui fera « tilt » le lendemain dans les médias, ce n'est pas son genre. Non pas qu'il y répugne vraiment. Il est simplement réticent. Et puis, cela ne paraît pas lui venir naturellement, comme ne lui viennent pas les coups politiques spectaculaires, les numéros de diva de premier secrétaire.

Pourtant, le 29 avril 1980, lorsqu'il avait dévoré tout cru Georges Marchais aux « Dossiers de l'écran », on avait pensé que naissait une nouvelle « bête » de télévision, catégorie politique. Mais la « bête » n'était pas d'un type classique, n'appartenait pas à la famille des monstres sacrés, grosse de MM. Marchais, Mitterrand, Chirac, Giscard d'Estaing. Ce n'est pas seulement une affaire de génération. Le premier secrétaire du P.S. n'a que quarante-cinq ans, mais cela ne compte guère. On en connaît, à gauche et à droite, qui, à cet âge-là, copient les grands ancêtres encore en activité.

### Un élément dans une constellation

M. Jospin ne copie pas. Son comportement nuit à la beauté du spectacle, et peut-être à son ascension dans les hit-parades de la popularité, où il se situe, pourtant, dans une honnête moyenne. Il ne paraît pas déplaire aux militants socialistes, bien que certains d'entre eux regardent encore d'un œil curieux ce premier secrétaire qui n'a adhéré qu'au lendemain du congrès d'Épinay, en 1971. Sans doute se reconnaît-on aussi bien dans un dirigeant-militant sorti du rang – même si M. François Mitterrand l'a vivement tiré pour cette ascension rapide – que dans un chef historique. Si M. Jospin souffre de la comparaison avec son prédécesseur, il ne le laisse pas paraître, d'autant que cette comparaison n'a pas, selon lui, lieu d'être établie.

Premier secrétaire du P.S., M. François Mitterrand était le chef de file unique – parfois contesté – des socialistes. Premier secrétaire, M. Jospin n'est qu'un élément de la constellation du pouvoir. Le 10 mai 1981 a aussi porté l'empreinte du changement sur le parti socialiste et ses dirigeants. Ils n'ont plus l'autonomie de gestion et d'action dont ils bénéficiaient dans l'opposition. Liés au pouvoir, au gouvernement, au président de la République, ils en sont dépendants, même s'ils peuvent prétendre à en être, parfois, les inspirateurs.

D'autant que la période n'encourage pas aux manifestations d'autonomie. Dans les mois qui suivirent les victoires de la gauche, le P.S. était apparu comme le spectateur du changement qu'il avait contribué à mettre en œuvre. Puis il a exercé sa fonction critique, au lendemain de l'échec des élections cantonales de mars 1982. Il a eu ensuite quelques velléités de retrouver sa véritable nature, celle d'une formation de débat, de réflexion, qui devait, à l'occasion, se situer à l'avant-garde du gouvernement.

Les difficultés économiques, l'entreprise essentielle pour l'avenir de la gauche dans laquelle est engagé le gouvernement, le contraignent naturellement, aujourd'hui, à limiter ses ambitions au soutien, à l'explication, à la mobilisation militante. Il n'y a pas là matière à former un premier secrétaire au charme ravageur.

D'autant que la situation du parti oblige le premier secrétaire à la vigilance interne. Les courants ont, en principe, disparu au congrès de Valence. Les « rocardiens » restent néanmoins constitués en courant et le CERES encore plus. Leur relative discrétion et la discipline consentie étouffent les débats d'idées, qu'ils estiment pourtant nécessaires, comme les « mitterrandistes », à la vie de leur parti.

Cet effacement favorise la constitution de « clans » formés plus autour des hommes que des idées. Chacun sait que le premier secrétaire ne l'est pas à vie et que son poste, bien que plus modeste que par le passé, reste enviable.

*« Il y a quarante ministres. Il n'y a qu'un premier secrétaire »*, répète M. Jospin.

J.-Y. L.

## Les espoirs déçus de Mme Gisèle Halimi

**Elue député de la quatrième circonscription de l'Isère en juin 1981, Mme Gisèle Halimi, présidente du mouvement féministe Choisir est déçue. Le comportement des élus socialistes, du parti, du gouvernement, ne répond pas aux espoirs qu'elle avait placés, ainsi que ses amies, en l'arrivée de la gauche au pouvoir. La conjonction entre le parti socialiste et le mouvement féministe s'est, selon elle, défaite. La présidente de Choisir, qui organisera, les 6, 7 et 8 mai prochains, à l'UNESCO, un colloque international sur le thème « Féminisme et socialismes au pouvoir » explique ses déceptions.**

*« Militante féministe, vous avez choisi une voie nouvelle pour vous : celle de la politique élective. Vous êtes député de l'Isère depuis juin 1981. Était-ce la bonne voie pour faire passer les idées que vous défendez ?*

– Choisir, le mouvement que je préside, a pris un tournant. La question qui se posait à nous était la suivante : quel président fera avancer la cause des femmes ? A l'évidence, la réponse était Mitterrand. Nous avons appelé à voter Mitterrand. Les femmes se sont jetées dans l'aventure du changement. Cette démarche coïncidait totalement avec celle du parti socialiste de l'époque. Selon les dirigeants du P.S., le changement ne pouvait pas être le fait des seuls militants socialistes et de leurs alliés. Il y avait une exigence d'ouverture, une nécessité de faire appel à d'autres valeurs.

» Cette conjonction n'a pas répondu à nos espoirs. Les mois qui passent accusent un divorce entre le contenu idéologique du parti socialiste et celui du mouvement féministe. Bebel disait : *« Il y a des socialistes qui sont plus opposés à l'émancipation des femmes que le capitalisme au socialisme. »* De plus en plus le P.S. se referme frileusement sur les problèmes économiques. Notre lutte a toujours inclus une dialectique des sexes, une analyse du patriarcat que le P.S., après y avoir fait un petit peu allusion dans sa campagne, semble complètement renier. Il n'y a pas que l'oppression de classe. Pour les féministes, le rapport de pouvoir entre un homme et une femme est un rapport politique.

– *Concrètement quels espoirs ont été déçus ?*

– Le plus simple est de dire ceux qui ont été satisfaits : la garantie d'accès des femmes, dans la fonction publique, à certaines professions juqu'alors réservées ; le statut des conjoints d'artisans et de commerçants. Rien d'autre n'a été fait, spécifiquement, pour les femmes. Je trouve un peu dérisoire que le ministère des droits de la femme ouvre en France une campagne contre l'apartheid. Dieu sait si nous sommes contre l'apartheid ! Mais cela apparaît comme une diversion. Il y a tellement à faire ici.

– *Ce ministère ne servirait donc à rien ?*

– Il remplit de moins en moins sa fonction, qui est de faire respecter les promesses, de prendre l'avant-garde pour la cause des femmes. C'était un vrai ministère que nous voulions. Il est devenu, un peu, un alibi. Depuis la bavure du non-remboursement des interruptions volontaires de grossesses, la question s'est posée, pour nous, à Choisir, de savoir si un tel ministère est positif pour la cause des femmes. Le mouvement auquel j'appartiens n'est plus entendu par ce ministère. A l'Assemblée nationale ce n'est vraiment pas la peine que je sois la seule élue féministe apparentée au groupe socialiste si je ne suis pas consultée. Je suis un peu marginalisée.

– *Dans ces conditions, pourquoi continuez-vous de siéger à l'Assemblée ?*

– Parce que je n'ai pas été élue seulement sur un programme féministe. On m'a fait confiance pour un mandat plus large. J'interviens pour les entreprises, pour les agriculteurs... Mais il est vrai qu'à l'Assemblée, le féminisme s'exprime de moins en moins. Il se heurte de plus en plus à des méthodes d'autorité, de hiérarchie, dans le groupe parlementaire socialiste mais aussi dans le parti.

### « Une empêcheuse de tourner en rond »

– *Vous seriez donc piégée, étant considérée par vos camarades socialistes comme une empêcheuse de tourner en rond...*

– On m'aime bien, remarquez. Ils sont tous très gentils pourvu que je ne dise rien. Ils sont, aussi, embarrassés car ils se souviennent des promesses qu'ils ont faites et qui ne sont pas vraiment tenues. Il y a un malaise. Le groupe socialiste souhaiterait que je sois là gentiment, sans trop d'idées, sans trop d'initiatives, sans trop d'histoires...

– *Comme une femme, quoi ?*

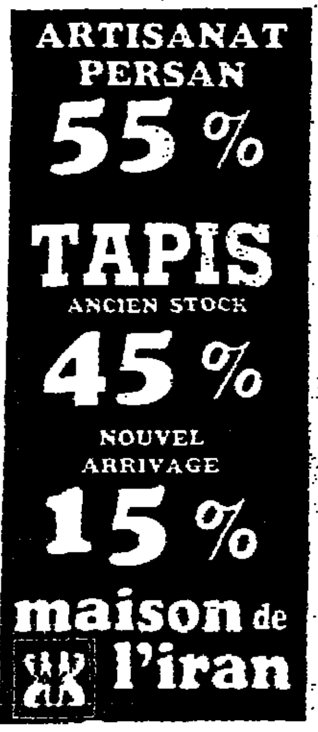
– Une « vraie » femme, comme ils les aiment. Ce qui s'est fait ou se fera ne s'est réalisé que dans un rapport de forces entre le mouvement des femmes, l'opinion publique et la majorité. C'est vrai pour le remboursement de l'I.V.G., pour le quota des femmes sur les listes de candidats aux élections municipales et régionales. Il ne doit pas y avoir de bavures là-dessus. Le changement pour les femmes, cela ne peut être qu'un changement des priorités. Avant d'investir pour un sous-marin nucléaire, que l'on paie le congé parental !

– *Les socialistes vous marginalisent, dites-vous. Le gouvernement ne vous écoute pas. Et le président de la République ?*

– François Mitterrand, je n'ai jamais dit de lui qu'il était féministe. C'est un homme de très grande culture, un humaniste et un juste. On peut le convertir à certaines mesures en faveur des femmes. On ne peut pas en faire un militant de la cause des femmes, même pas un compagnon de route. Il n'est pas profondément convaincu que le féminisme a une raison d'exister, mais on peut le convaincre qu'il est juste et nécessaire qu'une décision soit prise, qu'une promesse soit tenue. L'interruption volontaire de grossesse, je lui en ai parlé. Mais il n'y a pas place au cours de cette session parlementaire pour un projet ou une proposition de loi sur le remboursement. Il n'en sera question qu'en avril... après les élections municipales ! »

Propos recueillis par
JEAN-YVES LHOMEAU.











Le Monde

# société

CRITIQUANT LA PASSIVITÉ DES POUVOIRS PUBLICS

## Le Front national publie des noms de membres présumés d'Action directe

A l'extrême droite, le Front national, que préside M. Jean-Marie Le Pen, entend faire parler de lui. Comme les journalistes, il chasse les « scoops », ces informations exclusives qui font du bruit. Cela ne va pas sans un certain goût de la dénonciation, pour la bonne cause...

Au début du mois de septembre, le Front national accusait ainsi des membres du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) — son frère ennemi en politique — de « *collaborer officiellement* » avec la police, et notamment les renseignements généraux. Le Front national n'hésitait pas, alors, à rendre publics deux noms de militants « suspects ».

Cette fois, au cours d'une conférence de presse, jeudi 30 septembre, le Front national s'en est pris tout à la fois au groupe extrémiste et clandestin Action directe, à la police et au gouvernement. Elément choc de cette « sortie » : le Front national est en possession d'une note signée par le chef de la police de l'air et des frontières. En date du 24 juin, ce télex mentionne les identités de trente-cinq membres ou sympathisants de l'organisation d'ultra-gauche avec leurs dates de naissance, leurs nationalités et, éventuellement, leurs adresses. Le texte, qui émane du ministère de l'intérieur, précise ensuite que ces personnes « *sont susceptibles de se rendre à l'étranger : en Italie, en R.F.A., en Belgique, en particulier (...)* ».

Cette note, le Front national a décidé de la publier en partie dans son journal *R.L.P. Hebdo*. De manière arbitraire, il dévoile les identités de trois inconnus qui ont le malheur de figurer en tête de liste en raison de l'ordre alphabétique et de deux autres, connus : Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon.

M. Roland Gaucher, membre du bureau politique du Front national et ancien grand reporter à *Minute*, s'insurge : « *Depuis le 24 juin, le ministère de l'intérieur sait tout cela. Que fait-il ? Apparemment rien ! Il surveille. Il observe. Il notifie à d'autres services. Il considère. Il délibère. Il n'intervient pas. Il ne réprime pas.* (1) » C'est beaucoup dire. M. Defferre et les services de police ont déjà démontré qu'ils ne chômaient pas. Surtout, cette note prouve, s'il en était besoin, que la police est renseignée et se renseigne. En revanche, le Front national, par cette publication, désigne trois personnes qui, jusqu'à preuve du contraire, ne sont coupables de... rien. Plus, M. Gaucher alerte douze autres personnes dont il cite les prénoms, et parfois les adresses, dans son article de *R.L.P. Hebdo*.

### Des « sages » contre le terrorisme

Pour sa part, M. Michel Collinot, porte-parole du Front national, suggère une révision de la politique antiterrorisme française. Ses propositions sont simples : départ des ministres communistes « *liés au terrorisme international* » par le truchement de Moscou ; départ de MM. Defferre et Badinter ; rétablissement immédiat de la peine de mort pour les terroristes, de la Cour de sûreté de l'Etat et des tribunaux militaires. Le Front national demande, enfin, un contrôle strict des frontières, la suppression des « *faux visas* » accordés aux travailleurs immigrés, la rediscussion du droit d'asile et la création « *d'une commission de sages réunissant les partis politiques nationaux afin d'informer l'opinion publique sur les tenants et aboutissants du terrorisme* ». Le tout est adressé au président de la République.

LAURENT GREILSAMER.

(1) N.D.L.R. — A l'heure actuelle six membres présumés d'Action directe sont détenus.

JUSTICE

## Le procès en diffamation de François Chalais contre Thierry le Luron

### *L'imitateur et l'imité*

M. Thierry le Luron, imitateur caustique et fortuné, ne se doutait certainement que sa prestation à la Nuit des césars, le 25 février 1982, lui vaudrait ce procès en diffamation intenté par le critique François Chalais et qui se plaidait, jeudi 30 septembre, devant la troisième chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. François Gouge. Ce soir-là, après avoir amusé la salle comme à son habitude aux dépens de MM. François Mitterrand, Jacques Chirac, Georges Marchais et Edgar Faure, le jeune fantaisiste avait voulu la faire rire à propos de M. François Chalais, qui assistait, lui, au spectacle. Peu de mots, mais des mots qui allaient faire mal : « *Je suis dans la salle, je suis à la scène, bref, je suis partout* », et pour les compléter : « *Je regrette, bien sûr, que vous n'ayez pas promu mon film préféré :* la Môme vert-de-gris. »

Or, si c'est un fait que, entre 1943 et 1944, M. Chalais, qui signait alors Charles-François Bauer, a écrit dans *Je suis partout*, hebdomadaire engagé politiquement dans la collaboration, c'en est un autre que, dès 1945, il était décoré de la médaille de la Résistance pour ses activités dans un réseau et, sans le moindre ennui, retrouvait tribune dans des journaux issus de la clandestinité comme *le Parisien libéré* et *Carrefour*.

Aussi bien, pour son avocat, Mᵉ Georges Kiejman, M. Chalais est fondé à s'estimer diffamé, pour le moins injurié. Car, soutient-il en substance, il y aurait déjà en sa faveur, après quarante ans, un droit à l'oubli, mais, les faits étant ce qu'ils ont été, il y a surtout un droit à l'exactitude. En rappelant de la façon dont il l'a fait cette collaboration à *Je suis partout* et en y ajoutant que le film préféré de M. Chalais était *la Môme vert-de-gris*, Thierry le Luron ne pouvait que vouloir signifier que M. Chalais avait adhéré à l'idéologie national-socialiste, aux actes et à la politique mêmes de l'occupant. « *En réalité*, ajoute Mᵉ Kiejman, *cette collaboration à la presse de l'occupation, dont je ne soutiens pas qu'elle était honorable, constituait pour l'écrivain une couverture qui facilitait ses activités dans le réseau Thermopyles, dont il était un agent homologué.* »

Ainsi, il ne s'agissait plus d'un de ces procès bien parisiens, mais d'un débat singulièrement grave et passionné, qu'avaient tenu à suivre personnellement les deux plaideurs.

Pourtant, à entendre Mᵉ Gilles Dreyfus, avocat de Thierry le Luron, le jeune fantaisiste ne pensait pas à mal. Son « *Je suis dans la salle, je suis à la scène, bref, je suis partout* » était un propos sans arrière-pensée. Au reste, quand on est né, comme lui, en 1952, va-t-on songer à ressusciter un passé dont, finalement, on se soucie assez peu ? Quant à l'affirmation que « *la Môme vert-de-gris* » serait une allusion à la couleur de l'uniforme de la Wehrmacht, ce n'est vraiment pas sérieux, s'agissant d'une adaptation d'un roman de Peter Cheney qui ne concerne en rien les temps noirs de l'occupation. Alors, il faut bien chercher à savoir pourquoi M. Chalais a réagi comme il l'a fait. Pour Mᵉ Dreyfus, c'est tout simplement que, seul, le critique pouvait prendre en mauvaise part ce bref numéro innocent. Pourquoi ? Parce que lui seul pouvait garder le souvenir de ses articles dans *Je suis partout*, mais aussi dans *Combats*, journal de la milice. Mᵉ Dreyfus est d'ailleurs allé les chercher à la Bibliothèque nationale. Il en a compté cent deux pour une période de quatorze mois. « *Que M. Chalais en ait mauvaise conscience, on le comprend. Mais on ne peut condamner Thierry le Luron sur ce qu'un mot ou un titre peuvent évoquer uniquement dans l'esprit de M. Chalais, mais assurément pas dans celui de son imitateur, ni même dans celui du public.* »

*En attendant, le critique demande 1 franc de dommages-intérêts et des insertions du jugement de condamnation d'un montant de 100 000 francs dans cinq journaux, tandis que Thierry le Luron estime que son adversaire doit être débouté et lui verser cette même somme de 100 000 francs.*

*Jugement le 12 novembre.*

J.-M. THÉOLLEYRE.

UN CRIME PASSIONNEL JUGÉ AUX ASSISES DE PARIS

## Sylvie, le jouet cassé

Elle est là, Sylvie Valentin, la petite femme blonde de 22 ans, tuée un soir d'août 1981. Ils l'ont tant aimée, l'accusé frêle et son rival à la barre, qu'elle en est morte. A leur manière ils l'ont aimée comme des coqs. Alain Masana, le plus jaloux, l'a retenue en lui tirant six balles dans le corps parce qu'elle voulait rejoindre Patrick, Patrick Bellamy, l'autre qu'enfin elle avait choisi. Elle est là, il n'y a plus qu'elle, ce jeudi 30 septembre, devant la cour d'assises de Paris, et deux hommes défaits, qui n'ont plus à se battre, deux enfants et leur jouet cassé. Un accusé pour qui la prison n'est rien : « *Je voudrais seulement qu'elle soit vivante* », et Bellamy, le jeune homme en liberté, qui avait pour elle tenté de se suicider en s'égratignant.

Elle, ou plutôt la passion de Sylvie, qui n'a cessé de jouer de malchance, de cheminer à petits coups sûrs vers la fin de sa vie. « *Je lui avait dit*, témoigne sa sœur Dominique, comme son double à l'audience, *si tu continues entre Patrick et Alain, il t'arrivera un malheur.* »

Malgré des parents avec lesquels elle ne s'entendait pas, un mari qui la battait, dont elle avait fini par se séparer, un travail de fille de salle dans un service d'agonisants, Sylvie avait un solide appétit de vivre et, en attendant le grand amour, l'envie, naturelle à son âge, de faire l'amour. Alain lui plaît. Elle l'a rencontré chez Dorothée, une amie. C'est un bel Andalou fragile avec qui, très vite, elle se met en ménage. Six mois de bonheur, puis elle se lasse parce qu'elle est « *vivante et gaie* ». Alain est un garçon sérieux, travailleur, fatigué. Il ne satisfait plus Sylvie, qui rencontre Patrick aux fines moustaches, Bellamy. Cette infidélité la conduira à la mort. « *Ma sœur*, dit Dominique, *était une enfant. Elle était inconsciente.* » Son cœur bondissant ignorait qu'il avait ravagé Alain Masana. Un homosexuel, un fils d'agriculteur — « *Nous vivions dans une ferme isolée où il n'était pas facile de rencontrer des filles* » — qui, après un service militaire dans la marine, sur le « Pivoine », un dragueur de mines, n'avait connu que des amours de garçons, désertes. « *Je l'aimais profondément. Avant c'était sexuel. Avec Sylvie pour la première fois j'avais du sentiment.* » Et Alain, révélé, éprouva un attachement fou pour sa première femme qui devait le trahir.

### Le meurtre du perdant

« *Maintenant* — le président Guy Floch s'adresse à l'accusé — *vous portez le deuil de Sylvie ?* ». « *Non pas le deuil, monsieur le président, l'amour.* »

Il devint alors possédé et possessif, menaçant aussi, pitoyable. Sylvie connut la peur, le désarroi, la fuite pour rejoindre son nouvel amant. Et, Alain, humilié, détruit, laissera, le soir de son crime, une lettre à ses parents : « *Pardonnez-moi le mal que je vous fais. Je ne peux pas supporter qu'elle parte avec un autre. Je préfère la voir morte.* » Ils se faisaient écho : « *Jamais tu ne lui appartiendras.* » Ainsi elle était prise dans l'orgueil des mâles qui ne la lâchèrent plus.

Bellamy redoublait de séduction, de cadeaux, « *mes parents ont un château* », lui avait-il fait miroiter. Tandis qu'Alain, vaincu, achetait une arme pour lui affirmer une dernière fois sa virilité. « *Comme un fou, j'ai tiré*, dit-il en pleurant. *Je pensais : Qu'est-ce que je suis en train de faire, mais les coups partaient. J'ai vu qu'elle bougeait encore un peu. J'ai appelé la police.* » Quand on est venu le chercher il était assis dans son fauteuil, calme. Le brigadier qui le premier arriva sur les lieux rapporte : « *C'était un homme effondré.* » Un collègue de la S.N.C.F., où Masana était aiguilleur chef principal, témoigne : « *On n'a pas voulu le laisser tomber. On est une grande famille. Nous avons fait pour lui notre collecte de Noël.* » On ne compte pas les circonstances atténuantes d'un drame passionnel. Mais Sylvie est toujours là, avec sa mort trop injuste et trop bête, sa liberté bafouée entre ces deux hommes qui ne lui ont pas laissé de répit.

« *Le projectile le plus intéressant*, dira le médecin chargé de l'expertise, *a traversé le massif facial.* » *Tout le sang de Sylvie pour un jeu de séduction contre deux partenaires féroces. Et le perdant la tua. Alain Masana a été condamné à six ans de réclusion criminelle.*

CHRISTIAN COLOMBANI.

FAITS ET JUGEMENTS

### Un directeur intérimaire à la caisse d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône

Marseille. — La majorité du conseil d'administration de la caisse primaire centrale d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, qui s'est réuni le jeudi 30 septembre, a désigné M. Lucien Leouffre comme directeur intérimaire en remplacement de M. Jean Delezon, inculpé le 22 septembre de faux et usage de faux, escroquerie et complicité par Mlle Marie-Chantal Coux, juge d'instruction du tribunal de Marseille. M. Leouffre, qui fait partie de l'encadrement de la caisse depuis plus de trente ans, occupait le poste de directeur adjoint à la fonction technique.

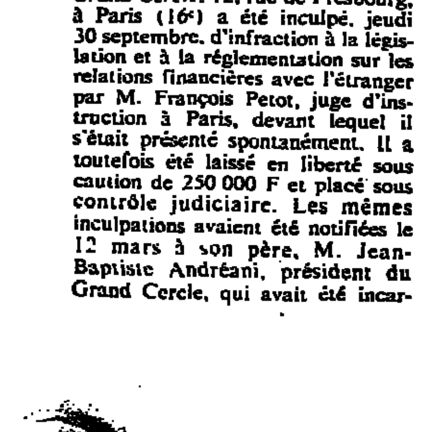
Les délégués C.F.D.T. ont refusé de siéger, estimant que le conseil s'est discrédité en « couvrant » la gestion de René Lucet et de M. Delezon. Les administrateurs C.G.T., pour leur part, ont voté contre la nomination de M. Leouffre. Ce dernier étant à la veille de la retraite, son intérim ne pourra de toute façon excéder la date du 31 décembre 1982. — (*Corresp.*)

● *Inculpation de l'auteur du meurtre d'un auto-stoppeur.* — Daniel Baron, trente-deux ans, meurtrier présumé d'un étudiant auto-stoppeur, Christophe Breton, dix-neuf ans, dont le corps avait été découvert le 2 septembre dans un champ de maïs, à Saint-Seine-en-Bache (Côte-d'Or), a été inculpé d'homicide volontaire, le 30 septembre, à Dijon. Ancien légionnaire, Daniel Baron avait été libéré le 11 août de la maison d'arrêt de Valence (Drôme), où il avait purgé une peine de dix années de réclusion criminelle pour violences sexuelles sur un mineur.

● *M. Jean-Laurent Andréani, vingt-huit ans, vice-président du Grand Cercle*, 12, rue de Presbourg, à Paris (16ᵉ) a été inculpé, jeudi 30 septembre, d'infraction à la législation et à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger par M. François Petot, juge d'instruction à Paris, devant lequel il s'était présenté spontanément. Il a toutefois été laissé en liberté sous caution de 250 000 F et placé sous contrôle judiciaire. Les mêmes inculpations avaient été notifiées le 12 mars à son père, M. Jean-Baptiste Andréani, président du Grand Cercle, qui avait été incarcéré le même jour (*le Monde* daté 14-15 mars), libéré le 19 avril pour raison de santé. Il est reproché aux deux hommes d'avoir accepté au cours de deux années pour 35 millions de francs de devises étrangères de clients non résidents en France, sans avoir reçu à cet effet aucune délégation de banque.

● *Des armes et des explosifs découverts en Corse.* — Des policiers opérant dans le cadre de la lutte antiterroriste ont découvert dans une bergerie désaffectée située près de Sagone, au nord d'Ajaccio, un fusil Mauser, deux carabines américaines et plusieurs centaines de cartouches, ainsi que 5 kilos d'explosifs, des cordeaux détonateurs et de la mèche lente.

● *Des représentants de la commission des lois de l'Assemblée nationale*, conduits par leur président, M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort, ont passé la journée du jeudi 30 septembre au tribunal de commerce de Rouen, nous indique notre correspondant. Cette démarche se situe, a expliqué M. Forni, dans le cadre « *d'un travail avec les hommes de terrain* », pour que la commission et, au-delà, l'Assemblée nationale, « *ne légifèrent pas en vase clos* ». Cette visite à Rouen est justifiée par le prochain débat sur la réforme des tribunaux de commerce et de la législation sur les entreprises en difficulté. Une délégation de la commission des lois s'était déjà rendue à Lyon en octobre 1981 où elle avait rencontré des représentants des professions juridiques et judiciaires (*le Monde* du 9 novembre 1981).




A PARIS

## La chambre d'accusation se prononcera le 20 octobre sur l'extradition d'une jeune Italienne membre de Prima Linea

**La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean Bertholon, rendra son avis, le 20 octobre, sur la demande d'extradition de Mˡˡᵉ Maria-Grazia Barbierato, vingt-quatre ans, une militante italienne de l'organisation d'extrême gauche Prima Linea. La cour a remis à huitaine sa décision sur la mise en liberté de la jeune femme, qui a aussi été plaidée devant elle mercredi 29 septembre.**

Mˡˡᵉ Barbierato n'est pas une intellectuelle, une théoricienne de l'extrême gauche comme M. Oreste Scalzone, à propos duquel la chambre d'accusation se prononcera aussi le 20 octobre. Il s'agit d'une militante ouvrière, entrée à l'usine Soilax de Milan à quinze ans. Est-ce cet anonymat qui lui vaut une aussi longue détention ? Elle a été arrêtée à Paris, où elle venait de se réfugier, le 4 juin. L'examen de la demande d'extradition, présentée par les autorités italiennes, a été plusieurs fois reporté au cours de l'été, mais la jeune femme a été maintenue en détention malgré les trois demandes de mise en liberté déposées par ses avocats, Mᵉˢ Martine Coisne et Jean-Pierre Mignard, auxquels se joint désormais le collectif d'avocats qui a assuré la défense de M. Scalzone.

Comme dans l'affaire Scalzone, l'avocat général, M. Serge Galand a conclu à un rejet de la demande d'extradition de Mˡˡᵉ Barbierato, accusée de participation à bande armée, détention et port d'armes, complicité de vol et d'attentats. Certaines de ces infractions, a développé M. Galand, n'entrent pas dans la convention franco-italienne d'extradition, les autres sont de nature politique, donc irrecevables aux termes de la loi française de 1927.

Les défenseurs de la jeune femme ont demandé à la cour d'« *interpréter strictement les textes* » et de refuser qu'on lui présente « *des accusations confuses, incohérentes, contradictoires venant de témoignages fortement sujets à caution* ». Mˡˡᵉ Barbierato a été dénoncée par un repenti, M. Massimiliano Barbieri.

Elle a expliqué qu'elle « *revendiquait huit années de lutte politique et d'engagement social pour faire progresser les droits des travailleurs italiens* ». Elle a réaffirmé son désir de rester en France « *pour y vivre en paix et en bonne santé* ». Elle doit subir une intervention chirurgicale importante que son incarcération a rendu impossible.

### Le cas de M. Jacques Fasel

La cour a aussi examiné la demande d'extradition faite par la Suisse de M. Jacques Fasel, trente ans, condamné à vingt années d'emprisonnement par défaut pour « *quelque soixante-douze délits* » selon l'accusation. L'avocat général a souhaité qu'un avis favorable à l'extradition soit rendu dans cette affaire qu'il estime être de droit commun.

Ce n'est pas l'opinion des défenseurs de M. Fasel, Mᵉˢ Elisabeth Auerbacher et Jean-Louis Garbade — du barreau de Zurich. Ils ont soutenu que Jacques Fasel était un militant anarchiste « *révolté contre l'ordre social suisse* » et que « *le produit de ses vols était redistribué dans des projets culturels* ». M. Fasel, qui s'est présenté avec un appareil orthopédique au bras, a été blessé de trois balles lors de son arrestation le 6 mars, à Paris. « *Nous ferons tout pour que cette bavure policière soit élucidée* », a affirmé Mᵉ Auerbacher. La cour rendra son arrêt le 27 octobre.

Jo. S.

ÉDUCATION

## Le projet de budget pour 1983 s'élève à 156 milliards de francs

### *Une progression qui ne doit pas faire illusion*

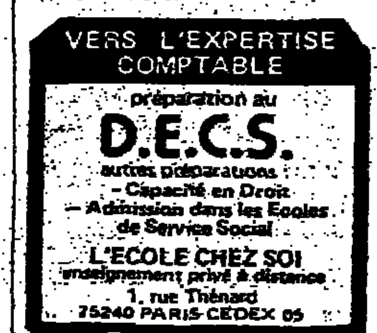
Une priorité relative dans un contexte d'austérité générale : ainsi se présente le projet de budget du ministère de l'éducation nationale pour 1983. Avec 156 140 millions de francs, il progresse de 15,02 % si l'on tient compte du transfert de certaines dépenses sur d'autres budgets (communes pour l'indemnité logement des instituteurs, services généraux du premier ministre pour les centres de formation d'apprentis par exemple). C'est une progression nettement plus forte que celle du budget de l'Etat (11,8 %), dans lequel les dépenses d'éducation nationale reviennent au premier rang devant celle de la défense (140 milliards contre 133, si l'on considère les seuls personnels actifs, c'est-à-dire abstraction faite des pensions).

Cette progression symbolique ne doit cependant pas faire illusion : il y aura en 1983, si le projet de budget est voté par le Parlement, trois fois moins de créations de postes qu'en 1982. Sur les huit mille trois cent soixante huit emplois créés, cinq mille trois cent quarante six doivent être considérés comme des moyens supplémentaires, les autres correspondant à des transformations d'emploi (crédits de remplacement de maîtres auxiliaires) ou des suppressions d'heures supplémentaires. La priorité va à l'enseignement professionnel de tous les niveaux, tant en ce qui concerne la répartition des emplois que les crédits de fonctionnement et d'équipement ou l'aide sociale aux familles. En revanche, les moyens en personnel dans les écoles primaires n'augmentent pratiquement pas, mais les instituteurs bénéficieront des premières mesures de revalorisation de leur traitement. Il en coûtera 200 millions.

D'autre part, le gouvernement était attendu sur la progression des crédits de l'enseignement privé : de 22 % en 1982, elle tombe, sans trop de difficultés, à 10,3 %. Cinq cents emplois supplémentaires sont prévus (plus deux mille en 1982) et les dernières mesures d'application de la loi Guermeur en faveur des personnels de l'enseignement privé sont d'un coût nettement moins élevé. En outre, les provisions pour l'augmentation des traitements des personnels de l'enseignement public, désormais inscrites au budget de l'éducation nationale et non plus au budget général, contribuent pour la plus large part au rééquilibrage.

Si l'on s'en tient à l'analyse générale des dépenses de personnels (soit 88 % du budget de l'éducation nationale), la publication de ce projet de budget risque fort d'accroître la « grogne » qui commence à apparaître chez les enseignants. « *Ces chiffres*, indique-t-on au cabinet du ministre, *impliquent à tous les niveaux d'enseignement un effort important des personnels qui devront, sauf dans les écoles primaires, accueillir des effectifs supplémentaires et répondre à un effort de rénovation.* »

CATHERINE ARDITTI.



## MÉDECINE

FAUTE D'AVOIR PU COORDONNER L'ACTION DE PUISSANTES ASSOCIATIONS PRIVÉES

# Le Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer va être dissous

**Le Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer va être prochainement dissous. La décision devrait être prise, le 27 octobre prochain, lors d'une assemblée générale extraordinaire du conseil d'administration de cette association. Depuis février 1980, ce Haut Comité, présidé par M. Roger Grégoire, président de section au Conseil d'Etat, avait pour vocation l'harmonisation des efforts des différentes associations et organismes privés œuvrant en faveur de la recherche sur le cancer. Sa dissolution témoigne des profondes tensions qui existent entre certaines associations reconnues d'utilité publique qui se sont donné pour but de financer cette recherche. Ces associations jouent, aujourd'hui, de par le volume des sommes qu'elles collectent, un rôle considérable allant jusqu'à se substituer à l'Etat.**

Le Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer aura donc vécu moins de trois ans. Cet organisme qui avait la forme juridique d'une association privée (type loi de 1901), avait pour vocation officielle *« de coordonner l'action des différents associations et organismes privés existants, d'harmoniser leurs efforts en faveur de la recherche sur le cancer et d'utiliser au mieux les fruits de la générosité du public »*. Sa création avait été préconisée, en 1979, par M. Roger Goetze, gouverneur honoraire du Crédit foncier de France. M. Goetze s'était, en effet, vu confier une mission par M. Raymond Barre, alors premier ministre, concernant *« la collecte, dans le public, et la répartition des fonds en faveur de la recherche sur le cancer »*. On imaginait alors que ce Haut Comité pourrait constituer, outre *« le lieu où s'élaboreraient les règles de l'action bénévole »*, *« l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics »*.

Deux associations privées reconnues d'utilité publique se partageaient quasiment alors — et se partagent toujours — le monopole des actions nationales menées dans le domaine spécifique du cancer : la Ligue nationale française contre le cancer et l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif (A.D.R.C.V.). La Ligue a disposé, l'an dernier, d'un peu plus de 100 millions de francs et l'A.D.R.C.V. fait état, pour l'exercice 1981, d'un crédit de plus de 122 millions de francs. Ces sommes dépassent considérablement celles que les pouvoirs publics consacrent au financement de la recherche sur le cancer.

### Le manque d'entente

La création du Haut Comité avait notamment pour origine le manque évident d'entente et d'esprit de coordination entre ces deux associations, l'absence de coopération institutionnelle et des gestions « *passibles de réserves* » pour reprendre les termes du rapport Goetze. S'y ajoutait l'absence de renseignements donnés au public sur l'emploi des fonds collectés. Doté en pratique de pouvoirs moins étendus que ceux qu'avaient imaginés M. Goetze, le Haut Comité n'a jamais pu jouer pleinement le rôle pour lequel on l'avait créé.

Contraint de préserver la liberté d'action des associations, chargées du seul contrôle *a posteriori* de l'utilisation des sommes recueillies, il n'est jamais parvenu à coordonner les actions ni à établir la « transparence » souhaitée.

Le 24 février dernier, à l'occasion d'une inauguration à l'Institut Gustave-Roussy (Villejuif), M. Jack Ralite, ministre de la santé, déclarait : *« Malgré les efforts de son président, le Haut Comité n'a pu jouer pleinement le rôle qui lui était dévolu. »* M. Ralite ajoutait alors qu'au terme d'une concertation entre les cabinets du ministère de la santé et du ministère de la recherche, devraient être définies *« les règles claires du fonctionnement futur de ce Haut Comité si tant est qu'il doive être conservé sous sa forme actuelle »*.

Or, M. Roger Grégoire, qui assumait depuis sa création la présidence du Haut Comité, a décidé, en juillet dernier, de démissionner de cette fonction, et sa démission a été acceptée par M. Ralite. M. Grégoire a proposé, en outre, au ministre de la santé la dissolution du Haut Comité au profit d'autres formules sur lesquelles le ministère aura à se prononcer.

Cette dissolution survient alors même que la concertation nationale sur le cancer bat son plein. Dans le document préparatoire à cette concertation (*le Monde* du 8 septembre), il est indiqué que *« la recherche sur le cancer est un des exemples où des associations privées (Ligue et A.D.R.C.V.) jouent un rôle considérable dans le financement et quelquefois se substituent à l'Etat pour certains choix d'orientation. Est-il naturel de préserver cette situation ou faut-il la modifier et dans quel sens ? »*

On confie, aujourd'hui, au ministère de la santé, l'espoir de voir la concertation déboucher sur des propositions concrètes. Quelles que soient les solutions qui seront adoptées, il serait utile, dans l'intérêt général, qu'elles soient rapidement rendues publiques. « *La lutte contre le cancer*, peut-on lire dans le rapport Goetze, *est en soi trop importante, elle éveille dans le public de trop profonds échos pour ne pas justifier l'affirmation d'une volonté claire dans la mise en œuvre des moyens.* »

JEAN-YVES NAU.

## JEUNESSE

### LES JEUNES LAURÉATS DE LA FONDATION DE FRANCE ONT REÇU LEURS PRIX

Mme Françoise Jurgensen-Chandernagor, écrivain et maître des requêtes au Conseil d'État, a remis leurs diplômes aux vingt-trois lauréats de la huitième promotion de *la Fondation des prêts d'honneur* aux jeunes, le jeudi 30 septembre.

La Fondation des prêts d'honneur, créée en 1975 au sein de la Fondation de France par un couple soucieux d'aider les jeunes, a pour objet d'attribuer une bourse de 20 000 francs à des jeunes de dix-huit à trente ans, afin de leur permettre de réaliser leur projet ou leur vocation.

Voici la liste des lauréats, le nom de chacun étant suivi de la spécialité dans laquelle il souhaite appliquer sa vocation : Mohand Amara, sculpture ; Olivier Aubert, ingénieur médical ; Alain Babouchian, violoniste ; Marc Boutron, luthier ; Jean-Pierre Bruneau, psychologue-infirmier ; Jean-Thiébault Chague, potier-céramiste ; Marie-Laure Clément, puériculture ; Régis Coquillat, *agriculture tiers-monde* ; Alain Eich, édition-poésie-animation culturelle ; Éric Georges, maître-ébéniste ; Dominique Fanal, professeur-direction d'orchestres ; Mohamed Hadidane, biochimiste ; Jean-François Hamel, biotechnologiste ; Didier Laine, percussionniste ; Pascal Léger, animateur dessin animé ; Olivier Lemaire, ébénisterie-réinsertion toxicomanes ; Marie Loizidou, sculpture ; Sylviane Mas, médecine ; Thi-Mai Pham, chimiste ; Bruno Pigeon, peintre-verrier ; François Rouillay, maquette culturelle pédagogique ; Pierre Turpin, sociologie politique ; Élisabeth Veron, assistante sociale.

# L'application de la loi sur l'avortement

*Un décret précise les obligations des hôpitaux publics*

Le *Journal officiel* du 29 septembre 1982 publie un décret relatif aux interruptions volontaires de grossesse (I.V.G.) dans les établissements publics.

Selon ce texte, les centres hospitaliers régionaux et généraux ainsi que *les établissements publics d'hospitalisation* qui comprennent un service de chirurgie ou de maternité *« sont tenus de disposer des moyens permettant la pratique des interruptions volontaires de grossesse »*, et cela afin de *« répondre aux besoins locaux en la matière »*.

Ces établissements doivent fournir chaque année, au 31 décembre, un rapport au ministère de la santé précisant le nombre de demandes d'I.V.G. dont ils ont été saisis, et la suite qui leur a été réservée.

En outre, les services et unités où sont pratiquées des I.V.G. sont tenus de demander dans les six mois leur agrément comme *« centre de planification familiale, afin d'assurer l'information, les consultations, les examens et toutes les prescriptions relatives à la régulation des naissances, y compris la délivrance à titre gratuit des médicaments, produits ou objets contraceptifs aux personnes bénéficiant de l'aide sociale »*.

∴

La publication de ce décret a pour objet de rappeler au service hospitalier public ses obligations envers la loi et la population.

En effet, nombre de femmes sont encore obligées d'entreprendre des démarches inutiles et coûteuses, et de s'adresser à des cliniques privées, pour obtenir que leur grossesse soit interrompue. A *l'heure actuelle*, trois cent soixante-sept établissements publics (le nouveau décret devrait porter ce nombre à quatre cent vingt) et trois cent quatre-vingt seize établissements privés pratiquent en France métropolitaine des I.V.G., mais 65 % de celles-ci sont conduites dans le secteur privé.

La loi du 31 décembre 1979 avait prévu qu'il appartenait aux conseils d'administration des hôpitaux publics de créer une unité dotée de moyens permettant la pratique de l'I.V.G., lorsque les chefs de service de gynécologie-obstétrique refusaient d'en assumer la responsabilité, ce qui est leur droit.

Ces centres d'I.V.G. distincts des services de gynécologie-obstétrique sont maintenus selon les normes définies par le nouveau décret, et la coordination de leurs activités doit être organisée avec celle des services de chirurgie et de gynécologie-obstétrique.

La nouveauté essentielle du décret que publie le *Journal officiel* est qu'il implique l'obligation pour toute unité ou service pratiquant l'I.V.G. d'informer et de conseiller les femmes sur la *contraception*.

Trop fréquement, en effet, les unités ou centres où se pratiquent les avortements renvoient les femmes vers d'autres établissements, structures ou organisations spécialisées pour ce qui concerne la contraception.

Dorénavant, toute unité où se pratique l'I.V.G. dans le secteur hospitalier public devra disposer d'un « centre de planification », et les médecins qui s'en occupent recevront les vacations correspondant à cette activité préventive. En effet, jusqu'à présent, les services de gynécologie-obstétrique dont les chefs avaient refusé les I.V.G. revendiquaient, en revanche, l'exclusivité des conseils contraceptifs, même pour les femmes prises en charge par d'autres.

Dr E. L.

## POLICE

### M. RENÉ-GEORGES QUERRY NOMMÉ CHEF DE LA BRIGADE « ANTIGANG »

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, a signé, mercredi 29 septembre, deux arrêtés : l'un, pour désigner M. René-Georges Querry comme successeur de M. Robert Broussard à la tête de la brigade de recherche et d'intervention (BRI, dite brigade *antigang*) de la police judiciaire parisienne; l'autre, pour préciser les moyens dont disposera M. Broussard, nommé en août dernier conseiller technique auprès de M. Franceschi, chargé de la liaison « renseignement-police judiciaire ». Il est précisé que M. Broussard conserve sous sa responsabilité la brigade anticommando, formation de la P.J. parisienne constituée temporairement en fonction de l'événement, et regroupant les effectifs de la BRI, ainsi que ceux d'autres services, en particulier des moniteurs du Centre d'application des personnels en uniforme (CAPU).

[M. René-Georges Querry, commissaire divisionnaire, âgé de trente-six ans, est commissaire depuis le 1er septembre 1971. Il a été successivement chef adjoint de la brigade des stupéfiants de Paris, chef adjoint de la BRI et, depuis deux ans, l'adjoint du commissaire Serge Devos à la brigade de répression du banditisme (B.R.B.).]





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل





## LA DÉCLARATION DES ÉVÊQUES FRANÇAIS

# « Pour de nouveaux modes de vie »

**Voici, à l'exception des deux premiers chapitres dont nous ne publions que le résumé, le texte quasi intégral de la « Déclaration du Conseil permanent de l'épiscopat français sur la conjoncture économique et sociale » rendue publique le lundi 27 septembre sous le titre « Pour de nouveaux modes de vie » (*le Monde* du 28 septembre).**

Dans le premier chapitre, les évêques rappellent que les difficultés actuelles (inflation, chômage, diminution du taux de croissance...) touchent toutes les catégories sociales. Ces difficultés sont mondiales et elles sont durables.

Dans le deuxième chapitre, les évêques expliquent qu'ils ont pris la parole « *dans le contexte de la société française globale et non par rapport à tel ou tel pouvoir politique passé ou actuel* », précisant qu'ils sont en contact quotidien avec des personnes et des groupes concernés par cette situation. « *L'Eglise n'entend donner de leçon à personne. Mais elle a pour mission, à l'exemple même du Christ, de susciter des attitudes nouvelles inspirées par le sens chrétien de la solidarité, la justice et l'équité* », ajoute l'épiscopat. Voici le texte quasi intégral des chapitres suivants :

### Changer les habitudes

« En premier lieu, il est indispensable que les citoyens de notre pays acquièrent une idée réaliste de l'état du monde et de la situation de la France. Cette exigence implique que les gouvernements et les oppositions successives n'entretiennent pas l'illusion de solutions faciles et rapides, contribuant ainsi à la démobilisation des énergies ; que les mass media développent un effort courageux et coordonné pour éduquer réellement. Les rêves sont vains, le désespoir inutile, le sentiment d'impuissance injustifié. (...)

» Nous appelons tous ceux qui contribuent à la vie économique, sociale et, pour ce qui nous concerne, les membres des communautés chrétiennes, les mouvements et les regroupements divers, à s'informer sans exclusive et à réfléchir aux raisons de la crise. Tenter une telle analyse est une entreprise complexe, même pour des spécialistes. (...)

» Sans préjuger des résultats de cette analyse ni prétendre en épuiser le champ, nous croyons important d'évoquer quelques traits des mentalités courantes qui ont régné pendant toute la période de croissance continue et qui constituent, aujourd'hui, des obstacles à vaincre.

» ● L'un des moteurs efficaces de la consommation a été, pour chacun, le vif désir d'atteindre le niveau de vie de la catégorie sociale jugée immédiatement supérieure à la sienne.

» ● Le besoin de consommation ainsi stimulé a fait naître parfois, pour anticiper sa satisfaction, la course aux emprunts entraînant la pratique excessive du cumul des emplois.

» ● La croissance continue a entraîné des pratiques inégalitaires. Des groupes catégoriels ont su s'organiser pour obtenir des avantages contractuels ou légaux garantis indéfiniment.

» ● Le sentiment illusoire qu'il resterait des surplus à partager entre tous a engendré un système de protection sociale tellement complexe qu'il est parfois inaccessible aux plus démunis. Étendu à l'indemnisation du chômage, il est facilement altéré par des abus, malgré les valeurs qu'il comporte (1).

» ● Enfin le passage, en une génération, du monde rural au monde industriel urbain, l'objectif prioritaire de l'enrichissement individuel, la manque de participation des citoyens à une gestion des affaires jugée trop complexe pour eux, l'amenuisement des corps intermédiaires, ont suscité des comportements largement démunis d'idéal, insoucieux des autres et surtout de la collectivité. (...)

» Il ne s'agit pas de juger ni de condamner. Nous constatons des faits.

» La persistance d'un tel état d'esprit rendrait impossible le nécessaire partage à la fois de l'emploi et du revenu. Déjà techniquement difficile, un tel partage serait impossible à réaliser sans transformation des mentalités individuelles et catégorielles.

» C'est donc à un examen critique que nous convions les catholiques. (...) Nous sommes appelés à nous montrer solidaires sans plus tarder. Personne ne peut se dérober. La confrontation avec l'Evangile appelle à de nouveaux comportements. (...)

» L'esprit de l'Evangile ne s'accommode pas de n'importe quel comportement individuel ou collectif. Il ne transige ni avec la vérité, ni avec la justice, ni avec le respect des partenaires. Dans le cas présent, la démagogie, le corporatisme, les multiples manières de tirer égoïstement son épingle du jeu, le report des responsabilités sur un bouc émissaire... contredisent les exigences de la foi.

### Quatre séries de propositions (2)

» Chacun porte la responsabilité des moyens à mettre en œuvre : la diversité de situation des individus, des familles et des groupes, est telle qu'aucun code précis ne peut convenir à l'action concrète de tous. Il faut cependant admettre que nous devons questionner ceux qui disposent d'un pouvoir plus grand, avec plus de vigueur que ceux qui sont en situation de dépendance ou de pauvreté. Tous cependant ont des droits et des devoirs.

» Dans cet esprit évangélique de réconciliation et de partage, nous invitons les communautés chrétiennes à s'interroger sur la qualité de la solidarité humaine vécue par leurs membres. Nous leur proposons quelques points d'attention. Ces propositions sont exigeantes, réalistes et source d'espérance. Elles ne s'adressent pas toutes à tout le monde : à chacun, à chacune, à chaque groupe, de voir celles qui les concernent davantage et de les approfondir.

● **EMPLOI**

» – Alors que certains ménages bénéficient du cumul de salaires plus que suffisants, le renoncement total ou partiel à l'un d'entre eux, celui de l'homme ou celui de la femme, faciliterait le partage du travail.

» – Le cumul d'un emploi et d'une retraite suffisante peut poser question. Dans certains cas, renoncer au premier développerait la possibilité d'exercer une autre activité, par exemple dans la vie associative.

» – Certains foyers, lorsque les enfants dont élevés et les besoins en voie de diminution, pourraient envisager la retraite anticipée.

» – Il semble que l'on n'ait pas encore suffisamment exploré la possibilité d'emplois à temps partiel, au moins à certaines époques de la vie d'une famille.

» – Une société dans laquelle le travail « au noir » est aussi répandu dans la plupart des catégories sociales ne peut être une société de justice.

» – Toutes les inscriptions au fonds de chômage sont-elles pleinement justifiées ?

» – Si le système de répartition des charges sociales freine l'emploi plus qu'il ne le stimule, il convient de le réexaminer. En contrepartie, les dispositions nouvelles devraient inciter à l'embauche.

» – Dans la mesure où la sécurité des uns a pour contrepartie l'insécurité des autres, il serait anormal de lutter sans discernement pour le maintien des avantages acquis et des dispositions qui les consacrent.

» – Dans les conditions actuelles, on ne peut en rester à une attitude nourrie de préjugés et systématiquement critique qui cacherait un refus de participer à la solution des difficultés communes.

● **PLACEMENT DE L'ARGENT**

» – Ceux qui peuvent actuellement placer de l'argent ont à juger de leurs placements en fonction de leur utilité sociale et non de leur seule rentabilité financière.

● **REVENU**

» – Sauf pour les plus défavorisés, la défense du niveau de vie n'est pas aujourd'hui l'objectif le plus urgent.

» – Il est conforme à la justice que tous les professionnels, salariés on non, participent au financement de la protection sociale.

» – Les dissimulations et les fraudes fiscales et parafiscales vont à l'encontre de la solidarité indispensable.

» – Les mécanismes d'augmentation des salaires sont légitimes pour assurer le nécessaire aux moins défavorisés, mais étendre sans discernement ce processus à toute hiérarchie augmente souvent les inégalités.

» – L'éventail actuel des revenus paraît loin de correspondre au travail ou aux services rendus.

» – Nous remarquons aujourd'hui des attitudes individualistes qui ne sont ni honnêtes ni raisonnables en face des institutions de solidarité telles que la Sécurité sociale.

» – Le recours aux subventions de l'Etat et des collectivités n'est pas toujours justifié. Quand il l'est, le sens de la solidarité devrait conduire ceux qui en profitent à les rendre superflues grâce aux résultats obtenus pour permettre à d'autres d'en bénéficier à leur tour.

» – Les responsables des deniers publics doivent se préoccuper du caractère productif et créateur d'emplois de leur utilisation.

● **CONSOMMATION**

» – La vigilance des consommateurs, jointe à l'effort des intermédiaires, rendrait plus équitable la détermination du prix des services et des produits.

» – S'interroger ne suffit pas. Seul le changement des comportements individuels et collectifs peut entraîner un plus haut degré de solidarité sociale, nationale et internationale. Dans ce but, que les catholiques qui exercent des responsabilités économiques et sociales déploient toutes les ressources de leur intelligence pour faire œuvre nouvelle ; pour ceux d'entre eux qui appartiennent aux catégories sociales les plus revendicatives et les mieux garanties, qu'ils poursuivent leur effort ou éventuellement prennent l'initiative d'imaginer, de proposer, de promouvoir, par des engagements collectifs, des pratiques neuves. Celles-ci relèvent de notre réponse à l'appel du Christ, d'un effort permanent de conversion.»

(1) Nous avons déjà attiré l'attention sur ce point (*La Sécurité sociale et ses valeurs*, commission sociale de l'épiscopat, octobre 1980, éditions du Centurion).

(2) Cet intertitre est de la rédaction du *Monde*.

# L'individu et les lois ordinaires de l'économie

La déclaration du conseil permanent de l'épiscopat français sur la conjoncture économique et sociale troublera-t-elle quelques consciences chrétiennes ou sera-t-elle rejetée par ceux qui conçoivent mal que la politique, fût-elle sociale, s'élabore dans les sacristies ? Quel citoyen français en fin de compte se montrera réceptif à un langage aussi éloigné de celui qu'emploient d'ordinaire les économistes. Pour peu informé qu'il soit de ces choses, l'homme de la rue n'imagine pas que l'on puisse traiter d'économie sans parler de taux de croissance, de balance commerciale, de déficit budgétaire ou de prélèvement obligatoire.

Ces mots pourtant ne rendent pas compte des situations aussi complètement que les économistes l'imaginent.

Pour cette raison, on pourrait penser que les évêques se sont méfiés de l'« économisme », prenant le risque de manquer leur cible en ne démontrant pas, courbes et statistiques à l'appui, la valeur de leurs propositions. Pourtant, ils ne s'en sont pas tenus à quelques vœux pieux. Mettre en cause le cumul des salaires dans un ménage, celui d'un emploi et d'une retraite, le travail noir, l'inscription frauduleuse au fonds de chômage et bien d'autres comportements analogues relève d'une assez grande audace autant que d'une juste vision économique. Ces propositions, en outre, bousculent les canons traditionnels et ne seront pas acceptées, quoi qu'on en dise, par toutes les forces de gauche. Il sera facile de prétendre qu'elles relèvent plus de la morale que de la stratégie économique et sociale. Reste à savoir si l'on peut faire de l'économie sans se soucier de la morale.

Cette question est posée depuis un certain temps, depuis que la crise est venue brouiller les analyses qu'utilisaient les experts des pays occidentaux. Pendant un quart de siècle, on s'était « *donné l'illusion de régir les lendemains* », selon l'expression d'un ancien commissaire général au Plan, M. Pierre Massé. Les boussoles ne donnaient plus le nord, mais il était prématuré de le dire. Celui qui proclamait que le monde avait changé était suspect : il justifiait une politique d'austérité dont seuls auraient profité les nantis avides.

### Le monde a changé

Les citoyens sans cesse poussés à consommer davantage ne pouvaient comprendre qu'un si grand péril s'abattît si soudainement sur eux qu'il leur faille tout aussitôt économiser l'énergie comme au temps de la guerre. La progression constante du pouvoir d'achat comme le maintien du plein emploi leur paraissaient naturels, personne n'ayant imaginé de rupture. Les prévisions à long terme faites dans les années 60 ne parlent ni de chômage ni de ralentissement significatif du rythme de croissance à l'horizon 1985. Cet aveuglement, au demeurant partagé par tous, conduisit à prendre pour une crise passagère ce qui était, en réalité, un long et profond bouleversement.

Si le monde a changé, les comportements doivent eux aussi changer. Mais réclamer une modification de comportement n'est-ce pas faire appel à l'individu et négliger les lois ordinaires de l'économie ? N'est-ce pas se fonder sur l'effort personnel de quelques-uns qui doivent se décider sans être assurés d'être imités ? Plutôt que de jouer ce jeu de dupe, et pour des raisons qui tiennent à leur histoire sociale, les Français préfèrent s'en tenir au *statu quo*. Si quelqu'un doit bouger, ce ne peut être que l'autre.

Cette attitude figée, dont on commence à faire la critique, a paralysé plus d'un gouvernement. Il est arrivé souvent que le remède ne puisse être administré alors même que le diagnostic était correctement établi. On prendra comme exemple l'analyse que faisait Jean Boissonnat il y a deux ans (1) — à une époque, faut-il le rappeler, où nul ne prévoyait sérieusement l'arrivée de la gauche au pouvoir. Dans la première partie de son analyse, il démontrait que l'inflation, en 1980, était plus rapide chez nous que chez nos voisins, et il en tirait la conclusion que le gouvernement ne pouvait « tenir » le franc quoi qu'il arrive.

« *En réalité*, écrivait-il, *il n'y a que deux issues à cette situation. Ou bien, tôt ou tard, le franc s'alignera sur l'évolution des prix, c'est-à-dire sera dévalué ; ou bien le rythme actuel de notre inflation sera brisé.* » Pour ce faire, pour briser l'inflation, Jean Boissonnat indiquait qu'il fallait aller jusqu'à amputer le pouvoir d'achat, s'en prendre notamment aux multiples mécanismes d'indexation, ce que, notait-il, M. Raymond Barre n'avait pas osé faire, alors que, dans la plupart des autres pays, on avait de la sorte « purgé » l'inflation. La conclusion, notre confrère la tirait à l'époque sous forme d'un rêve éveillé : « *Peut-on imaginer*, disait-il, *qu'au lendemain de l'élection présidentielle — c'est-à-dire au moment où le nouvel élu jouit de toute son autorité — gouvernement, patronat et syndicats décrètent une sorte de trêve des prix et des revenus pour essayer de ramener les évolutions nominales à un palier inférieur ?* »

### La contribution personnelle

Nous y sommes, à cette exception près que le blocage décidé le 13 juin dernier a été décrété par le gouvernement sans être approuvé, c'est le moins que l'on puisse dire, ni par les syndicats ni par les patrons. Toutefois, les protestations n'ont été que verbales, chacun sentant bien qu'une partie importante se jouait.

Sur ce fond de rigueur imposée par les événements, les évêques français affirment qu'il faut mettre au point de nouveaux types d'échange dans la justice et faciliter pour les hommes de nouveaux comportements, mais que les pouvoirs publics ne peuvent les décréter ; qu'il appartient donc aux forces morales du pays, à commencer par l'Eglise, de susciter de tels comportements ; qu'il convient de changer les habitudes en se faisant tout d'abord « *une idée réaliste de l'état du monde et de la situation de la France* ». La phrase-clé du document est peut-être celle-ci : « *Il s'agit de permettre à chacun de comprendre la situation et de s'interroger sur la contribution personnelle qu'il est en mesure d'apporter.* »

Et en effet, on ne peut écarter l'idée que ce sont bien les agents économiques, autrement dit tous les producteurs et les consommateurs, qui « font » l'économie. Et que, dès lors, l'attitude des uns et des autres retentit sur l'ensemble des activités économiques du pays. Rien n'est indifférent, ni la désinvolture qui préside à nos achats et justifie l'inflation, puisqu'il y a toujours quelqu'un pour payer au prix demandé, ni le maintien de rentes de situation qui ne sont justifiées que par la chance.

Or on aurait tort de s'imaginer que cette analyse relève de la cogitation des seuls évêques en mal de morale. Elle recoupe au contraire un courant de pensée dont les auteurs ne se réclament pas nécessairement de l'Eglise. On rappellera à cet égard la thèse soutenue par M. Michel Albert, commissaire général au Plan sous le gouvernement de M. Raymond Barre, dans son livre *le Pari français* (2). On renverra le lecteur aux différents ouvrages d'initiation à l'économie, de M. Jean-Marie Albertini, maître de recherches au C.N.R.S. : *les Rouages de l'économie*, *l'Économie française*, *Comprendre l'Économie mondiale*, *les mécanismes du sous-développement*, etc. (3). Tout en rappelant qu'il est indispensable de maintenir les grands équilibres, celui-ci préconise d'intégrer les stratégies économiques, sociales et politiques. « *Désormais*, souligne-t-il, et ce dès 1978, *la poursuite de la croissance économique dépend de notre capacité politique à résoudre certains problèmes sociaux.* » N'est-ce pas ce que le conseil permanent de l'épiscopat exprime à sa manière quand il prétend que la mission de l'Eglise est « *de susciter des attitudes nouvelles inspirées par le sens chrétien de la solidarité, la justice et l'équité* » ? Les solutions qu'il propose méritent d'être discutées. Certaines ne seront pas acceptées de gaieté de cœur, notamment par les femmes, qui se sentiront les plus concernées par le cumul de salaires dans les ménages, au moment où elles revendiquent le droit au travail en tant que statut social. Globalement, c'est tout de même un vrai problème « économique » qu'ont posé les évêques français.

**FRANÇOIS SIMON.**

(1) *La Croix*, du 13 octobre 1980.

(2) Michel Albert, *le Pari français*, éditions du Seuil, 65 F. (*le Monde* du 12 juin).

(3) Aux Editions ouvrières, Editions du Seuil.

# ÉQUIPEMENT

## À PROPOS DE...

### LA PRÉPARATION DU BUDGET POUR 1983

# Les petits sous de l'écologie

**M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, peut se montrer tour à tour déçu et satisfait du budget qui a été alloué à ses services lors du conseil des ministres du 1er septembre et qui sera proposé à l'approbation du Parlement.**

Déçu, il l'est s'il considère ses crédits de paiement et de dépenses ordinaires (c'est-à-dire les frais de gestion des personnels et des moyens de l'environnement). Avec 751 millions de francs, ils n'augmentent que de 3,58 % sur ceux de l'an dernier.

Cette progression fort modeste sera, en outre, érodée par l'inflation de 1983. Elle ne permet même pas de maintenir à un niveau constant les dépenses de routine. Le ministère, y compris ses services de terrain, ne compte que sept cent quatre-vingt-quatre personnes, et il n'y aura qu'un seul emploi supplémentaire en 1983. Seule consolation : soixante-dix contractuels, à l'avenir jusqu'ici incertain, seront titularisés. Mais les techniciens qui font cruellement défaut dans les délégations régionales à l'environnement, les inspecteurs des établissements polluants, aux effectifs squelettiques (cinq cent quarante pour toute la France), ne seront pas renforcés. Rigueur budgétaire oblige.

En revanche, pour les investissements, le ministre de l'environnement a bien tiré son épingle du jeu. En autorisations de programmes, ses crédits s'accroissent de 34,4 % par rapport à l'an dernier (562 millions de francs contre 418), alors qu'ils n'augmentent que de 13 % pour l'ensemble des ministères.

D'abord, on a remplacé par des crédits d'État les fonds traditionnellement versés au ministère de l'environnement par le P.M.U. Ces sommes, calculées sur les recettes du pari mutuel, avaient tendance à plafonner et même à diminuer. Les difficultés du P.M.U., que les joueurs délaissent au profit du Loto, menaçaient à plus ou moins long terme cette rentrée annuelle. Elle est désormais indépendante des aléas du jeu et donc définitivement consolidée. Elle représente 78 millions en 1983.

En second lieu, les crédits du Conservatoire du littoral, qui dépendaient jusqu'ici du ministère du plan et de l'aménagement du territoire, sont transférés à l'environnement. Ils se montent à 98 millions pour 1983.

Il était, en effet, surprenant que le Conservatoire du littoral, qui a pour rôle d'acheter des terrains en bord de mer pour les soustraire à la construction, soit rattaché à l'aménagement du territoire. Les crédits (d'ailleurs en diminution) de l'établissement public seront désormais sous le contrôle de M. Crépeau. Mais celui-ci devra partager la tutelle administrative du Conservatoire avec M. Michel Rocard, qui n'a pas voulu abandonner cette prérogative. Tout achat du Conservatoire devra donc porter une double signature, ce qui n'est pas fait pour raccourcir les délais ni alléger les procédures.

Le ministère de l'environnement, fort mal loti lors du budget 1982, a donc renforcé ses moyens. Ces 562 millions de francs d'investissement seront répartis entre les divers services d'une manière équilibrée : 27 % iront à la protection de la nature, 36 % à la lutte contre les pollutions, 26 % à la direction de la qualité de la vie, 10 % aux études et recherches.

### Trois barrages

L'an prochain, les dépenses en capital du ministère seront notablement augmentées dans les secteurs suivants : lutte contre le bruit, étude des gros risques industriels, surveillance des nappes phréatiques menacées par la pollution azotée, protection des berges des cours d'eau contre les crues, construction de barrages.

Ces deux derniers chapitres mobilisent à eux seuls près du quart des investissements. Les inondations de l'hiver dernier imposent, par exemple, une accélération de la mise en place des réseaux automatiques d'annonce des crues. Quant aux barrages, il y en a trois au programme. Celui de l'Aube, actuellement en chantier, doit régulariser la Seine. La retenue de Villerest, qui vient d'être inaugurée, soutiendra les débits de la Loire. Le barrage de Naussac 2, qui est à l'étude, permettra d'alimenter Naussac 1 avec les eaux de l'Allier.

Les écologistes ne manqueront pas de faire remarquer à nouveau que ces digues et barrages n'ont pas pour but de préserver l'environnement « stricto sensu », mais bien, plutôt, de protéger des constructions imprudemment édifiées sur des zones inondables, de fournir de l'eau à l'irrigation et d'assurer, en toute saison, un liquide re refroidissement aux centrales nucléaires.

Est-ce bien là le rôle du ministère de l'environnement, qui, par ailleurs, tire le diable par la queue et ne parvient pas à défendre efficacement les Français contre le bruit et la pollution de l'air ? Quant aux parcs nationaux et aux réserves, ils resteront, en 1983, des parents pauvres. Il est vrai que la protection de la nature, qui stagne depuis plusieurs années, cherche toujours sa voie, notamment dans le domaine des parcs nationaux (*le Monde* du 8 septembre). À quoi servirait-il d'avoir de l'argent si l'on ne sait qu'en faire ?

Faute d'avoir conçu une grande politique, à la fois ambitieuse et mobilisatrice, le ministère de l'environnement joue depuis douze ans les utilités. Ses investissements n'ont jamais dépassé 0,3 % (ou 3 ‰) des investissements de l'État. Ils sont, cette année, comme l'an passé, au-dessous de ce seuil...

MARC AMBROISE-RENDU.

## Près de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher)

# E.D.F. envisage de construire un atelier de broyage d'enveloppes de combustibles nucléaires

De notre correspondante

Blois. — La centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher), dont la construction, qu'il s'agisse de la première ou de la deuxième tranche, s'était déroulée sans émouvoir la population, pose pour la première fois quelques problèmes dans le département.

Ce n'est pas la centrale elle-même qui suscite des inquiétudes, mais un projet d'installation d'un atelier de broyage et de conditionnement des chemises de graphite pour la centrale « A ». Celle-ci fonctionne à l'uranium naturel, un combustible qui se présente sous la forme de barreaux revêtus d'une gaine étanche en alliage de magnésium, le tout étant enfermé dans une chemise de graphite de 60 centimètres de long.

### L'opposition de la commune d'Avaray

Chacun des deux réacteurs de la centrale contient environ quarante-quatre mille éléments combustibles qui restent en moyenne trois ans en activité. Quand on les retire du cœur du réacteur, les barreaux d'uranium sont déposés dans une piscine avant d'être envoyés à l'usine de Marcoule (Gard). Quant à la chemise de graphite, elle est placée dans l'un des deux silos construits en même temps que la centrale.

Or ces deux silos seront pleins avant la fin de 1984. Il avait été initialement prévu de construire trois silos supplémentaires, mais les responsables préfèrent aujourd'hui opter pour la technique du broyage et du conditionnement sur place. Électricité de France garantit que cette technique ne présente aucun risque de rejet, ni liquide, ni gazeux, et fait observer que les déchets ne resteront plus sur place comme c'est le cas à l'heure actuelle mais seront envoyés dans des fûts vers l'usine de La Hague (Manche).

Toutefois, deux comités de défense viennent de fusionner pour rendre plus efficace leur opposition au projet. Et la commune d'Avaray, qui est la plus proche de la centrale nucléaire, a pris position contre l'installation de l'usine de traitement des chemises de graphite, préférant que celles-ci soient directement envoyées au centre de La Hague. Une enquête d'utilité publique est en cours.

BEATRICE HOUCHARD.

## ENVIRONNEMENT

# Le Vaudreuil aura un directeur socialiste...

M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a nommé directeur de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle du Vaudreuil M. Michel Doucet, ancien conseiller général socialiste de l'Eure. Cette nomination, intervenue au mois d'août, a créé quelques remous : le conseil d'administration de l'établissement public, présidé par le docteur Paul Guilbaud, conseiller général M.R.G., se contenta d'en prendre acte ; le personnel, réuni en assemblée générale, désapprouva ce choix ; les divers responsables des villes nouvelles ne dissimulèrent guère leur étonnement.

Outre que ce genre de nomination n'est pas habituelle dans l'administration française, elle peut compliquer le fonctionnement de l'établissement public. Le Vaudreuil n'a de « ville nouvelle » que le nom ; il est tout au plus un « bourg nouveau » : le cœur de la ville, qui devait accueillir dans un premier temps quinze mille habitants n'abrite, dix ans après le début des opérations, qu'à peine plus de cinq mille personnes ; deux mille logements ont été construits, mais près de cinq cents sont inoccupés. Les Normands ont boudé Le Vaudreuil, qui devait, dans les plans primitifs, être un point de fixation pour éviter l'urbanisation continue de la vallée de la Seine entre Rouen et Paris.

L'établissement public d'aménagement du Vaudreuil connaît donc de sérieuses difficultés financières. Pour survivre — car il faut quand même tenter d'achever ce qui a été entrepris, — il doit s'efforcer de collaborer avec les communes voisines afin de gérer la grande base de loisirs et de plein air de 1 300 hectares, mais aussi parce que les neuf communes de cette boucle de la Seine, regroupées dans le syndicat mixte du Vaudreuil, avec les départements de Seine-Maritime et de l'Eure, tous deux à majorité de droite, doivent coordonner leur projet d'urbanisme. Or, si le maire de la ville nouvelle du Vaudreuil est socialiste, certains autres, comme le maire du vieux village du Vaudreuil, sont dans l'opposition. Nommer à la tête de l'établissement public un homme politique local, ce n'est pas faciliter cette nécessaire collaboration. — Th. B.

[M. Michel Doucet, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, s'occupait, au Crédit lyonnais, du développement du commerce extérieur. Mais il fut aussi, de 1976 à 1982, conseiller général socialiste de Louviers, canton voisin de celui du Vaudreuil. Le 21 mars, il fut battu au deuxième tour des cantonales par Mme Proust (R.P.R.). Il s'était déjà intéressé au Vaudreuil, puisque, du temps où il siégeait à l'assemblée départementale il avait tenté — sans succès, d'en être le représentant au conseil d'administration de l'EPA à la place du docteur Guilbaud.]

# ...et une liaison par hélicoptère avec Issy-les-Moulineaux

*« Passagers à destination du Vaudreuil, embarquement immédiat. »* Non, ce n'est pas un canular. Il existe désormais une ligne aérienne reliant Issy-les-Moulineaux à la ville nouvelle normande, par hélicoptères, à raison de deux aller-retour le mardi et deux autres le jeudi.

*A priori*, l'entreprise peut paraître bien onéreuse : 330 francs pour 95 kilomètres à vol d'Écureuil (le best-seller de l'Aérospatiale déjà construit à mille trois cents exemplaires qui assure le service), cela ressemble à un luxe hors d'époque. D'autant que des transports de surface existent. Mais c'est oublier que l'autoroute de l'Ouest n'est pas de tout repos et que le chemin de fer est parfois insuffisant.

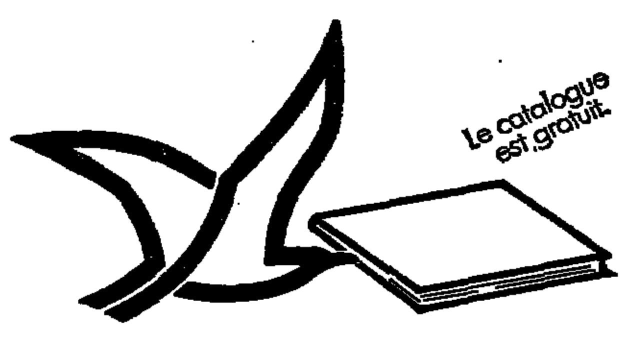
Que les initiateurs de la ligne aient nom, entre autres, Matra ou Burroughs, tend à prouver que l'idée n'est pas aussi futile. Leurs usines du Vaudreuil, comme celles de quelques autres industriels, souffrent d'enclavement. Par la route, il faut deux bonnes heures à un ingénieur de Matra pour gagner Orly ou Roissy. Du temps perdu, et aussi de l'argent. Dans ces conditions, l'écart de prix avec l'hélicoptère qui l'emmène à destination en une demi-heure est vite compensé.

A tel point qu'une soixantaine d'entreprises manifestent de l'intérêt pour l'hélicoptère dans la ville nouvelle. Leur désir a fini par rejoindre l'intérêt enthousiaste de deux entreprises : Hélifrance, spécialisée dans l'exploitation commerciale des hélicoptères, et Technic'Air, créatrice d'hélistations sommaires et économiques en dalles de ciment préfabriquées qui permettent d'achever une installation en trois jours là où les procédés classiques prenaient un mois et beaucoup de béton.

Elles se donnent deux mois pour prouver que la ligne est viable mais, surtout, que d'autres le sont aussi et que l'hélicoptère est désormais tout à fait bon pour le service commercial.

JAMES SARAZIN.



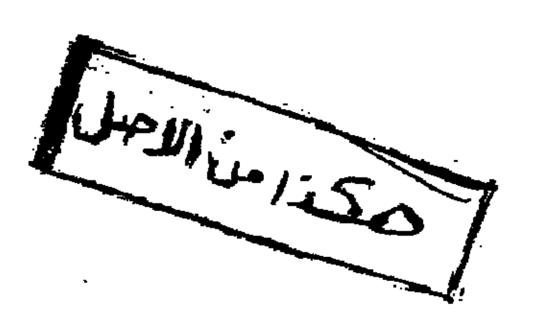













هكذا من الأصل

Le Monde
LOISIRS ET TOURISME

# SOIF DE DÉSERTS

## TASSILI DU HOGGAR

### Le néant pour survivre

BIENTOT une journée que la Land Rover a quitté Tamanrasset pour le Tassili du Hoggar, proche de la frontière nigérienne. Une journée passée à scruter les roches de grès noir en train de se métamorphoser pour les siècles des siècles en sable blanc.

L'œil ne s'y fait pas ; il refuse d'admettre l'inhumanité du désert ; il quête des traces de vie et veut déceler dans la moindre forme géométrique la main de l'homme. Une journée de berlue.

Aussi n'y croit-on plus lorsque s'avance une caravane de chameaux et de chèvres que ce Touareg convoie depuis Agadès. Bonjour. Bonsoir. Ils se sont évanouis. D'où sort cette femme qui empruntera notre véhicule une dizaine de minutes avant de retrourner au même néant minéral pour y traire ses chamelles ? Bonjour. Bonsoir. Un mirage l'a bue.

Au Sahara, la vie clignote. Le novice des sables ressent si intensément ce phénomène qu'il attend la première étape avec impatience. Les Touaregs l'appelle Youf El Akhet, c'est-à-dire « mieux qu'une tente », mais l'oued Tin-Tarabine, asséché, n'y a laissé que quelques frissons de verdure. Pour se rassurer, tout là-haut sur les dunes sonores, où les voyageurs ont étalé leur sac de couchage, il ne reste que les traces de rongeurs trottinants, la Grande Ourse et le battement du cœur.

C'est peu et ça n'a pas de prix.

● *You Fi Akhet - Tahaggart - plateau d'In Meskor.*

Encore un peu de véhicule tout-terrain aujourd'hui. Cela permet aux chauffeurs, Abdelkader et les deux Ahmed, de se livrer à une joyeuse compétition à 80-90 kilomètres-heure pour savoir qui est le plus rapide. Abdelkader, qui pilote une vieille Rover, ne fait pas le poids face aux Toyota toutes neuves. Alors, il lui semble soudain urgent de prier Allah, dans cette immensité. Il stoppe et déroule son tapis. La course est finie.

... Mais pas les ennuis, car les véhicules traversent des étendues de sable mou. Tout le monde creuse, pousse ou place des échelles sous les roues pour avancer de 20 mètres et recommencer. La routine saharienne.

Les voici, ces traces d'homme tant espérées ! Il a gravé sur des dalles, qui affleurent le sol, girafes, rhinocéros, zébus, gazelles stylisées, autruches et lui-même au sexe sans conteste masculin. Cela sent sa négritude et rappelle les formes et les mythes des ethnies du Mali, du Niger ou de la Haute-Volta.

La vie qui achève, depuis deux millions d'années, de se retirer d'ici, était noire. Néolithique aussi : à certains endroits, notamment au pied de parois, on trouve, en quantités, des tranchants de hache de pierre, des pilons, des morceaux de meules et des tessons de poterie, plus rarement des pointes de flèche.

La première randonnée pédestre vers les châteaux de rocs et les grottes de Tahaggart enseigne une évidence qui ne va pas de soi : les roches meurent aussi. Sous les pieds, on les sent vidées de l'intérieur, résonnant comme du verre ou de la glace. Les blocs se changent en feuilles, puis en grains, puis en rien. Et, en arpentant cet astre mort, on comprend que le sable, c'est du temps, et vice versa.

● *Plateau d'In Meskor - Tagrera.*

Le chacal a hurlé une bonne partie de la nuit. Un vent solaire a pris la relève au petit matin, en charriant sur le sol des herbes sèches qui font un véritable tintamarre, le silence et l'obscurité aidant. Le désert semble alors se peupler de sabbats tourbillonnants que dissipent les premiers rayons du soleil et le bois brisé pour le petit déjeuner.

La marche dans le Sahara n'est pas différente de celle que l'on pratique dans le Puy-de-Dôme ou le Vercors. Ça ne monte jamais longtemps, même si gravir une dune se révèle un exercice plutôt épuisant pour les muscles des cuisses. Pour cette randonnée d'initiation, Dominique, notre guide, a d'abord choisi de faire voir et goûter. Elle a exclu la performance physique et mène sa petite troupe sur une falaise pour y admirer sa « vallée des Bouddhas » et, au plus secret du plateau, pour y voir la guelta asséchée, où le chacal a tenté, en vain, de boire. Une seule recommandation : « *Prenez vos repères.* »

Dispersé en tirailleur, le groupe baguenaude le nez en l'air pour admirer la perfection des arrondis sableux ou, les yeux au sol, afin de dénicher quelques silex taillés. Aucune fatigue ; simplement le poids du soleil sur le chèche. Pas faim non plus.

Mais la vraie soif, ça oui. Parce qu'il faut rendre au corps cette eau que la chaleur lui a soutirée sans sueur aucune : 4 litres, 5 litres par jour, et le cérémonial du thé au crépuscule. C'est Dahro qui le mitonne le mieux. Une bouilloire, deux théières et des petits verres. Il verse le thé de théière en théière en le faisant tomber de très haut. Le breuvage mousse, se marie avec le sucre et mousse de plus belle. La première tournée est âpre. La deuxième plus harmonieuse. A la troisième, le sucre domine. Les Touaregs réservent la quatrième pour les enfants.

● *Tagrera, camp 4 et 4 bis.*

Marie-Solange s'est perdue.

Ça a été la journée du vent. Il a fait fumer les dunes. Il a griffé les mollets, quelquefois le visage. Il a inlassablement accumulé le sable selon des courbes et des pentes qui rappellent la neige. Il a poursuivi son travail d'érosion qui donne au grès une peau d'éléphant et des formes dantesques : arcs, châteaux, tortues, sous-marins. A chacun son imagination. Curieux vent ! Il feule avant d'arriver, tourbillonne et rugit encore quand l'air est redevenu immobile. On se croirait dans une futaie invisible. Peut-être est-ce lui qui a perdu notre compagne ?

Après la sieste bien nécessaire, les randonneurs s'en sont allés explorer les couloirs, les donjons, les grottes et les corridors de sable. Marie-Solange qui aime la solitude a suivi le même chemin, une heure plus tard. Mais sous les Tropiques, la nuit tombe très vite. Autour du feu, force est de reconnaître qu'elle s'est égarée sans eau et sans lampe.

Pendant trois heures, « *un homme à la mer* ». Ahmed, Abdelkader et Dominique suivent sa piste. L'autre Ahmed a pointé la Land vers le plateau tous phares allumés. Sifflets, cris, klaxons. Seul le silence répond. Une lune froide s'est levée, changeant le sable en houle d'argent.

Et Marie-Solange sort de la nuit, venant du massif opposé à celui où elle était supposée s'être égarée. « *Le noir... Tourné en rond... Rien entendu... Peur.* »

Très peur.

● *La guelta d'El-Ghessour.*

Qui dira la merveille qu'est une guelta ? Un entonnoir dans le grès et, 3 mètres plus bas, l'eau.

Qui dira le plaisir de se débarrasser sur les dalles ensoleillées de la crasse sèche du désert après ces jours de toilette sommaire ? Seul se refuse à ce bain de jouvence Jacques dont l'intendance est parfaite et qui n'a cessé d'être propre comme un sou neuf grâce à des mini-serviettes alcoolisées. Les autres retrouvent les gestes et l'excitation de Nausicaa et de ses compagnes surprises par Ulysse dans leurs ablutions.

Ahmed a tué, hier, une vipère à corne. Alors Yolande préfère, cette nuit, installer son bivouac sur le toit d'un des véhicules.

● *Le canon d'El-Ghessour*

Dominique a promis une surprise. Une bonne surprise. Pour l'heure, il ne paraît pas. Le plateau d'El-Ghessour est lunaire. Des pierres et encore des pierres. Pas un brin d'herbe, pas une montée de sève.

Les plateaux tabulaires s'élèvent de loin en loin. Dans la faille de l'un d'eux, une cache qui devait servir aux méharées pour entreposer ou pour s'abriter des vents de sable. Les perles d'un collier nigérien jonchent le sol. Sur les flancs d'une paroi, un zébu ocre et une girafe devinée. L'aire vibre sous les coups du soleil.

Dominique plonge dans un cañon. Un oued est passé par là. Allez savoir dans quel sens ! Il n'importe. L'eau a laissé la vie : un tamaris, des acacias, du mimosa, l'odeur du mouflon qui flotte entre les murailles et les roucoulades des pigeons.

Nous marchons sur une terre en copeaux tant la sécheresse la martyrise puis sur un sable infiniment fin. Les parois se rapprochent encore. Le jour se tamise. L'oued est devant nous. Incroyable prisonnier. Pas une ride sur l'eau verte et opaque. C'est presque religieusement qu'on glisse dans cette onde glacée. La chair de poule au cœur même du Sahara.

∴

Ce soir, les chauffeurs mettent le cap plein nord, vers Tamanrasset. Derrière nous, la grotte où le méhariste Gaultier a poétiquement égratigné la roche : « *De ta fière beauté, j'ai subi les ravages.* » Derrière nous, mille déserts et peut-être plus.

Devant les pare-chocs, deux gazelles tentent d'esquiver la mort mécanique. Elles remportent cette poursuite infernale.

Les véhicules sont enfoncés jusqu'aux essieux. Le sable a eu le dernier mot.

ALAIN FAUJAS.

★ La randonnée à laquelle nous avions été invités à participer par l'agence Terres d'aventure est une initiation au Sahara. L'emploi des véhicules tout-terrain permet de rallier plus rapidement des sites très différents. Quatre à cinq heures de marche par jour ne nécessitent aucun entraînement particulier. Cependant, la sécheresse, le vent et les 40 degrés à l'ombre peuvent éprouver des personnes peu endurantes. De Paris à Paris, le voyage s'étale sur dix jours, dont six en pleine solitude. Plutôt pour les curieux et les contemplatifs que pour les athlètes et les archéologues. Dates de départ : 1er janvier, 4 février, 25 mars et 1er avril. 7 950 F tout compris, sauf les repas à Alger et l'assurance. 5, rue Saint-Victor - 75005 Paris, tél. : 329-94-50.

## TASSILI N'AJJER

### L'homme aux semelles de sable

HAMOU DAHOU aura bientôt quarante ans et ne les paraît pas. Tous les matins ou presque, d'octobre à avril, alors que le soleil fait virer du noir au violet puis à l'ocre les falaises abruptes du Tassili N'Ajjer, il attend ses clients au bout de la piste de l'aéroport de Djanet, un aéroport des sables, sans tour de contrôle ni hall d'accueil. Pantalon de toile, chemisette et sandales, efficace, calme et souriant, il organise l'embarquement dans les Toyota, et prend la tête du petit convoi qui conduit les nouveaux arrivants à l'oasis toute proche où ils seront installés dans les *zéribas* (huttes de roseaux confortablement aménagées). Le soir, retrouvant les voiles bleus ou blancs du Touareg, et le Taguelmoust ou le chèche, il recevra ses « *invités* » chez lui pour le thé de bienvenue. Cette tenue traditionnelle, il la porte aussi lorsqu'il accompagne lui-même un groupe pour une virée de 1 000 ou 1 500 kilomètres dans des lieux dont les noms ont gardé toute leur charge de mystère et qui restent encore aujourd'hui synonymes d'aventure : le noir et désolant Ténéré, les dunes blondes de l'erg Admer, les sables rouges du Tadrart ou la douce vallée d'Essendilène rendue célèbre par Frison Roche.

L'été, changement de décor et de tenue. Hamou Dahou, transformé en jeune cadre dynamique, costume strict et attaché-case à la main, s'envole vers les pays européens pour rencontrer les grands tour-opérateurs et négocier avec eux des contrats.

Cet ancien fonctionnaire était directeur de l'hôpital de Djanet lorsque la municipalité à laquelle il appartenait lui a confié la direction du syndicat d'initiative. Il a pris alors la mesure des insuffisances en matière de tourisme. Entre Altour, la puissante société nationale, souvent paralysée par le manque de moyens et le carcan bureaucratique, et quelques aigrefins plus soucieux d'exploiter les voyageurs que de leur faire découvrir les beautés du désert et la culture saharienne, c'était le vide. Hamou décida alors de se lancer. En 1978, il obtint, à l'issue d'une dure bataille avec les bureaux d'Alger, une licence. L'heure était encore à l'étatisme tout puissant et les « privés » étaient tenus en suspicion. Hamou se savait sous surveillance, en liberté surveillée en quelque sorte. Avec une équipe recrutée uniquement à Djanet — il appartient aux Sahariens de faire découvrir le Sahara, dit-il volontiers, — quelques Land-Rover achetées d'occasion et entretenues en état de marche par des miracles d'ingéniosité, il a organisé des circuits : à pied, sur le plateau du Tassili, le plus vaste musée en plein air du monde avec ses dizaines de milliers de gravures et de peinture, en chameau ou en voiture.

### Un raid vers Tombouctou

Aujourd'hui, l'agence Tim Beur (la Jaillissante), du nom d'une montagne proche de Djanet, emploie en permanence durant la saison une quinzaine de personnes et fait travailler des dizaines de guides, d'âniers, de chameliers, constituant ainsi un apport appréciable d'emplois. Depuis l'arrivée au pouvoir du président Chadli Bendjedid, l'attitude des autorités envers le secteur privé « non exploiteur » a radicalement changé, et ceux-ci sont invités désormais à participer à l'effort de développement national. Tim Beur a pu ainsi s'équiper de Toyota blanches flambant neuves et peut envisager avec plus de confiance l'avenir. Hamou Dahou accueille de plus en plus de groupes qui s'adressent directement à lui et qu'il prend en charge à partir d'Alger. Il ne sert plus seulement d'opérateur pour le compte des grands tour-opérateurs européens dont l'intervention augmente inévitablement le coût du voyage.

Cette politique est celle également suivie à Tamanrasset par l'énergique patron d'Akar-Akar, Mokhtar Zounga, trente-six ans, qui se bat depuis 1975 pour imposer des idées fort proches de celles d'Hamou Dahou. Lui aussi refuse d'être « *un marchand de soupe* », de vendre *du « circuit à la chaîne »* ou *« du sable au kilomètre »*. Akar-Akar, aime-t-il à répéter, est une entreprise saharienne, animée, à tous les niveaux, par des Sahariens, pour une connaissance du Sahara dans toute sa dimension. En période de pointe, Akar-Akar peut mobiliser une trentaine de Toyota et trois cents à quatre cents chameaux. Mokhtar Zounga propose trois circuits de base : une balade saharienne d'une semaine de l'oued Tin-Tarabine à l'Assekrem, en passant par le massif de l'Atakor, une expédition au Sahara central et une méharée au Hoggar. Mais il peut aussi, à la demande, organiser un raid vers Tombouctou ou le pays Dogon ou encore explorer le Tassili du Hoggar. L'agence s'est équipée pour prendre en charge directement des groupes : implantation d'un correspondant à Alger, installation à « Tam » d'un télex. Akar-Akar a contribué aussi à l'extension des capacités d'hébergement de Tam en ouvrant, le 1er janvier dernier, un centre de *zéribas* de cent soixante lits et un camping.

Des professionnels du tourisme dans le Grand Sud, soucieux de se créer une clientèle propre et d'assurer des prestations de qualité, c'est là incontestablement l'un des nouveaux atouts du tourisme algérien au Sahara. Loin de constituer une concurrence pour Altour, avec qui elles travaillent en bonne intelligence, ces agences complètent son action et offrent, au-delà des paysages grandioses et du dépaysement, un cadre plus adapté à une découverte authentique des hommes, des valeurs et des traditions.

DANIEL JUNQUA.

★ Tim-Beur, place du Marché, Djanet. A Alger : 65 Les Vergers, route nationale n° 1, Birmandreis. Tél. : 56-12-22.

★★ Akar-Akar, agence de voyages, B.P. 19, Tamanrasset. Tél. : 74-44-40. Télex : AKARTAM 52966.

*BALADE A LA CARTE*

# DIX VITESSES SUR LE CAUSSE

DANS le poussif autocar qui, parti d'Alès sur une route cahoteuse, serpente à travers les gorges du Gardon en direction de Florac, le T.G.V., le Cévenol et autres trains de luxe paraissent loin. Ici rien ou presque n'a changé depuis un demi-siècle. A chaque village, le car charge et décharge tranquillement les petits colis pour l'aubergiste ou les sacs postaux. Et un coup d'œil sur les hauteurs laisse découvrir le tracé de l'ancien chemin de fer dont l'exploitation cessa — *arbitrairement* — il y a une quinzaine d'années.

A Florac, l'effet de surprise est total. Une énorme barre rocheuse de 400 mètres surplombe la vallée. Cet extraordinaire accident géologique a nom causse Méjean, un plateau calcaire de 33 000 hectares entouré de gorges profondes (Jonte, Tarn, Tarnon), d'une altitude moyenne de 950 mètres. « Climat sain, étés secs et chauds, hivers longs et rudes, très beaux sites, corniches, zones boisées et dénudées », Christian Plantier, secrétaire de l'association caussenarde pour l'accueil et le développement culturel, fondée il y a douze ans et qui rassemble deux cents adhérents, plante le décor tout en escaladant au volant de sa 2 CV le vertigineux chemin vicinal menant sur le causse.

## La planète de là-haut

Là-haut, au cœur du parc national des Cévennes, *sur une autre* planète, vivent 1,4 habitant au kilomètre carré, cinq cents personnes environ, un peu plus l'été, « l'effectif d'une compagnie », auraient grommelé les militaires du temps où ils envahissaient le Larzac voisin. En fait, comme aux Malouines, les ressortissants les plus nombreux s'avèrent être les moutons : dix-huit mille, la seule richesse tangible sur ces caillouteux arpents où un agriculteur doit posséder 300 hectares pour vivoter. Centimètre par centimètre, il tente d'étendre la surface cultivable. Une performance dans une contrée qui ne possède aucun point d'eau : depuis 1971, celle-ci arrive du mont Aigoual vers chaque foyer grâce à 140 kilomètres de canalisations.

Question dépaysement pour le touriste, c'est réussi, question isolement pour les autochtones aussi ! Le causse recense une pompe à essence, un boulanger et aucune épicerie digne de ce nom. Il est difficile de ne pas descendre dans l'une des vallées voisines. Trois écoles subsistent : celle de Christian Plantier a sept élèves. Une maternelle vient de clore ses portes : les trois bambins et leur maîtresse s'ennuyaient à mourir. Dès la sixième, les parents ne voient plus grandir leurs enfants : ceux-ci émigrent à Mende ou à Millau pour n'en remonter qu'après le service militaire. Car, aujourd'hui — phénomène remarquable, — l'exode rural est arrêté. Plutôt que de grossir le peloton des chômeurs en ville, les jeunes s'accrochent à cette terre qui n'a pas dit son dernier mot. Afin de se connaître et de se distraire, une équipe de football est née : emmenée par l'instituteur, elle vient de remporter le championnat régional, devant les gens des vallées !

## Bidons d'eau

Afin de compléter le revenu des familles, l'Association caussenarde, présidée par Mme Vernhet, tente d'attirer le touriste avec six campings à la ferme, un centre d'hébergement de vingt lits et un gîte d'étape à 15 francs la nuit, onze gîtes ruraux, cinq fermes proposant des chambres d'hôtes et des fermes-auberges à 50 francs la nuit pour deux personnes avec douche chaude à l'étage. Et, ô merveille ! l'Association propose en location quarante vélos à dix vitesses pour 30 francs par jour, le moyen rêvé de découvrir le causse, à condition de ne point s'aventurer sans deux bidons d'eau.

Sur le croquis du causse remis par l'Association, la « ferme d'autrefois », des vestiges préhistoriques, une exposition géologique et l'aven Armand figurent parmi les centres *d'attraction, à moins de flâner parmi* les dizaines de kilomètres de chemins goudronnés. Reste le tour pédestre du causse, 200 kilomètres non balisés systématiquement, rapporte Michel Galibert, l'un des animateurs : *« Car le tourisme chewing-gum tout mâché ne nous intéresse pas ! »*

Il n'est pas rare d'entendre nos hommes politiques évoquer, avec des trémolos dans la voix, tels Français du bout du monde s'évertuant à survivre sur une terre difficile. A l'occasion, sur la liste, ils peuvent rajouter le Méjean...

MICHEL DELORE.

## Roue libre

- Secrétariat de l'association caussenarde pour l'accueil et le développement culturel, Le Buffre, 48150 Meyrueis, tél. (66) 45-61-32 (s'occupe de l'hébergement et de la location des vélos).
- Deux revues : « Les Cahiers du Causse Méjean » (publiés par l'association caussenarde) et « Drailles » (association « Drailles », B.P. 40, 48400 Florac).
- Parc national des Cévennes, *48400 Florac. Public :*
  — une carte officielle du parc et de sa zone périphérique (I.G.N., au 100/1 000 en quatre couleurs) ;
  — les topo-guides des sentiers GR 66 (Tour de l'Aigoual) et GR 67 (Tour des Cévennes) ;
  — des pochettes sur les autres sentiers du parc ;
  — la revue « Cévennes » et une lettre mensuelle d'information.
- Accès au Causse-Méjean :
  — route départementale 107 depuis Millau ou nationale 106 Alès-Florac ;
  — train jusqu'à Millau, puis car jusqu'à Meyrueis ;
  — train jusqu'à Alès (ligne Paris-Nîmes par le Massif Central), navettes fréquentes avec Nîmes (environ 20 minutes de trajet) ; de la gare routière d'Alès, car privé jusqu'à Florac *à 16 h 40 (arrivée vers 19 heures)*, retour avec départ de Florac à 7 heures du matin et arrivée à Alès à 9 h 15, d'où un train part pour Nîmes à 9 h 23. Le car Alès-Florac accepte quelques vélos. Le transport des vélos est gratuit (bagages à main) dans certains trains de la ligne Alès-Nîmes.

*AUTOCARISTES*

# MITCAR 82

*LES autocaristes vivaient d'une part du ramassage scolaire et professionnel, d'autre part de l'exploitation de lignes régulières. Ces deux fonctions quotidiennes assurent de moins en moins la rentabilité des entreprises. C'est pourquoi le marché international du tourisme en autocar, le 4e Mitcar, donnera du 7 au 10 octobre aux professionnels la possibilité de mieux remplir occasionnellement leurs véhicules.*

*Cinq cents exposants attendent huit mille visiteurs pour conclure avec eux des contrats destinés à fabriquer des produits touristiques fiables et attractifs.*

*Trois tables rondes animées par la rédaction de la revue* Bus et car *traiteront de sujets d'actualité. La première tentera de mettre au point un système d'attribution d'étoiles aux autocars. Ce classement existe déjà en Allemagne, en Belgique et en Suède. Pourquoi pas en France où l'année 1983 verra la régie Renault produire le premier car de grand tourisme ?*

*La deuxième table ronde sera consacrée aux rapports parfois difficiles entre les hôteliers et les autocaristes.*

*Enfin, ceux-ci chercheront en commun les moyens d'améliorer leur image de marque : design des véhicules, catalogues, logos, etc.*

*Une quatrième table ronde sur la politique du gouvernement socialiste en matière de transport en autocar a été annulée par les organisateurs. Comme l'explique M. Jean Furet, directeur du* Mitcar, « le terrible accident de Beaune est venu bouleverser nos projets, car, dans ce contexte, le débat aurait été à vif ».

★ Mitcar (réservé aux autocaristes et aux agents de voyages). Ancienne gare de la Bastille, du 7 au 10 octobre. De 10 h à 19 h, le jeudi, le vendredi et le samedi. De 10 h à 17 h, le dimanche.

***Sierra-Leone***

# Cocotiers de cartes postales

C'ETAIT sans aucun doute une gageure que de vouloir introduire le tourisme occidental dans un Etat qui a, le plus sérieusement du monde, appelé sa décoration officielle l'« ordre national du Moustique », en hommage à cet insecte zézayant, agaçant et piquant, car il était porteur de la malaria et qu'il contribuait ainsi à l'élimination des... Blancs. Et pourtant, grâce à la quinine, à l'obstination de quelques passionnés et à l'appât des devises, et pourtant aussi malgré les infrastructures insuffisantes, la corruption largement répandue et la xénophobie de la population, l'expérience a été tentée. Et elle est en voie de réussir. Déjà, pour la saison 1981-1982, deux mille touristes sont venus en Sierra-Leone, dont 80 % de Français, ce qui représente un accroissement de... 300 % par *rapport* à l'année précédente. Trois *fois* par semaine, de novembre à juin, un vol U.T.A. relie Paris à Freetown, où l'hébergement est assuré à l'Hôtel Mamy-Yoko, inauguré en 1980 pour loger les chefs d'Etat du sommet de l'O.U.A. Géré par l'ancien responsable du Maeva de Tahiti, M. Steeb, ce palace avec piscines, tennis et golf tout proche, dominant une immense plage, constitue une véritable récompense après un vol de six heures... au moins.

Car tout ici est dépaysement et constraste. Coincée entre la Guinée socialiste, interdite aux touristes, et l'immense Libéria, la petite Sierra-Leone, montagneuse et difficilement pénétrable, offre en effet les plus belles plages qui soient en Afrique. C'est par hectares de sable blanc que se compte le domaine de chaque baigneur en bordure d'une mer sans marée, sans barre, et sans rouleaux, aussi douce et tiède à minuit qu'en plein soleil. Les cocotiers penchés sur l'eau, les villages de piroguiers que l'on atteint par mer ou par des pistes de latérite cahotantes à travers la forêt, évoquent tout à la fois les Seychelles, les Caraïbes ou la Polynésie, *mais à quelques* heures seulement de Paris. Il faut aller à River-Number-Two bungalow qu'un jeune et entreprenant français, Alain de Conninck, a aménagé pour les touristes, et y assister au retour des pêcheurs de barracudas. Il faut aller à River-Number-Two ou à Tokey-Beach, où le long de kilomètres de plages désertes et éblouissantes on fait griller le poisson tandis que des enfants offrent mangues et ananas. Il faut laisser de Conninck négocier avec les chefs de village les safaris-photos *indispensables* à tout voyage africain.

Et puis, il faut, dans Freetown, où aucun building n'a encore été édifié, voir les maisons créoles colorées et désuètes bâties par les premiers esclaves affranchis il y a deux siècles, traverser prudemment les foules grouillantes sur les marchés permanents — on risque, si l'on n'y prend garde, de se faire voler sa montre au poignet, et même ses lunettes sur le nez. On y admire le cotton-tree, ce fromager géant planté lors de la *fondation* de la cité, un peu avant notre révolution de 1789, et devenu un vénérable monument végétal.

Freetown, avec tout ce qui lui reste d'authenticité, contraste décidément avec le modernisme banal de trop d'autres capitales africaines. Et l'on comprend mieux que Graham Greene ait pu écrire ici, dans le bar minable du vétuste City-Hôtel : « *Tout ce qui est laid est européen.* »

Ainsi, à grande vitesse, la Sierra-Leone devient un maillon prometteur du tourisme africain, entre le Sénégal et la Côte-d'Ivoire, pour tous ceux qui recherchent la chaleur, le soleil et la mer en plein hiver.

ANDRÉ PASSERON.

★ Africatours, 9, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, 723-78-59. Une semaine Paris-Paris, chambre, petit déjeuner au Mamy-Yoko, de 5 270 à 7 210, selon les périodes.

# Laos : *on rouvre*

DES circuits touristiques seront-ils organisés au Laos, début novembre ? Déjà, en mars et en avril derniers, Diethelm Travel, une agence de voyages installée à Bangkok, avait réussi à envoyer en éclaireurs, dans l'ex-« royaume du million d'éléphants et du parasol blanc », pour la première fois depuis la prise du pouvoir par les communistes en décembre 1975, trois groupes de touristes. Une trentaine de visiteurs au total, Autrichiens, Allemands et Suisses. Les préparatifs, puis la réunion du troisième congrès du parti populaire révolutionnaire avaient obligé Diethlem Travel à interrompre prématurément, au printemps dernier, sa série de tours organisés au Laos qui n'ont pas repris depuis lors.

Mais, M. H.-P. Tuggener, directeur général de cette agence de voyages, a bon espoir de relancer rapidement son projet. N'a-t-il pas en main une lettre d'intention des autorités de Vientiane en date du 31 mai 1982 ?

Ces voyages organisés — *quinze personnes au maximum* — pourraient avoir une fréquence hebdomadaire. M. Tuggener espère obtenir, début novembre, l'accord définitif des autorités locales qui se seraient engagées à accélérer les procédures de délivrance des visas, et démarrer aussitôt ce programme. Les responsables locaux semblent avoir pris conscience de la nécessité de relancer le tourisme au Laos, si pauvre en devises. « *C'est un secteur-clé de notre économie*, affirme M. Somphawanh Inthavong, vice-ministre du plan, *une richesse que nous devons exploiter.* »

Encore convient-il de modérer ces ambitions, car moyens de transport et capacités d'accueil font encore cruellement défaut. Reste aussi à vaincre les résistances de tous ceux qui, dans un pays politiquement replié sur lui-même, craignent les courants d'air.

JACQUES DE BARRIN.

## Plaisance

# Petits chantiers, petit avenir

« QUE faut-il souhaiter aux petits chantiers navals malades, une lente agonie ou une mort rapide? » Cette phrase amère dans la bouche d'un industriel du secteur ne surprend plus aujourd'hui. Dans un contexte incertain, les difficultés économiques ont balayé le gros du peloton de la navigation de plaisance, mais peu de chantiers ont vraiment rendu la main. Si Beneteau et Jeanneau ont traversé la crise avec une maîtrise industrielle certaine, il n'en est pas de même pour la plupart des suivants immédiats.

Le calcul est simple : en 1982, le chiffre d'affaires global des fabricants de bateaux de plaisance sera au mieux égal à celui de l'an passé, subissant donc l'inflation de plein fouet. Or Beneteau a connu une progression de son chiffre d'affaires de l'ordre de 30 % et Jeanneau également, sans compter la fabrication de voiturettes, qui a apporté cette année 80 millions de francs de chiffres d'affaires ! Cette croissance des deux leaders s'est faite à l'exportation, mais également au détriment des petits chantiers, désarmés dans une lutte qui porte désormais des noms barbares : gestion, cash-flow, investissements...

Derrière, ce n'est pas l'euphorie. Dufour traverse une période d'autant plus délicate que le baron Bich semble s'être totalement désengagé du capital financier, retirant implicitement sa caution, déterminante dans l'avenir du chantier rochelais. Le nouveau directeur, Gaston-Marie Cocaul, se retrouve donc dans la même position que ses concurrents, sans parrainage fortuné ! Yatching-France continue de fabriquer de bons produits mais a du mal à se créer une image de marque dans ce créneau encombré.

Ce créneau, Gib'Sea et Kelt l'ont trouvé ! Le premier en se présentant comme l'outsider des deux grands, même s'il n'est pas véritablement troisième chantier. Il croise le fer sur tous les terrains : en course, en remportant la très réputée compétition du *Figaro*, en marketing, où il se positionne comme « le concurrent ». M. Chambolle n'a pas froid aux yeux, mais sait rester prudent : « *L'important, aujourd'hui, c'est le cash-flow. En cinq ans, nous avons perdu 10 points dans ce domaine : 6 à cause de l'augmentation de la main-d'œuvre, 2 à cause des frais généraux et 2 à cause des frais financiers.* »

Chez Kelt, Gilles Le Baud a également fait preuve de sagesse : « *1982 a été l'année de consolidation interne.* » Embauche d'un directeur général venu de l'industrie (la vraie, a failli dire Gilles Le Baud !), meilleure cohérence, achat d'un ordinateur...

## Les Suisses n'aiment plus les bateaux français

Dans ce tourbillon 1982, de nombreux autres chantiers ont connu de sérieuses difficultés : Wauquiez a déposé son bilan, licencié cinquante personnes, mais est repartie avec toute la détermination de son chef d'entreprise, Henry Wauquiez, qui a le mérite de posséder d'excellents bateaux. Un projet de 47 pieds devrait voir le jour en 1983, dans la lignée des Hood, Pretorie et Centurion...

Cela dit, la tendance du Grand Pavois, qui vient de se tenir à La Rochelle, est au gros bateau, et les chantiers français, jusque-là absents de ce *marché* favorable, rattrapent le temps perdu : Beneteau vient de sortir un 46 pieds, le 456 de Fers ; Orient Express a présenté le plus grand bateau de La Rochelle, un 19 mètres avec une piste de danse sur le pont ; Pouvreau a exposé un 18 mètres au design italien, la *Planète bleue*, et le chantier Minault un 18,50 mètres destiné au charter ! « *Au-delà de 17 mètres ou de 18 mètres*, précise Guy Fillion, directeur du chantier Pouvreau, *la clientèle n'est pas touchée par la crise, et d'ailleurs elle est surtout étrangère.* »

Désormais les chantiers français se positionnent sur les chasses gardées de Swan et de Baltic avec beaucoup de bonheur. Mais les mesures gouvernementales et fiscales imposant un droit d'escale de 3 francs par jour et par tonneau aux bateaux battant pavillon d'un pays n'ayant pas conclu de convention d'assistance douanière avec la France sont inopportunes. Déjà les Suisses ont décidé de boycotter les voiliers français. Guy Fillion peut s'estimer heureux : le propriétaire de la *Planète bleue* est suisse et a acheté ce magnifique voilier quelques jours avant la nouvelle réglementation ! D'autres chantiers n'auront pas cette chance !

Il est trop tôt actuellement pour établir un véritable bilan du Grand Pavois, qui s'est déroulé en partie dans le mauvais temps. Un multicoque de croisière, l'*Exception*, a attiré beaucoup de monde, et l'on peut se demander s'il s'agit uniquement de curiosité. Avec ses 12 mètres de long et ses 8 mètres de large, l'*Exception*, dessiné par Philippe Briand, inaugure une nouvelle génération de voiliers habitables auxquels les Français ne sont pas habitués, à la différence des Anglais ou des Américains. Parallèlement, Sylvestre Langevin, l'architecte d'*Elf Aquitaine* et de *Gautier III*, vient de produire un trimaran de 10,20 mètres, le Trial 34, aux chantiers Aluminium et techniques. Il ne s'agit pas d'une coïncidence, mais bien d'une évidence qui est dans l'air depuis quelques années : un multicoque est plus confortable, plus rapide, va partout et sa fiabilité est désormais prouvée aux quatre coins des océans. Alors, le multicoque de croisière est-il pour demain ?

Ce produit séduisant n'en est pourtant qu'à son deuxième stade : après le multicoque sportif (Edel Cat, Hobby Cat...), voici venu le temps du multicoque de croisière fabriqué par des chantiers de taille moyenne : Triagoz, Speed 1000, Exception, Trial 34...

Pour l'instant, ni Jeanneau ni Beneteau ne semblent croire à ce créneau, et ils attendent les résultats des premiers produits mis sur le marché pour se faire une véritable opinion. Le jour où un multicoque de croisière sortira de l'usine des Herbiers ou de Saint-Hilaire-du-Riez, c'est que le plaisancier français aura enfin compris qu'aller vite sur l'eau est à la fois un gage de sécurité et un plaisir sans limite, et non pas un droit réservé aux coureurs de haute mer !

DOMINIQUE GAUTRON.

## Hippisme

# HISTOIRE D'UNE GRANDE FAMILLE

NOUS voici donc devant l'interrogation majeure de l'année, celle à laquelle ont dû conduire, s'il y a quelque logique sous les pas des chevaux, toutes les cavalcades du printemps et de l'été : qui va, dimanche, gagner l'Arc de triomphe ? Quel est le champion des champions ?

Fait unique dans l'histoire de cette course et rarissime dans celle des autres, prodige des prodiges : la lutte devrait être d'abord celle de deux demi-frères, *Bikala* (quatre ans) et *Assert* (trois ans).

L'histoire de ces deux chevaux illustre de façon spectaculaire les caprices des destins hippiques.

En 1968, l'industriel suisse Walter Haefner (l'un des rares et des plus importants actionnaires privés de Volkswagen), qui venait de créer un haras en Irlande, Moyglare Stud, acquérait, à Deauville, pour 370 000 francs (à l'époque, une enchère considérable) une pouliche qui se recommandait d'une victoire dans le prix de Minerve : *Irish Lass*.

Unie au grand *Sea Bird*, *Irish Lass* donnait le jour à une pouliche : *Irish Bird*.

Walter Haefner la mettait en vente, toujours à Deauville. Il nourrissait l'ambition d'être un grand éleveur international, mais pas un éleveur statique, gardant éternellement les mêmes souches ; au contraire, un homme qui achète, vend, au gré des ascensions et des déclins, fait de l'arbitrage, comme à la Bourse, qu'il connaît bien.

*Irish Bird* était achetée 700 000 F par Daniel Wildenstein.

Mais elle se révélait très médiocre : caractère rebelle, répugnance à la lutte, jambes fragiles. Elle remportait péniblement et uniquement un « maiden », c'est-à-dire une course pour chevaux n'ayant jamais gagné.

Ce n'était pas suffisant pour l'écurie Wildenstein, qui avait des visées planétaires et était sur le point de les atteindre avec *Allez France*. Le propriétaire la remettait en vente. Entre-temps, *Sea Bird* était mort. Probablement Walter Haefner se dit-il qu'il n'allait plus avoir souvent l'occasion de faire entrer à Moyglare Stud des filles du grand champion. Il rachetait son élève. En 1975 et 1976, elle lui donna deux poulains, qu'il vendit. On est toujours à la Bourse... Hélas ! ces deux premiers poulains furent aussi médiocres que l'avait été leur mère : l'un ne devait gagner qu'à quatre ans en obstacles ; l'autre allait courir encore plus obscurément, aux Etats-Unis. Walter Haefner se débarrassa donc, pour 6 000 guinées, aux ventes d'Irlande, du troisième produit de *Irish Bird*. Ce n'était autre que *Bikala*. Et, comme décidément il ne croyait plus à cette famille, l'année suivante, en 1979, à Paris — bien entendu, avant que *Bikala* ne se fût révélé — il vendait *Irish Bird* pour 200 000 francs et le quatrième fils de celle-ci pour 160 000 francs. Ce quatrième fils était *Assert*.

*Assert* a été syndiqué voilà quelques semaines, aux Etats-Unis, pour 25 millions de dollars, c'est-à-dire l'équivalent de 175 millions de francs ; *Bikala* vaut 20 ou 30 millions, qui tripleront s'il gagne dimanche. Les produits puînés de *Irish Bird* et celle-ci représentent ensemble plus de 30 millions. Au total, un capital hippique de 220 à 250 millions de francs a été cédé pour 430 000 francs par un homme qui, dans le même temps — croyant acquérir un crack alors que c'était lui qui le détenait — achetait, une fortune, l'éphémère *Maelstrom Lake*. La Bourse des chevaux doit laisser des arrière-goûts d'amertume... Pourtant, Walter Haefner, qui connaît les règles — et les aléas — du jeu hippique, sera, dimanche, dans les tribunes de Longchamp, apparemment aussi attentif et aussi enthousiaste que si les deux champions n'avaient cessé de lui appartenir.

## Un cheval tout neuf

Nous sommes de ceux qui, des deux, préfèrent *Assert*. *Bikala* est atteint de ce qui est une quasi-infirmité dans une grande épreuve internationale : il ne sait que s'élancer en tête et galoper éperdument jusqu'à ce que le souffle lui manque. Certes, ce souffle manque à d'autres — et presque à tous — avant de lui faire défaut. Mais, chez des adversaires de première grandeur, comme ceux de dimanche, il se trouve souvent un petit malin qui, s'étant laissé traîner sans effort au milieu du peloton, aborde les cent derniers mètres avec des forces intactes. *Assert* peut être ce petit malin.

Pourtant, il reste une incertitude à son sujet. Il n'apprécie pas le terrain lourd. Il est possible qu'en dernière heure, s'il pleut, il reste en Irlande : au prix où il vient d'être mis en copropriété, il n'a plus le droit de mal courir...

Après les deux fils de *Irish Bird*, nous ferons confiance à *Real Shadai*. C'est un cheval tout neuf, qui n'a couru qu'une fois depuis le début de l'été, à Deauville, pour gagner le Grand Prix (voie d'approche de l'Arc rarement empruntée mais qu'avait pourtant suivie *Molvedo*, vainqueur en 1961). Sa remarquable pointe de vitesse ne peut que profiter de cet état de fraîcheur.

Notre quatrième favori sera *Bon Sang*. Celui-ci, longtemps absent des pistes à la suite d'ennuis de santé, est aussi, de ce fait, un cheval tout neuf.

Il paraît que ce *Bon Sang* nous a fait quasiment mentir. En tout cas, son éleveur, le propriétaire libanais Naji Pharaon, croit utile de préciser par écrit ce qu'il définit comme « l'histoire réelle » de *Bon Sang*.

« *Au cours d'un dîner, offert par M. Fustok, qui est un frère et un ami pour moi, celui-ci a eu l'extrême gentillesse de me proposer d'aller avec lui en Irlande pour m'offrir des chevaux en association. Trop touché par ce geste, j'ai décliné l'invitation et proposé à mon tour en cadeau la moitié d'un yearling en qui je croyais fermement et qui s'appelait* Bon Sang, *considérant que M. Fustok avait tout le temps de faire un geste en retour en attendant de voir comment allait se comporter* Bon Sang... *Vous m'avez prêté des propos que je n'ai jamais tenus...* »

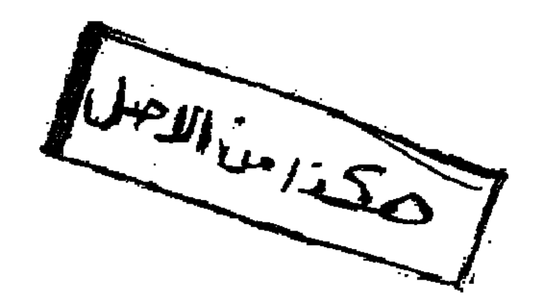
Allons, maintenant que l'on sait que *Bon Sang* se comporte bien, le « frère », l'« ami », peut au moins se préparer à donner un autre dîner, bien entendu fraternel et amical...

On ne peut pas ne pas citer encore, parmi les compétiteurs de dimanche, *All Along, Harbour, April Run, General Holme, Ardross, Kalaglow* (ces deux derniers cependant, partants douteux.

Une mention encore pour le russe *Kastet*. Il représentera la plus grosse cote de la course mais il sera le premier cheval soviétique au départ de l'Arc depuis *Anilin*, voilà quinze ans.

LOUIS DÉNIEL.





# Plaisirs de la table

## Vieillot tout neuf

DANS les années 50, je citais, dans mon *Gourmand Paris*, une petite boîte du 75, avenue Niel (17e), *le Santenay*. Le propriétaire et chef en était alors André Nivot, et j'y rencontrai, se régalant du canard aux cerises, arrosé tantôt d'un rare santenay blanc, plus souvent d'un séveux santenay rouge, Pierre Fresnay et Yvonne Printemps, voire Mme Bardot encore tout étonnée de voir son nom devenu célèbre. On s'y régalait alors pour... 22 francs !

Depuis près de trois ans, les Nivot ont pris leur retraite. Au « piano », j'ai découvert — avec retard — Francis Vallot, et, dans la salle, la blonde Annick, son épouse. J'ai retrouvé le santenay en cave et, à la carte, des plats différents, mais toujours d'une centitude reposante quant à la qualité et à « l'esprit ». Seuls les prix, bien sûr... Mais, pour 150 francs, on peut ici se régaler d'une fricassée de petits gris aux épinards, de rillettes de daurade aux piments, de barbue au cidre, d'une bourride aux cinq poissons ou d'une sole sautée à l'orange, de la bourriche touquetoise (Annick est du Touquet) aux deux sabayons, du rognon de veau au santenay ou d'un simple et solide onglet échaloté, au vinaigre de framboise, du magret de canard aux pêches, etc. Les desserts m'ont paru savoureux.

Le cadre est de ceux qui ne plaisent point aux modernes. Il n'évoque ni un boudoir ni une clinique : c'est une salle à manger tout bêtement, et c'est bien agréable. Comme est agréable l'accueil, ni arrogant ni obséquieux de la patronne, la timidité souriante du chef patron.

*Le Santenay* est fermé dimanche soir et lundi (tél. : 227-88-44).

Ah ! j'oubliais, on propose du miel pour sucrer le café. Voilà qui est bien, et les Massia font école. Trop lentement, hélas !

### Place Gaillon

La fontaine Gaillon date de 1707, mais a été restaurée en 1828 par Visconti. De part et d'autre de cette fontaine, à l'ombre des murs construits par Mansart, le restaurant de la *Fontaine Gaillon* est moins ancien, mais participa, lui aussi, à la petite histoire gourmande de Paris. On dit aussi « *Chez Pierre* », du nom d'un ancien propriétaire.

Mais voici ces vieux murs avec une nouvelle direction, celle de Pierre (le prénom se retrouve) Darreumerlou, *né-natif* de Bidache, et justifiant ainsi la tonalité de la carte où foie de canard, cochonnailles des Pyrénées, jambon de Bayonne, piperade jouent gentiment le jeu, tout comme l'Irouléguy rosé (dont je vous fais cadeau, préférant quelques petits bordeaux de la carte à prix presque doux).

*J'aime* ces *maisons* classiques, vieillottes et restées gaies, au personnel comme à la cuisine sans surprise. Et j'ai apprécié le turbotin grillé sauce Choron, cuit à point, comme la fricassée de lapereau aux cèpes, ou encore les aiguillettes de canard accompagnées d'une purée de navets. Beaux desserts.

*Pierre* (où l'on sert jusqu'à minuit trente) est fermé le dimanche. Place Gaillon (2e). Tél. : 265-87-04 et 742-63-22.

Christiane Perrin est une charmante jeune femme qui, pour avoir côtoyé journalistes et gens du show-bizz, s'est dit qu'elle pouvait devenir restauratrice. A Neuilly, bien sûr ! A l'enseigne de *Carpe Diem*, ô Horace (10, rue de l'Eglise, à Neuilly - tél. : 624-95-01). Et dans un décor d'intérieur féminin plutôt que de restaurant. En dehors d'un dithyrambe d'un chroniqueur farfelu, elle semble ignorée des augures et ne mérite ni cet excès d'honneur fracassant ni cette indignité d'étouffoir. Grâce à son jeune cuisinier, Pascal Macel, qui a des idées et ne demande qu'à apprendre. Pourquoi ne pas les encourager ?

LA REYNIÈRE.

## Fameux repas

AU bénéfice de la Fondation pour la recherche médicale, un grand dîner de quatre cents couverts vient d'être donné, à Bordeaux, avec défilé-vedette de la collection Lanvin automne-hiver 1982-1983.

Les châteaux d'Yquem, Figeac, Ducru-Beaucaillou et *le domaine de* Chevalier firent également admirer la robe de leurs grands crus, escortant un menu réalisé par M. Coussau, de Magescq. N'y avait-il pas, *à Bordeaux même, de bons cuisiniers ?*

∴

Le 24 septembre débutait à *l'Intercontinental* de Francfort une *quinzaine en l'honneur* des Dames d'A.R.C. et de leur cuisine. Simone Lemaire (*l'Octogone*) et Jacqueline Libois (*le Ty Coz*) représentent Paris. Figureront également dans ce palmarès la bien jolie Brigitte Huerta (*le Vieux Clodoche*, à Chennevières-sur-Marne), Ginette Delalve (*Hostellerie Lenoir*, à Auvillers-les-Forges) et Louise Mirbey (*le Vieux Moulin*, à Aubigny).

*Jeudi 30 septembre, premier des* cinq dîners historiques célébrant les quatre cents ans de *la Tour d'Argent*. Cet « hommage à Henri III » (brouet d'anguilles, tourte chaude, fourmage de Brye, entre autres) étant « pavoisé » des cuvées de Laurent Perrier.

Suivront un « hommage au Régent », patronné par le champagne Lanson, un « *dîner des Trois Empereurs* », en honneur de celui, historique, du Café Anglais (juin 1867, arrosé de château giscours 64 et de dom pérignon 70. Un « hommage au Grand Frédéric » (le créateur du fameux canard au sang de la Tour) avec le concours du champagne Mumm. *Enfin, le jeudi* 28 octobre, en apothéose, le dîner du présent (soupière de homard aux aromates, sorbet au thé de Chine, gigot de Bresse à la purée de foie gras, entre autres) pour escorter lynch-bages, ducru-beaucaillou et champagne Krug.

∴

Enfin, pour leur dixième année, les R.G.I. (Rencontres gastronomiques internationales), dans le cadre de *l'Hôtel du Rhône*, de Genève, ont fait appel, la première semaine de novembre, à la cuisine marocaine, la plus subtile, la plus savante, *la plus savoureuse des cuisines* du Maghreb. Ce sont Mars Boujemâa et Mohamed Bensaoud, les cuisiniers de *la Mamounia*, de Marrakech, qui ont préparé trois *grands dîners (de menu différent)*, du pigeon aux amandes au tagine d'agneau. — L. R.

● *A la Corbeille* (l'excellent restaurant du 154, rue Montmartre, 1er, tél. 261-30-87), Christian Viot, qui poursuit l'expérience heureuse de *ses dîners bordelais, avec en entrée* un foie gras escorté de loupiac et en quatrième plat un étuvé de Hollande avec fruits secs et verre de cérons, propose en ces jours la grouse écossaise, gibier rare et savoureux.

### WEEK-END EN QUERCY

*Il est temps de penser au foie gras des réveillons de fin d'année. Certes, vous pouvez l'acheter chez votre traiteur habituel, mais n'est-il pas plus agréable de le préparer vous-même ? Ne reculez pas devant la difficulté de la tâche : des fermiers du Quercy sont prêts à vous montrer leur tour de main ancestral (« le Monde » du 19 décembre 1981). Vous pourrez ainsi profiter d'un week-end pour confectionner aussi des confits d'oie dans le traditionnel chaudron de cuivre, et prendre contact, au cours de deux repas familiaux bien éloignés du steack surgelé d'hypermarché. Le stage dure du samedi 9 heures au dimanche 16 heures ; le prix de 478 F comprend aussi le dîner et la nuit dans un hôtel deux étoiles. A cela, il faut ajouter 130 F pour une oie grasse de 7 kilogrammes et 390 francs pour un kilogramme de foie gras d'oie. — T.B.*

(*) Agence de voyages Midi-Pyrénées : André Pochat, les Vignes de Brassac, 82190 Bourg-de-Visa, tél. : (63) 94.24.30.

# Philatélie

N° 1760

**FRANCE : un H.P., le rugby.**

Le sixième timbre hors programme de l'année sera consacré au rugby, qui porte le nom d'une ville anglaise. Ce timbre est concédé en vente « Premier jour » à la ville de Bordeaux. Vente générale le 11 octobre (64e/82).




1,60 F, bleu marine, rouge, vert. Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Jacques Combet. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce, à Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 9 et 10 octobre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire installé dans le hall des expositions de la poste, 13, rue du Palais, à Bordeaux. — Oblitération « P.J. ».

— Le 9 octobre, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Bordeaux R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

**Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires**

⊙ 63000 Clermont-Ferrand (Maison des congrès), le 7 oct. — XIVe Congrès *de l'Association sportive culturelle* et l'entraide de l'équipement.

⊙ 83120 Saint-Maxime, (Hôtel Marima 2000), le 8 octobre. — 8e Congrès des Cheminots philatélistes.

⊙ 65000 Tarbes (Hôtel de Ville), le 9 oct. — Semaine du cheval.

⊙ 82000 Montauban, (Maison de la Culture), les 9 et 10 octobre. — Manifestation « La Francophonie ».

⊙ 68110 Illzach, (salle C.O.S.E.C., rue du Stade), les 9 et 10 octobre. — Congrès Philatélique régional.

⊙ 59300 Valenciennes (Hôtel de Ville), les 9 et 10 octobre. — Vingt-et-unième Congrès philatélique Nord-Pas-de-Calais.

⊙ 22000 Saint-Brieuc (salle de Robien), les 9 et 10 octobre. — « Guverpo 82 ».

⊙ 31770 Colomiers (Hall du Comminges), les 9 et 10 oct. — XIIIe Congrès philatélique régional Midi-Pyrénées.

⊙ *95270 Viarmes, (Mairie), les 9 et* 10 octobre. — Expos. philat. Millénaire de la ville.

⊙ 75019 Paris, (place des Fêtes), le 10 oct. — La Marche des Facteurs.

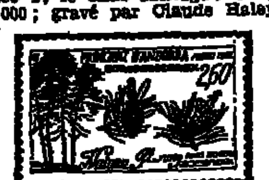
⊙ 84200 Carpentras (Mairie), le 10 octobre. — Neuvième Congrès *départemental de l'Union nationale* des sous-officiers à la retraite.

**ANDORRE : série de la nature.**

Les deux timbres consacrés à la série de la « Natura » représenteront le « Gat fer » et le « Pi roig » comportant respectivement l'inscription « Felix sylvestris sylvestris » et « Pinus sylvestris ». Vente *générale* le 11 octobre (7e et 8e/82).




1,80 F, le chat sauvage ; tirage : 600 000 ; gravé par Claude Haley.




2,60 F, le pin sylvestre ; tirage : 400 000 ; gravure de Cécile Guillame. Format 36 × 22 mm. Dessins de Pierrette Lambert. Impression taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 9 octobre, par le bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. Oblitération « P.J. ».

**Vient de paraître :**

■ La Bourse du Timbre, catalogue 1983 des timbres de France, suivi par des cotations des timbres d'Andorre, C.F.A., et Europa. Prix 25 F franco, aux Editions La Bourse du Timbre, 7, rue Drouot, 75009 Paris (C.C.P. 21967-65 U Paris).

**En bref...**

● CITE DU VATICAN. — « Entiers », deux séries de quatres cartes postales, 4 × 200 lires et 4 × 300 lires. Formats 14,50 × 10,50 (23-9-82).

● CHYPRE. — Valeur par surcharge : 100 mils sur 75 mils de la série émise in 1980.

● DANEMARK. — Cinquième centenaire de *l'art graphique danois*, 1,80 kr. Deux timbres soulignant le centenaire de la naissance de Robert Storm Petersen, dessinateur, 1,50 et 2,00 kr.

● *MALAISIE.* — « La paix en Palestine », 15 c., 1 dollar.

● *SINGAPOUR.* — *10e* anniversaire de l'inauguration du « Container terminal », 10, 35, 50, 75 cents.

ADALBERT VITALYOS.

# Jeux

## échecs N° 989

### TROP D'OPTIMISME NUIT

(Championnat par équipes d'URSS, 1982)

Blancs : A. Goldin
Noirs : A. Ephimov
Défense ouest-indienne.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | Cf6 | 19. Dh5 | Fg4 (m) |
| 2. ç4 | é6 | 20. D×g4 | R×h7 |
| 3. Cf3 | b6 | 21. Té1! | Ff6 (n) |
| 4. a3 (a) | Fb7 (b) | 22. Fg5! | Rg8 |
| 5. Cç3 | d5 | 23. a4! | Cd6 (o) |
| 6. ç×d5 | C×d5 (c) | 24. a×b5 | C×b5 |
| 7. é3 | Fé7 | 25. Ta6!! | F×g5 (p) |
| 8. Fb5+ | ç6 (d) | 26. C×g5 (q) | D×d5 (r) |
| 9. Fd3 | 0-0 (e) | 27. Th6!! (s) | Dd3 |
| 10. 0-0 | C×ç3 | 28. Ch7! (t) | f5 (u) |
| 11. b×ç3 | ç5 | 29. Dg6 (v) | Dd2 (w) |
| 12. é4 (f) | Cç6 (g) | 30. Dé6+ | Tf7 (x) |
| 13. d5! (h) | é×d5 | 31. Dé8+! | Tf8 (y) |
| 14. é×d5 | Ca5 (i) | 32. Cf6+! (z) | g×f6 |
| 15. ç4 | b5 | 33. Dg6 | mat. |
| 16. Dç2 | C×ç4 (j) | | |
| 17. F×h7+ | Rh8 | | |
| 18. Df5! (k) | Fç8 (l) | | |

NOTES

a) Cette idée de Petrossian, qui pouvait passer pour anodine il y a quelques années, s'est transformée en une véritable variante chère à de nombreux grands maîtres dont Kasparov.

b) Sur la réponse 4..., ç5, les Blancs jouent, soit 5. é3, soit le plus souvent 5. d5 ; par exemple, 5..., Fa6 ; 6. Dç2 avec une idée de gambit après 6..., é×d5 ; 7. ç×d5, Fb7 ; 8. Cç3, C×d5 ; 9. Fg5, f6 ; 10. C×d5, F×d5 ; 11. Ff4, Dé7 ; 12. é3 (ou 12. 0-0-0 comme dans la partie Lputian-Farago, 1982 avec la suite 12..., Dé4 ; 13. T×d5!, D×d5 ; 14. é3, Dé6 ; 15. Fd3, Cç6 ; 16. Td1, Td8 ; 17. Ff5, Df7 ; 18. Fç7, g6 ; 19. Dé4+, Dé7 ; 20. F×d7+!, T×d7 ; 21. D×ç6, Tg8 ; 22. Td6, Tg7 ; 23. Té6, D×é6 ; 24. D×é6+, Tg-é7 ; 25. Dç8, abandon). Ou cet autre gambit après 5..., Fa6 ; 6. Dç2, é×d5 ; 7. ç×d5, Fb7 ; 8. é4, Dé7 ; 9. Fd3, C×d5 ; 10. 0-0, Cç7 ; 11. Cç3 ou 11. Fg5. Ou aussi 4..., ç5 ; 5. d5, Fa6 ; 6. Dç2, Dé7 ; 7. Fg5, é×d5 ; 8. Cç3!, F×ç4 ; 9. é4! (Kasparov-Van der Wiel, Graz, 1981).

c) 6..., é×d5 est également jouable. A noter l'intéressant essai de Dorfman contre Romanichin (U.R.S.S., 1981) : 7. g3, Fé7 ; 8. Da4+! forçant la réponse 8..., ç6 (si 8..., Dd7 ; 9. D×d7+, Cb×d7 ; 10. Cb5! et si 8..., Cb-d7 ; 9. Cé5) ; 9. Fg2, 0-0 ; 10. 0-0, ç5 ; 11. Td1 avec un léger avantage aux Blancs.

d) Si 8..., Fç6 ; 9. Fd3 ; si 8..., Cb-d7 ; 9. C×d5, F×d5 ; 10. Cé5.

e) Ou 9..., C×ç3 ; 10. b×ç3, ç5 ; 11. 0-0, Cç6 ; 12. Dé2 ou bien 11..., 0-0 ; 12. Dç2, g6 ; 13. é4, Cç6 ; 14. Fh6, Té8 ; 15. Tf-d1.

f) A considérer est aussi 12. Dé2 et 13. Tf-d1.

g) 12..., ç×d4 ; 13. ç×d4, Cç6 semble préférable.

h) Sans perdre de temps.

i) Et non 14..., D×d5 ? ; 15. F×h7+ et 16. D×d5.

j) 16..., h6 est nécessaire. Les Noirs pèchent par optimisme et sous-estiment l'attaque de leur roque.

k) Menace 19. Dh5.

l) Si 18..., g6 ; 19. Dh3, Fç8 ; 20. Dh6 ; si 18..., D×d5 ; 19. Dh3.

m) Telle est la défense prévue les Noirs.

n) Si 21..., D×d5 ; 22. T×é7.

o) La position des Noirs est devenue très difficile ; si 23..., D×d5 ; 24. F×f6 ; si 23..., b×a4 ; 24. F×f6, D×f6 ; 25. D×ç4 ; si 23..., Té8 ; 24. T×é8+ etc ; si 23..., a6 ; 24. a×b5, a×b5, a×b5 ; 25. T×a8.

p) Si 25..., Cd6 ; 26. Df4 !

q) Menace 27. Dh5.

r) Afin de défendre le R, après 27. Dh5, par 27..., Df5.

s) La translation de la T-D qui, en deux coups, surgit sur l'aile -R en menaçant mat par 28. Th8+! est admirable. Si 27..., g×h6 ; 28. Cé6+.

t) Menace à nouveau mat par 29. Cf6+.

u) Si 28..., f6 ; 29. C×f6+.

v) D+T+C contre le R noir bien esseulé. La menace est 30. Cg5.

w) La double menace (30..., D×é1 mat et 30..., D×h6 est ici sans effet.

x) Si 30..., Rh8 ; 31. Cg5+, g×h6 ; 32. D×h6, Rg8 ; 33. Dh mat.

y) Si 31..., T×é8 ; 32. T×é8+, Tf8 ; 33. T×f8 mat.

z) Ainsi toutes les pièces blanches sont-elles en prise.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 988
Y. DOROGAV. «64», 1979.

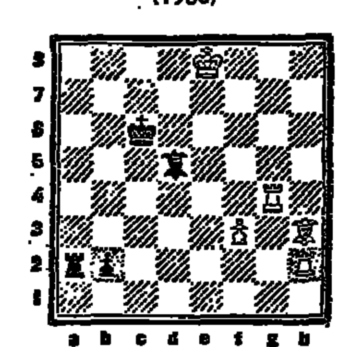
(Blancs : Rd5, Dh1, Cg1, Pa2, Pç3, d6, h5, h6. Noirs : Ra8, Dg4, Fh3, Pb5, ç5, ç2, é4.)

1. Cé2!, Fg2! (si 1..., D×é2 ; 2. D×h3, ç1=D ; 3. Rç6!) 2. Dh2!, D×é2 ; 3. h7, é3+! (si 3..., Dd2+ ; 4. Rç6, D×ç3 ; 5. d7, Dh8 ; 6. Dé5! et si 3..., ç1=D ; 4. h8=D+, Rb7 ; 5. Dg7+, Rb6 ; 6. d7, D×a2 ; 7. Rd6, Dç-d2 ; 8. Ré7) ; 4. R×ç5, ç1=D ; 5. h8=D+ ; Ra7.

Maintenant les Blancs n'ont plus d'attaque après 6. Dg7+, Ra6. D'où l'exploitation subtile du deuxième coup des Blancs (2. Dh2!). 6. Db8+!!, R×b8 ; 7. d7+, Rb7 ; 8. Fd5+! (et non 8. Db8+, R×b8 ; 9. d8=D+, Ra7 ; 10. Db6+, Ra8 ; 11. Da6+, Rb8 ; 12. Rb6, D×a2! ; 13. D×a2, Rç8!), F×d5 ; 9. Db8+!! second sacrifice de D, R×b8 ; 10. Rb6!! un coup tranquille malgré la puissance des forces ennemies (deux D+F), Dç4(g4) ; 11. d8=D+, Dç8 ; et nous sommes arrivés à la position finale souhaitée de gain en escalier en dix coups : 12. Dd6+, Ra8 ; 13. D×d5+, Rb8 ; 14. Dé5+, Ra8 ; 15. Dé4+, Rb8 ; 16. Df4+, Ra8 ; 17. Df3+, Rb8 ; 18. Dg3+, Ra8 ; 19. Dg2+, Rb8 ; 20. Dh2+, Ra8 ; 21. Da2+, Ra8 ; 22. Da7 mat.

ÉTUDE

D. PETROV
(1980)



BLANCS (5) : Ré3, Tg4 et h2, Fh3, Pf3.

NOIRS (4) : Rç6, Ta2, Fd5, Pb2.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

## bridge N° 986

### LE COUP DU FAKIR

Cette donne a été l'une des plus belles de l'année 1979 car la réussite du contrat a exigé un raisonnement parfait.

♠ 6 5 2
♥ 6 5 3
♦ A 10 8 4
♣ A D 4

♠ A 8 7 / ♥ 8 2 / ♦ R 9 6 2 / ♣ 10 8 6 2 — [N / O E / S] — ♠ V 10 9 3 / ♥ R 4 / ♦ V 5 3 / ♣ R V 9 5

♠ R D 4
♥ A D V 10 9 7
♦ D 7
♣ 7 3

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| Besse | X... | Jacobi | Y... |
| 1 ♥ | passe | 1 SA | passe |
| 3 ♥ | passe | 4 ♥ | passe... |

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle, le déclarant a fourni la dame ; Est prit avec le roi et il contre-attaqua le valet de Pique couvert par la dame et l'as. Ouest rejoua le 8 de Pique et Sud mit le roi ; ensuite, il monta au mort grâce à l'as de trèfle et fit une première impasse à Cœur. Le 9 de Cœur ayant fait la levée, *comment Besse a-t-il joué* la suite du coup pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

*Réponse*

A moins que le roi de Carreau ne soit sec, le déclarant se condamnerait s'il jouait l'as de Carreau pour monter au mort et refaire l'impasse à Cœur. Besse tira donc l'as de Cœur et vit avec satisfaction tomber le roi de Cœur. Ensuite, *il a tiré ses atouts* en espérant qu'il devinerait bien la situation à la fin.

Sur le sixième coup d'atout chaque adversaire ne put conserver qu'*une seule carte noire* (un Pique ou un Trèfle) afin de garder second un honneur à Carreau. En effet, si Est ne conserve que le valet de Carreau sec, Sud jouera la dame de Carreau pour faire deux Carreaux. Bref, la situation fut la suivante :

♠ A 10 ♣ 4
♦ R 9 ♣ 10 ——— ♠ 10 ♦ V 5
♠ 4 ♦ D 7

Besse joua alors le 4 de Pique sur lequel il défaussa le 4 de Trèfle du mort. Est prit, mais il dut contre-attaquer le 5 de Carreau sur lequel Sud fournit le 7 en espérant qu'Ouest avait le roi (ce qui semblait probable puisque Est s'était laissé mettre en main à Pique)...

Si *Ouest* avait gardé le 7 de Pique et Est le valet de Trèfle, c'est *Ouest* qui aurait pris à Pique et qui aurait été forcé de jouer Carreau sans que Besse, cette fois, risque de se tromper.

### Un attaque mortelle

L'entame a souvent un rôle décisif comme dans cette donne du Championnat du monde de Rio.

*Qu'auriez-vous attaqué* par exemple à la place du Chinois Kuo avec :

♠ 8 7 3 ♥ A V 9 7 2 ♦ — ♣ A V 10 8 7

Ann : O. don. E-O vuln.

| Ouest | Nord | Est | Sud |
|---|---|---|---|
| — | — | — | — |
| Kuo | Passe | Huang | Brachman |
| 1 ♥ | passe | 3 ♥ | 4 ♠ |
| passe | passe | contre | passe... |

♠ A
♥ 10 6 5
♦ A V 10 3
♣ 9 6 4 3 2

♠ 8 7 3 / ♥ A V 9 7 2 / ♦ — — — / ♣ A V 10 8 7 — [N / O E / S] — ♠ V 5 2 / ♥ R D 4 3 / ♦ 8 7 4 2 / ♣ R D

♠ R D 10 9 6 4
♥ 8
♦ R D 9 6 5
♣ 5

*Comment la défense a-t-elle fait chuter* le contrat de QUATRE PIQUES ?

*Note sur les enchères*

On peut passer avec la main d'Ouest, mais il est possible également d'ouvrir car, avec trois points de distribution et la plus-value d'un demi-point par as, la main vaut 14 points.

COURRIER DES LECTEURS

*La Bataille de Deauville* (n° 977)

Plusieurs lecteurs (R. Gonin, M. Kamp, G. Leblanc, H. Genese, G. de Baecque, L. Sutro...) ont signalé qu'à cartes ouvertes l'entame de la dame d'atout n'empêche pas la réussite du contrat, mais « le timing est délicat » (Rungaldier) et, « si on intervertit le 7 et le 8 de Cœur cette entame redevient mortelle » (Deltombe). Je montrerai dans une prochaine chronique quelle est la ligne de jeu gagnante découverte par les lecteurs.

*Assurance tous risques* (n° 979)

P. Gilbert a calculé que la solution de Lukacs, sans être à 100 %, offrait 99,985 chances sur 100 de réussite !

PHILIPPE BRUGNON.

## scrabble® N° 147

### TOUCHEZ PAS AU FRISBEE

Premier tournoi de La Rochelle (*) 5 septembre 1982, 1re manche.

(*) Tournois le jeudi soir à 20 h 30 au FOL, 40, rue de la Pépinière.

| | TIRAGE | SOLUTION | REF | POINTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | EEIODST | | | |
| 2 | O + EIOURQ | DEISTE | H 4 | 18 |
| 3 | O + AEIMNP | DORIQUE | 4 H | 30 |
| 4 | IUBCHLT | PROMENAI (a) | J 3 | 67 |
| 5 | IBC + AOUT | LUTH | 11 H | 26 |
| 6 | AEDLNNV | ECOBUAIT | N 4 | 66 |
| 7 | — EIIBLLR | NAVEL (b) | G 5 | 31 + 10 |
| 8 | AEEUXY? | LIBELLERAI | 9 B | 64 |
| 9 | — AEEFNRS | YEUX | 8 L | 96 |
| 10 | IODNRTW | FALERNES (c) | B 7 | 76 |
| 11 | NW + EUNN? | DROIT | A 4 | 35 |
| 12 | ENNN + AEJ | WU (S) | O 2 | 26 |
| 13 | EENN + LMI | JAN | A 13 | 41 |
| 14 | — AEUDGPS | EUE | C 12 | 31 |
| 15 | UDG + ESS? | PAYSE | L 6 | 29 |
| 16 | AEOKLMT | DEGU (I) SES (d) | E 3 | 68 |
| 17 | EOLMT + AT | KA | F 2 | 34 |
| 18 | LT + CGFRI | ATOME (e) | O 11 | 23 |
| 19 | CGLRT + ES | IF | D 11 | 22 |
| 20 | CLT + AONV | DEGRES (f) | 4 A | 28 |
| 21 | | LOVAT | H 11 | 27 |
| 22 | | | | 848 |

*Ne touchez pas au frisbee, ou du moins n'y touchez pas avant le 1er janvier 1983, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle édition du P.L.I. Nous passerons aujourd'hui en revue les nouveaux mots étrangers (mais jouables) qui y figurent. Outre le FRISBEE, pratiqué par les discoboles en herbe, on trouve le BRUNCH (-S) télescopage des mots BREAKFAST et LUNCH, apprécié des lève-tard ; le CLASH (-S), conflit brutal ; le DRAGSTER, véhicule ayant des roues de tracteur à l'arrière et de vélo à l'avant, et qui ne sert qu'à accélérer, comme un serpent qui se mord la queue ; le GAY, homosexuel ; le MUST (qui seul vous rendra in) ; le SKINHEAD, crâne rasé ; le TIMING, bien connu des bridgeurs, et le WARGAME, jeu de stratégie.*

*Face à ces huit mots anglo-américains, on trouve trois mots japonais (la puissance économique est-elle aussi exportatrice de mots ?) : le DOJO, salle de sport où l'on peaufine ses IPPONS ; l'IKEBANA, art floral codifié, malheureusement orthographié « ikabana », erreur qui sera vraisemblablement corrigée dans l'édition 1984 ; un mot juif, la KIPPA, petite calotte, et deux mots latino-américains désignant une musique : la SALSA, afro-cubaine, et le SKA, jamaïquain.*

*Notons enfin que le DAZIBAO s'affiche de nouveau, et que MUDEJAR, musulman espagnol, s'écrit aussi MUDEJARE.*

NOTES

(a) OPINAMES, 7 A, 63 ; PTOMAINE, 8 G, 62 (b) solo de Mme Larrogain. (c) vin antique ; FARINEES, C 6, 74. (d) ou DEGUS(T)ES. (e) MOLETAT, MALTOTE, MATELOT implaçables. (f) ou DREGES.

*Résultats* : 1. Lapoterie, 785. 2. Fort, 783. 3. Hostein, 774... 38e (sur 74) : 668. *Résultats finaux* (tournoi homologué) : 1. Abribat. 2. Hostein. 3. Mme Gabard. 4. Fort. 5. Balembits.

● Chronique n° 143 ENCYCLOPEDIA UNIVERSCRABBLIS : il manque aussi le mot esquimau OUMIAK, grande barque.

● Tournois homologables d'octobre. Le 9, Challenge de Wallonie, homologué F.F.Sc., tél. : (32) 85-23-11-90. Le 10, Angers, tél. : (41) 48-51-60, et Clermont-Ferrand, tél. : (73) 27-09-57. Le 24, Toulouse, tél. : (61) 41-36-93 et Tours, tél. : (38) 88-23-64.

MICHEL CHARLEMAGNE.

## les grilles du week-end

### MOTS CROISÉS

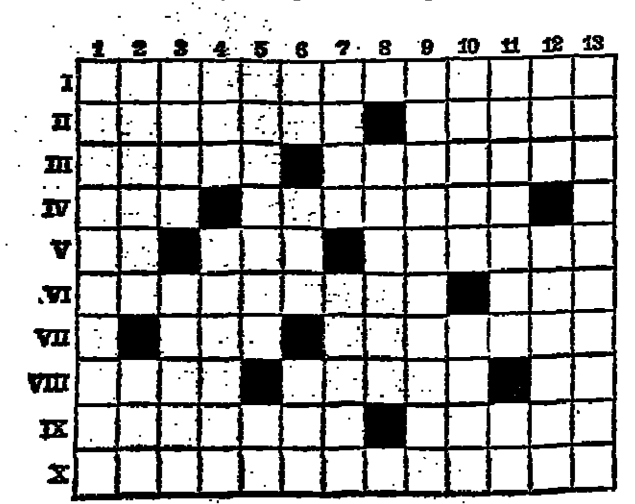
N° 217

**Horizontalement**

*I. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas dans le vent. — II. Détestable. Débitée en tranches. — III. Pour faire du blé. Pourvu qu'il ne demande pas le Pérou. — IV. Coup de sang. Quand deux égale trois. — V. Note. En chaleur. En grappe, de droite à gauche. — VI. Ne sait pas rester à sa place. Long temps. — VII. Doit être droit même s'il est à l'envers. C'est dans la poche. — VIII. Sa fin est encore toute proche. Copie conforme. Pépin. — IX. Tente un bilan. Se fait un joint. — X. Ont trait aux étranges lucarnes.*

**Verticalement**

*1. Bricole. — 2. Dans l'empire des sens. Partie de mixte. — 3. Méconnue. N'a pas d'imperfections. — 4. Possessif. Fait un effet bœuf. — 5. Peu distingués. Dans le livre. — 6. Préposition. En regard. Syndicat. — 7. Au plus près. Verdit et fleurit (rarement) en Méditerranée. — 8. Montrés du doigt. — 9. Pratique. — 10. Pour les jouer, soyons sérieux. Tout dialogue lui est impossible. — 11. Affectueuses. Personnel. — 12. A ouvert les yeux. Au mamelon. — 13. Encore plus affectueuses.*



**Solution du n° 216**

**Horizontalement**

*I. Enquiquineuse. — II. Moûts. Smashes. — III. Bue. Loupes. Up. IV. Ovulaire. Eole. — V. Née. Meeting. — VI. Pastis. Ultima. — VII. Ou. As. Le divin (le divan). — VIII. Aperçu. Eatc. — IX. Nenies. Sellée. — X. Transgressées.*

**Verticalement**

*1. Embonpoint. — 2. Nouveau. Er. — 3. Queues. Ana. — 4. Ut. Tapin. — 5. Islamisées. — 6. Oies. Rsg. — 7. Usure. Lc. — 8. Impétueuse. — 9. Nae. Ild. Es. — 10. Essentiels. — 11. Uh. Ogivale. 12. Seul. Matée (Mitée). — 13. Espérances.*

FRANÇOIS DORLET.

### ANA - CROISÉS®

N° 217

**Horizontalement**

1. ADEILMPU (+ 1). — 2. AEILNORSU (+ 1). — 3. DEGILOR. — 4. AAEMNOS. — 5. EIORSSSSU. — 6. AEILNRU (+ 2). — 7. EEILLPT (+ 1). — 8. ACEIILN. — 9. AEEKRSU. — 10. AEINRU (+ 1). — 11. AAEFGNRU. — 12. ACELRU (+ 3). — 13. EILNSSUU. — 14. AEENNRSU.— 15. AEEIIPTX. — 16. AINRSV (+ 1).

**Verticalement**

17. DEIIMOS (+ 1). — 18. ACEHLPU (+ 1). — 19. EILNNPU. — 20. EIMNPRU. — 21. AEGIRTU (+ 3). — 22. AEGILLOU (+ 2). — 23. AEEKRU. — 24. AEIKMNST. — 25. ELRSSUU. — 26. AEGLRRUU. — 27. AACEFLMN. — 28. AFINSU (+ 1). — 29. ADEFINY. — 30. AAEGMNT (+ 2). — 31. EEEEPRS. — 32. EEJRSSY.

**Solution du n° 216**

**Horizontalement**

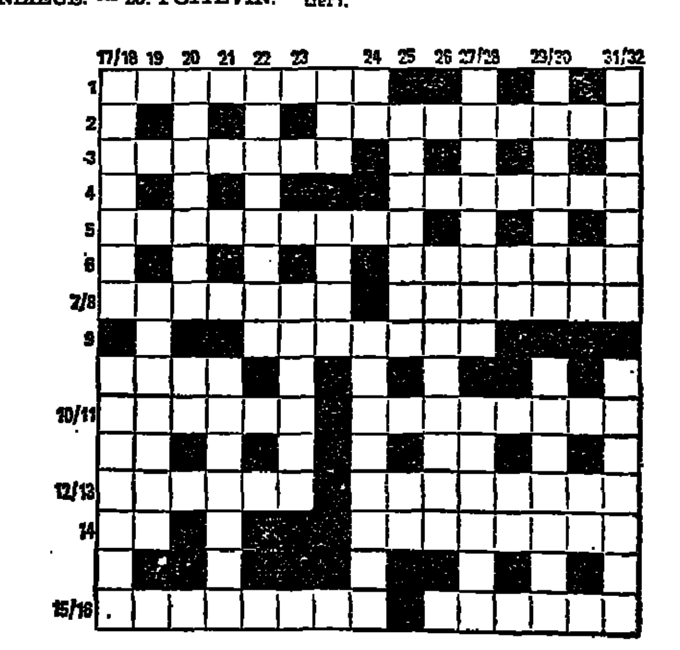
1. SCENARIO (ACIERONS, ACONIERS, ECORNAIS, NECROSAI). — 2. BANANE. — 3. BRACELET (CELEBRAT). — 4. BUSINESS. — 5. ASPERITE (ESPERAIT, PESERAIT, PESTERAI, PETERAIS, PIETERAS, PIRATEES, REPETAIS). — 6. IMITAT (MITAIT). — 7. AMENUISE (MANIEUSE). — 8. ESSIEU (ESSUIE). — 9. TREPANG. — 10. TRUCIDEES. — 11. EMACIE. — 12. TOLUENE. — 13. LEGENDE. — 14. LENTIGO, grain de beauté.

**Verticalement**

15. SONATINE (ETONNAIS). 16. COUTIL. — 17. PACTOLE (CLAPOTE, PECLOTA). — 18. EGYPTIEN. — 19. GAGEURE (EGRUGEA). — 20. AEGOSOME, insecte. — 21. RABIOTS. — 22. OBSEDAIT (DEBOISAIT, DEBOITAS). — 23. MERCUREY. — 24. BANLIEUE. — 25. POITEVIN. — 26. OUTARDE (DEROUTA, DETOURA, DOUTERA, REDOUTA). — 27. ALSACIEN (CANALISE, ELANÇAIS, ENLAÇAIS). — 28. ERODAI (IODERA). — 29. SEGMENT. — 30. ETHNIES (THEINES). — 31. ASIENTO (ATONIES, OSAIENT), contrat autorisant la traite des Noirs dans les colonies espagnoles.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

● *Ana-chronique* (n° 212). 23 : FRATRIE... *TARIFER - FERRAIT* (M. Bloch, Metz) ; 24 : SATRAPIES - PARASITES... *ASPIRATES - PARESSAIT - PASSERAIT - PIRATASSE - RAPETISSA - REPASSAIT - TAPISSERA - TREPASSAI* (Dr Maupin, St-Malo, et M. Potemski, Marmoutier).



Le Monde

# culture

## CINÉMA

### « L'HONNEUR D'UN CAPITAINE », de Pierre Schoendoerffer

# Plaie ouverte

Paris 1982. Vingt ans ont passé depuis la fin de la guerre d'Algérie. Au cours d'une émission télévisée consacrée au conflit, un militant de gauche, professeur à la Sorbonne, va accuser un officier tué lors des derniers combats et dont on vient de voir le cadavre sur les écrans : « *C'était un tortionnaire et un criminel... comme tous ceux qui firent, par métier, cette guerre injuste.* » Cet officier mis en cause, c'est Marcel Caron (Jacques Perrin). Sa veuve (Nicole Garcia) décide de laver l'honneur de son mari, diffamé dans l'émission. Le procès, intenté contre vents et marées, va faire suivre l'itinéraire exemplaire d'un soldat, depuis les heures exaltantes de la Résistance, quand il avait dix-sept ans, sur le plateau des Glières, jusqu'à la ligne Morice, à la frontière tunisienne, où il tombera, mort d'être las de se baisser quand sifflent les balles.

Découpé comme une enquête, le procès va permettre, à travers les récits, les documents photographiques et la mémoire des témoins, de constater que l'honneur du capitaine peut être lavé ou non de tout soupçon, selon le jugement politique que l'on sera amené à porter sur un conflit qui mit la France au bord de la guerre civile.

Autrefois militaire, puis correspondant de guerre, Pierre Schoendoerffer prouve encore une fois avec son film qu'il fait partie des auteurs courageux, prêts à crier lorsque le besoin impératif de proclamer leur vérité l'exige (1).

L'œil braqué jadis sur ce que fut l'Indochine de la défaite – ce sera *la 317e Section*, – il prend aujourd'hui à bras-le-corps le drame de la guerre d'Algérie, lové hier dans l'ombre du *Crabe tambour*. Toute une génération a connu cette tragédie qui mena à l'héroïsme, mais aussi aux défaillances et aux méthodes inavouables.

*L'Honneur d'un capitaine* est la suite logique d'une démarche : les hommes qui ont survécu à l'enfer indochinois se sont vu confier, à peine sortis des camps vietminhs, humiliés et blessés, la mission apparemment simple de maintenir l'ordre sur une terre alors française. Ils se laisseront prendre au piège, pour la seconde fois, mais auront fait ce qu'ils pouvaient, sous le regard tout proche d'une France indécise qui enverra sur le terrain toute sa jeunesse.

Ce film laisse un goût d'équivoque qui atteindra jusqu'à la veuve du capitaine Caron, on le verra dans les dernières images. Curieuse fin qui nous amène à nous demander si, vingt ans après, ce portrait d'un officier, tué après dix-huit jours de commandement, symbole de l'armée d'Algérie diffamée, ne vient pas trop tard et ne risque pas de ne convaincre que les convaincus et d'échapper à ceux que cette partie de l'histoire de France ne concerne pas.

Jacques Perrin est l'officier de *la 317e Section*, mais il a vieilli, et le passé indochinois qui voile son regard annonce le soldat perdu. La mort l'empêchera d'aller plus loin.

Nicole Garcia est sobre, qui veut laver l'honneur. En avocats de l'accusation et de la défense, Georges Wilson, pour le capitaine et l'armée qu'il représente, Charles Denner pour la conscience de gauche, sont l'image de la France écartelée qui vit la fin de l'Algérie française, avec sa débâcle de conscience. Le plus convaincant n'est pas celui qu'on pense.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) *L'honneur du capitaine* n'a pas bénéficié de l'avance sur recettes et l'armée n'a pas prêté son concours au tournage.

★ Voir les films nouveaux.

## VARIÉTÉS

### A LA GAITÉ-MONTPARNASSE

# Le blues de Sapho

Sapho n'est pas une inconnue. Il y a quelques années, elle a donné des concerts à l'éphémère théâtre Campagne-Première. Plus récemment, elle a publié aux éditions Ramsay son premier roman *(Douce Violence)* et présenté chez EMI son troisième album *(Passage d'enfer)*, qui a détonné, au milieu de la production française courante, par une recherche de sons, par une musique libre, rock et jazz mêlés à des couleurs orientales, par un désir de renouveler le temps, par une voix qui hurle – conçu dans l'extravagance et le rêve.

Au théâtre de la Gaîté-Montparnasse, où elle est entourée de six musiciens français (Lanning Robineau et Marc Salama aux batteries, Richard Mortier à la guitare, Pascal Trogoff au saxophone, Diego Burgard à la basse, Arianne Cadier au clavier), Sapho s'impose magistralement dans un show éclairé de temps en temps par un climat de cirque.

Certes, l'ensemble comporte des naïvetés, des maladresses et, dans la gestuelle, s'alourdit de plans-clichés. Mais la violence qui porte le chant de Sapho a une belle et forte résonance. La voix, puissante, magnifique, est celle d'une chanteuse de blues. Dans une chanson en forme de cris, Sapho rend d'ailleurs hommage à Janis Joplin et, dans une adaptation rock réussie d'une chanson de Marguerite Monot et de Michel Rivegauche, elle salue à sa manière Edith Piaf.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, 20 h 15.
★ Albums distribués par Pathé-Marconi.

## THÉATRE

### MARIONNETTES AUSTRALIENNES A CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

# Neville Tranter et ses doubles

L'Australie a encore frappé. Si un palmarès devait être proclamé à l'issue du sixième Festival mondial des théâtres de marionnettes qui s'achevait ce vendredi 1er octobre à Charleville-Mézières (Ardennes), Neville Tranter arriverait en tête, loin devant avec son *Stuffed Puppet Theater*.

Neville Tranter, originaire de Melbourne, a fait son apparition en Europe lors du Festival des fous à Amsterdam en 1978 ; et il a résidé ensuite dans cette ville. C'est à se demander pourquoi et comment il a fallu attendre quatre ans pour le découvrir en France. C'est à devenir encore plus impatient d'en arriver au prochain Festival d'automne qui promet une livraison consistante de *performances* australiennes : si elles sont toutes de ce tonneau-là, on aura du bon temps en 1983. Le pays, ou plutôt le continent de *Mad Max* n'a pas fini de surprendre : certains prétendent que l'on s'y ennuie fatalement. En tout cas, les artistes travaillant là-bas, pour ceux que l'on connaît, déjouent joliment la désolation.

Très triste mais très belle est la sixième des quelque douze histoires brèves qui constituent le « one (super) man show » de Neville Tranter. Tout y est suggéré des nostalgies d'une vieille veuve attendant son heure dans l'une de ces maisons de retraite bien *cosy* où les conversations se réduisent aux considérations quotidiennement reprises sur le temps qu'il fait, le menu du jour, et celui du lendemain, et comment l'on a dormi, les pilules distribuées par les infirmières, et le temps qu'il fera...

La marionnette au chignon argenté, au cou ridé dont le visage impressionnant de vraisemblance a pris avec les années un côté masculin, une dame âgée donc, s'est mise sur son trente et un pour un rendez-vous avec l'ange qu'elle a cru voir dans le jardin : avec sa meilleure robe – la bleue brodée – et ses boucles d'oreilles, et son mouchoir fin. Matilda, c'est son nom, s'adresse à John, l'ange invisible, lui dit : « *C'est si tranquille ici, il est interdit de cueillir les fleurs et de faire l'amour* », repense à voix haute à son mari défunt depuis vingt ans. Petites phrases courtes, simples, et une conclusion digne des meilleures nouvelles. Fin : on passe à un autre sujet. On plonge dans l'humour noir, puis le poème, avec ou sans paroles. Plus loin l'ironie féroce. D'autres auraient besoin d'heures pour n'en pas montrer davantage.

#### Retourner l'illusion

Montrer est le mot. Et pourtant Neville Tranter n'est pas un montreur de marionnettes au sens strict. La moitié de ses « *Études en fantaisie* » relèvent certes de la technique traditionnelle des poupées à gaines ou à tiges manipulées derrière un castelet. Autrement, s'il passe au-devant de la scène, c'est en danseur qu'il arrive, moulé dans un collant blanc et non pas vêtu de noir comme le veut la coutume, selon laquelle celui qui anime doit disparaître au profit des formes qu'il anime. Tranter inverse l'effet optique, retourne l'illusion, ou plutôt il conjugue ses mouvements à ceux des créatures fabriquées, au point de semer le doute. Parfois il se déguise à vue, faisant de son propre corps celui d'une marionnette géante. Il se détache de lui-même, apte à se réduire à l'état d'objet, de structure neutre, qu'une simple cape, un masque, un bandeau sur les yeux, ou un semblant de robe métamorphose.

Et le voilà Pierrot de taille humaine entraînant dans un tango intense et lascif son double féminin, pour ensuite payer son tribut de marionnettiste « réglo » à un Pierrot à fils plus normal que nature. Les temps d'arrêt ont ici la nécessité des silences en musique. Pas un seul instant mort, les numéros s'enchaînent, se déduisent les uns des autres. Tranter a travaillé avec un cinéaste américain, Robert Gist. Comme ses images, ses mini-scénarios sont efficaces. Et on le sent capable d'inventer encore. Alors, le reste à côté ?

De même qu'il y a trois ans, lors du précédent Festival de Charleville, le Figuren Theatre de Hollande écrasait tout, Tranter cette année, a cassé les autres baraques. La troupe venue de Ljubljana (Yougoslavie) pouvait bien construire une allégorie rupestre charmante où un escargot sorti de sa coquille allait sous un parapluie faire sa cour à une coquette fleur environnée de moussons... Les Hongrois du Théâtre national de Budapest pouvaient bien faire état de leur métier et de leurs talents de plasticiens avec des numéros inspirés de Samuel Beckett ou illustrés de musique de Bartok ou de Ravel... La troupe arrivée de l'Equateur avait beau, de son côté, être comique et naïve à souhait avec ses toiles peintes animées. Et même si la Française Martine Nicolas faisait salle comble en jouant seulement de ses mains gantées, rien ne nous a paru atteindre la cheville (blanche) de l'Australien.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Signalons que les deuxièmes Semaines de la marionnette française, à Paris, organisées par le Centre national des marionnettes, s'ouvrent le samedi 2 octobre. Treize compagnies se produiront dans cinq théâtres. (Rens. : 340-91-87.)

## INSTITUT

● *La commmission du Grand Prix du roman de l'Académie française* s'est réunie le jeudi 30 septembre et a retenu les titres suivants selon l'ordre alphabétique de leurs auteurs : Alexandre Astruc, *le Permissionnaire* (La Table ronde) ; Dominique Fernandez, *Dans la main de l'ange* (Grasset) ; Philippe Labro, *Des bateaux dans la nuit* (Gallimard) ; Henri Pollès, *Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire* (Julliard, « L'âge d'homme ») ; Wladimir Volkoff, *le Montage* (Julliard) ; Françoise Xénakis, *la Natte coupée* (Grasset). Cette liste est définitive et inamovible.

L'Académie française a ensuite arrêté le calendrier suivant jusqu'à la fin de l'année : jeudi 28 octobre : élection au fauteuil du duc de Lévis-Mirepoix ; jeudi 4 novembre : Grand Prix du roman ; jeudi 9 décembre : grand prix Paul-Morand, et jeudi 16 décembre : séance publique annuelle de l'Académie.

● RECTIFICATIF. – Une erreur s'est glissée dans l'article d'André Fermigier, « La fin des Beaux-Arts ? » *(le Monde* du 29 septembre) à propos de la direction des archives et de la direction des bibliothèques. La direction des archives dépend bien du ministère de la culture. En revanche, la direction des bibliothèques relève du ministère de l'éducation nationale et c'est la seule direction du Livre qui entre dans les attributions de la rue de Valois.

### HENRI ALLEG : LE FILM EST « AMBIGU DANS SON PROPOS ET FAUX DANS SES CONCLUSIONS »

Dans un entretien publié par *l'Humanité* ce vendredi 1er octobre, M. Henri Alleg, l'auteur de *la Question*, déclare que le film de Pierre Schoendoerffer est « *ambigu dans son propos et faux dans ses conclusions* ».

Reprochant notamment au cinéaste de ne pas citer « *la mort d'environ un million d'Algériens* », M. Henri Alleg estime qu'« *on trouve dans le film tous les poncifs et les mensonges véhiculés aux pires moments de la guerre coloniale* ». Il poursuit : « *Plutôt que d'éclairer ce qu'a été cette guerre coloniale, il estompe la réalité du mouvement de libération d'un homme sous une affaire d'honneur.* » « *La présentation d'un des protagonistes, commandant de parachutistes et personnage sympathique, comme un patriote sans compromission peut même être considérée comme une apologie indirecte de l'action criminelle de l'O.A.S.* »

■ « Théâtre à une voix », opération patronnée par la S.A.C.D. (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) en liaison avec le Théâtre Essaïon, reprend dans cette salle le 2 octobre avec « *Corps à cœurs* » de Jacques Ebner, lu par José Maria Flotats et Catherine Rich. D'autres lectures suivront chaque samedi, à 14 h, et, à partir du 11 octobre, chaque lundi à 18 h.



## MUSIQUE

# Un entretien avec le futur administrateur de l'Opéra

(Suite de la première page.)

– *Comment concevez-vous votre programme artistique ?*

– Je ne veux pas transplanter mécaniquement mes expériences passées en Italie ; il faut tenir compte du génie de Paris, de ses traditions et de ses besoins culturels. Mon objectif est de présenter chaque année un éventail très large de styles différents, en donnant des œuvres significatives qui n'ont pas été jouées ici au moins depuis 1973, début de l'époque Liebermann. Il y a forcément beaucoup de vides dans ce répertoire, l'Opéra ne pouvant offrir que neuf ou dix œuvres par saison. Le champ est donc vaste.

» Disons d'abord ce que je ne veux pas faire : en premier lieu, choisir des opéras célèbres qui nous assurent que le public sera content, que le théâtre sera plein. Je préfère que les spectateurs découvrent de nouvelles œuvres susceptibles de les faire réfléchir, réagir, au besoin critiquer. Je souhaite un public actif. C'est ce que j'appelle un théâtre de recherche – je ne dis pas d'expérimentation, – contre un théâtre d'évasion. Je me méfie des succès unanimes et continuels. La vie de l'opéra est pleine d'échecs fructueux.

» Je ne veux pas non plus fonder ma saison sur la présence de tels ou tels chanteurs qui détermineraient mon programme. L'opéra, bien entendu, se fait avec des chanteurs, de grands chanteurs même, surtout pour le répertoire romantique, mais pour moi la valeur des œuvres, le travail d'équipe continu du chef, du metteur en scène et des artistes sont l'essentiel, et je refuse que la diva arrive pour la répétition générale. De surcroît, bien souvent les vedettes se dédisent à la dernière minute, et alors il ne vous reste rien. En bref, il ne s'agit pas de supprimer la joie vocale, mais l'opéra ne doit pas être prisonnier de l'arrogance des gosiers italiens.

#### Un patrimoine propre

– *Quelles seront vos lignes de force ?*

– Ma programmation sera raisonnée et structurée sur trois ans. Je veux d'abord présenter des aspects spécifiques du patrimoine propre à l'Opéra de Paris, en particulier des œuvres que des musiciens comme Gluck, Rossini, Bellini, Donizetti, Wagner, Verdi, et naturellement les Français, ont composées ou recomposées expressément pour lui.

» Je ferai une place à l'époque classique et baroque, à Lully par exemple, mais en me défiant de l'archéologie pure, et je m'attaquerai résolument à l'opéra contemporain : dès la première saison seront donnés le *Saint François d'Assise* d'Olivier Messiaen, qui avait été commandé par mon prédécesseur et ami Rolf Liebermann, ainsi que des œuvres de Henze et de Stockhausen; les saisons suivantes, des partitions de Phil Glass, de Berio, de Penderecki et d'autres.

» Avec M. Paul Puaux, nous mettons au point une politique de commandes à des compositeurs français et étrangers, mais il faudra être patient, comme en témoignent les exemples de Messiaen, ici, ou de Berio, dont la Scala vient seulement de créer l'opéra que je lui avais commandé en 1972 ! Dans les prochains mois j'étudierai aussi la possibilité de donner vie, pendant mon mandat, à un ou plusieurs spectacles fondés sur la musique française « non officielle » des siècles passés : de Mazarin à Napoléon III, il y a un vaste patrimoine qui demande à être ressuscité. La France a été, par excellence, le pays des chansons, et le contre-pouvoir s'est affirmé souvent par la voie de la musique populaire.

– *Reprendrez-vous certains des spectacles de vos prédécesseurs ?*

– Je ne le souhaite pas, car chaque reprise enlève la possibilité de faire connaître de nouveaux opéras, donc d'accroître la culture du public, et les avantages économiques sont très limités. Par ailleurs, les productions se démodent vite (à part des exceptions comme *les Noces de Figaro* de Strehler ou *la Bohème* de Zeffirelli), et d'autres ont été marquées de façon tellement exceptionnelle par leurs interprètes que je me refuse à les reprendre avec d'autres; c'est le cas de *Lulu* : Boulez et Chéreau ont aujourd'hui d'autres objectifs que de refaire un travail qu'ils ont pleinement réussi.

– *Quand annoncerez-vous votre première saison ?*

– Elle est presque entièrement arrêtée (disons à 80 %) et commencera par le *Moïse* de Rossini, sans doute mis en scène par Strehler, mais je souhaite obtenir encore quelques confirmations. J'annoncerai ces projets au cours d'une conférence de presse dans quelques mois.

– *Quelle sera votre équipe artistique ?*

– Tout le monde sait qu'il y aura un directeur du ballet et que ce sera Rudolf Noureev, qui vient de m'envoyer des propositions de programmes extrêmement intéressantes. Le corps de ballet est une des premières troupes du monde, et il a des possibilités immenses; avec Noureev, il doit acquérir ou reconquérir une identité plus accusée. Quant au directeur musical, j'hésite: je ne crois pas que, dans le contexte présent, ce soit une nécessité impérative.

» La continuité avec la direction actuelle sera assurée par Paul Puaux, notre président du conseil d'administration. Nous avons été désignés en même temps par le conseil des ministres en octobre dernier, et avant cela nous avions eu déjà des rencontres et des échanges. Il y a entre nous une solidarité inébranlable soutenue par une volonté commune et une affinité politique, au sens le plus large, avec toutes ses implications culturelles.

» Par ailleurs, au plan musical, j'ai demandé à Alain Lombard d'être présent à plusieurs reprises dans nos saisons futures, soit au palais Garnier, soit à Favart, et j'espère qu'il acceptera.

#### A la Bastille

– *Que ferez-vous pour la renaissance des chanteurs français ?*

– Dans les mois qui viennent, je soumettrai au ministère de la culture et à notre conseil d'administration des propositions pour un centre de formation lyrique destiné à tous les artisans du spectacle et où l'Ecole de chant aura une place essentielle. J'espère que ce centre pourra fonctionner en liaison avec des théâtres lyriques de province, dont la collaboration est indispensable pour assurer ce renouveau.

– *L'avenir, c'est l'élargissement du public à d'autres classes sociales, grâce à la construction d'un Opéra « moderne et populaire » à la Bastille. Comment situez-vous votre action par rapport à celui-ci ?*

– Il est certain que les murs du palais Garnier (et de tous les Opéras anciens) exercent, pour des raisons historiques que l'on ne peut effacer d'un trait, un effet intimidant sur les classes populaires. Témoin d'une autre époque, il n'est pas facile de lui donner une autre destinée esthétique. La création d'un nouvel Opéra à la Bastille nous fixe un objectif difficile, mais exaltant. C'est d'ailleurs devant un dessein aussi ample que j'ai accepté de quitter mon pays.

» L'Opéra de la Bastille donnera un coup décisif aux habitudes conservatrices et favorisera l'appropriation par toutes les couches de la société d'un patrimoine qui a été produit pour et par une classe aristocratique et bourgeoise. Et il est certain qu'un édifice doté d'installations techniques modernes et comportant au moins mille places de plus que Garnier permettra de multiplier les représentations et donnera des possibilités de travail et d'accueil très supérieures à celles d'aujourd'hui. Ce sera une mutation considérable. »

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT.

## LETTRES

### CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LE GRAPHISME ET LA TYPOGRAPHIE

M. Jack Lang, ministre de la culture, a annoncé, le 27 septembre à l'Imprimerie nationale, la création d'un groupe de travail interministériel sur le graphisme et la typographie, placé sous la responsabilité de M. Claude Mollard, délégué aux arts plastiques.

Premier ministre de la culture à visiter l'Imprimerie nationale, M. Jack Lang s'y rendait à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'ATYPI (Association typographique internationale), de la sortie d'un ouvrage intitulé *Du plomb, d'encre et de lumière* – défense et illustration de l'art typographique, – de la remise, enfin, du prix Maximilien-Vox à Jean-Claude Lamborot, graveur lapidaire.

● *Le traditionnel pèlerinage de Médan*, organisé chaque année en souvenir d'Emile Zola, aura lieu dimanche 3 octobre, à 15 heures, dans la propriété du romancier. Une exposition célébrant le 80e anniversaire de *Pot-Bouille* sera présentée au terme de la réunion.

# SPECTACLES

# théâtre

## LES SPECTACLES NOUVEAUX

SADO ET MASO. — Nouveautés (770-52-76), 20 h 30.
*SARAH ET LE CRI DE LA LANGOUSTE.* — Œuvre (874-48-52), 20 h 30.
LE FUNAMBULE UNIJAMBISTE. — Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30.
LA MARMITE. — Studio Bertrand (783-64-66), 20 h 30.
NUIT DE RÊVE. — Péniche-Théâtre (245-18-20), 21 h.
CÉLIMARE LE BIEN-AIMÉ. — La Courneuve, Centre culturel Houdremont (838-92-60), 20 h 30.
ONCLE VANIA. — Cité internationale, Galerie (589-38-69), 20 h 30.
L'ÉCHANGE. — Odéon (325-70-32), 20 h 30.
LA HOBERAUTE. — Saint-Maur-des-Fossés, Rond-point de la Liberté (889-22-11), 21 h.
LE VOYAGE IMMOBILE. — Ivry, *Studio (672-37-43), 20 h 30.*

### *HORS PARIS*

GRENOBLE : Marie Bémol, par le Théâtre des Deux-Mondes (76), (44-57-28).
*GOULT : Le café blanche et le Monologue de Sad,* par la Compagnie Cantadès (90) 72-44-28.

### *Les salles subventionnées et municipales*

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : Dom Juan, 20 h 30.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-12-33), cinéma-vidéo : trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980), 16 h, 18 h et 20 h : théâtre-danse : Ligne d'horizon, 20 h 30.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 21 h : l'Histoire du soldat.

### *Les autres salles*

Alliance française (544-41-42), 20 h 30 : Guide illustré des autres mondes.
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
*Artistic-Athévains (271-51-00), 20 h 30 :* la Vallée de l'ombre de la mort.
Astelle-Théâtre (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Cartoucherie, Atelier du chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Le bruit de l'eau dit ce que je pense.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h 45 : Dieu nous gâte.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : *Reviens dormir à l'Élysée.*
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : Mamma Marcia.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 15 : L'Eveil du printemps : 22 h : Figaro Solo.
Constance (258-97-62), 20 h 30 : Appelez-moi Artur.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard-VII (742-37-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
Escalier d'or (523-15-10), 19 h : Vimver's ; 21 h : Diableries amoureuses.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : Le funambule unijambiste ; 20 h 30 : Vie et mort d'Arlequin ; 22 h : Kadoch.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; les Quatre Cubes : Une tortue nommée Dostoïevski.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Et nos amours.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h : Panique au centre culturel.
Galerie 55 (326-65-51), 20 h 30 : A view from a Bridge.
Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 : Tandis que j'agonise.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve : 21 h 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir : 18 h 30 : l'Homme lige : 20 h 30 : la Papesse américaine : — Théâtre Rouge, 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : Tchoufa : 22 h 15 : Vacances écossaises. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
Marigny (256-04-41), 21 h : Amadeus.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : Trahisons ; Petit-Montparnasse, 21 h : Lettre au père.
Palais des Glaces (607-49-93), 21 h : Chopelia.
Palais Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Plaisance (320-00-06), 20 h 30 : Comédie à deux voies.
Poche Montparnasse (548-92-97), 21 h : Flock.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées, (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
Tai Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : la Maison de poupée ; 22 h : A. Allais.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre des 400 coups (633-01-21), 20 h 30 : Contre ciel plus ; 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Oh, les beaux jours.
Théâtre du Tourtour (887-82-48), 20 h 30 : le Mal court.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

### *Les cafés-théâtres*

Athletic (624-03-83), 21 h : Guerre aux asperges.
Au Bec fin (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-bahut ; 22 h : le Président : 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : Tout à changé ; 22 h 30 : *Des bulles dans l'encrier* : II., 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II., 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Chantons sous la psy : 22 h : Paris-Paris.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar : 22 h 30 : Seaside Rendez-vous.
L'Ecume (542-71-16), 20 h 30 : Yves Delire : 22 h : Fabienne Elkoubi.
L'Envol (347-33-06), 19 h : Nicolas Vassal ; 20 h 45 : Eliza là-bas.
Fanal (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne.
Les Lucioles (526-51-64), 21 h : Les petits frappent toujours ; 22 h 15 : *Raoul je t'aime.*
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Le Resto Show (508-00-81), 20 h 30 : Passe-moi l'sel.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Phèdre : 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la douce.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : duo Cathala-Cordier ; 22 h : B. Fontaine et Areski.



## *Vendredi 1er octobre*

### *Le music-hall*

Bobino (322-74-84), 20 h 30 : Cuarteto Cedron.
Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h : J. Guidoni.
Déjazet (887-97-34), 20 h 30 : Les clowns Maciona.
Eldorado (208-45-22), 20 h 30 : Fantasia do Brasil.
Gymnase (246-79-79), 21 h : *Le grand orchestre du Splendid.*
Olympia (742-25-49), 21 h : E. Macias.
Potinière (261-44-16), 20 h 45 : Sol ... « Je m'égalomane à moi-même ».

### *Les concerts*

FIAP, 20 h 30 : M. Vialatte (Bach, Beethoven, Chopin).
Radio-France, Grand auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : E. Krivine (Bartok, Dvorak).
*Salle Gaveau,* 20 h 30 : A. *Motard* (Brahms, Beethoven, Schubert, Liszt).

### *Jazz, rock, pop, folk*

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : F. Maxim Saury.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Ipomea.
Cloître des Lombards (233-54-09), 20 heures : Edition spéciale ; 22 h 30 : los Solseros.
Dépôt-Vente (637-31-87), 21 h 30 : les Aligators.
Dunois (584-72-00), 22 h : E. Kanegali.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Sapho.
Gibus (700-78-88), 22 h : The K. Khan Band.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : J. Hallyday.
Petit Forum (297-53-47), 21 heures : P. Abrial.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Metropolitan Jazz band.
Petit Opportun (236-01-36), 23 heures : J.-J. Mosalini, G. Bijelmann, P. Caratini.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : Irakli Jazz Band.

### *En région parisienne*

Antony, Th. F. Gémier (666-02-74), 21 h : A. Métayer.
Aulnay, M.C. (868-00-22), 20 h 30 : Cie J. Rivoire.
Bagnolet, Atem (364-77-18), 20 h 30 : S. Réal et son orchestre.
Bezons, C.A.C. P. Eluard (982-20-88), 21 h : S. Reggiani.
Bures-sur-Yvette, MJC (907-74-40), 21 h : Musique kurde.
Chelles, théâtre, 20 h 45 : La danse du diable.
Massy, C.c. P. Baillart (920-57-04), 21 h : Tri Yann.
Neuilly-sur-Marne, Salle Pagnol (300-88-88), 20 h 30 : Fubu.
Saint-Cloud, Chapiteau des Tréteaux de France (602-70-40), 20 h 45 : Faut pas payer.
Versailles, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : Le cœur sur la main.

### *Les festivals*

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (243-00-59), 20 h 30 : Intrigue et amour.

IVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE (606-50-48)

Théâtre Constance (Centre d'art celtique), 20 h 30 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la table ronde.

XXe FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Palais des Congrès (758-27-78) 20 h 30 : la Route de la soie.
Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), 20 h 30 : The Washington Ballet.
Centre G. Pompidou (277-12-33) 18 h 30 : Forum de la danse.
Eglise Saint-Jean-de-Montmartre, 20 h 30 : Marienkantorei et ensemble de bois d'Osnabruck.

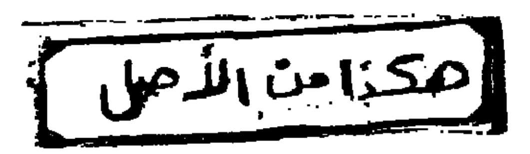
FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Maisons-Laffitte, château, 20 h 45 : Ensemble vocal M. Piquemal (Schubert).
Draveil, Eglise Saint-Rémi, 21 h : Les petits chanteurs de Vienne (Gallus, Haydn, Mozart, Schubert, Strauss).

XIVe FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie, 21 h : G. Burgos, P.-M. Vigneau (Bach, Haëndel, Leclair, Français, Constant, Jolivet).





# SPECTACLES

## cinéma

*Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.*

### La Cinémathèque

**CHAILLOT (704-24-24)**

15 h : Gigi, de J. Audry ; 19 h, Hommage à Robert Altman : Health ; 21 h, Hommage à Humberto Solas : Lucia.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

*15 h : Dressed to kill, de R.W. Neill ;* 17 h, Hommage à Pierre Brasseur : La petite vertu, de S. Korber ; 19 h, Rétrospective du Festival international du jeune cinéma-Hyères 1982 : Pacific 231, de J. Mitry ; Aube, de J.C. See ; La lune aux lapins, de K. Anger ; Un chant d'amour, de J. Genet ; Genèse, d'E. Pillet ; Paris-Saint-Brieuc, de J. de la Villegle.

### Les exclusivités

**A ARMES ÉGALES** (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

**LE BEAU MARIAGE** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

**BLADE RUNNER** (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e, (633-79-38) ; U.G.C. Danton, 6e, (329-42-62) ; Normandie, 8e, (359-41-18) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e, (544-25-02) ; Murat, 16e, (651-99-75). — V.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Berlitz, 2e, (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

**LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

**LA CHÈVRE** (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

**LE CORBILLARD DE JULES** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

**DE LA VIE DES ESTIVANTS** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

**DESCENTE AUX ENFERS** (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

**LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

**DIVA** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**ELIA KAZAN OUTSIDER** (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

**L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT** (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

**ET TOUT LE MONDE RIAIT** (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e, (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LA FÉLINE** (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**LA FIÈVRE DE L'OR** (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

**LES GAMINS D'ISTANBUL** (Turc, v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

**GEORGIA** (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

**LE GRAND FRÈRE** (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**LA GUERRE DU FEU** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**HAMMETT** (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

**JAGUAR** (Phil., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

**JAMAIS AVANT LE MARIAGE** (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

**KILLER OF SHEEP** (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES** (A., v.f.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58).

**LÉGITIME VIOLENCE** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

**LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE** (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

**LE LION DU DÉSERT** (A.-Lib., v.o.) : Louxor, 10e (878-38-58).

**MAD MAX II** (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**LA MAISON DU LAC** (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

**LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS** (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

**MEURTRES EN DIRECT** (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**MISSING (PORTÉ DISPARU)** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

**MOURIR A TRENTE ANS** (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

**LA NUIT DE VARENNES** (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

**ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).

**PARADIS** : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

**PARADIS POUR TOUS** (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

**PARASITE** (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

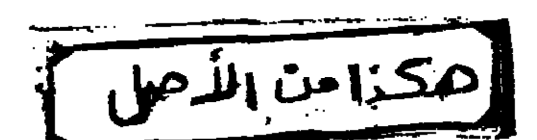
**LA PASSANTE DU SANS-SOUCI** (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

**PASSION** (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

**LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

**PINK FLOYD THE WALL** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).





# SPECTACLES

**PORKY'S** (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

**POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN** (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

**LES 40es RUGISSANTS** (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

**QUERELLE** (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ?** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

**REDS** (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

**LE RETOUR DE MARTIN GUERRE** (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

**ROX ET ROUKY** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

**LE SECRET DE VERONIKA VOSS** (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

**TIR GROUPÉ** (Fr.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Olympic Halles, 3e (278-34-15) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**LA TRUITE** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

**LES UNS ET LES AUTRES** (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

**LES YEUX DE LA FORÊT** (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : *U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37).*

**YOL** (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

## LES FILMS NOUVEAUX

**AMÉRIQUE INTERDITE** (**), film américain de Romano Vanderbes. UGC Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**CLASS 1984** (**), film américain de Mark Lester. V.o. : UGC Odéon, 5e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (241-77-99).

**COUP DE CŒUR**, film américain de Francis Ford Coppola. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

**L'HONNEUR D'UN CAPITAINE**, film français de Pierre Schoendorffer. Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**ILS APPELLENT ÇA UN ACCIDENT**, film français de Nathalie Delon : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e* (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**LA LOTERIE DE LA VIE**, film français de Guy Gilles : Marais, 4e (278-47-86).

**LE MARQUIS S'AMUSE**, film italien de Mario Monicelli. (V.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athena, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

**PACIFIC INFERNO**, film américain de Rolf Bayer. (V.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

**UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE**, film français de Jacques Duron : Marais, 4e (278-47-86).



## M. JEAN-PIERRE GUÉRIN EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'INFORMATION A TF 1

M. Michel May, P.-D.G. de TF 1, a nommé, jeudi 30 septembre, M. Jean-Pierre Guérin, rédacteur en chef chargé de l'information, au poste de directeur délégué pour l'information. Il prend ainsi la tête de la rédaction, où existaient jusqu'à présent quatre rédacteurs en chef au même niveau, dépendant directement de l'ancien P.-D.G., M. Jacques Boutet. M. Guérin doit incessamment nommer un rédacteur en chef de l'information.

D'autre part, M. Robert Villeneuve est nommé directeur délégué *« pour coordonner et animer les activités des délégations et services rattachés à la présidence de la chaîne »*. Ceux-ci concernent les « départements » presse, affaires extérieures, relations publiques et internes - dont les titulaires ne changent pas, - ainsi que le département des relations internationales, dont M. Villeneuve continue d'assurer la direction.

[Né le 8 mai 1940, licencié d'histoire et de géographie, diplômé du Centre d'études littéraires appliquées, M. Jean-Pierre Guérin a commencé sa carrière professionnelle dans l'enseignement. En janvier 1969, il s'est tourné vers le journalisme, en entrant au service économique de TF 1, prenant la responsabilité de deux émissions, « Face à l'événement », et le magazine « Hexagone ». De 1973 à fin 1974, il devenait, à FR 3, le producteur de la première émission réservée à la défense des consommateurs. De retour, en janvier 1975, à TF 1, où il était rédacteur en chef adjoint, responsable de l'émission « A la bonne heure », jusqu'à fin 1978, il « passait » ensuite à Antenne 2, en qualité de rédacteur en chef, chargé du journal de la mi-journée. Il rejoignait TF 1 en octobre 1981, en qualité de rédacteur en chef des « quotidiens », puis, en mars 1982, comme rédacteur en chef chargé de l'information.

Agé de cinquante neuf ans, m. Robert Villeneuve est entré en 1964 à l'O.R.T.F. où il a fait une carrière essentiellement orientée vers les régions et l'étranger. Chef des services de radio-télévision de La Réunion, il est affecté en 1969 en Allemagne fédérale, avant d'être chargé, de 1972 a 1975, de la direction régionale Paris-Ile de France-Normandie. Depuis 1975, il était à la tête du département des relations internationales de TF 1.]

● *Radio-France internationale* reprend, à partir de ce vendredi 1er octobre, ses émissions vers l'Amérique latine, émissions qui avaient été supprimées en 1974 après L'éclatement de l'O.R.T.F. en sept sociétés. Il s'agit là d'une des premières mesures qui font partie du plan de développement sur cinq ans proposé par M. Hervé Bourges, directeur de R.F.I. et approuvé en mars dernier par un conseil interministériel. Le budget reste à en être voté prochainement à l'Assemblée nationale. En attendant, une « dotation spéciale » de l'ordre de 4 millions de francs a été accordée par le premier ministre pour permettre à Radio-France internationale de commencer de mettre ce plan en œuvre. Douze journalistes (neuf latino-américains, trois français) ont été engagés pour réaliser trois heures par jour d'émissions qui seront diffusées alternativement en trois langues (français, espagnol et portugais) ; elles devraient passer à dix-huit heures par jour en 1984 si le plan prévu est adopté.

● *Autour d'Adam Smith.* – « Les chemins de la connaissance », que dirige, sur France-Culture, M. Claude Métra, consacreront dix émissions à Adam Smith, chaque matin (de 8 h 32 à 8 h 50), du 4 au 15 octobre (sauf les 9 et 10). Participeront à cette émission, placée sous la responsabilité de M. Marc Pellerin, MM. Hubert Brochier, Paul Fabra, Bernard Guibert, Dominique de Scitivaux et Philippe Simonnot.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Vendredi 1er octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1




**20 h 35 Variétés : L'Ame des poètes.**
Avec G. Moustaki, Svetlana, G. Lenorman, D. Gélin.




**21 h 40 Feuilleton : L'Esprit de famille.**
Réalisation : R. Bernard, avec M. Biraud, M. Lejeune.
*La famille Moreau est en voyage aux États-Unis où elle découvre les problèmes de drogue, de couples, etc. Gentillet, bien mis en images, « l'Esprit de famille » se regarde comme un album... de famille.*

**22 h 40 Documentaire : Le Silence d'Yves Tanguy.**
Réalisation M. Dumoulin.
**23 h 15 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Série : Papa poule en vacances.**
Réalisation : R. Kahane. Avec S. Rebbot, C. Hugnin.
*Les problèmes d'une famille de quatre enfants avec un père-poule. Cocasse, habilement mis en scène mais sans grande surprise. « Papa poule » est un feuilleton familial classique.*
**21 h 35 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Un prix Nobel et trois débutants. Saul Bellow : « l'Hiver du doyen » ; François Carie « Aux pieds du vent du nord » ; Lionel Marek « l'An prochain à Auschwitz » ; Gilles Martin-Chauffier « les Canards du Golden Gate ».*
**22 h 55 Journal.**
**23 h 05 Ciné-club : les Amants crucifiés.**
Film japonais de K. Mizoguchi (1954), avec K. Kagawa, K. Hasegwa (v.o. sous-titrée, N. rediffusion).
*La jeune épouse du grand parcheminier fait, pour aider son frère, appel au secrétaire de son mari. Soupçonnés d'adultère – cela les condamne à la crucifixion, – ils s'enfuient ensemble et découvrent leur amour réciproque. Mizoguchi, comme toujours, prend parti pour la femme écrasée par une société injuste. Mise en scène superbe et raffinée.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
**20 h 35 Le nouveau vendredi.**
Dallas, le rêve américain.
*Une enquête d'Annette Levy Willard et Olivier Bressy sur la grande ville pétrolière du Texas. Les grandes familles immobilières y côtoient des cow-boys calculateurs mais aussi des chômeurs, des Noirs parqués dans certains quartiers.*
**21 h 30 Dramatique : Le Bastion de Camargue.**
Réalisation J.-J. Sirkis, avec V. Zeplichal, A. S. Warnod.
*En hiver 1942, la Camargue fut elle aussi occupée par l'armée allemande. Mais la Wehrmacht, n'ayant plus le temps ni les moyens de fortifier la côte, fit élever au cœur du delta de fausses défenses, protégées par de faux canons. A partir de ce fond historique, Jean-Jacques Sirkis raconte le destin de trois individus, un soldat, un enfant et une femme qui vont tenter de vivre en marge de l'histoire.*
**22 h 35 Journal.**
**23 h Prélude à la nuit.**
« Le Sacre du printemps », première partie, de Stravinski.

### FRANCE-CULTURE

**20 h, Émission médicale.** « La drogue, le plaisir, la dépendance » (en liaison avec TF 1, diffusé le 27 septembre à 20 h 35).
**21 h 30, Black and blue :** Jazz et littérature.
**22 h 30, Nuits magnétiques.**

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h, Musiques contemporaines.**
**20 h 20, Concert** (donné salle Pleyel à Paris, le 14 novembre 1981) : « l'Apprenti sorcier », de Dukas ; « Concerto pour violon et orchestre n° 3 », de Saint-Saens ; « Symphonie n° 9 », de Schubert, par le Nouvel Orchestre philharmonique. Dir. E. Krivine ; sol. : D. Jenson, violon.
**22 h 15, La nuit sur France-Musique :** Les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Écrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

## Samedi 2 octobre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**10 h 25 Accordéon, accordéons.**
**10 h 35 La séquence du spectateur.**
**11 h 15 La maison de TF 1.**
**13 h Journal.**
**13 h 35 Pour changer.**
**18 h Magazine auto-moto.**
Grand Prix de Las Vegas F 1. Moto : Grand Prix d'Allemagne de vitesse.
**18 h 30 Archibald le magichien.**
**18 h 35 Trente millions d'amis.**
**19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
**19 h 20 Émissions régionales.**
**19 h 45 S'il vous plaît.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Droit de réponse.**
Émission de Michel Polac.
L'homme-objet de la médecine.
*Avec les professeurs Cornillot, doyen de la faculté de médecine de Bobigny ; Galc, chef du service de médecine nucléaire à l'hôpital H.-Mondor ; le docteur Friedman, qui a mis au monde le premier bébé-éprouvette français ; Mme C. Sokolsky, du* Journal d'un patient, *et M. L. Chardenon, écrivain.*
**21 h 50 Série : Dallas.**
Qui a tiré sur J.R. ?
*L'abominable J. R. subit une intervention chirurgicale grave qui peut sauver ses jambes ou lui coûter la vie.*
**22 h 45 Magazine d'actualités : Sept sur sept.**
*La télévision des autres : le Zaïre.*
**23 h 40 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**11 h Journal des sourds et des malentendants.**
**11 h 30 Idées à suivre.**
**12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Série : Drôle de dames.**
**14 h 20 Série : San Ku Kai.**
**14 h 50 Les jeux du stade.**
**17 h Récré A 2.**
**17 h 45 Les carnets de l'aventure.**
*Les Indiens montagnais du nord des États-Unis ; le docteur Walt Blackadar, l'un des meilleurs kayakistes américains.*
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).**
**19 h 20 Émissions régionales.**
**19 h 45 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.**
*Avec Mireille Mathieu, Jean-Patrick Capdevielle, Nathalie Delon, etc.*
**21 h 50 Téléfilm : la Tribu des vieux enfants.**
Réalisation M. Favart, avec D. Laffin, T. Lhermitte.
*On se laisse très facilement emporter par cette histoire abracadabrante mais dont le scénario est tricoté très serré. Le jeu des acteurs est assez naturel pour ne pas enlever toute crédibilité à ce policier.*
**23 h 25 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**12 h Objectif entreprise.**
**14 h 30 Entrée libre.**
**18 h 30 Pour les jeunes.**
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Émissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
**20 h Les jeux de 20 heures.**
**20 h 35 On sort ce soir : Fort comme la mort.**
Téléfilm présenté par P. Douglas, d'après G. de Maupassant. Adapt. et réal. G. Chouchan et J.-L. Comolli. Avec M. Vlady, M. Vitold, M. Wiart...
*Any de Guilleroy évolue avec aisance dans le milieu de l'aristocratie de la fin du dix-neuvième siècle. Pourtant sa vie bascule lorsqu'elle décide de faire pénétrer sa fille dans cette société oisive. Les thèmes chers à Guy de Maupassant, le double, le temps qui passe, le piège qui se referme.*
**22 h 10 Journal.**
**23 h 40 Prélude à la nuit.**
Concert Corre et Exerjan, pianistes : « le Bœuf sur le toit », de D. Milhaud.

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2, Matinales.**
**9 h 7, Matinée du monde contemporain.**
**10 h 45, Démarches,** avec Patrick Sarfati.
**11 h 2, La musique prend la parole :** 1982-1983, pour un nouveau vocabulaire musical.
**12 h 5, Le pont des arts.**
**14 h 5, Les samedis de France-Culture :** Morte Tamise, notes sur un rapport du peuple anglais à lui-même et à quelques autres.
**16 h 20, Sous le son d'Avignon.**
**19 h 10, Disques.**
**19 h 25, Jazz à l'ancienne.**
**19 h 30, Rousseau juge de Jean-Jacques :** L'innocence.
**20 h, Mattis et Hege ou le dernier été de Mattis la boupette,** de F. Oger, d'après « les Oiseaux » de T. Vesans, avec J.-B. Malartre, A. Ferjac, F. Oger, F. Chodat, J. Berger.
**22 h, Ad lib.**
**22 h 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.**

### FRANCE-MUSIQUE

**JOURNÉE JEAN-PIERRE RAMPAL**
**10 h,** Œuvres de Berlioz, Dvorak.
**11 h,** Œuvres de Debussy, Walter, Nielsen.
**12 h,** Œuvres de Mozart.
**12 h 35,** Œuvres de Rossini, Godard.
**13 h,** Œuvres de Bolling, Stamitz, Brahms.
**14 h,** Œuvres de Mozart, Chausson.
**15 h,** Œuvres de Wagner, Jolivet.
**16 h,** Œuvres de Schubert, Mozart, Berio.
**17 h,** Œuvres de Weber, Debussy, Quantz.
**17 h 30,** Œuvres de Verdi, Chopin, Mozart.
**19 h,** Œuvres de Damaré, Dvorak, Vivaldi, J.-S. Bach.
**20 h,** Œuvres de Bernstein.
**20 h 30, Concert :** (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « la Flûte enchantée », ouverture, « Andante et rondo pour flûte et violon », de Mozart ; « Double concerto pour violon et flûte », de Vivaldi ; « Concerto pour cinq flûtes », de Boismortier ; « Triple concerto pour flûte, violon et violoncelle », de Telemann ; « Trio pour flûte, violon et violoncelle », « Double concerto pour violon et violoncelle », de Brahms, par l'orchestre national de France. Dir. : M. Rostropovitch, J.-P. Rampal, flûte ; I. Stern, violon.
**23 h,** Œuvres de Khatchaturian.
**0 h,** Œuvres de Mozart, Vivaldi.

### TRIBUNES ET DÉBATS

**SAMEDI 2 OCTOBRE**

– *M. Jack Ralite*, ministre de la santé, participe au « Journal inattendu » sur R.T.L., à 13 heures.

**DIMANCHE 3 OCTOBRE**

– *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, est invité à l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15.

– *M. Pierre Bérégovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, est reçu au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | La mm/col.* | La mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a récemment proposés :

- JEUNES TECHNICIENS en ELECTRONIQUES JVC — Réf. VM 17685
- ADJOINT au TRESORIER — Réf. VM 2611
- RESPONSABLE des ETUDES INIG — Réf. VM 2672 A
- INGENIEUR ETUDES et COORDINATION — Réf. VM 14416 I

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

Les laboratoires d'une Société de produits de grande consommation (banlieue NORD-EST de Paris)

recherchent

### UN INGÉNIEUR en ÉLECTRONIQUE ÉLECTROMÉCANIQUE

pour la réalisation de prototypes à usage de laboratoires.

Le candidat devra avoir 3 ou 4 années d'expérience en réalisation de petits appareillages.

Intérêt du concret demandé.

Adresser curriculum vitae + photo à : C.G.P. Réf. (5 F), 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS qui transmettra.



## emplois régionaux

### URGENT — responsabilités et qualité de vie

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DE PRÉCISION OUEST

recherche son

### CHEF DES ACHATS

dans le cadre de la restructuration de l'usine et de l'optimisation de ses moyens. Il assurera la gestion d'un budget de 70 millions de francs (fonderies, composants électriques et électroniques, sous-traitance, etc.). Il participera à l'informatisation de toute la partie logistique et gestion des stocks. Dynamisme, capacité de travail en équipe sont les éléments-clés.

Rép. à : Agence HAVAS, B.P. 271, 49300 CHOLET (sous réf. n° 6.804), qui transmettra.

Importante société d'économie mixte SUD-OUEST, recherche pour son service exploitation — réseaux — ouvrages hydrauliques (canaux, canalisations sous pression, stations de pompage, barrages).

### INGÉNIEUR ADJOINT

au chef du service exploit. âge 30-35 ans formation grande école

Bonne connaissance théorique et pratique électromécanique, électricité industrielle, hydraulique, génie civil ; sens du commandement ; intérêt évident ; expérience ; service gestion des eaux ou similaire.

Candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions, à : C.A.C.G., B.P. 215, 65001 TARBES CEDEX

Poste à pourvoir impérativement avant le 31-12-1982.

## propositions diverses

L'Etat offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée *FRANCE CARRIÈRES* (C 16), B.P. 402.09 PARIS.

## travail à domicile

Frappe tous textes IBM boule : 10 F la page. Téléphonez au : 357-18-56.

## automobiles ventes

### de 5 à 7 C.V.

A VENDRE R 14 TL. 1977, 90.000 km, gris métal., radio-cassette. Ensemble bon état. PRIX . 12.000 F. Téléphonez au : 304-42-41.

STÉ MICROÉLECTRONIQUE recherche TECHNICO-COMMERCIAL PÉRI-INFORMATIQUE et pour son bureau d'études INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN AGENT TECH. ÉLECTRONICIEN. Écrire ss le n° 11.832 à P.M.P., 39, r. de l'Arcade, 75008 Paris.

Lycée sous contrat, prox. m°, ch. PROF Maths, physique, sec. cycle. Tél. 377-09-93.

VILLE DE SEVRAN 93270 recrute

### UN DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Adr. candidature et C.V. dét. à MONSIEUR LE MAIRE.

## DEMANDES D'EMPLOIS

### JEUNE DIPLOMÉ

29 ans maîtrise histoire - géo + certificat correcteur TRÈS BON RÉDACTEUR dactylo - anglais étudierait toute proposition PRESSE - RÉDACTION SECRÉTARIAT ou autre emploi bureau Accepte formation complémentaire. Ecr. s/n° 6.362, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

### MOYEN-ORIENT

Depuis de nombreuses années j'effectue régulièrement des voyages d'affaires dans le Golfe. P.M.I. qui souhaitez réduire vos frais d'action commerciale, contactez-moi. Ecr. s/n° 3.522, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 31 ans, bonne présentation

### BAC G1

CAP secrétariat direction sténo, recherche poste de secrétariat de Direction dans société. Ecr. s/n° 6.351, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## enseignement

L'UNIVERSITÉ PARIS—IX DAUPHINE ouvre une nouvelle filière de deuxième et troisième cycle.

### D'AUTOMATIQUE MATHÉMATIQUES

L'inscription en licence est ouverte aux étudiants de DEUG A ou des diplômes admis en équivalence, du lundi 20 sept. au vendredi 8 oct., dans la limite des places disp. Cet enseig. s'adr. à des étudiants ayant le goût des math. et qui souh. que leur carrière se déroule en milieu industriel.

Rens. UER de Mathématiques de la Décision Université Paris-Dauphine 75775 Paris Cedex 16 - 505-14-10 poste 2360.

# L'immobilier

## appartements ventes

### Etranger

LEYSIN — SUISSE







A vendre directement du constructeur

### APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS

- autorisation de vente aux étrangers
- du studio au 6 pièces
- très belle exposition, vue splendide
- finitions de tout premier ordre
- à proximité du centre de la station
- *habitables décembre 1982*
- prix fermes de SFR. 105 000.— à SFR. 460 000.—, garage SFR. 20 000.—

Pour tous renseignements et visite, veuillez contacter :

RINDERKNECHT SA
7, place St-Louis CH-1110 Morges — Ingénieurs et Entrepreneurs Conseils — Tél. (021) 71 56 21/22/60 Télex : 458 141

### 3e arrdt

RUE DE TURENNE S/cour imm. XVIIIe, poutres, 4 P., w.-c. à rénover. 3e ét. 475.000 F. 577-96-85.

### 6e arrdt

**Mº VAVIN**

Pierre de taille, sur rue 4 P. + bureau, entrée, cuisine, bains, w.-c., chauffage central 5, RUE STANISLAS samedi, dim., lundi, 14/17 h.

### 13e arrdt

Part. vend appt. 5 pces 105 m². Tour SAPPARO. 22 étages tout équipé Sud-Est. Tél. : 14-19 h 336-14-50. Autres heures : 583-85-94.

### 15e arrdt

VILLAGE SUISSE. 354-95-10.

**A SAISIR. 550.000**

3 P., 70 m², samedi 13 à 17 h, 7 ter Général-de-Larminat.

LOURMEL-ZOLA imm. 1957, living 2 chbres, balcon, chff cent., radiat. 2e ét. 499.000 F. 577-96-85.

### 16e arrdt

PARIS-16e Hameau du RANELAGH 4 P. + loggia 130 m² Gd standing, sur parc GENTILLY (94) Bel appt F 4 Cave A SAISIR, 400.000 F. Pour tous renseignements Etude Mº BLANPAIN notaire à ARLEUX 59151 Tél. : (27) 89-52-53.

**Mº MIRABEAU**

Imm. récent, tt cft, sur rue, séj., 1 chbre, entrée, cuis., bains. PRIX INTÉRESSANT. 6, rue des Pâtures. 72 m², sam., dim., lundi, 14/17 h.

### 18e arrdt

RUE SAINT-VINCENT, 18e. 3 pces, tt cft, remis à nf, asc., 4e étage, calme. 722-06-40.

**Mº LAMARCK**

Pierre de taille, ascenseur, balcon sur square verdure, living double, 1 chambre, entrée, cuisine, bains, chauffage central. PRIX INTÉRESSANT 75, rue Caulaincourt Sam., dimanche, 14 h. à 17 h.

### 19e arrdt

Quartier Buttes-Chaumont, mº Crimée, appts 2 p. tt conft. 1er ét. 35 m² calme 180.000 F. 3e ét. 42 m² soleil 220.000 F. 4e ét. 52 m² + combles 275.000 F. Voir 13 h, 15 h. samedi, dimanche, 28, rue Ourcq. 520-13-57.

**BUTTES-CHAUMONT**

s/parc, lux. appt 125 m², box 2 voit. Sam./lundi, 15/18 h., 40, rue Botzaris, escalier A.

### 20e arrdt

Mº Gambetta, 6, cité Ecoles Pptaire vend 195.000. Bel imm. 2 p. 37 m², cuis., bains, w.-c., cave. Soleil, calme. Voir 16 h. 17 h, samedi, dimanche. 224-18-42.

### 92 Hauts-de-Seine

**VANVES RÉCENT**

PPTAIRE, vd F4, balc., asc., park. 490.000 F sur place, vendredi, samedi, 14-19 h. 17, rue Gabrielle-d'Estrées.

**VILLE-D'AVRAY**

PARTICULIER VEND TRÈS BEL APPT 110 m² ENVIRON **Dble liv. + 3 chbres** S/JARDIN PRIVATIF 200 m² s/place samedi 2 de 14 à 17 h. 21, RUE DE SÈVRES.

### 93 Seine-Saint-Denis

**A VENDRE**

Quartier pavillonnaire CALME sur 260 m² de terrain. Pavillon rénové, cuisine équipée, beau séjour, 2 chambres, salle de bain, w.-c., chauffage central au gaz, dépendances + garage, 15 minutes de Paris. Prix 420.000 F. — Tél. après 18 h et week-end : 827-93-24.

### 94 Val-de-Marne

Vend urgent. VINCENNES 94 5 mn bois, pr. école, résid, calme, r.-de-jdin, 4 p., 85 m² + balcon 15 m², gd séj., 2 ch., cuis. éq., entr., w.-c., s. de bains, parking s/sol, cave, 800.000 F (dont prêt PIC à suivre). 374-91-67 ap. 20 h.

### Province

AFFAIRE A SAISIR CAEN (lfs) - Appart. F2 libre à la vente tous comm. - Bus. Prix 170.000 F + FN Chauvière - 2, r. du Haut-Manoir 14760 BRETEVILLE-sur-ODON

**VDS APPTS NICE**

60 m², bd Napoléon-III, calme, quartier résidentiel. Prix : 420.000 F. Tél. bureau : 16-93-33-05-58, poste 2354. D : 16-93-74-37-64.

NICE part. à part. vd beau, 2 pces 52 m² + balcon, cave, cuis. aménagée, tél., dans quartier résidentiel, 420.000 F. Tél. : 16 (91) 80-06-62.

**SUISSE A VENDRE MONTREUX/VILLARS ETC.**

Autorisé aux étrangers

**plus de 100 magnifiques appartements et chalets**

dans des stations de vacances été/hiver renommées : hypothèque jusqu'à 70 %, intérêt C.A. 7 %

P.C. IMMOBILIER S.A. TOUR GRISE 6, 1007 LAUSANNE Tél. : 25-26-11.

## appartements achats

Pr. HONFLEUR, TR. B. VUE chaumière + 3 bât. à restaurer 5 ha herbages, prix à débattre. (1) 296-41-89 ou (31) 89-26-53.

## locations non meublées offres

### Paris

A louer 4-5 pièces, NATION, imm. récent, parkg, 4.550 F, ch. compris. T. : 628-44-26.

### Région parisienne

**ENGHIEN RÉSIDENT**

CONSTR. EXCEPT. Dans joli parc. Bord du Lac. Studette, 860 F. 2 P., 2.950 F., 3 P., 3.700 F. 4 P., grande terrasse, 5.100 F. Vis. samedi 2, 10 h 30 à 17 h. Dim. 3 et lundi 4, 15 h. à 17 h. **24, boulevard du LAC** Téléphone : 524-60-14.

## locations non meublées demandes

### Paris

Médecin cherche pour habitation 3 ou 4 pièces tout confort, proche métro Volontaire. Téléphonez au : 842-01-59 ou Ecr. s/n° 6.361 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**PROPRIÉTAIRES**

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Tél. : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement — clientèle assurée. Service gratuit. — 770-88-65.

**PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS**

VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures CLIENTS SELECTIONNES LOYER GARANTIE

**TEL. 359-64-00**

### Région parisienne

Pour sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

## locations meublées demandes

### Paris

Association AIGLON, recherche logements pour étudiants. Téléphonez au : 260-98-86.

RECHERCHE chambre meublée de préférence dans Paris. Téléphoner à partir de 19 h. au 989-92-43.

## châteaux

NORMANDIE Beau **CHATEAU XVIIIe** en très bon état - tout cft SUR ENCHÈRE PUBLIQUE LE 4 OCTOBRE à 14 heures, Mise à Prix : 1 430 000 F Pour tt rens. Tél. 747-50-06 ou 16 (33) 67-32-48.

## immeubles immeubles

### PLACEMENT DE CAPITAUX

Nous vendons au cœur de Bâle/Suisse

**Immeuble de commerce et d'habitation**

Avec Tea-Room, Show-Room spécial, moderne et comprenant des studios de tout confort. Immeuble très soigné, avec des finitions au-dessus de la moyenne.

Année de construction 1981

Prix de vente CHF 5'300'000.

Rendement brut 9,1 %.

Les personnes intéressées disposant de capitaux recevront des renseignements sous chiffre Q 03-90209 à Publicitas, 4010 Bâle, Suisse.

## bureaux

### Locations

**A LOUER.** (Particulier à particulier, Agces s'abstenir). Beau bureau, 3 pièces, 40 m², bd Poissonnière, ascenseur, actuellement 2.900 F/mois + charges, libre novembre 1982, sans reprise. Téléphonez au : 770-60-44.

## locaux commerciaux

Bail comm. à céder (7 bureaux, 170 m²), 4e étage, situé angle avenue des Champs-Elysées et George-V. Grande façade publicitaire. Emplacement except. Ecr. s/n° 6.291, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## fonds de commerce

**BD SAINT-MICHEL**

Boutique 50 m², droit au bail, 250.000 F. 326-59-93 apr. midi.

Cède 12 cabines pour LABORATOIRE DE LANGUES *Téléphone* : (55) 01-53-98.

## viagers

Part. vend belle villa à CANNES viager occ. 2 têtes 75/76 ans, 2 nivx 90 m² × 2, jdin 750 m². Grand studio libre à la vente. Lesueur, 57, av. de Vallauris.

**F. CRUZ, 266-19-00**

8, RUE LA BOÉTIE (8e) Prix, rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

## immobilier information

**ANCIENS - NEUFS**

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire au : Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France. LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. 227-44-44.

## terrains

**EN PROVENCE à 8 km FAYENCE**

LE CLOS DE LA CHESNAYE une situation unique face au soleil du Midi

**TERRAINS à bât. BOISÉS**

3.157 m² à 6.130 m². Prix : 151.000 F à 163.000 F H.T. Document. grat. sur demande. Téléphonez au (38) 95-00-24 ou (94) 76-21-59.

Vend grange 60 m² + 2 terrains situés dans les Pyrénées centrales. T. (61) 72-59-77.

## maisons individuelles

**PÉRIGORD NOIR DOMME**

13 km de Sarlat, au-dessus des remparts. Vue imprenable maison rénovée s/terr. de 531 m², avec garage, cave et cellier. Visite sur place rue Guilbert, à Domme, le samedi 2 octobre, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30, Pour tous renseignements complémentaires : L.G.M. : 265-56-44.

DORDIVES (45). Particulier vend pavillon 90 km de Paris, sortie autoroute du Sud, tout confort, s/terrain 1.100 m² clos. 16-38-85-12-51 h. bur.

## pavillons

**PAVILLONS**

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'Information FNAIM de Paris Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. 227-44-44.

**PARC SAINT-MAUR**

Près R.E.R., pavillon 5 pces, cuis. équipée, cellier, w.-c., bns, chff. ctl gaz, gar., terrasse, jdin. URGT 615.000 F. 883-01-47.

PLAISIR 220 m² 7 pièces, sur 720 m² terrain. Prix : 950.000 F - 639-12-78.

## villas villas

IMMOBILIER A VENDRE directement de particulier

PARCS DE SAINT-TROPEZ

Spendide villa. Vue imprenable sur la mer 5 chambres *à coucher, piscine, maison de gardien, parc de 5000 m²* Prix élevé justifié

Ecrire sous chiffre P 18-115462, PUBLICITAS, CH 1211 Genève 3.

**MANOSQUE, PRÈS**

VILLAS nves partir de 323.000. Créd. PAP poss. 285-71-82.

A MAINTENON (28) PAVILLON, 4 Pièces, sous-sol, cheminée, terrain 750 m² avec arbres fruitiers, gazon, cloture. Tél. 16 (37) 23-00-55 après 19 h. Prix 550.000.

**BOUGIVAL**

Bord de Seine, petite VILLA, séjour, 2 ch., cuis., bns, sur jdin 800 m². Prix 700.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, Le Vésinet : (3) 976-05-90.

**BOUGIVAL**

Sur coteau dans domaine privé VILLA ILE-DE-FRANCE, récept. 70 m², 5 chbres, 2 bains, tt cft, jardin boisé. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET. (3) 976-05-90.

## maisons de campagne

VALLÉE DE LA BLAISE (6 km Dreux) prop. vd face église romane maison ancienne, 5 pièces entièrement restaurées, tout confort, jardin paysagé, charme exceptionnel. Prix : 550.000 F. T. 16 (37) 82-61-93 ap. 13 h.

## propriétés

**9 KM DE BLOIS**

Part. vd prop. TOURANGELLE 200 m² hab., tt cft, jardin 1.400 m², 5 ch., cuis., amén., double garage, en annexe local indépendant. Prix : 820.000 F. Téléphone : (16-47) 30-46-10.

Pr. HONFLEUR, TR. B. VUE chaumière + 3 bât. à restaurer 5 ha herbages, prix à débattre. (1) 296-41-89 ou (31) 89-26-53.

# l'agenda du Monde

### Cours

COURS D'ALLEMAND EN ALLEMAGNE
Toute l'année, pour tous niveaux, y compris les débutants. Enseig. par petits groupes, dix élèves au max. Cours intensifs individuels (1 étud., 1 prof.) Hébergement à l'institut ou dans des familles. En hiver possib. de skier, aussi pour les non-capables. Pour recevoir la brochure, écr. à : HUMBOLDT-INSTITUT SCHLOSS RATZENRIED, D-7989 ARGENBUHL 3 TEL. 19497522. TELEX 732651 HUMBO D.

COURS BARTHOLDI
Enseignement privé, dessin, peinture, études temps complet ou temps disponible. Renseignements : 605-03-37. 12, rue Bartholdi. 92100 BOULOGNE. Réception samedi, mardi matin.

PROF. (italien) lettres donne cours langue italienne. Leçons particul. en petits groupes. Méthode audiovisuelle et structure globale. Tél. 271-69-76, 13 h/16 h.

**L'ORDINATEUR**
Full basic programming IN ENGLISH GEOFFREY DAVIS — 262-95-95.

### Antiquités

SPÉCIALISTE INTERNATIONAL recherche très beaux meubles et objets de collection

**1920-1930**

Téléphone : 329-50-84.

### Décoration

**PAPIER JAPONAIS**

Prix gros 140 ou 170 F le rouleau de 7 m². ARNOUX, 40 rue des Poissonniers 92200 NEUILLY - 745-07-38.

### Instruments de musique

**PIANOS TORRENTE**

MODÈLE DÉPOSÉ DE FABRICATION ARTISANALE

RESTAURATION GRANDES MARQUES. DEVIS GRATUIT Tél : 840-89-52.

Vends batterie 5 fûts, 2 pieds de grosse caisse charleston et pieds cymbales : 2 500 F Téléphoner au : 389-89-67.

### Œuvres d'art

ENCYCLO VERNEUILS Planches - 4 volumes Ecr. ss ch. 13-18-115463 PUBLICITAS-CH 1211 GENÈVE 3

Vends série **« Tout l'univers »** en 21 VOLUMES, état neuf. Prix : 500 F. Téléphone : 687-66-72.

### Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre, 2.400 F Paris. SANITOR. 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. 222-44-44.

### Répondeurs téléphoniques

**RÉPONDEURS** TÉLÉPHONIQUES 1.100 F t.t.c. Et avec interrogation à distance, 2.100 F t.t.c. TÉLÉPHONE SANS FIL 1390 F Rens. : 651-11-06.

### Offres de particuliers

24 années R. H. Dalloz et 29 années gaz. pal. reliées en partie. Conditions avantageuses. Téléph. : 887-57-23, avant 10 h matin.

### Vacances Tourisme Loisirs

URGENT rech. équipage 4x4 forte motivation pl. raid hors piste TENERE TERMIT départ décembre 82. T : (75) 71-34-55.

WEEK-EN en NORMANDIE Entre DEAUVILLE et CABOURG Maison individuelle. Piscine chauffée et tennis couvert. Octobre 400 F (4 personnes. GARDEN-CLUB Branville 14430. T. (16-31) 79-10-94.

LE CLUB VERT, 20 km Paris. Toussaint : 24-31 octobre. Stage MICRO-INFORMATIQUE (mixte, 10-16 ans) sports, nature, petits groupes. Tél : 903-80-80.

ORBIS LINGUAL
**L'ALLEMAND A MUNICH** 3 semaines (6. 9. 12 etc.) Cours accélérés intensifs 1 700.— FFr. avec logement dans le centre 2.500.— FFr. Renseignements: ORBIS · INTERNATIONALES SPRACHINSTITUT · 8000 MUNCHEN 5 · BAADERSTRASSE 12—14 · TELEFON 089 · 2. 49 39

les annonces classées
**Le Monde**
sont reçues par téléphone du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

# SPORTS

## OMNISPORTS

# Les responsables craignent d'être les parents pauvres du budget 1983

La première mouture du projet de budget pour 1983 a inquiété le mouvement sportif. *« Le conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) est tout-à-fait conscient de la conjoncture économique. Le mouvement sportif est prêt à faire preuve de civisme. Il n'aura pas un comportement revendicatif démagogique. Enfin, il est disposé à admettre qu'il y aurait des priorités. Cela dit, le C.N.O.S.F. ne comprendrait pas — et les dix millions de sportifs qu'il représente avec lui — que le secteur du sport soit appelé à faire le plus de sacrifices, comme le laissent craindre les premières informations sur la loi de finances pour 1983. Cette discrimination politique constituerait une prise de position à l'égard du sport à laquelle on n'ose croire »*, a déclaré mercredi 29 septembre M. Nelson Paillou, président du C.N.O.S.F., en faisant pour la presse le compte rendu des travaux du conseil d'administration.

Avant de *« passer à l'action »*, les dirigeants sportifs entendent connaître les résultats des dernières négociations avec les pouvoirs publics. Toutefois, ils considèrent que la stabilisation du budget des sports en francs constants est le moins que puisse faire le gouvernement pour un secteur qui représente seulement 0,25 % des crédits de l'Etat. En outre, ils veulent éviter que l'augmentation des crédits budgétaires du Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S), financé notamment par le prélèvement sur les enjeux du Loto passe finalement pour une compensation au désengagement de l'Etat.

### L'avenir des CREPS

Autre sujet d'inquiétude : la nouvelle orientation des centres régionaux d'éducation physique et des sports (CREPS). A la faveur de la suppression du professorat adjoint d'éducation physique, les services du ministère du temps libre ont préparé un décret tendant à transformer les CREPS en « centres régionaux d'éducation populaire et des sports ». Bien que des apaisements aient été fournis au président du C.N.O.S.F. sur le rôle de ces futurs centres, un doute plane sur la notion d'éducation populaire.

Or le mouvement sportif souhaiterait que les CREPS deviennent des points forts de la nouvelle organisation du sport, c'est-à-dire de véritables instituts régionaux du sport, servant à la fois de bases pour l'entraînement des athlètes et de lieux de formation pour les dirigeants sportifs.

Deux affaires d'actualité — la caisse noire de l'A.S. Saint-Etienne et la grève des coureurs cyclistes après les contrôles antidopages de Callac — ont ramené le C.N.O.S.F. à faire les observations suivantes :

— D'une part le projet de loi d'orientation sur le sport devrait consacrer un chapitre particulier aux clubs professionnels, qui devraient être dotés d'un statut de société d'économie mixte, permettant aux représentants des collectivités locales de surveiller effectivement leur gestion ;

— D'autre part, au-delà de la répression de l'usage des produits dopants, le suivi médical des sportifs devrait être développé par une meilleure utilisation des centres hospitaliers universitaires, afin de préserver la santé de la masse et de l'élite des pratiquants.

ALAIN GIRAUDO.



## ATHLÉTISME

# Jean-Marc Bellocq champion de France des 100 kilomètres à la marche

Correspondance

**Millau. — Jean-Marc Bellocq, vingt-six ans, de La Celle-Saint-Cloud, a gagné, le 25 septembre à Millau, le premier championnat de France des 100 kilomètres sur route dans le temps de 7 h. 13 min. 35 sec. Cet étudiant en biochimie, titulaire d'un D.E.A. à la faculté des sciences d'Orsay, a été le seul des quatre favoris de l'épreuve à surmonter toutes les difficultés. Bernard Gaudin, Serge Cottereau et Claude Ansard ont abandonné, comme cinq cent vingt-trois autres concurrents sur les mille trois cents au départ, en raison des mauvaises conditions atmosphériques (chaleur et vent, pluies intenses).**

## *La faim et les moyennes*

*« Je peux prendre votre pouls ? »*, interroge un homme ému par l'étonnant état de fraîcheur physique du coureur au visage biblique, qui vient de fuir le tintamarre en se réfugiant dans le vestiaire de la piscine de Millau. Le cœur de Jean-Marc Bellocq roule à 90. Quarante minutes se sont écoulées depuis son arrivée. Il battait à 104 un quart d'heure après la victoire. Renseignement livré à haute voix par un autre coureur. Le grand fond pédestre est affaire de cœur, ce moteur de l'endurance.

Mais en suivant Bellocq, on s'est dit : dis-moi ce que tu manges, je te dirai quel coureur tu fais ! Le garçon de La Celle-Saint-Cloud a avalé ses « 100 bornes » en veillant scrupuleusement à son alimentation.

L'athlète au long cours doit certes savoir courir (Bellocq gambade deux heures pratiquement chaque jour), mais aussi se nourrir. Le *« coup de fringale »* et la déshydratation restent ses deux ennemis jurés. Pour avoir certainement trop bu, Bernard Gaudin, le vainqueur de l'année dernière, avait dilapidé en un rien de temps dans l'après-midi un capital de huit minutes.

Le régime observé par Bellocq à Millau ? Quatre heures avant le départ, un petit kilo de gâteau de riz. *« Dans l'heure le précédant, je ne prends strictement rien*, indique-t-il, *mais, dans l'heure antérieure à ce jeûne, j'avale deux comprimés de sels, un thé sucré et, enfin, un comprimé de vitamine C. Il n'y a rien de secret vous savez. Nous pratiquons à peu près tous de la sorte. »*

Pendant la course, son frère Patrice lui a tendu une boisson énergétique toutes les vingt minutes. Du glucose toutes les demi-heures et des pastilles de sel toutes les heures. De la vitamine C également, mais à intervalles moins réguliers.

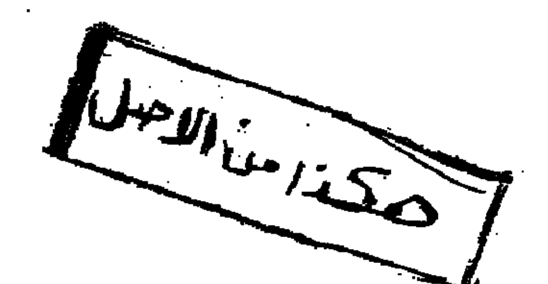
*« Jamais d'alimentation solide, sauf un morceau de pain d'épices ou de pâte d'amande si je sens la fringale arriver »*, précise le petit mangeur, qui se révèle grand buveur tout au long de l'année.

Ascète, il s'interdit toute poésie à table. Chaque jour qui passe, il irrigue scrupuleusement son organisme avec 3 litres d'eau, de jus de fruit ou de soupe, ainsi qu'un litre de lait. Il ne déroge pas à ces règles et brode les menus autour des légumes et des fruits, en touchant peu à la viande. A ce régime, Bellocq aligne chaque année trois épreuves de 100 kilomètres ainsi qu'une vingtaine de marathons et de semi-marathons, plus quelques cross, histoire de varier le plaisir, tout en courant à sa faim.

LLIBERT TARRAGO.

TENNIS. — *Bjorn Borg, qui prépare sa grande rentrée sur le circuit international en 1983, a battu Jimmy Connors, le vainqueur de Wimbledon et de Flushing Meadow, par 1-6, 6-3, 6-3, 4-6, 6-2, le 1er octobre à Ottawa, dans un match défi doté de 42 000 dollars.*





# INFORMATIONS « SERVICES »

## HANDICAPÉS

### Matériels de liberté

**Handicap, ce terme de jeu anglais apparu, selon le Robert, dans notre langue en 1827, sera-t-il bientôt entendu de tous ? En d'autres termes, regarderons-nous un jour d'un même œil les gens dits normaux et ceux qui, apparemment, le sont moins. Dans ce domaine, les pays anglo-saxons, nous montrent l'attitude à adopter.**

En France, dans le gouvernement, dans les municipalités, les choses commencent à bouger lentement. Les initiatives privées sont restées discrètes et pourtant il y a vingt ans que le Comité national français de liaison pour la réadaptation des handicapés (C.N.F.L.R.H.) accomplit dans différents secteurs un travail en profondeur. Cette union d'associations régie par la loi de 1901 se préoccuppe en premier lieu de faire circuler l'information et la documentation entre tous les instituts et organismes spécialisés.

Mais une de ses importantes activités consiste à permettre aux personnes handicapées moteur de mieux vivre. Le service d'aides techniques sélectionne et présente sur rendez-vous une panoplie panoramique d'instruments — du plus simple au plus électronique — qui répondent à tous les gestes de la vie quotidienne : s'asseoir, se lever, ouvrir les volets, éplucher les légumes, tricoter, bricoler, jardiner, jouer aux cartes. L'exposition permanente de ces objets ingénieux a pour cadre, au 38 boulevard Raspail, l'ancien théâtre de Marc Sangnier. Ainsi va quelquefois la vie. Un lieu habité engendre un lieu inspiré.

*Dans cette salle badigeonnée* de blanc où l'on voit encore la charpente de bois, sont aménagés une cuisine, une salle de bains, un cabinet de toilette, une chambre. Tous les équipements servent à palliër les fonctions déficientes à permettre de nouveau certains gestes qui étaient devenus difficiles voire pénibles, à rendre indépendantes les personnes délaissées, facilitant ainsi leur réinsertion, leur réadaption à la vie.

Dans ce monde, on va de merveille en merveille. D'autant que les deux ergothérapeutes responsables de la sélection s'efforcent de choisir parmi les objets faits pour tout le monde, ceux qui peuvent aussi servir aux handicapés. Ce matériel est, en majorité, d'origine anglo-saxonne ou nordique et le nombre des importateurs se développe depuis une *quinzaine d'années. S'il y a peu* de créations françaises — elles se limitent aux équipements facilitant les placements, — c'est parce que la Sécurité sociale rembourse très peu d'articles. Il serait évidemment souhaitable que cet organisme étende sa nomenclature d'autant que bon nombre d'appareils permettent de prévenir la sénescence et sont bon marché, donc infiniment moins coûteux à la collectivité que le recours à une tierce personne.

Parmi les objets sélectionnés, décrits et répertoriés avec l'adresse du fabriquant dans un fichier ouvert à tous, le service présente des appareils souvent réalisés par des handicapés eux-mêmes, comme ce superbe tourne-pages électrique destiné aux amputés. Et aussi des objets conçus par les ergothérapeutes du comité. Elles proposent en outre, du sur mesure : ainsi les manches de couverts peuvent être moulés pour obtenir l'exacte préhension des mains.

Si ces outils-amis sont extraordinaires, on regrette quelquefois que leur forme ne soit pas à la hauteur de leur fonction. Ils devraient intéresser des designers de l'envergure de Roger Tallon. On peut faire la même constitution pour les vêtements. *Il existe toute une garde-robe* spécialement conçue et facile à mettre mais elle aurait bien besoin du coup de ciseaux et des couleurs-choc de France Andrévie, de Jean-Claude de Castelbajac, de Tokio Kumagaï ou d'Elisabeth de Senneville. Que les autres noms du prêt-à-porter se sentent aussi concernés ; il suffit de rallonger une fermeture à glissière pour que tout aille à tous.

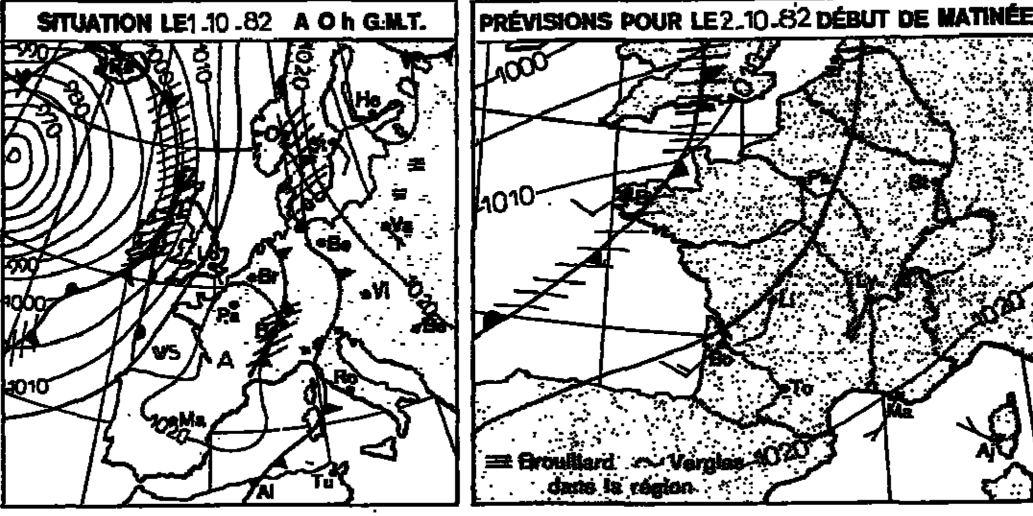
Exposition, documentation, information : le fichier est complété par des publications. Dix-neuf « cahiers de la vie quotidienne », recensent par secteur, les nouveautés. Le numéro, paru ce mois-ci, traite des « aides techniques pour le secteur tertiaire », c'est-à-dire, donc tout ce qui concerne le matériel de bureau.

Les fonds sont toujours le point sensible des associations *et la situation économique n'est* pas faite pour améliorer l'ordinaire. Si la cause du C.N.F.L.R.H. semble valable à certains, leur générosité pourra s'adresser, soit au service Afrique qui monte, en Haute-Volta, une douzaine de centres de réadaptation pour enfants et adultes handicapés physiques et sensoriels. Ou encore, d'une façon générale au comité : pour que tous vivent mieux tous les jours ensemble.

FLORENCE BRETON.

**★ 38, bd Raspail, 75007, Paris - Tél.548-90-13. On trouve à la même adresse l'Information et documentation pour les déficients auditifs (I.D.D.A.). D'autres associations présentent aussi du matériel spécifique : Association Valentin-Haüy, 5, rue Duroc, 75007, Paris - Tél. 734-07-90. Fondation pour la réadaptation des déficients visuels (F.R.D.V.), 3, rue Lyautey, 75016, Paris - Tél. 525-69-60.**

## MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 1.10.82 A 0 h G.M.T.
PRÉVISIONS POUR LE 2.10.82 DÉBUT DE MATINÉE

**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 1er octobre à 0 heure et le samedi 2 octobre à 24 heures :**

Sur l'ensemble du pays, la pression va monter. Le gros du mauvais temps perturbé sera rejeté vers le nord des îles Britanniques. Seule une étroite bande de nuages et petites pluies traversera le nord-ouest du pays.

Samedi, la matinée, débutera sous le signe du beau temps. Quelques bancs de brume près des forêts et dans les vallées, mais très rapidement le soleil désagrègera ces petits nuages. Sur l'extrême-Ouest, par contre, le ciel deviendra de plus en plus nuageux et il y aura même un peu de pluie.

Au cours de la journée, les nuages et petites pluies traverseront les régions au nord de la Loire, le Val-de-Loire et la Vendée. Ils arriveront en soirée au niveau du Bassin parisien.

Sur toutes les autres régions, beau temps souvent bien ensoleillé et assez doux.

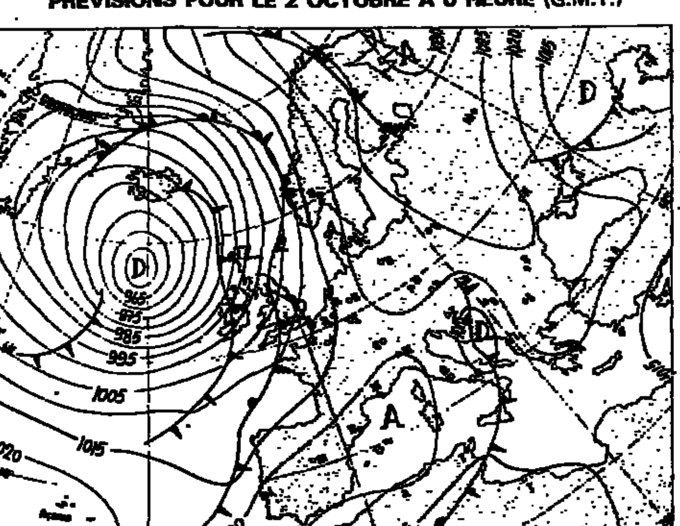
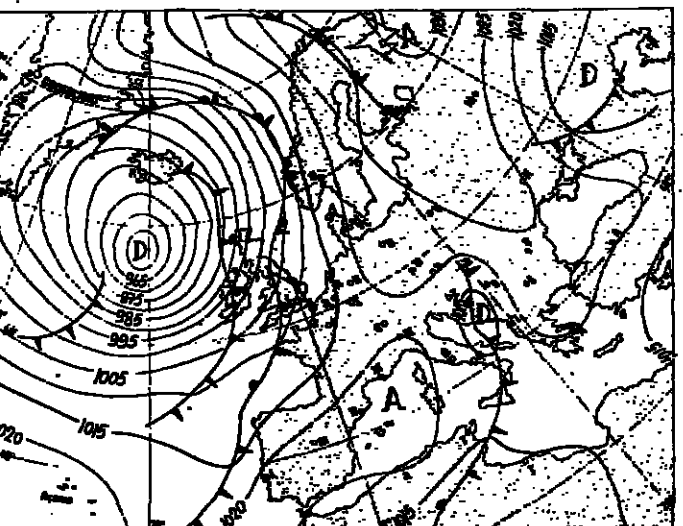
*La nuit*, des températures de 9 à 10 degrés sur l'ensemble du pays ; dans le Midi, 13 à 14 degrés. Au milieu de l'après-midi, 17 degrés sur le bord de la Manche, 19 à 20 degrés sur le reste de la moitié nord, 21 dans le centre, 23 à 24 degrés sur le Midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 1er octobre à 7 heures, de 1016,4 millibars, soit 762,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le *maximum* enregistré au cours de la journée du 30 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 1er octobre) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 20 et 8 ; Bourges, 17 et 11 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 17 et 7 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 19 et 4 ; Dijon, 17 et 8 ; Grenoble, 16 et 11 ; Lille, 17 et 7 ; Lyon, 17 et 10 ; Marseille-Marignane, 24 et 13 ; Nancy, 16 et 12 ; Nantes, 19 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 18 et 6 ; Pau, 20 et 9 ; Perpignan, 22 et 12 ; Rennes, 18 et 9 ; Strasbourg, 18 et 14 ; Tours, 14 et 6 ; Toulouse, 19 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 degrés ; Amsterdam, 16 et 8 ; Berlin, 23 et 11 ; Bonn, 16 et 14 ; Bruxelles, 17 et 9 ; Le Caire, 31 et 22 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 18 et 12 ; Dakar, 33 et 27 ; Djerba, 29 et 24 ; Genève, 15 et 9 ; Jérusalem, 24 et 16 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 18 et 7 ; Luxembourg, 14 et 9 ; Madrid, 21 et 7 ; Moscou, 18 et 8 ; Nairobi, 26 et 14 ; Palma-de-Majorque, 27 et 12 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 14 et 11 ; Tozeur, 33 et 22 ; Tunis, 30 et 19.

PRÉVISIONS POUR LE 2 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

**PRÉVISIONS POUR LE DIMANCHE 3 OCTOBRE**

L'aggravation passagère venue du Nord-Ouest s'étendra aux régions du Nord-Est et du Centre-Est, suivie d'une amélioration par l'Ouest avec hausse du champ de pressions. La zone nuageuse avec ondées éparses axées le matin de l'Aquitaine au Bassin parisien et aux régions du Nord s'étendra vers la Lorraine, l'Alsace, le Jura et le nord des Alpes et du Massif Central, où quelques ondées parfois orageuses pourront encore persister en soirée. A l'arrière de cette zone, une belle amélioration se développera sur les régions de l'Ouest avec larges éclaircies et hausse des températures maximales. Plus au sud, il continuera de faire beau, surtout sur les régions méditerranéennes, malgré l'apparition de quelques bandes de nuages des Pyrénées au sud du Massif Central.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)*

## BREF

### EXPOSITIONS

**VOITURES ANCIENNES A LA DÉFENSE.** — Les 8, 9 et 10 octobre prochains sera organisée dans la salle de la coupole de la Défense la deuxième bourse d'échange des collectionneurs de véhicules anciens (autos, motos) Automedon accompagnée, du 1er au 10 octobre, d'une exposition dans le centre commercial des Quatre-Temps.

**★ De 10 heures à 19 heures : 14 F. ORIL, 8, Rue du Jura, 75013 Paris. Tél. : 336-23-01.**

### FORMATION PERMANENTE

**STAGE EN ALGÉRIE.** — L'Institut national du tertiaire social et de la formation continue (INFAC) organise pour les travailleurs sociaux un stage itinérant de formation en Algérie du 3 au 10 octobre 1982. Rencontres, visites et débats sont prévus.

**★ INFAC tertiaire social, 51, rue Jacques-Kablé, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : (1) 876-88-94.**

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 1er octobre :

UNE LOI

● Modifiant la loi du 4 août 1982 relative à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains.

UN DÉCRET

● Relatif à l'application de la prise en charge par les employeurs des trajets domicile-travail.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux conditions de fonctionnement des écoles paramédicales.

UN AVIS

● Concernant l'application du premier alinéa de l'article 1er de la loi du 28 décembre 1966 relative à l'usure, aux prêts d'argent et à certaines opérations de démarchage et de publicité.

Les mots croisés se trouvent en page 21.

### ENTRAIDE

**POINT JEUNES.** — Le Point Jeunes assure sur le 347-46-46 une permanence d'accueil 24 heures sur 24 pour adolescents et parents en difficulté. Il leur offre « la possibilité d'une écoute, d'une aide, qui, dans certains cas, peut se traduire par un hébergement de courte durée ».





### LOTO

TIRAGE N° 39 DU 29 SEPTEMBRE 1982

2 — 14 — 16 — 23 — 32 — 34

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 5

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F) |
|---|---|---|
| 6 BONS NUMEROS | 5 | 2 423 573,30 F |
| 5 BONS NUMEROS + numero complementaire | 60 | 100 982,20 F |
| 5 BONS NUMEROS | 2 506 | 7 253,30 F |
| 4 BONS NUMEROS | 134 709 | 134,90 F |
| 3 BONS NUMEROS | 2 371 174 | 11,00 F |

PROCHAIN TIRAGE LE 6 OCTOBRE 1982

VALIDATION JUSQU'AU 5 OCTOBRE APRES-MIDI

## PARIS EN VISITES

**DIMANCHE 3 OCTOBRE**

« Le palais du Luxembourg », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Vermeersch.

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h 30 et 15 h 45, entrée côté parc, Mme Hulot.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Le Conseil d'État », 15 h, 2, place du Palais-Royal, Mme Allaz.

« Dans les pas de Mme Scarron », 15 h, devant Saint-Gervais, Me Lemarchand.

« Versailles, jardin de la comtesse de Balbi et le potager du Roy », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre à Versailles, (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée du Jeu de Paume », 10 h 30, devant le musée.

« Le château de la Muette », 15 h, 2, rue André-Pascal (Approche de l'art).

« Crypte de Notre-Dame », 11 h, parvis côté préfecture.

« Palais du Luxembourg », 15 h, angle rues de Tournon et de Vaugirard (Arcus).

« Cimetière de Picpus », 15 h, 35, rue de Picpus, Mme Barbier.

« Vieux village Saint-Germain-des-Prés », 15 h 30, 52, rue Bonaparte, Mme Camus.

« Quartier Mouffetard », 15 h, métro *Monge, Mme Moutard.*

« L'Opéra », 15 h, entrée principale, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Services secrets 1939-1945 », 15 h, métro Invalides, M. Czarny.

« L'ancienne manufacture de Sèvres », 15 h, 1, avenue Léon-Jouhaux, Mme Ferrand.

« La Butte Montmartre », 14 h 30, 2, rue du Mont-Cenis, Me Martinet (La France et son passé).

« Salons du ministère des finances », 15 h, 93, rue de Rivoli, Mme Hauller.

« Hôtels de Soubise et de Rohan », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois (Histoire et archéologie).

« Saint-Sulpice et son quartier », 15 h, parvis de l'Église (Lutèce-Visites).

« La chapelle Louis XVI », 14 h 45, face 36, rue Pasquier, M. de La Roche.

« Le pont Neuf et ses environs », 10 h 30, angle place Saint-Michel et quai des Grands-Augustins.

« La Seine et ses vieux ponts », 14 h 30, devant le Théâtre du Châtelet (Paris autrefois).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 15 h, métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 11 h, 1, quai de l'Horloge, Mme Romann.

« L'Institut de France », 15 h, 23, quai Conti (tourisme culturel).

« La Folie Saint-James », 15 h, 34, avenue de Madrid à Neuilly, Mme Bué-Akar.

« L'île Saint-Louis », 15 h, 45, quai Bourbon, Mme Garcia (Paris et son histoire).

## CONFÉRENCES

10 h et 18 h, 5, rue Largillière, M. Random et M. Martin : « L'énergie cosmique et la tradition japonaise » (Nouvelle Acropole).

17 h 30, 11 bis, rue Keppler, « Réincarnation et métempsychose » (Loge Unie des Théosophes).

15 h, 163, rue Saint-Honoré, M. Jean Marès : « Prédictions pour la France ».

*15 h, 163, rue Saint-Honoré*, Natya : « Paroles prophétiques des hommes célèbres » (conférences Natya).

14 h 45, 60, boulevard Latour-Maubourg : « Les Lapons », et 17 h 45 « La Finlande » (Rencontre des peuples), (audiovisuel).

15 h, 9, rue Pierre-Nicole, M. Schmitt : « Que croire ? Que faire ? » (Mouvement du Graal).

## PARIS EN VISITES

**LUNDI 4 OCTOBRE**

« Église Sainte-Marguerite de Charonne », 15 h, devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg.

« Saint-Germain-des-Prés », 18 h 30, église Saint-Germain, Me Oswald (Caisse nationale des monument historiques).

« Grande et petite écurie du château de Versailles », 14 h 30, grille de la Grande Écurie, C. Balmont.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Le Père-Lachaise » 15 h, entrée rue des Rondeaux, (Arts et curiosités de Paris).

« Les musiciennes du silence », 14 h 30, musée Hébert, Mme Caneri.

« Chez un tourneur d'étain », 15 h, métro Arts-et-Métiers, Mme Ragueneau.

« Le palais de justice », 15 h, métro Cité, marché aux Fleurs, Mme Moutard (connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, devant la poste, Mme Ferrand.

« Le palais de justice, la Conciergerie », 15 h, métro Cité, Mme Hauller.

« Hôtel de Brinvilliers », 15 h, 12, rue Charles-V (Histoire et archéologie).

« Le pont Neuf », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins, (Paris autrefois).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'opéra », 13 h 15, haut des marches à gauche (Tourisme culturel).

« Jardins et hôtels du vieux Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le vieux Paris).

« Exposition Jean-Baptiste Oudry », 15 h, Grand Palais, (Paris et son histoire).

## CONFÉRENCES

14 h 45, 23, quai de Conti, G. Mourelos : « Poésie et métamorphoses », (Académie des sciences moorales et politiques).

18 h 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, M. Nyéki : « Les voies multiples de Zoltan Kodaly ».

19 h, 62, rue Madame, « Osiris et la religion funéraire » (Arcus).

Le Monde

# économie

## SOCIAL

### M. EDMOND MAIRE A ANTENNE 2

## Un moment de vérité

Etonnants téléspectateurs ! A la fin de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2 jeudi soir 30 septembre, on aurait pu penser qu'ils interpelleraient encore le secrétaire général de la C.F.D.T. sur l'austérité, la protection sociale ou la crise du militantisme syndical. Mais ils ont préféré interroger l'homme. M. Edmond Maire, sur sa cravate, son salaire, sa voiture, l'utilisation d'un éventuel gain à la Loterie nationale ou sur son ambition encore plus hypothétique de devenir premier ministre. Peut-être avaient-ils tout simplement envie de « *démystifier* » un chef à travers la personne d'un dirigeant syndical. On aura ainsi appris – la C.F.D.T. se prononçant pour une baisse différenciée du pouvoir d'achat, s'il y a création d'emplois, au-delà de 6 800 F – qu'avec 9 200 F net par mois, M. Maire accepte une diminution de son propre niveau de vie, ce qui ne lui permettra sans doute pas de changer sa R-16, « *qui rouille un peu* »...

Il n'en demeure pas moins que, au cours de cette émission, M. Maire, un peu crispé au début, s'est efforcé, avec une indéniable sincérité, de présenter l'image d'un syndicaliste plus réaliste qu'idéologique, prônant les mutations au sein d'un monde ouvrier frappé, selon lui, par la démobilisation et « *une démobilisation profonde* ». L'image d'une force tranquille en quelque sorte. Répondant aux questions de Philippe Vasseur *(le Nouveau Journal)*, Laurence Graffin *(Antenne 2)* et Roger Priouret *(R.T.L.-le Nouvel Observateur)*, il a eu certes quelques formules maladroites – comme lorsqu'il a dit qu'un « *salarié normalement constitué* » ne pouvait préférer un gouvernement capitaliste à un gouvernement socialiste – mais il a su aussi faire mouche.

Le gouvernement s'est certes vu attribuer un « *bilan positif* », mais de par sa « *marche un peu cahotante* » il a eu aussi droit à quelques coups de griffe. « *Si le gouvernement a dans la tête*, a dit M. Maire, *une certaine baisse de la masse salariale en 1983 (...), c'est un choix à la Thatcher* », et, a-t-il ajouté, « *nous ne voulons pas voir ce gouvernement passer de tout pour l'emploi à tout contre l'inflation* ». Le patronat n'a pas davantage été épargné : son opposition aux projets Auroux a ainsi été comparée à celle de la C.G.T. contre les conventions collectives en 1919... En revanche, avec les réserves d'usage sur le travail des femmes, l'épiscopat, par son rappel à la solidarité, a été crédité d'un « *coup de main à l'éthique syndicale fondamentale* ». Les temps changent...

Le secrétaire général de la C.F.D.T., à un peu plus de deux mois des élections prud'homales, n'a pas fondamentalement innové dans ses déclarations, mais il a plaidé avec conviction pour un « *réveil social* ». C'est sans doute sur ce terrain qu'il a mis le plus de passion, dénonçant « *l'aliénation du Français moyen pour qui la politique et l'État peuvent tout* » et affirmant que c'est l'absence d'intervention des salariés « *qui rend l'équilibre de notre société mauvais* ». Un moment de vérité.

M. N.

## Le plan Bérégovoy suscite de nouvelles réserves

**C.G.T. : agir pour supprimer les mesures critiquables.**

« *La droite et le patronat portent une responsabilité écrasante dans la situation, ce qui rend d'ailleurs encore plus inacceptable que ce dernier soit quasiment exempt de mesures visant à lui faire supporter les méfaits de son comportement antinational. En effet, parmi les choix faits par le gouvernement, certains ne peuvent avoir notre accord car ils amputent le pouvoir d'achat des travailleurs et de leurs familles. (...) Certaines des mesures décidées en novembre 1981 ont notre appui : l'amélioration des remboursements (lunettes, prothèses dentaires et auditives), la suppression de la franchise de 80 F pour les maladies longues et coûteuses, l'I.V.G. et les prestations familiales. Il reste qu'aucune date d'application n'est précisée et que les travailleurs attendent avec impatience leur mise en vigueur. L'ensemble des mesures décidées vont être soumises au Parlement. Les travailleurs doivent intervenir fermement et massivement pour que les mesures critiquables soient supprimées.* »

**C.F.D.T. : une étape positive.**

La C.F.D.T. considère que le plan constitue « *une étape positive, intéressante, dans un ensemble qui n'est pas encore la véritable réforme de fond* ». Elle se déclare « *d'accord avec l'instauration d'une taxe sur la publicité pharmaceutique et d'une contribution sur les alcools et les tabacs* », mais réaffirme par contre son « *hostilité au forfait hôtelier* ».

A Antenne 2, M. Edmond Maire a déclaré de son côté, jeudi soir : « *Il faut reconnaître que le ministre des affaires sociales et le gouvernement ont décidé de faire le maximum pour préserver la protection sociale, c'est un point important. Ce n'est pas une grande réforme, ce n'est même pas une réforme. Ce sont des mesures parcellaires pour un an, nous voulons aller bien au-delà.* » A propos du forfait hôtelier, il a ajouté : « *Cette mesure-là est mauvaise. Elle est mal calculée, elle est mal ajustée. Comme le gouvernement hésite sur la date d'application, vous risquez de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'application du tout.* »

**C.G.C. : une décision inadmissible » pour les préretraités.**

La C.G.C estime que les cotisations sociales sur les préretraites constituent une « *véritable tromperie, une spoliation, une mesure inadmissible* ». Bien qu'il considère « *courageuses la plupart des mesures* » de M. Pierre Bérégovoy, M. Jean Menu, président, affirme que la C.G.C ne peut qu'être « *farouchement hostile* » à la cotisation des préretraités, qui avaient fait leur choix sur la base d' « *engagements pris envers eux* ».

**C.F.T.C. : des mesures restrictives.**

« *La grande faiblesse du plan gouvernemental est de ne prendre que des mesures restrictives hors de tout programme d'ensemble, notamment dans le domaine de la prévention. C'est ainsi que si le principe d'une taxe complémentaire sur les alcools peut se justifier, rien n'est envisagé jusqu'ici pour rendre les boissons non alcoolisées plus abordables* », affirme la C.F.T.C.

**L'UNAF : prend acte et approuve.**

L'Union nationale des associations familiales, qui regroupe quelque sept cent mille familles, affirme avoir une position « partagée » sur les détails des mesures, mais « *prend acte avec satisfaction de l'adoption d'une revalorisation bi-annuelle des prestations familiales ; elle regrette que les réévaluations programmées pour 1983 soient alignées sur la variation des prix (...)* ». « *L'UNAF approuve que le financement de l'allocation aux handicapés soit transféré à l'Etat ; elle approuve également la mise en œuvre du plan de développement des crèches. Elle demande que le forfait hospitalier tienne compte non seulement des charges de famille, mais aussi de la durée d'hospitalisation.* »

**P.C. : désapprobation.**

Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du P.C.F., estime que le plan gouvernemental sur la Sécurité sociale ne va pas dans le sens souhaité par le parti communiste même si elle juge positive certaines mesures. « *Quant à la cotisation sur les préretraites*, selon elle, *on ne peut l'envisager qu'à la condition de relever sérieusement le plafond de telle sorte que le pouvoir d'achat des petits et moyens revenus ne soit pas amputé* ».

**P.S. : le maintien de la protection sociale.**

« *Le plan arrêté par le gouvernement en vue d'équilibrer les comptes de la Sécurité sociale pour 1982 et 1983 témoigne de la volonté de maintenir le niveau de la protection sociale, malgré les problèmes économiques difficiles* » auxquels la France est confrontée, estime le délégué national du P.S. à la Sécurité sociale, M. Clément Michel qui se félicite que cet équilibre puisse être obtenu « *sans recourir à une augmentation des cotisations* ».

**M.R.G. : regret.**

Le Mouvement des radicaux de gauche « *préconise le développement d'une réelle politique de prévention et des soins à domicile afin de freiner les dépenses hospitalières* ». Il « *regrette que la majoration des cotisations des travailleurs indépendants intervienne après une insuffisante concertation* et il juge « *positive* » la non-augmentation des cotisations patronales et salariales.

**M. Bernard Pons (R.P.R.) : pour un contrôle annuel.**

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., souhaite « *une modification de la Constitution permettant le contrôle annuel par l'Assemblée nationale du budget social de la nation qui est plus important que le budget de l'Etat* ». « *Le ministre des comptes ne sait pas compter* », a ajouté M. Pons.

**M. Jacques Barrot, ancien ministre de la santé (C.D.S.) : pas de plan.**

« *L'heure des comptes a enfin sonné pour la Sécurité sociale après seize mois de relâchement très coûteux. Mais ce n'est pas encore une véritable politique de redresement. Le gouvernement se contente essentiellement d'ajouter des recettes nouvelles qui, pour certaines d'entre elles seront durement ressenties. Il ne paraît pas engager un véritable plan d'économie (...). C'est ainsi que l'imprévoyance et la démagogie font le lit de l'injustice.* »

**M. Alain Madelin (U.D.F.) : un « bricolage ».**

M. Alain Madelin, député (U.D.F.-P.R.) d'Ille-et-Vilaine, a estimé, jeudi 30 septembre : « *Les mesures hâtives priss pour pallier le déficit de la Sécurité sociale confirment l'échec de la politique sociale du gouvernement et éludent les vrais problèmes. Après les échecs des deux premiers plans socialiste, celui de Mme Questiaux* [ancien ministre de la solidarité] *de novembre 1981 de M. Bérégovoy* [ministre des affaires sociales et de la solidarité] *du 21 juillet 1982, le troisième plan gouvernemental ne constitue qu'un bricolage mal ficelé de solutions jusqu'à présent dénoncées comme synonymes de régression sociale par le socialistes. On ne peut que souligner l'incohérence d'une politique qui commmence par supprimer la vignette sur les motos pour inventer peu après la vignette sur les paquets de cigarettes.* »

● *Dixième jour de grève de la faim de deux syndicalistes C.F.D.T. à Cergy-Pontoise.* – Les deux délégués C.F.D.T. de la société 3-M, MM. Jean-Pierre Etienne et Michel Lefèvre, ont entamé, vendredi 1er octobre, leur dixième jour de grève de la faim. Ce mouvement est engagé pour obtenir la réintégration de M. Michel Lefèvre de Vesoul (Haute-Saône), licencié après une restructuration et après avoir refusé plusieurs propositions de reclassement, et la mise à pied de M. Etienne « pour faute lourde » (*le Monde* du 23 septembre).

● *Citroën : l'usine de Levallois en grève.* – Cette usine Citroën a été paralysée jeudi 30 septembre par une grève des ouvriers des chaînes de production mécontents des retenues opérées sur leurs bulletins de salaire en raison du remboursement partiel des avances accordées cet été après les grèves de mai-juin.

● **Le paysan « squatter » pourra exploiter une ferme avec l'aide de l'Etat.** – M. Michel Bliguet, l'agriculteur au chômage, qui avait « squatté » pendant plusieurs jours la ferme de la Ferrière, à Riaillé (Loire-Atlantique), appartenant au comte François de Dufort (*le Monde* du 27 octobre 1981) puis occupé « sans droit ni titre » une exploitation appartenant à la SAFER, pourra bientôt exploiter une ferme qui sera louée avec l'aide de l'Etat.

● *L'Assemblée nationale* a adopté, jeudi 30 septembre, en deuxième lecture, le projet de loi abrogeant l'article L 680 du code de la santé publique, relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics. Ce texte avait été rejeté la veille par le Sénat (*le Monde* du 1er octobre). Les députés ont adopté un amendement de la commission des affaires sociales repoussant du 31 décembre 1982 au 31 décembre 1983, la date limite d'option pour les médecins exerçant actuellement une activité de secteur privé et qui souhaiteraient éventuellement pouvoir continuer celle-ci jusqu'au 31 décembre 1986.



# CARNET

### Réceptions

– A l'occasion du trente-troisième anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine,

L'ambassadeur, M. Yao Guang, a donné une réception, jeudi, dans les salons de l'ambassade.

### Naissances

– Marie-Christine Villoin et Christian Campomezzi
ont la joie d'annoner la naissance de
**Célia,**
le 26 septembre 1982.
17, rue Molière,
75001 Paris.

### Décès

– M. et Mme Robert Fayon,
M. et Mme Edgar Fayon,
Didier, Thierry, Elisabeth et Florence,
ses petits-enfants,
font part du décès de
**Mme Victorine-Marie FAYON.**
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Amand de Cauderan, le mercredi 29 septembre dans la plus stricte intimité.

– Jean-François et Monique Heitzmann et leurs enfants Aude-Gaëlle et Johanne,
Marie-Loraine Heitzmann,
Laurent et Manou Heitzmann,
Frédéric Heitzmann,
Anne-Claire Heitzmann,
Grégoire Heitzmann, ses enfants,
Ses sœurs, son frère, ses belles-sœurs et beaux-frères,
ont la douleur de faire part du décès de
**Geneviève HEITZMANN,**
**née Brueder.**
Les obsèques auront lieu à Notre-Dame de la Paix, à Sélestat, le samedi 2 octobre, à 14 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Ravel, 67600 Sélestat.

– On nous prie d'annoncer le décès accidentel de
**M. Claude RIMOND,**
survenu le 25 septembre 1982.
Les obsèques auront lieu le lundi 4 octobre 1982.
Absoute à 9 h. 45, hôpital de la Salpêtrière.
22, rue Bruant, Paris-13e.
Inhumation à 11 heures, cimetière de Colombes (nouveau).
Rue de la Cerisaie,
92700 Colombes.

– Mme Claude Roubinet,
M. Philippe Roubinet,
Mlle Sophie Roubinet,
Les familles Sermadiras, de Pouzols de Lile, Crozet, Quernel et Vinzant,
ont la douleur de faire part du décès de
**Mme Jean ROUBINET,**
**née Marthe Delmas,**
leur mère, grand-mère, tante et parente,
survenu à Paris le 28 septembre 1982, dans sa quatre-vingt-treizième année, en son domicile.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
36, avenue de l'Observatoire,
75014 Paris.
5, avenue du Général-Detrie,
75007 Paris.

– Gérard, Simone, Hélène et Etienne SANDIER,
Les familles Serfati, Sandier et Sixou,
Tous ses parents et ses amis,
ont l'immense chagrin de faire part de la disparition, à l'âge de vingt ans, de
**Julien.**
Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

– Mme Henri Verdet,
Mme Josette Jousset et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
**M. Henri VERDET,**
inspecteur général
de la jeunesse et des sports,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 24 septembre en son domicile, à Paris-15e.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 30 septembre, à Brives-la-Gaillarde.

### Remerciements

– Mme Brice Derouet
Et toute la famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de
**M. Brice DEROUET.**

### Avis de messes

– Une messe sera dite le mardi 5 octobre, à 18 heures, à l'intention de
**Pierre CHARLET,**
professeur à l'Institut national agronomique Paris-Grignon,
décédé le 13 septembre 1982, à Barèges (Hautes-Pyrénées).
En l'église Saint-Antoine.
78150 Le Chesnay.



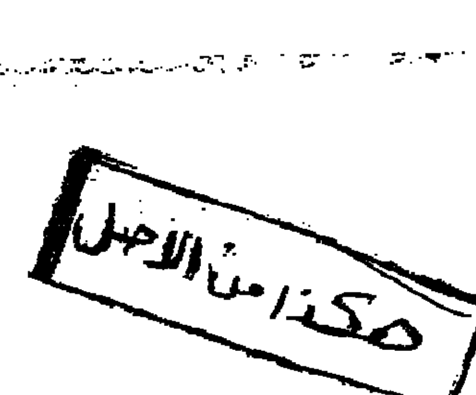
### LE PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE

**Une course à l'heure britannique et un sweepstake de la Loterie nationale.**

Il serait vain de cacher que la Société d'encouragement a des problèmes financiers. Aussi a-t-elle recherché un « sponsor » pour l'aider à maintenir les allocations du Prix de l'Arc de triomphe. Le président Hubert de Chaudenay n'a pas caché qu'il aurait aimé avoir une réponse favorable de la part d'un groupe français. Mais la situation économique et sociale en France étant c qu'elle est, il a fallu que la Société d'encouragement étende son champ d'investigation...

En définitive, c'est le plus grand groupe hôtelier de restauration et de loisirs du monde, Trusthouse Forte qui va parrainer le Prix de l'Arc de triomphe. Le contrat a été signé pour 4 ans et la contribution annuelle de Trusthouse Forte, dont le nom sera associé à celui du Prix de l'Arc de Triomphe, est d'environ 100 millions de centimes, par épreuve.

La Loterie nationale, trois fois par an, offre à ses joueurs la possibilité de participer également au « suspense » d'une course en organisant des sweepstakes qui présentent les caractéristiques suivantes : le tirage au sort (samedi 2 octobre) détermine les numéros gagnants et les chevaux affectés à chaque série de billets. Le lendemain, le résultat de la course permet de connaître le numéro du gros lot puisque c'est la série attribuée au cheval gagnant qui est également celle qui rapporte les lots les plus importants, en particulier le gros lot de 5 000 000 de francs. Ce montant a de quoi faire rêver par rapport à la mise de 230 F pour un billet entier ou de 25 F pour un dixième.



## SOCIAL

### LE MOUVEMENT DE PROTESTATION DES PROFESSIONS LIBÉRALES

# Plusieurs dizaines de milliers de manifestants dans les rues de Paris

Une marche silencieuse dans la capitale ensoleillée... Ainsi a commencé, vers 13 h 30, le 30 septembre, l'imposante manifestation organisée par l'Union nationale des associations de professions libérales (U.N.A.P.L.) et le Centre national des professions de santé (C.N.P.S.). Leurs dirigeants attendaient trente mille personnes ; ils en accueillirent presque le double (vingt-cinq mille à trente mille, selon la police). Ce fut une joyeuse surprise.

Place Fontenoy, non loin du ministère de la santé, le premier rendez-vous, vers 13 h 30... La foule, où fleurissent nœuds papillons et blouses blanches, déploie ses bannières et se met en route pour la place du Palais-Royal, voisine du ministère des finances. La cible est claire, plutôt Dieu que ses saints, M. Jacques Delors plutôt que les ministres de tutelle dont dépendent les quarante-huit organisations appelant à l'action. Au premier rang des revendications, on affiche le refus des charges sociales et fiscales *« devenues trop lourdes »*. Un seul thème — la défense du libéralisme dans l'intérêt de tous les Français — pour une myriade de professions.

De partout, avocats, médecins et architectes sont venus en délégation, mais aussi des masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, des infirmières ou encore des greffiers, huissiers, graphologues, conseillers en propriété industrielle, etc. L'union dans les rues de Paris surprend quelque peu les passants...comme les participants eux-mêmes. *« En faisant masse on devient plus efficace »*, découvre-t-on. Les dirigeants de l'U.N.A.P.L. et du C.N.P.S. avaient insisté sur les difficultés de leurs jeunes adhérents nouvellement installés. Ces derniers ont souvent du mal à survivre, certains ferment leur cabinet ou leur agence, connaissent même le chômage. Bref, le malaise semble réel. Mais dans ce cortège *« bon genre »* on chercherait en vain le poids du phénomène. Toutes les générations se mêlent au coude à coude, l'âge mûr restant prédominant. Le style est posé, voire un peu terne. Les consignes données préalablement par les organisateurs sont sagement respectées : pas de slogans, mais des banderoles au nom du syndicat et des pancartes revendicatives. *« Nos honoraires, une farce tranquille »*, affirment des professionnels de la santé. *« Nous concevons, vous décevez »*, affichent des architectes en colère.

Une infirmière de ville, non syndiquée, promène le *« menu »* du *« chef cuistot Mitterrand »* où figurent *« impôts salés »* et *« assiette de promesses soufflées »* assortis de *« petits salaires »*. En tête du cortège avancent les dirigeants — le docteur Jacques Beaupère pour l'U.N.A.P.L., le docteur Monnot pour le C.N.P.S., le docteur Belot pour la Fédération des médecins de France, etc. Mais d'hommes politiques, point. En queue de manifestation suivent les contestataires pour qui le *« politique »* dans l'opposition prend désormais le pas sur le *« syndical »* jugé inefficace. Quelques centaines de personnes défilent ainsi sous la houlette de *« Solidarité médicale »*, menées par M. Bernard Debré ; trois cents autres se sont regroupées sous la banderole *« Association permanente des chambres syndicales des professions libérales »*, quelques dizaines derrière M. Deuil du S.N.P.M.I.

15 heures. La tête du cortège arrive place du Palais-Royal, où un podium a été dressé. Les dirigeants de l'U.N.A.P.L. et du C.N.P.S. ont prévu des prises de parole. Mais il faut attendre le gros des troupes. Quelques forces de police bloquent l'accès immédiat du ministère. Aux fonctionnaires paraissant aux fenêtres, on lance quelques lazzis : *« Les charlots au boulot »*. En attendant, on discute revenus, impôts, intérêt général, etc.

### Des slogans politiques

Mais des rangs compacts affluant rue de Rivoli fusent soudain des slogans politiques. On demande la démission de M. Mitterrand, on traite M. Fabius de *« minus )* et l'on envoie M. Ralite *« à Moscou »*. Quelques minutes de tension, puis c'est la bousculade. Les forces de police ont bloqué la rue avec deux cars. Les manifestants surpris s'énervent. A force tranquille, libre circulation, estime-t-on. La grande majorité des médecins ou autres professions libérales venus revendiquer à Paris croit à la légalité. *« Honnêtes gens »*, comme ils aiment à se définir, ils ne tolèrent pas d'être refoulés comme des « malfrats ». Très vite, le ton devient aigre. *« Dégagez les cars ! »*, réclament les uns. *« Poussez, forcez le passage ! »*, hurlent les autres. Un premier barrage craque. Un gardien de la paix est blessé au nez. Puis un deuxième barrage, plus important, craque. Un notaire joue de son parapluie, des manifestants s'emparent d'une grille qu'ils brandissent. Provocation ? s'interrogent certains. Place du Palais-Royal, où stationnent les premiers arrivés, on commence aussi à s'énerver. Un commissaire est pris à partie, molesté par un médecin. *« Il ne s'y serait pas risqué avec des ouvriers. Mais des gens respectable comme nous... »*, ricane un témoin. Les forces de police resserrent leurs rangss et lancent quelques grenades. Un médecin de l'Aube est pris de malaise — un spasme provoqué par les gaz, — il est évacué. Va-t-on vers un affrontement ? Sur place, les dirigeants prononcent avec alacrité les discours prévus et appellent à la dislocation immédiate. Le lieu manifestement est trop exigu pour accueillir tout le monde. Le service d'ordre paraît désorienté. Est-ce le manque d'habitude ?

Rue de Rivoli, la tension cependant persiste. De nombreux manifestants *« frustrés par une fin sans queue ni tête »* et un cortège *« sans slogan alors que la C.G.T. sait beaucoup mieux s'y prendre »*, décident de bloquer la circulation et s'assoient sur la chaussée. Quelques pommes de terre sont lancées sur les forces de police qui contemplent cette *« manif de la haute »*, selon les termes d'un policier. Mais le ressentiment a changé de camp. Les manifestants s'en prennent à présent aux dirigeants de l'U.N.A.P.L. et du C.N.P.S. Le docteur Beaupère tente d'appeler une nouvelle fois à la dislocation, insistant sur *« le succès de cette force tranquille »*. *« On s'en fout ! »*, *« Plus de discours, on veut du résultat ! »*, *« Le centrisme, cela suffit ! »*, lui répond-on ici ou là. Son message passe difficilement. Un peu plus tard, la police fait évacuer les lieux, sans incident. L'heure est venue pour certains de reprendre les trains de retour, pour d'autres de faire un peu la fête. Les responsables de la journée sont partis, satisfaits : ils ont réussi à *« ne pas se laisser dépasser sur le plan politique »*, — ce qu'ils redoutaient. Pour combien de temps ?

*« Les syndicats suivent plus qu'ils ne mènent »*, dira pour conclure un jeune médecin venu du Vaucluse. Dans ce département, sa profession fait grève jusqu'à dimanche. Il a fallu l'intervention de l'ordre et des syndicats pour que les médecins de ville acceptent d'assurer les urgences. *« Demain, s'il le faut, nous irons plus loin »*, affirme un manifestant. Comme d'autres, il vit aujourd'hui *« de profondes désillusions. Jadis 68, hier le 10 mai, aujourd'hui l'opposition »*...

DANIELLE ROUARD.

# Un avertissement

Les espérances des organisateurs de la journée de protestation du 30 septembre — le Centre national des professions de santé (C.N.P.S.) et l'Union nationale des professions libérales (UNPAL) — auront été comblées, et au-delà. Certes, les estimations du nombre de manifestants varient grandement selon les sources : de trente mille à quatre-vingt mille, voire cent mille. Il n'en demeure pas moins que la manifestation massive, pacifique — mis à part quelques incidents de parcours — et ordonnée des professionnels de la santé et des professions libérales aura surpris jusqu'à ses auteurs par son ampleur et sa détermination.

Ainsi a-t-on pu voir défiler côte à côte, outre les médecins — libéraux et hospitaliers, — pharmaciens, dentistes, biologistes, vétérinaires, masseurs-kinésithérapeutes, infirmières, ambulanciers, architectes, avocats, notaires... La liste n'est pas close. Assurément, les plus nombreux étaient les représentants des professions médicales et paramédicales, dont les revendications ont pu s'exprimer à travers les deux discours prononcés place du Palais-Royal, devant le ministère de l'économie et des finances. M. Jacques Monnot, chirurgien-dentiste, président du C.N.P.S., et le docteur Jacques Beaupère, président de l'UNPAL et de la puissante Confédération des syndicats médicaux français.

Dans ces deux discours, fréquemment interrompus par les applaudissements destinés aux orateurs et les huées dirigées vers les membres du gouvernement, une même tonalité transparaissait : l'exercice libéral est menacé, la fonctionnarisation se profile. *« Imaginez un instant,* s'est écrié le docteur Beaupère, *ce que deviendrait notre société si nous étions remplacés par 450 000 fonctionnaires !*. Récusant, et à plusieurs reprises, toute tentative de récupération politique du mouvement, il a rejeté l'image, qu'il a jugée *« injurieuse »* et *« démodée »*, trop souvent plaquée sur les professions de santé, et selon laquelle celles-ci ne seraient composées que de *« nantis »* et de *« faiseurs d'inflation »*. *« Nous ne sommes pas des privilégiés. Nos revenus reflètent mal la durée de notre formation, le temps de notre travail, le niveau de nos responsabilités »*.

Les discussions que propose le gouvernement aux syndicats médicaux, a-t-il ajouté, tournent le plus souvent à la mystification : *« Nous voulons de vraies négociations, avant la décision, et non-après »*. Certes, a-t-il ajouté, cette négociation n'est pas interrompue : *« Qu'elle s'engage enfin vraiment et qu'elle prenne en compte nos réalités économiques pour des décisions constructives »*. Enfin, s'est écrié le docteur Beaupère, *« si l'on veut notre mort, qu'on ait le courage de le dire. Nous nous battrons ; les Français apprécieront. Si au contraire on mise sur notre mission et notre avenir, nous réclamons la justice et l'égalité : rien de plus mais rien de moins »*.

Plus incisif encore, M. Monnot s'est adressé *« aux Français »*. *« Si vous souhaitez conserver le libre choix de votre praticien et la qualité de la relation que vous avez avec lui,* s'est-t-il exclamé, *alors ne laissez pas faire le gouvernement !*.

S'exprimant ensuite à l'intention des pouvoirs publics, M. Monnot a ajouté *« En seize mois, vos paroles sans cesse rassurantes pour la pérennité de l'exercice médical ont été démenties par vos décisions qui accablent et compromettent la distribution de soins libérale »*. S'adressant enfin aux professions de santé, M. Monnot s'est écrié : *« Vous avez répondu à l'appel de vos syndicats au-delà de nos espérances ! »*, avant de conclure : *« Nous attendons un changement radical de la politique de santé du gouvernement, sinon c'est nous qui radicaliserons le mouvement que nous avons engagé aujourd'hui »*.

A travers ces expressions globales de *« mécontement »* et *« inquiétude »*, pour reprendre l'expression de M. Bérégovoy, se manifestent des interrogations précises. Ainsi, le C.N.P.S. souligne que les négociations conventionnelles entre les caisses de sécurité sociale et les chirurgiens dentistes ou les kinésithérapeutes libéraux *« n'existent plus »*, et qu'elles sont paralysées avec les médecins. Outre ce blocage de leurs revenus, les professions de santé dénoncent les difficultés de gestion considérables auxquelles se heurtent les cabinets libéraux, non seulement en raison de l'érosion monétaire, mais aussi de la progression constante des charges, salariales et fiscales. A l' *« absurdité »* du maintien dans ses formes anciennes de la taxe professionnelle, estime le C.N.P.S., s'ajoute le fait que *« le projet de loi de finances accroît l'impôt sur le revenu non salarial par rapport au revenu salarial de même niveau »*.

Une inquiétude de fond sur l'avenir du système sanitaire et sur le maintien de l'exercice libéral, des revendications précises, financières et fiscales... On conçoit que le dossier dans son ensemble ait reçu des interprétations et un début d'exploitation politique. Ainsi, le R.P.R., puis l'U.D.F. ont-ils vigoureusement soutenu ce mouvement. Aux déclarations de MM. Chirac et Pons se sont en effet ajoutées celles de M. Lecanuet qui soulignait le 30 septembre au soir : *« Notre soutien touche au principe même qui a mobilisé ces professions : l'exercice des responsabilités dans les libertés. »* S'y est ajoutée l'approbation de M. Barrot, ancien ministre de la santé.

### Amertume à Matignon

Au parti socialiste, la critique du mouvement s'est faite relativement discrète, et ne s'est guère exprimée jusqu'à présent que par le bulletin *P.S. aujourd'hui*, sous la plume de M. Franck Sérusclat, sénateur du Rhône, pharmacien et délégué national à la santé au parti, qui écrit notamment : *« Cette manifestation a un caractère politique flagrant. (...) Des hommes et des femmes qui ont une mission évidente, donc naturellement favorables à un budget social et à sa gestion rigoureuse, s'unissent à d'autres que l'esprit de caste et les privilèges de leur profession ont toujours amenés à s'opposer à toute avancée sociale. C'est donc une situation paradoxale. (...) D'où le risque »*, conclut M. Sérusclat, de voir ce mouvement *« s'inscrire dans les démarches de la droite classique »*.

D'une manière plus générale, le gouvernement, en particulier le cabinet de M. Mauroy, exprime une certaine amertume à l'égard de ce mouvement. On estime en effet à Matignon que le gouvernement est resté, depuis le 10 mai, très en retrait par rapport au programme électoral de M. Mitterrand, qui comportait des réformes radicales sur ce chapitre et dont un petit nombre seulement a été mis en œuvre. Bref, on estime que ces professions n'ont pas été traitées comme des « mal-aimés » et que bien peu de leurs responsables consentent à l'admettre.

Cela dit, on ne sous-estime pas leur poids politique, et l'on a très présente à l'esprit, à Matignon, l'erreur grave qui avait consisté à faire durement réprimer par la police la manifestation organisée par les médecins le 5 juin 1980. Cette répression, jointe à l'ensemble des revendications, n'avait pas peu pesé dans la désaffection des professions de santé à l'égard de M. Giscard d'Estaing.

La manifestation du 30 septembre a revêtu une tout autre ampleur que celle de juin 1980, et, d'une manière générale, que celles qui ont émaillé le mandat de M. Giscard d'Estaing. Elle est révélatrice d'une autre angoisse et porteuse d'une plus sourde inquiétude.

CLAIRE BRISSET.

# La grève a été largement suivie en province

De nos correspondants

● Lille. — On estime à deux mille le nombre des personnes qui se sont déplacées à Paris pour la manifestation de jeudi. Pour les professions médicales, le mouvement revendicatif a été suivi à plus de 90 %. Pour les médecins hospitaliers, en grève depuis lundi, la journée de jeudi a marqué la plus forte participation avec 82 % dans l'ensemble de la région contre 76 % les jours précédents. Les internes du C.H.R. de Lille ne s'associaient pas au mouvement. Cependant, le centre anticancéreux Oscar-Lambret avait supprimé ses consultations.

Les médecins hospitaliers ont cessé leur mouvement jeudi soir. Les autres membres des professions médicales de la région, hormis les pharmaciens de Lille qui limitaient leur action à vingt-quatre heures, étaient invités à poursuivre leur grève jusqu'à samedi. Des services de garde ont été spécialement mis en place à cet effet.

La journée de protestation a été également très suivie par les membres des professions juridiques (près de neufs cents avocats, notaires, huissiers) : 77 % d'entre eux ont participé à l'action. Dans les professions techniques (architectes, experts-comptables, agents d'assurances, agents immobiliers), le mouvement a été suivi à 73 %.

● Rennes. — Cinq cents professionnels libéraux d'Ille-et-Vilaine ont participé à la manifestation organisée à Paris. A Rennes, la grogne se remarquait uniquement en raison de la fermeture des officines de pharmacie et des cabinets dentaires et médicaux. La grève nationale s'est poursuivie vendredi par une journée régionale d'action en Bretagne.

● GRENOBLE. — La grève des médecins a été très suivie dans le département de l'Isère. Selon le comité intersyndical des médecins, plus de 90 % des praticiens ont cessé le travail, le 30 septembre. Le mouvement a été le plus suivi chez les médecins généralistes. Les cardiologues ont également respecté les consignes de grève. La plupart des pharmaciens avaient fermé leurs officines. Dentistes, masseurs-kinésithérapeuthes, orthophonistes, ont très largement participé au mouvement.

Le centre hospitalier universitaire de Grenoble n'a pas ,en revanche, vu ses effectifs de médecins et chirurgiens diminuer très sensiblement. Cependant, les cliniques étaient fermées mais non la clinique mutualiste de Grenoble rattachée au service public.

● NICE. — Dans les Alpes-Maritimes, selon les chambres syndicales et professionnelles, 90 % des médecins, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes, 95 % des pharmaciens et 80 % des infirmiers et infirmières ont répondu au mot d'ordre en même temps que de nombreux vétérinaires, ambulanciers et architectes.

En revanche, la plupart des études notariales sont restées ouvertes et les huissiers ont ignoré le mouvement.

● MARSEILLE. — La grève a été largement suivie. Toutes les pharmacies étaient fermées sauf celles de garde. Selon les secteurs, de 50 à 80 % des médecins ont fait grève.

● STRASBOURG.— Les cabinets d'avocats ont été fermés à 95 % ; les assureurs avaient tous fermé ainsi que les géomètres, les métreurs. Chez les architectes, l'action a été beaucoup moins unie. Les notaires avaient dans l'ensemble fait grève, de même que les professions de santé, qui continuent leur action jusqu'au 3 octobre.

● BORDEAUX. — De très nombreux médecins de la Gironde se sont rendus à Paris. Chez les praticiens, la grève a été bien suivie, à l'exception du groupe des médecins socialistes, qui avait décidé de ne pas participer au mouvement. Dans les hôpitaux, on notait, en Gironde, de 10 à 60 % de grévistes, selon les établissements. Ceux-ci devaient défiler dans les rues de Bordeaux, vendredi.



## PRESSE

### A « France-Soir »

### LE MINISTRE DU TRAVAIL OPPOSE SON VETO A LA MISE A LA RETRAITE DE M. PARISOT

Ceux qui ont regardé l'émission « Droit de réponse » samedi dernier 25 septembre, sur TF 1, se souviennent peut-être que lorsque M. Polac avait présenté Paul Parisot, journaliste à *France-Soir*, M. Robert Hersant avait aussitôt précisé : *« Et à la retraite dans quatre jours. »* Telle était bien, en effet, l'intention de celui qui s'est qualifié lui-même d'*« abominable J.R. »* de la presse française (voir *le Figaro* du 22 septembre).

Le 14 avril dernier, Paul Parisot était avisé par la direction de *France-Soir* de sa mise à la retraite d'office (ayant atteint l'âge de soixante-cinq ans), à compter du 30 septembre. Saisie de l'affaire, l'inspection du travail, d'abord opposée à cette mise à la retraite, avait ensuite accepté la décision prise par la direction du journal.

Considérant, au contraire, le motif d'intérêt général qui justifie la présence de M. Paul Parisot, président de l'intersyndicale, en cours de mandat, par rapport à la situation actuelle de *France-Soir*, M. Jacques Auroux, ministre du travail, a décidé le 29 septembre, à la suite du recours hiérarchique formé par l'intéressé, que la décision de l'inspecteur du travail était annulée et la mise à la retrait d'office de Paul Parisot refusée.



# L'inquiétude des « libéraux » du bâtiment

Avant de participer à la manifestation, les professionnels libéraux du bâtiment se sont réunis en assemblée générale le jeudi 30 septembre pour exprimer leur *« exaspération devant les mesures discriminatoires et les critiques sommaires »*, a indiqué M. Michel Delaporte, président de l'Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA). La Chambre des ingénieurs-conseils de France, la Fédération nationale des géomètres et experts fonciers et l'Union nationale des techniciens de l'économie de la construction s'étaient joints à l'UNSFA, *« unis dans la réprobation officielle »*, qui a désigné ces professions rémunérées au pourcentage comme des *« causes structurelles d'inflation »*.

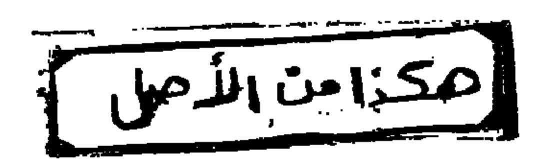
Les architectes étaient déjà descendus dans la rue massivement en septembre 1975 lors de la préparation de la loi sur l'architecture. Ils sont à nouveau mobilisés contre les projets gouvernementaux, et les *« espoirs »* qu'ils avaient mis en M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, ont été, disent-ils, *« déçus »*. Après l'augmentation des primes d'assurance, les *« mauvaises surprises »* se sont succédé, selon M. Delaporte : obligation d'éponger l'augmentation de la T.V.A., blocage des honoraires, réduction autoritaire des rémunérations de 3 % ... alors que les mises en chantier marquent une baisse de 13 % par rapport à l'an dernier, tandis que les effectifs de la profession (dix-huit mille architectes et autant d'étudiants) ont beaucoup augmenté ces dernières années.

Insistant sur les revenus très faibles de certains (*« au mieux 5 000 F par mois pour le quart des architectes »*, selon les chiffres avancés par l'UNSFA), M. Delaporte a estimé que *« l'outil de travail était menacé »* par les projets de gouvernement : création éventuelle d'ateliers publics, possibilité d'une suppression du recours obligatoire, *« débâcle de la procédure »* des agréments de maîtres d'œuvre...

Dans une motion commune, les professionnels libéraux du bâtiment ont exprimé leur *« inquiétude devant la dégradation de la situation économique »* et leur *« colère »* face aux mesures qui entraînent une croissance de leurs charges alors qu'ils estiment être des *« donneurs d'emplois »* et des *« entrepreneurs attachés à la liberté d'invention et au plein exercice de leurs responsabilités »*.

De leur côté, le syndicat de l'architecture et le collectif Ateliers publics ont fait savoir qu'ils désapprouvaient cette manifestation en soulignant les liens politiques entre les organisations syndicales, l'ordre et les partis de droite.

*« Faute de s'être réformée à temps, la profession d'architecte, dominée par le monopole de l'exercice libéral, vit une crise profonde,* estime le collectif Ateliers publics. *Après s'être parée à nouveau des plumes de l'apolitisme, l'UNSFA tente de mobiliser les architectes dans une défense corporatiste et malthusienne. »*



# Un entretien avec le ministre de la santé

*(Suite de la première page.)*

» Ainsi de la réforme des études médicales votée mardi par l'Assemblée nationale et qui assure la revalorisation de la médecine générale en permettant aux étudiants qui s'y préparent une formation universitaire de haut niveau, une responsabilité hospitalière, une rémunération et un statut d'interne. Ainsi des urgences, qui, à travers une loi concertée, vont être animées paritairement par les SAMU et les libéraux généralistes. Ainsi de la formation continue dont les crédits ont plus que doublé en un an et qui, à travers un label de qualité actuellement en cours de définition, permettra des allègements fiscaux aux intéressés. Ainsi de la médecine de groupe pour laquelle une commission de travail a été créée pour établir enfin les règles juridiques et fiscales de ce mode d'exercice. Ainsi des conseils de promotion de la santé où les libéraux ont leur place à égalité avec les autres professions de santé, les syndicats et les usagers.

» J'ajoute que cela doit aller plus loin, comme je l'ai dit à l'Assemblée nationale lors du débat sur la réforme des études médicales, lundi dernier : « *La revalorisation du mé-» decin généraliste dans sa forma-» tion et ses fonctions devrait trou-» ver son prolongement dans le » domaine de ses moyens de vie.* »

» Que veut dire revalorisation du rôle du généraliste quand le fossé se creuse entre certaines spécialités et le niveau de vie de l'omnipraticien qui connaît quant à lui une érosion régulière ? Il conviendra donc de procéder au rééquilibrage nécessaire en accord avec la profession ; c'est une question de politique de santé. »

## « Je suis plus libéral que certains libéraux »

*– Les tâches qui incombent au médecin ne cessent de s'alourdir, tâches d'ordre préventif et éducatif notamment. Est-il naturel qu'elles se fassent bénévolement ?*

– Ces tâches comme vous dites – je préfère dire ces missions – ne doivent pas être un alourdissement mais un épanouissement. Il faut définir avec les médecins et leurs organisations syndicales les conditions de leurs interventions dans ces domaines. Je pense notamment aux jeunes médecins dans certaines zones urbaines, populaires ou rurales, qui peuvent rendre de très grands services.

» Nous avons commencé à financer, sur les crédits de prévention mis à la disposition des régions (55 millions en 1982) de nombreuses expériences menées par les praticiens comme, par exemple, la prévention bucco-dentaire, la pharmacovigilance, l'établissement d'indicateurs de santé, l'épidémiologie, la psychiatrie de secteur, l'évaluation des besoins. Cela commence à constituer un temps de prévention et de recherche, sur proposition des médecins eux-mêmes. Nous avions envisagé, avec le docteur Monier, quand il était président de la Confédération des syndicats médicaux français, un temps de prévention.

*– La suppression des services privés à l'hôpital, les difficultés du système hospitalier privé, la baisse du niveau de vie des médecins, les projets de création de centres de santé, sont interprétés comme autant d'atteintes portées à la médecine libérale qu'exercent les deux tiers des praticiens et à laquelle les français sont profondément attachés. Qu'en est-il ?*

– Voilà seize mois que je suis ministre, et certains ne cessent effectivement de répéter que mon objectif est d'en finir avec la médecine libérale. C'est une rumeur, car aucun de mes propos et aucun de mes actes, pendant ces quatre cent cinquante jours, n'autorisent ces assertions. En fait, elles sont avancées par ceux que la nouvelle politique de santé dérange, par ceux qui, comme le disait le professeur Hazan (2) dans vos colonnes, avant hier, craignent pour leur argent et leur pouvoir.

» Ce n'est pas la première fois que des rumeurs de ce type circulent. Le professeur Robert Debré, vous le savez bien, pour avoir fait partie du groupe de travail préparant la réforme hospitalière de 1958, a connu cette polémique. Et, dans *l'Honneur de vivre*, il en témoigne par des propos d'une singulière résonance actuelle : « *On nous repro-» chait de détruire la médecine libé-» rale, de transformer les meilleurs » médecins en fonctionnaires as-» servis, de vouloir faire périr » l'élite, de briser les plus belles » traditions, de nous nourrir de » chimères et ausi, j'ajoute, de » pousser vers la misère des groupes » d'hommes jusqu'alors assez opu-» lents. Les « intérêts » étaient en » jeu et l'on sait qu'ils savent se dé-» fendre.* »

» Je crois qu'il faut être sérieux. En seize mois, les libéraux ont commencé à être traités à l'opposé de ce que faisait l'ancien gouvernement.

» J'ai déjà précisé ce qu'il en était pour les généralistes. Mais je tiens à ajouter que, dans le cadre du pluralisme de l'exercice médical qui caractérise la médecine de notre pays, « *le cabinet libéral demeure » l'institution de base de notre ap-» pareil de santé* » (Charte de la santé).

» Encore un mot. Oui, les Françaises et les Français sont profondément attachés à la médecine libérale en tant qu'elle permet un entretien personnalisé. C'est précisément pour que tout le monde, sans le tamis de son porte-monnaie, y ait droit à l'hôpital que j'ai supprimé le secteur privé. Vous voyez que je suis plus libéral que certains libéraux.

*– Avez-vous l'intention de faire assumer par les médecins la nécessaire maîtrise du coût de la santé ? La population doit-elle s'attendre à une médecine au rabais, et les professionnels de santé à une baisse accrue de leur niveau de vie ?*

– Je trouve, pour dire vrai, cette question un peu osée. S'il est quelqu'un qui est attaché à la qualité des soins, c'est bien moi. Et cela n'est pas étranger au fait que je suis depuis vingt-trois ans élu d'une grande cité ouvrière, Aubervilliers, et que j'y pense toujours dans mon travail quotidien de ministre.

» Oui, je sais ce que c'est que d'être privé d'une partie de la qualité des soins. Je veux que cette qualité soit accessible à chacune, à chacun ; et de l'augmentation des crédits de prévention de 118 % à la transparence de l'information sur les eaux de consommation et de baignade, en passant par l'attribution de trente-quatre scanographes, la création de services de médecine nucléaire, l'ouverture de quatre cent douze postes de santé scolaire etc., c'est cela qui me guide.

» C'est ma boussole, et elle ne se pointe pas succesivement vers tous les horizons de la rose des vents.

» Je n'aurai de cesse que personne, je dis bien personne, ne soit exclu de l'accès aux soins.

» Quand à la maîtrise des coûts de la santé, c'est une tâche objective, incontournable dans toutes les sociétés modernes développées. La Charte de la santé le dit clairement : « *Les professionnels de la santé, en » médecine de ville et à l'hôpital, » élaboreront progressivement les » instruments permettant de mesu-» rer avec plus de rigueur l'effica-» cité de leur pratique. La collecti-» vité apprendra à rapporter les » moyens engagés aux résultats ob-» tenus et escomptés.* »

» Autrement dit, si la santé n'a pas de prix, elle a un coût. Cette contradiction doit être assumée et résolue par la transparence, la connaissance, l'intervention responsable et démocratique de chacun, population et professionnels.

» Sur le niveau de vie, j'ai déjà répondu à la question à propos des médecins généralistes.

*– Le nombre des médecins a triplé en vingt-cinq ans. Soutiendrez-vous à leur égard une politique de restriction (et donc de sélection), alors même que vous annoncez le recrutement topous azimuts de personnels de santé supplémentaires ?*

– Dès mon arrivée, j'ai stabilisé le nombre des étudiants en médecine et en chirurgie dentaire entrant en deuxième année. Pendant les douze mois qui se terminent, avec les organisations intéressées, nous avons abouti pour des raisons démographiques à réduire, pour la rentrée prochaine, le nombre de places en deuxième année en médecine et en odontologie, ce qui n'est pas contradictoire avec notre volonté de mieux couvrir les besoins santé dans certaines régions moins pourvues en médecins, comme le Nord-Pas-de-Calais.

» Si maintenant vous appelez « recrutement tous azimuts » mes créations de 18 500 emplois dans l'hospitalisation publique, dont 1 500 médecins et 1 000 infirmiers de secteur psychiatrique, ou encore les 412 postes de santé scolaire, il s'agissait de rattraper un retard important dans ces différents services publics, il s'agissait de répondre à des urgences, d'ouvrir des services nouveaux. Tout cela dans le but d'un meilleur accueil des malades ou d'une meilleure prévention en milieu scolaire.

## La promulgation de la loi sur le secteur privé hospitalier

*– Le sénat a débattu mercredi 29, pour la rejeter, de la suppression des secteurs privés à l'hôpital. Pourquoi les compensations nécessaires, statutaires, concernant la retraite des médecins hospitaliers notamment, n'ont-elles pas été votées en même temps par l'Assemblée nationale ? Êtes-vous sûr de les obtenir ?*

– Le Sénat n'a pas pu débattre de la suppression du secteur privé à l'hôpital public, comme vous le croyez. L'ancienne majorité, qui demeure dominante, a préféré emboucher des clairons sur la partition que ses chefs d'orchestre ont mise au point le week-end dernier. Je note d'ailleurs qu'il s'agit presque d'un retournement, si j'en juge par l'attitude des mêmes en juillet dernier. En commission des affaires sociales, le projet avait été, par eux, constructivement débattu.

» L'Assemblée nationale, par contre, a voté le texte en deuxième lecture jeudi. La loi sera donc promulguée la semaine prochaine, suivie par un décret d'application dont toutes les modalités ont été arbitrées au printemps dernier par le premier ministre, et qui instaure, à compter du 1er janvier 1983, les nouvelles et importantes modalités de couverture sociale et de retraite des médecins hospitaliers.

» Quant au statut de ces médecins, il sera prêt avant la fin de l'année et applicable au 1er janvier 1984. Afin que personne ne puisse dire que le gouvernement accule à sauter « l'obstacle » sans réflexion, j'ai volontiers accepté, comme je l'avais laissé entendre depuis le début, que le délai d'option pour les médecins hospitaliers entre le secteur privé et le plein temps public exclusif soit allongé d'un an.

*– Les pharmaciens sont inquiets; projetez-vous d'étatiser ou de mutualiser la distribution des médicaments ?*

– Il y a un an, une telle question était déjà de l'ordre de l'irréel, mais on pouvait concevoir que des personnes se la posent avant de connaître ma politique.

» Aujourd'hui, ceux qui avancent cette idée veulent tromper sciemment.

» Dans quelques jours je présenterai, avec le sénateur Sérusclat (3), le rapport sur la distribution du médicament, et vous verrez combien, sans cacher la nécessité de certaines mises à jour, la réflexion gouvernementale est, là aussi, basée sur le pluralisme, c'est-à-dire sur la reconnaissance d'un grand secteur officinal, mais aussi d'une démarche mutualiste dont on sait combien elle a contribué à faire évoluer le contenu social de la profession pharmacienne.

» Nous sommes loin, vous le voyez, d'une mutualisation de la distribution, encore plus loin de son étatisation.

## « Le jockey démonté »

*– Vous entendez soutenir avec ardeur l'outil industril français. Qu'en est-il pour l'industrie pharmaceutique dont l'inquiétude est grande et qui s'est associée au mouvement de protestation ?*

– J'entends vote question comme un écho à ma profonde préoccupation de reconquérir le marché intérieur. En effet, en pharmacie comme dans le bio-médical, depuis seize mois, c'est une lutte quotidienne menée par mon ministère. Et déjà de bons et beaux résultats pour le pays sont intervenus.

» Avec les scanographes commandés prioritairement à la Compagnie générale de radiologie (C.G.R.), cette usine a amélioré sa production et renoncé à ses licenciements.

» Avec la mise en rapport confiante de la société Impex et de pharmaciens hospitaliers, cette P.M.I. de l'Oise a reconquis un important marché hospitalier en France et a procédé à des embauches qui se chiffrent et se chiffreront par dizaines, de décembre 1981 à janvier 1983.

» Pour la pharmacie, non seulement j'encourage la fabrication de principes actifs en France, je pousse pour que les expertises toxicologiques ne partent plus à l'étranger, je m'acharne à ce que la recherche soit mieux traitée par les industriels que la publicité.

» De plus, nous avons instauré une politique de contrats avec les industries qui devrait leur permettre de défendre encore mieux leurs chances sur le marché international.

» Alors vous me dites que cette industrie a manifesté jeudi. Je me souviens que lorsque le gouvernement précédent avait accepté, par les accords ACDA (4) que l'action sanitaire en Afrique noire soit placée sous la tutelle américaine, elle n'avait pas manifesté de pareille façon. Peut-être avait-elle alors absorbé trop d'analgésiques.

» Je n'ai sans doute pas tout abordé dans mes réponses. Mais à l'évidence, vos lecteurs constateront que, depuis le 10 mai tous les mois ne s'appellent pas décembre pour les médecins.

» Et mon souhait est que la majorité d'entre eux réfléchissent à cette image du jockey démonté et qui tient en main ses étriers et sa selle alors que le cheval s'est secoué de lui et, libre, galope bien loin. »

Propos recueillis par
le docteur
**ESCOFFIER-LAMBIOTTE.**

(1) Respectivement président de la Confédération des syndicats médicaux français et du Centre national des professions de santé.

(2) Chirurgien à l'hôpital Laennec.

(3) M. Franck Sérusclat, sénateur socialiste du Rhône.

(4) Action concertée pour le développement de l'Afrique.

## La détérioration du pouvoir d'achat des médecins de ville

Le pouvoir d'achat a augmenté plus vite pour les généralistes que pour les spécialistes de 1962 à 1979 – respectivement de 1,7 % et 0,5 % par an en moyenne. C'est ce que concluent les auteurs d'une étude (1) réalisée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) et publiée en mai 1981.

L'augmentation varie beaucoup selon les années. 1979 est « *particulièrement défavorable* » selon ces experts : en effet, de 1978 à 1979, le pouvoir d'achat du généraliste a diminué de 8,2 % et celui du spécialiste de 3,5 %, la baisse enregistrée est plus forte que celle des autres catégories professionnelles.

Le spécialiste, tout en faisant moins d'actes que le généraliste, perçoit un revenu supérieur de 25 % à celui de son collègue omnipraticien. Ces revenus ont été respectivement pour 1979 de 231 055 F et 185 419 F.

Le revenu annuel net des médecins salariés du travail est « *un des plus élevés des salaires des cadres supérieurs* », notent encore les experts du CREDOC.

La détérioration du pouvoir d'achat constatée en 1979 s'est poursuivie dans les années qui ont suivi. Les honoraires médicaux, rappelons-le, sont bloqués de fait depuis juillet 1981, ou pour certains depuis octobre 1981.

(1) « Chiffre d'affaires et revenus avant impôt des médecins conventionnés libéraux en 1979 ». CREDOC.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Rep. + ou Dép. | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. – | | Rep. + ou | | | |
| $ E.-U. ..... | 7,1350 | 7,1380 | + 140 | + 185 | + 280 | + 340 | + 630 | + 760 |
| $ can. ...... | 5,7700 | 5,7745 | + | + 45 | + 25 | + 80 | + 110 | + 230 |
| Yen (100) ... | 2,6535 | 2,6555 | + 140 | + 165 | + 285 | + 385 | + 860 | + 925 |
| DM ....... | 2,8260 | 2,8285 | + 135 | + 160 | + 280 | + 310 | + 810 | + 880 |
| Florin ...... | 2,5835 | 2,5860 | + 125 | + 145 | + 250 | + 275 | + 710 | + 765 |
| F.B. (100) ... | 14,5465 | 14,5570 | + 110 | + 260 | + 185 | + 405 | + 265 | + 665 |
| F.S. ....... | 3,2850 | 3,2885 | – 265 | – 300 | – 540 | – 580 | +1475 | +1570 |
| L (1 000) ... | 5,0190 | 5,0225 | + 220 | + 150 | + 460 | + 380 | –1580 | –1420 |
| £ .......... | 12,1000 | 12,1095 | + 295 | + 385 | + 625 | + 750 | +2005 | +2250 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. .... | 10 7/8 | 11 1/8 | 10 7/8 | 11 1/4 | 11 | 11 3/8 | 11 3/4 | 12 1/8 |
| DM ....... | 7 5/8 | 8 | 7 1/2 | 7 7/8 | 7 1/2 | 7 7/8 | 7 3/4 | 8 1/8 |
| Florin ..... | 7 1/8 | 7 7/8 | 7 3/8 | 8 | 7 5/8 | 8 1/8 | 7 7/8 | 8 1/2 |
| F.B. (100) .. | 11 1/4 | 13 3/4 | 11 5/8 | 12 3/4 | 12 1/8 | 13 | 12 3/4 | 13 5/8 |
| F.S. ....... | 1 1/8 | 1 7/8 | 3 5/8 | 4 | 3 1/16 | 3 15/16 | 4 11/16 | 5 1/16 |
| L (1 000) ... | 15 3/4 | 18 1/4 | 17 1/2 | 18 3/4 | 18 1/2 | 19 1/4 | 20 | 21 |
| £ ......... | 10 7/8 | 11 1/8 | 10 9/16 | 10 15/16 | 10 1/4 | 10 7/8 | 10 3/16 | 10 13/16 |
| F. français .. | 14 | 15 | 15 1/2 | 16 1/2 | 16 5/8 | 17 5/8 | 18 5/8 | 19 5/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# MATIÈRES PREMIÈRES

## POINT DE VUE

# Le charbon, une énergie d'avenir, une industrie forte

par GEORGES VALBON (*)

L'AVENIR des Charbonnages de France comme les perspectives de développement du marché du charbon font l'objet, depuis quelques mois, de débats passionnés qui trouvent un large écho dans la presse comme dans les autres moyens d'information.

L'existence de tels débats n'est pas en soi chose nouvelle. Ce fut déjà le cas, à la fin des années 50, à l'aube de la décennie du « tout-pétrole », puis dans les années 1973-1974. A leur manière, ces confrontations d'arguments manifestent que quelque chose bouge sur la scène énergétique — à mon avis dans le bon sens, — que la question de la place du charbon dans l'approvisionnement énergétique de la France redevient une grande question d'actualité. Je dois d'ailleurs ajouter — ce que, je crois personne ne contestera — que si les débats sur le charbon prennent souvent une telle ampleur, c'est que la place de cette ressource énergétique, de cette matière première, dans l'approvisionnement, renvoie inévitablement à la question de la production nationale et aux moyens de sa mise en œuvre.

J'y vois aussi — ce qui me paraît réconfortant — autant d'indices d'un attachement tout à fait exceptionnel au destin d'une grande activité, la production de charbon, d'un respect unanime à l'égard des métiers de la mine inscrits dans les profondeurs de la fibre nationale, dont peu d'autres activités industrielles bénéficient dans ce pays.

Durant la décennie 70, la politique charbonnière était « minée » par une contradiction profonde. En même temps qu'on affirmait la nécessité d'une diversification des approvisionnements de la France, notamment grâce au charbon, le déclin de la production nationale et des grands secteurs de consommation continuait à être inexorablement programmé. Ainsi, on prétendait faire une place au charbon, tout en affaiblissant les structures aptes à permettre cette politique, notamment à travers les Charbonnages de France. Or il n'y a pas de grand projet qui tienne sans les hommes capables de le faire triompher ; pourtant, ceux qui étaient le mieux placés pour le porter — les mineurs, les techniciens, les chercheurs, les ingénieurs des Charbonnages de France — étaient dans une situation qui frôlait parfois le désespoir, où toute perspective d'avenir leur était refusée étant accusés en permanence d'être des assistés.

Autant dire qu'alors la stratégie des Charbonnages de France se réduisait à une retraite en plus ou moins bon ordre, avec la perspective d'un partage des dépouilles à moyen terme.

La situation nouvelle désormais créée — qui a été fortement soulignée par le débat parlementaire sur l'énergie il y a maintenant presque un an — doit permettre le déploiement d'une stratégie offensive, dynamique des Charbonnages de France, offrant la chance d'une modernisation et d'une revitalisation de leurs structures, d'un assainissement durable de leurs bases financières, stratégie motivante pour tous.

### Quatre thèmes

C'est, bien entendu, de telles orientations qui sont au cœur de la discussion du contrat de Plan qui régira les rapports futurs entre l'Etat et les Charbonnages de France, tout en garantissant l'autonomie de gestion de l'entreprise nationale.

Il apparaît que les objectifs qui sous-tendent la stratégie des C.d.F. peuvent constituer une contribution tout à fait essentielle à la nouvelle politique industrielle, dont le gouvernement de Pierre Mauroy entend se doter et dont Jean-Pierre Chevènement a récemment tracé les grandes lignes.

Je voudrais illustrer mon propos en référence à quatre thèmes me paraissant tout à fait décisifs :

— la reconquête du marché intérieur ;

— la mise en œuvre d'investissements créateurs d'emplois productifs ;

— le développement de projets technologiques porteurs ;

— la démocratie comme moyen de motivation et de mobilisation des énergies pour un grand projet.

La reconquête du marché intérieur en matière d'énergie est un objectif d'autant plus impératif qu'il est en même temps un facteur de souveraineté nationale et une contribution majeure au desserrement de la contrainte extérieure qui pèse lourdement sur notre balance commerciale. Pour le secteur de l'énergie, le déficit des échanges représente quelque 100 milliards de francs pour les sept premiers mois de l'année. Cela justifie les récents propos d'Edmond Hervé fixant deux priorités pour limiter les importations : « *La mise en valeur de nos ressources nationales et la maîtrise des consommations.* »

Sur ces questions d'utilisation et de reconquête des marchés, il nous faut lever toute ambiguïté. L'ambition des Charbonnages de France n'est pas seulement d'être un producteur de charbon national. Les C.d.F. doivent aussi se placer parmi les principaux acteurs de la repénétration du charbon dans le bilan énergétique français et tenir toute leur place dans une nouvelle stratégie d'approvisionnement et de coopération internationale en matière de charbon. Mais pour autant, il serait illusoire de fonder une telle ambition sur une coquille vide, sans placer au centre la volonté d'une production nationale forte qui garantisse en définitive l'ensemble du projet, y compris la repénétration du marché énergétique. Les utilisateurs savent bien que le charbon d'importation n'offre pas forcément les garanties, non seulement strictement économiques, mais aussi techniques, que peut procurer le charbon national dans la diversité de ses origines et de ses caractéristiques.

Dans le domaine énergétique, la France dispose de deux atouts solides, le nucléaire et le charbon, qui peuvent d'ailleurs se compléter harmonieusement, par exemple en matière de production d'électricité, et qui seront confortés par une politique audacieuse d'économies d'énergie tournée vers la relance efficace de la production.

### Une image erronée

La volonté clairement affirmée de mettre en œuvre des investissements productifs me paraît être une orientation tout à fait positive. Dans le passé et encore actuellement, le surplus dégagé du travail dans l'industrie a souvent servi à des opérations à caractère spéculatif, à la poursuite d'objectifs de croissance externe, au détriment de la création d'emplois productifs, de l'amélioration de la productivité, de la compétitivité interne des entreprises. Des ressources considérables ont été mobilisées et détournées de la production pour alimenter des canaux financiers totalement improductifs à l'égard de la création de richesses nationales, donc opposés aux intérêts du pays.

Les Charbonnages de France disposent de tous les atouts indispensables pour l'utilisation efficace de nouvelles capacités d'investissement : les hommes, les techniques, les localisations de grands projets tant en Lorraine, dans différentes régions du Sud de la Loire que dans le Nord-Pas-de-Calais... avec toutes les retombées locales et régionales que ces projets à fort dynamisme interne sont capables de provoquer.

L'existence d'une synergie industrielle déjà inscrite dans les structures du groupe, et qui peut être consolidée, mise au service d'une filière dynamique charbon, constitue un atout considérable dans cette perspective.

Cette cohérence structurelle est indispensable pour une industrie lourde en général. Elle l'est encore plus pour une société comme les Charbonnages de France. Il ne s'agit nullement d'une volonté hégémonique d'intégrer toutes les activités liées au charbon — de l'importation à l'utilisation du charbon — à l'intérieur d'un seul ensemble industriel, mais bien de faire des Charbonnages de France la pierre angulaire de la nouvelle politique charbonnière indispensable à l'équilibre de l'édifice, sans laquelle il n'y aurait aucun avenir pour le charbon en France ni pour les entreprises qui veulent, à des titres divers, le promouvoir.

Au sein d'une opinion largement favorable à l'activité de notre entreprise, nous avons à surmonter tout particulièrement l'image totalement erronée d'une industrie vieille, voire, archaïque.

L'activité charbonnière est souvent admirée comme on admire un symbole chargé de références historiques, la révolution industrielle, *Germinal*, les émotions et les solidarités lors de catastrophes meurtrières comme celles de Courrières, les puissantes luttes d'émancipation ouvrières. C'est incontestablement un atout, mais à condition que le symbole ne submerge pas le nouveau visage et les perspectives futures de cette activité.

L'activité houillère est déjà le lieu du développement de projets technologiques porteurs, et doit l'être encore plus demain. C'est vrai pour les techniques d'extraction avec la mise en œuvre d'équipements d'abattage à haute efficacité, l'essor des modes nouveaux de soutènement, le développement des techniques de transport, les matériels à la pointe du progrès, mis au service de la sécurité, le développement de techniques électroniques spécifiques, dites à sécurité intrinsèque, dont les applications peuvent s'étendre bien au-delà de cette activité. C'est vrai pour les moyens nouveaux d'exploitation et d'utilisation du charbon, le projet de gazéification souterraine à grande profondeur, la gazéification au jour, la production de méthanol, la nouvelle carbochimie, la liquéfaction du charbon, les techniques avancées de combustion, etc.

Si l'activité charbonnière a dans le passé largement contribué à faire de la géographie économique de la France ce qu'elle est aujourd'hui, elle sera encore demain l'un des viviers les plus féconds pour les technologies avancées, utiles aux hommes et à la société tout entière. S'il y a un service à rendre à notre pays, c'est celui de restaurer l'image des industries de base, comme l'industrie charbonnière, indispensables pour porter une croissance nouvelle. Connaissant mieux aujourd'hui la richesse et l'imagination créatrice de toutes les catégories de personnels, je suis encore plus convaincu aujourd'hui qu'hier que nous parviendrons à revivifier non seulement une activité mais tout un secteur économique, en construisant un groupe dynamique et entreprenant dans ses objectifs comme dans sa contribution au progrès économique et social.

Il est bien évident que la réussite d'un tel projet suppose une large motivation et une mobilisation des femmes et des hommes qui constituent le personnel du groupe Charbonnages de France. Leur tâche est souvent rude ; il ne leur manque ni le courage ni la compétence, c'est pourquoi ils méritent toute la confiance dont ils sont crédités. Pour rendre l'outil plus efficace, une restructuration interne devrait conforter la cohérence technique et économique des activités que couvre d'ores et déjà le groupe ; elle doit contribuer dans mon esprit à une amélioration qualitative de la démocratie, permettant à chacun de contribuer avec ses bras, mais aussi et sans doute d'abord avec sa tête, à la stratégie nouvelle que nous entendons mettre en œuvre. Il ne s'agit pas d'une remise en cause du rôle de la hiérarchie et de l'encadrement, bien au contraire. Je suis persuadé que, dans un ensemble d'hommes libres, l'autorité est reconnue sans réserve dès lors que celui qui en est le détenteur agit avec conviction dans le sens d'une meilleure efficacité de l'entreprise et de ceux qui la composent. Les mineurs ont toujours eu le plus grand respect pour ceux qui, détenant un savoir, partagent leurs difficultés et font progresser des solutions nouvelles. C'est pourquoi je ne crains pas une plus grande ouverture à la démocratie et à la participation des travailleurs. Je sais qu'aujourd'hui il s'agit d'un des plus puissants facteurs d'efficacité industrielle.

(*) Président des Charbonnages de France.

# TOUTES LES VOITURES AUJOURD'HUI ONT AU MOINS QUELQUE CHOSE DE LA SECURITE D'UNE MERCEDES.




Ogilvy & Mather

**Blocs optiques arrière** Feux arrière, clignotants et stops comportent des cannelures horizontales afin de ne jamais s'encrasser. En Mercedes, on est vu même de loin.

**Pare-chocs avant/arrière** Montés sur des supports souples, ils sont en polyuréthanne flexible pour mieux absorber les chocs légers.

**Ceintures de sécurité** Elles sont automatiques et à 3 points d'ancrage réglables. Le point d'ancrage bas se déplaçant avec le fauteuil, la ceinture s'adapte individuellement à la taille de son occupant. Plus le confort est grand, mieux on conduit.

**Zones de déformation** L'habitacle particulièrement rigide joue le rôle d'arceaux de sécurité. A l'avant et à l'arrière et même sur les côtés, il lui est associé des zones de déformation progressive. Celles-ci amortissent les chocs violents et protègent les passagers.

**Système de freinage anti-blocage** Commandé par un ordinateur intégré, le système Mercedes ABS contrôle la trajectoire de la voiture et empêche les roues de se bloquer en cas de coup de frein brutal. Le freinage reste court, même sur route mouillée. La sécurité Mercedes en matière de freinage.

**Réglage des projecteurs** Il s'effectue à partir du tableau de bord. Selon la charge de la voiture, la portée des phares se règle avec précision.

**Volant de sécurité** En cas de choc important, un sac de plastique logé dans le volant appelé Airbag se gonfle et se dégonfle en une fraction de seconde. En s'interposant ainsi, il préserve le conducteur.

**Essuie-phares/lave-phares** Ils garantissent le plein rendement des phares. En toutes circonstances, malgré la pluie et la boue.

**Réservoir de carburant anti-choc** Séparé de l'habitacle par une cloison supplémentaire, il est disposé au-dessus du pont arrière à un emplacement protégé des collisions. Une sécurité importante.

**Déflecteurs d'eau** Ils sont incorporés aux montants avant. Sur une Mercedes, la pluie ne brouille pas les glaces latérales.

**Système de fermeture de sécurité** Les serrures des portes sont munies de tenons de sécurité. En cas d'accident, les portes ne s'ouvrent pas sous le choc. Néanmoins, elles ne restent pas bloquées.

**Pare-brise feuilleté** Le pare-brise est en verre feuilleté de haute sécurité. Il résiste aux chocs les plus violents. Votre visibilité est garantie.

**Système anti-plongée** Il empêche la voiture de piquer du nez lors du freinage. Ainsi, la stabilité au freinage sur les 4 roues reste toujours optimale.

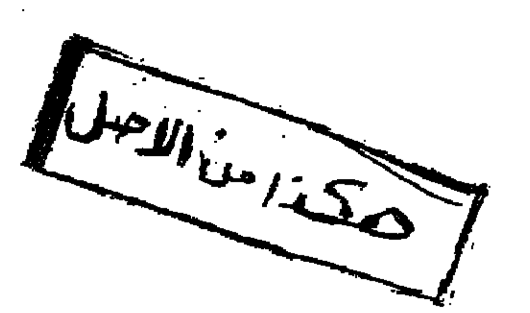
**Train de roulement** Testé à 335 km/h, il vous permet de rouler sur l'autoroute en toute sécurité.

**Anti-brouillards** Ils sont montés en série, pour que vous ne soyez jamais pris au dépourvu, même par mauvais temps.

Selon les modèles, certains équipements sont proposés en option.

Mercedes-Benz.





# ÉTRANGER

LA VISITE EN INDE DE M. JOBERT

## La France reste à la traîne dans le domaine des transferts de technologie

De notre correspondant

**New-Delhi. – Le ministre français du commerce extérieur, M. Jobert, commence ce vendredi 1er octobre, une visite de quatre jours en Inde. Après avoir participé, à New-Delhi, à l'ouverture des travaux de la commission mixte de coopération franco-indienne et s'être entretenu avec plusieurs membres du gouvernement indien, il devait se rendre samedi 2 à Bombay, pour présider un déjeuner réunissant des hommes d'affaires indiens ainsi que la vingtaine de représentants de sociétés françaises qui accompagnent le ministre.**

Bien que s'inscrivant dans la perspective du voyage que M. Mitterrand doit faire en Inde, fin novembre, la mission de M. Jobert n'apparaît pas comme le véritable lever de rideau de cette visite présidentielle. D'abord parce que les contours du programme de M. Mitterrand sont encore flous, notamment en ce qui concerne l'importance qui sera accordée au volet économique. Ensuite parce qu'il n'est pas facile de renouveler, à la demande, ces fameux « coups » qui semblent caractériser jusqu'à présent l'action de la France en Inde, qu'il s'agisse de la construction par Pechiney d'un complexe d'aluminium, de la vente de Mirage-2000, ou du récent contrat C.I.T.-Alcatel.

Les responsables français ne désespèrent pas de pouvoir tirer de leur chapeau une nouvelle grande affaire. Ce pourrait être cette fois la construction d'une importante usine de veccins à vocation exportatrice. Il semble pourtant que l'on revienne à une vision plus réaliste des choses.

Les échanges franco-indiens, fortement déséquilibrés en notre faveur, connaissent une croissance régulière. En 1980-1981, la valeur des exportations de l'Inde à destination de la France s'est élevée à 1,5 milliard de roupies (1), celle de ses importations à 2,7 milliards de roupies. Ces échanges n'augmentent cependant pas plus rapidement que le commerce de l'Inde avec d'autres pays dont certains, tels la Grande-Bretagne, l'Italie, la R.F.A. ou le Japon, font preuve actuellement d'une agressivité commerciale remarquée.

La France – qui n'est que le septième client de l'Inde et le douzième fournisseur – est nettement à la traîne pour les cessions de technologie, une question à laquelle l'Inde attache pourtant une très grande importance. Cette faiblesse est inquiétante : entre 1980 et mars 1982, les Britanniques ont conclu 220 accords de ce type ; les Américains, 236 ; les Allemands de l'Ouest, 195 ; les Japonais, 70 ; les Suisses, 74 et les Français, 50.

PATRICK FRANCES.

(1) Une roupie : environ 0,70 franc.

### Faits et chiffres

#### Affaires

● **Darty lance une chaîne de magasins de sport.** – Darty, numéro un de la distribution d'appareils électro-ménagers, vient d'ouvrir un second magasin de matériel sportif à l'enseigne de Sparty, dans la région parisienne. Le premier magasin, ouvert en mai 1981 à Bondy, a réalisé – dans sa première année – un chiffre d'affaires de 15 millions de francs, chiffre qui atteindra 20 millions pour l'année en cours. Sparty, qui compte réaliser un chiffre d'affaires de 60 millions de francs en 1983, ouvrira deux autres surfaces de vente en région parisienne dès l'année prochaine. Le marché des articles de sport en France, estimé à 15 milliards de francs en 1982, connaît actuellement une forte croissance.

#### Energie

● **Dome Petroleum sauvée de la faillite.** – Les dirigeants de Dome Petroleum ont accepté, le 30 septembre, le plan de refinancement soumis par le gouvernement fédéral canadien et quatre banques. La société, qui devait faire face à une échéance de 1,3 milliard de dollars canadiens (7,54 milliards de francs) sur sa dette de 8 milliards de dollars, a été contrainte de céder à un plan qui suppose un changement de structure de son conseil d'administration. Dome Petroleum se voit doter d'un capital d'investissement de 1 milliard de dollars versé sous forme d'obligations convertibles en actions, pour moitié par Ottawa et pour moitié par la Banque impériale du commerce, la Banque royale, la Banque de Montréal et la Banque de Toronto-Dominion. – *(A.F.P.)*

#### Etranger

ITALIE

● **Le chômage italien s'est nettement aggravé au cours du deuxième trimestre,** touchant 9,2 % de la population active. Selon l'enquête trimestrielle de l'Institut national de la statistique, le nombre des demandeurs d'emploi s'établissait fin juillet à 2 119 000 personnes, contre 1 954 000 (8,6 % de la population active) fin avril. Ceux qui sont âgés de moins de vingt-neuf ans sont largement majoritaires, puisque 1,6 million d'entre eux, soit 76 % du total, sont actuellement au chômage. Le chômage touche 15,1 % de la population active féminine et 6,2 % de la population active masculine. Au cours du trimestre, l'agriculture a perdu 109 000 emplois, l'industrie 148 000, ce qui n'a pas été compensé par les gains du secteur tertiaire (+ 206 000). *(A.F.P.)*.

# CONJONCTURE

## Baisse des taux des crédits à long terme pour les entreprises

Le coût du crédit à long terme pour les entreprises vient d'être abaissé. A partir du 1er octobre, les taux des prêts bonifiés aux entreprises accordés par les établissements spécialisés (Crédit national, Crédit d'équipement des P.M.E., Caisse centrale de crédit coopératif et sociétés de développement régional) sont réduits de 0,75 %. Pour les prêts spéciaux à l'investissement (11 milliards de francs en 1982 pour l'innovation, les économies d'énergie, les exportations, l'automatisation de la production, la création d'emplois et la productivité), le taux « superbonifié » de 13,50 %, fixé au 1er janvier 1982, est ramené à 12,75 %. Celui des prêts aux entreprises qui ne peuvent bénéficier des prêts superbonifiés (une enveloppe de 5 milliards de francs en 1982) est fixé à 14,75 %, contre 15,50 %. Celui, enfin, des prêts ordinaires accordés par ces établissements au taux du marché, non bonifiés (une enveloppe de 8 milliards de francs), qui avait été élevé de 14,70 % à 15,50 % en octobre 1981 et à 17,75 % au 1er janvier 1982, va être abaissé de 0,50 %, à 17,25 %.

Toutes ces diminutions sont liées à celle du coût des ressources des établissements en question, constituées par des émissions obligataires lancées sur le marché : leur taux est passé de 15 % environ, avant le 10 mai 1981, à 17,50 % environ à l'automne suivant, pour revenir à 17 % à la fin de 1981, et 16,40 % actuellement.

La même évolution est enregistrée pour le crédit à court terme consenti aux entreprises (plus de 60 % du total des crédits). Le taux de base des banques pour l'escompte commercial et le découvert, qui avait, au lendemain du 10 mai 1981, bondi de 12,75 % à 17 %, record historique, a fléchi graduellement depuis juillet 1981, passant, au début de septembre 1982, de 13,75 % à 13,25 %. Selon les milieux financiers, ce taux pourrait être ramené à 13 % dans le courant d'octobre 1982 si la tenue du franc reste satisfaisante.

Quant à la « *déconnexion* » des taux évoquée par le chef de l'Etat au cours de son voyage dans la région Midi-Pyrénées, elle concerne, sans doute, les prêts bonifiés et superbonifiés, les autres évoluant, comme l'a dit M. Delors, en fonction du succès de la lutte contre l'inflation et de la tenue de la monnaie. Il n'en reste pas moins que le gouvernement s'efforce de réduire les charges financières des entreprises, et, notamment, le coût du crédit, encore supérieur à celui du premier semestre 1981.

## La Banque de France a automatisé son grand fichier central de renseignements

Un événement vient de se produire dans le monde financier français : depuis le 1er octobre à 7 h 30, l'ensemble des Banques et des établissements financiers peut consulter automatiquement, par télex, le grand fichier central de la Banque de France.

Depuis plus de cent ans, la « vieille dame » de la rue de la Vrillière recueille et met en fiches un certain nombre d'informations sur la plus grande partie des entreprises françaises (environ 700 000 actuellement, au-dessus de 3 millions de chiffre d'affaires). Sur ce fichier figurent la raison sociale, la date de création, le capital, le nom des dirigeants, la nature des activités, le chiffre d'affaires des trois derniers exercices, et le calcul de l'endettement, en pourcentage du bilan et du chiffre d'affaires. Figurent également, et c'est là l'intérêt de l'affaire, la « cotation » dont la Banque de France affecte les entreprises (en plus ou moins bon) et les « incidents » ou « accidents » survenus dans la vie de l'entreprise : effets impayés, jugements du tribunal de commerce, concordats, liquidations, etc. Toutes ces informations proviennent d'abord de la déclaration des crédits accordés par les banques (risques), obligatoire depuis 1947, comme l'est celle des impayés pour les effets et les chèques. La Banque de France exploite, également, les publications légales, les bilans des entreprises (cent cinquante mille, directement ou par ses succursales), et la presse économique.

Toutes ces informations sont capitales pour les banques, qui, jusqu'à présent, étaient autorisées à se les faire communiquer par écrit et à titre confidentiel, à raison de dix mille demandes par jour. Désormais, la consultation de cette banque de données, unique en France, pourra se faire par simple interrogation de l'ordinateur, à distance. Il aura fallu quatre ans de labeur opiniâtre aux services de la Banque de France pour automatiser cette consultation, gratuite, et qui revêt le caractère d'un véritable service public. La nouvelle procédure a reçu l'aval de la commission informatique et libertés, car son caractère confidentiel demeure. Libre aux banques, néanmoins, de communiquer à leurs clients les informations recueillies, comme elles ne se sont jamais privées de la faire : le fameux secret bancaire a toujours été une « passoire », essentiellement dans le domaine commercial. A l'étranger, d'ailleurs, la plupart des firmes, dans leur correspondance, indiquent le nom et l'adresse de leur banque, autorisée à communiquer les renseignements indispensables.

# AFFAIRES

## LE KOWEIT DÉTIENT PRÈS DE 25 % DU CAPITAL DE HOECHST

Le ministre koweïtien du pétrole, M. Ali Khalifa Al Sabah, a confirmé aux dirigeants de Hoechst que l'Émirat détenait entre 24 % et 25 % du capital du premier groupe chimique ouest-allemand (*le Monde* du 10 juin). C'est ce qu'a annoncé le président du groupe, M. Rolf Sammet, le 30 septembre à Francfort.

L'entrée du Koweït dans le capital de Hoechst lui a coûté 1,4 milliard de marks (environ 4 milliards de francs), a indiqué M. Sammet. Il a ajouté que le Koweït souhaitait profiter du savoir-faire et des capacités de vente Hoechst.

Se réservant de présenter les projets koweïtiens à ses actionnaires, M. Sammet n'a pas donné beaucoup plus de détails, notamment sur l'éventualité d'accords de production avec les raffineries de l'Émirat. Le Koweït ne sera cependant pas un « *partenaire dormant* », et, si Hoechst ne s'attend pas à bénéficier de prix préférentiels de la part de son nouvel actionnaire pour ses approvisionnements en pétrole, il pourrait en être autrement pour certains intermédiaires et pour certaines matières premières pétrochimiques. – *(A.F.P.)*

## LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE REIMS DÉNONCE CERTAINES PRATIQUES BANCAIRES

*De notre correspondant*

Reims. – Au tribunal correctionnel de Reims, le président Michel Jeannoutot a prononcé à l'audience du mercredi 29 septembre un réquisitoire contre les banques qui, sans oser le dire et encore moins l'écrire, consentent d'importants découverts à leurs clients et traînent ensuite en correctionnelle les malheureux débiteurs qui continuent à tirer des chèques alors que les facilités qui leur étaient accordées ont été brusquement supprimées.

Le tribunal a relaxé du chef d'émission de chèques sans provision pour des chèques tirés antérieurement à une interdiction deux entrepreneurs de travaux publics en règlement judiciaire qui, pendant cinq mois, purent faire fonctionner, avec l'accord tacite de leur banque, la B.N.P., un compte dont le solde était constamment débiteur.

Le tribunal a jugé que les relevés bancaires des prévenus constituaient la preuve que la B.N.P. avait accordé des facilités de caisse, que l'existence de celle-ci établissait la bonne foi des prévenus et que ceux-ci pouvaient se voir reprocher un délit que le code pénal assimile à l'escroquerie.

Aux représentants des banques mis délibérément dans la posture d'accusés, le président a reproché non pas d'accorder des découverts qui sont en fait des prêts, mais de refuser de reconnaître cette pratique, d'invoquer la loi quand cela les arrange et de confondre ainsi le pénal et le civil en faisant passer un débiteur pour un escroc.

M. S.

## LE GROUPE WOOLWORTH CÈDE SA FILIALE BRITANNIQUE A LA SOCIÉTÉ PATERNOSTER STORES P.L.C.

La société américaine F.W. Woolworth Co., quatrième groupe de distribution aux Etats-Unis, a annoncé qu'elle avait accepté de céder la participation de 52,6 % qu'elle détenait dans sa filiale britannique F.W. Woolworth P.L.C. à une nouvelle société londonnienne baptisée Paternoster Stores P.L.C., moyennant la somme de 163,3 millions de livres sterling (environ 2 milliards de francs).

Woolworth prendra une participation de 12,7 % dans Paternoster Stores, dont le capital est réparti entre la banque d'affaires britanniques Charterhouse Japhet, laquelle a monté toute l'opération, les compagnies d'assurances Prudential et Norwich Union, la banque d'affaires Robert Fleming, la Caisse de retraite des officiers de la marine marchande britannique et une trentaine d'autres institutions de la City.

Tous les actionnaires sont regroupés au sein d'un consortium financier qui a lancé une offre publique d'achat (O.P.A.) sur les actions de la chaîne de magasins britanniques Woolworth dont la cotation a été suspendue jeudi 30 septembre à la bourse de Londres en début de matinée, puis reprise ultérieurement sur un cours de 76 pence.

Equipement automobile

## VALEO ET MOTOROLA VONT COOPÉRER

Deux leaders de l'équipement automobile, la société américaine Motorola et la compagnie française Valeo, ont décidé de s'associer dans le domaine des alternateurs et de l'électronique.

Valeo, indiquent les sociétés dans un communiqué publié jeudi 30 septembre, assurera la direction de l'usine de production d'alternateurs de Motorola à Angers, dont il détiendra 60 % du capital, la compagnie américaine détenant le solde de 40 %.

Valeo, qui a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs et dispose de cent établissements dans seize pays, emploie 27 000 personnes.

Motorola, qui a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de dollars (plus de 23 milliards de francs), est spécialisé dans la fabrication de systèmes de communication, de semi-conducteurs et de matériels électroniques. La société dispose d'usines dans dix-sept pays et son effectif atteint 76 300 personnes.

Motorola créera en France les moyens de production de modules et de composants électroniques pour l'équipement automobile.



# ÉNERGIE

La construction du gazoduc euro-sibérien

## DRESSER FRANCE EST PRIVÉE D'UNE COMMANDE PAR SA MAISON MÈRE

Le personnel de l'usine Dresser France a manifesté, le 30 septembre au Havre, après l'annonce du retrait d'une commande privant l'entreprise d'une charge de travail de vingt mille heures. Cette commande prévoyait la fabrication par Dresser France de trois compresseurs destinés à la société australienne Santos. Elle a été « *rapatriée aux États-Unis* ». Dans une lettre au président de la République, publiée par *l'Humanité* du 1er octobre, le député communiste, maire du Havre, M. André Duroméa, écrit : « *Les sanctions américaines contre cette entreprise françaises se renforcent donc et pourraient conduire à son asphyxie prochaine si des mesures énergiques n'étaient pas prises.* »

De son côté, Creusot-Loire a demandé, le 30 septembre, à un juge américain la levée des sanctions économiques imposées par les États-Unis. Un fondé de pouvoir de Creusot-Loire a déclaré que la firme « *n'avait exercé aucun contrôle* » sur la livraison, le mois dernier, des compresseurs, livraison effectuée par Dresser France.

Enfin, la firme ouest-allemande A.E.G.-Telefunken pourrait être l'objet de sanctions américaines. Les deux premières turbines fabriquées par la société ont été embarquées le 30 septembre à Brême pour être livrées à l'U.R.S.S.

## ELF-AQUITAINE ACHÈTE DU GAZ A LA NORVÈGE

Le groupe français Elf-Aquitaine et la société nationale norvégienne Statoil ont signé le 30 septembre à Stavanger un contrat portant sur la fourniture à la société française de 600 millions de mètres cubes par an, pendant vingt ans, de gaz du gisement de Statfjord.

Statoil et Elf avaient déjà signé un accord de principe pour la fourniture par la Norvège de gaz provenant des gisements de Gullfaks et Heimdall. Au total, les livraisons de Statoil à Elf pour les trois gisements excéderont 2 milliards de mètres cubes par an au début des années 90.

Une partie de ce gaz – de l'ordre dit-on de 50 % – sera destinée au marché français. Gaz de France ayant le monopole de l'importation, l'entreprise gazière rachètera ce gaz à Elf-Aquitaine à la frontière belgo-française. Mais une négociation âpre va s'ouvrir entre les deux sociétés d'Etat, car Elf-Aquitaine aimerait sans nul doute récupérer ce gaz dans son réseau du Sud-Ouest (Compagnie française du méthane et Compagnie du gaz du Sud-Ouest) pour compenser le déclin de Lacq, comme le lui permet un accord signé en 1970 par les Pétroles d'Aquitaine et G.D.F. Mais il ne manque pas chez les syndicalistes de G.D.F. de tenants d'un retour au monopole de la distribution. – B. D.

## Qu'arrive-t-il au programme nucléaire français ?

*La disponibilité moyenne des équipements nucléaires d'E.D.F. n'a été que de 44 % au mois d'août, en baisse par rapport aux résultats des mois précédents (49 % en juin et 50 % en juillet). Certes l'été – période de faible demande – est consacré à plusieurs opérations d'arrêt pour renouvellement du combustible. C'est ainsi qu'au cours de l'été ont été arrêtés – ce qu'E.D.F. appelle un arrêt annuel programmé – les réacteurs Tricastin-3, Gravelines-2 et 3, Dampierre-3 et, depuis le 21 août, Bugey-4. Une opération de rechargement et de contrôle nécessite en général un délai de vingt-cinq à quarante jours.*

*Il n'en reste pas moins que la multiplication de petits incidents pèse sur la disponibilité des réacteurs d'E.D.F. En août, le fonctionnement des réacteurs nucléaires a été affecté par des problèmes rencontrés à Fessenheim-1 et à Bugey-2 (sur les broches de centrage des tubes guides de barres de commande) et à Saint-Laurent-B 1 et B 2 (sécheurs surchauffeurs).*

*Le taux moyen d'utilisation des capacités sera ainsi, en 1982 – selon toutes probabilités, – inférieur à la moyenne mondiale de 60 % (loin derrière les taux de disponibilité en Suède ou en Belgique), alors qu'il était de près de 63 % en 1981 et de 69,6 % en 1980.*

*Cette dégradation n'a aucun caractère inquiétant pour la fourniture d'électricité au cours de l'hiver. La demande de kilowattheures s'est très fortement ralentie ces dernières années et laisse à E.D.F. une large marge de sécurité. Mais elle pèse sur les coûts du nucléaire en France.*

B. D.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

### 30 SEPTEMBRE

### Forte baisse de l'or
### Nouveau repli des valeurs

*La forte baisse de l'or constituait l'événement majeur de la séance de jeudi à la Bourse de Paris.*

*Le métal est retombé, pour la première fois depuis la fin août, en dessous de la barre des 400 dollars à 395,12 dollars contre 410,49 la veille.*

*Le lingot a perdu 3,5 % à 94 100 F, tandis que le napoléon ne cédait qu'un franc à 630 F. Du coup, la prime du « nap » est remontée à 20 %.*

*Les mines d'or, qui, ces dernières séances, avaient été plutôt épargnées, ont également cédé du terrain, de 3 % à 6 % suivant les cas.*

*Les emprunts d'État indexés sur le métal fin ont également été touchés : le « 4,5 % 1973 » a coté 1 775 F contre 1 791 F, et le « 7 % 1973 » 7 901 F contre 7 999 F.*

*Pour la quatrième séance consécutive, les cours des valeurs françaises se sont tassés dans un marché un peu plus actif que la veille. L'indicateur instantané a perdu 0,85 %.*

*Sans conteste, la baisse de Wall Street mercredi soir a fait mauvaise impression à la corbeille. Et l'annonce d'une réduction de trois quarts de point des taux d'intérêt des prêts à long terme pour les entreprises a été connue trop tard pour qu'elle produise un quelconque effet sur le marché.*

*Les écarts les plus importants se sont situés entre 3 et 6 %. Paris-France venait en tête des baisses avec un repli de 6 %. Cetelem et Scoa ont abandonné plus de 5 %. Les reculs de Crouzet, C.F.D.E. et Métallurgique navale de Dunkerque étaient supérieurs à 4 %.*

*Quelques titres ont tout de même réussi à tirer leur épingle du jeu. Arjomari a gagné 10 %, Dassault 7 % et la Veuve-Clicquot 4,5 %.*

*En raison de la baisse généralisée des valeurs étrangères, la devise-titre était plus faible à 8,25-8,29 F.*

## NEW-YORK

### Au-dessous des 900

Pour la première fois depuis le 1er septembre dernier, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles est repassé, jeudi, au-dessous de la barre de résistance de 900 points, achevant cette séance sur une baisse de 10,02 points, pour s'établir à 896,25.

Les espoirs de reprise économique s'estompent les uns après les autres à Wall Street, en dépit des propos officiels. Les boursiers s'en tiennent, eux, aux faits, et, l'annonce d'un recul de 0,9 % de l'indice global des indicateurs « précurseurs » au mois d'août est ressentie comme un nouvel encouragement à la prudence au Big Board.

Cette baisse était certes escomptée depuis quelques jours par les professionnels, mais elle a tout de même fait mauvais effet dans la mesure où elle met un terme à quatre mois de progression consécutive. Cette première baisse intervenue depuis le mois de mars est d'autant plus préoccupante que cet indice, qui est censé préfigurer ce que sera l'orientation de la conjoncture au cours des prochaines semaines, avait marqué une hausse (révisée) de 1,2 % en juillet et de 0,5 % (également révisée) le mois précédent.

Dans ce contexte, l'accroissement de 0,2 % des ventes de maisons individuelles le mois dernier (après une baisse de 5,4 % en juillet) est passé pratiquement inaperçu, les investisseurs concentrant à nouveau toute leur attention sur les statistiques hebdomadaires relatives à l'évolution de la masse monétaire américaine.

| VALEURS | Cours du 29 sept. | Cours du 30 sept. |
|---|---|---|
| Alcoa | 25 5/8 | 26 1/8 |
| A.T.T. | 56 3/4 | 56 1/4 |
| Boeing | 21 3/4 | 20 5/8 |
| Chase Manhattan Bank | 41 1/4 | 42 |
| Du Pont de Nemours | 35 1/8 | 34 3/4 |
| Eastman Kodak | 83 | 81 3/8 |
| Exxon | 27 7/8 | 28 |
| Ford | 26 | 25 1/2 |
| General Electric | 75 1/8 | 74 5/8 |
| General Foods | 38 1/8 | 38 3/8 |
| General Motors | 47 5/8 | 46 5/8 |
| Goodyear | 24 1/4 | 24 3/8 |
| I.B.M. | 74 3/4 | 73 1/2 |
| I.T.T. | 25 7/8 | 25 1/2 |
| Mobil Oil | 24 5/8 | 24 1/2 |
| Pfizer | 71 | 69 1/2 |
| Schlumberger | 35 1/2 | 35 |
| Texaco | 28 7/8 | 29 1/8 |
| U.A.L. Inc. | 19 | 18 1/2 |
| Union Carbide | 47 1/4 | 47 |
| U.S. Steel | 17 5/8 | 17 3/4 |
| Westinghouse | 32 1/8 | 31 1/8 |
| Xerox Corp. | 32 7/8 | 32 5/8 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**JACQUES BOREL INTERNATIONAL.** – Appelée à se prononcer sur l'offre de reprise de J.B.I. formulée par la société de restauration collective Sodexho (concurremment à celle de la chaîne hôtelière Novotel), la commission de la concurrence a rendu son avis, mercredi 29 septembre, sans qu'il soit possible de savoir qu'elle en est la teneur exacte, sinon qu'un certain nombre de recommandations ont été formulées qui devraient permettre aux protagonistes de cette affaire de sortir de l'impasse où ils se trouvent depuis plusieurs mois.

**SAINT-RAPHAËL.** – La société vient d'informer la Chambre syndicale des agents de change qu'elle a acquis 80 actions de la Société des grands vins, ce qui lui permet de porter de 49,98 % à 50,06 % sa participation dans cette entreprise.

**GLACERIES DE SAINT-ROCH.** – Cette filiale de la Compagnie Saint-Gobain a enregistré, pour les huit premiers mois de l'exercice en cours, une augmentation de plus de 12 % de son chiffre d'affaires, qui a atteint 5,5 milliards de francs belges, mais la société a perdu 1,25 milliard de francs belges durant cette période, alors qu'elle avait réalisé un bénéfice de 50 millions au cours des huit premiers mois de l'exercice 1981.

Cette perte résulte en grande partie des dépenses occasionnées par la restructuration du secteur verrier où opèrent les Glaceries de Saint-Roch, alors que la société ne peut pas procéder à l'augmentation de capital de 1 milliard de francs belges escomptée en raison de la mise sous séquestre, par le tribunal de Namur (*le Monde* du 3 juillet et du 23 septembre) de la participation de 50,1 % détenue dans la société par le groupe Saint-Gobain, lequel devait souscrire à cette augmentation de capital.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

| | 29 sept. | 30 sept. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 103,2 | 102,3 |
| Valeurs étrangères | 117,9 | 115,3 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 29 sept. | 30 sept. |
|---|---|---|
| Indice général | 99,6 | 99,2 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er octobre ........ 14 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 30 sept. | 1er oct. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 269,40 | 269 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 30 SEPTEMBRE

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |
| U.A.P. | 562 | 551 c |
| Union Brasseries | 39 | 39 50 |
| Union Habit. | 178 80 | 178 |
| Un. Imm. France | 160 10 | 160 |
| Un. Ind. Crédit | 217 | 216 |
| Union Ind. Ouest | 318 | 306 |
| Unipol | 101 | .... |
| Vincey Bourget (Ny) | 10 65 | .... |
| Virax | 42 10 | 42 60 |
| Waterman S.A. | 177 | 184 |
| Brass. du Maroc | 140 20 | .... |
| Brass. Ouest-Afr. | 20 90 | .... |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

### HORS-COTE
#### Compartiment spécial

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

#### Autres valeurs hors cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Alser | 140 | 140 |
| Cellulose du Pin | 18 90 | .... |
| Coparex | 403 | 410 |
| F.B.M. (Li) | 70 | 3 70 o |
| Iena Industries | 13 | .... |
| La Mure | 70 10 | .... |
| M.M.B | 168 | 166 60 |
| Océanic | 45 | 41 o |
| Petrofigaz | 335 | .... |
| Pronuptia | 125 | .... |
| Ratier For. G.S.P. | .... | .... |
| Rorento N.V. | 518 | 509 |
| Sabl. Morillon Corv. | 120 | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| S.K.F. (Applic. méc.) | 60 | 60 |
| Total C.F.N. | 74 | 74 |
| Ufiner | 202 | 207 |
| Voyer S.A. | 1 36 | .... |

| 30/9 | Émission Frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|

### SICAV

| | | |
|---|---|---|
| Actions France | 156 81 | 149 70 |
| Actions-Investiss. | 187 90 | 179 38 |
| Actions sélectives | 214 97 | 205 22 |
| Aedificandi | 254 68 | 243 13 |
| A.G.F. 5000 | 189 39 | 180 80 |
| Agimo | 270 23 | 257 98 |
| Altefi | 190 76 | 182 11 |
| A.L.T.O. | 173 27 | 165 41 |
| Amérique Gestion | 341 72 | 326 22 |
| Bourse-Investiss. | 210 07 | 200 54 |
| Capital Plus | 1052 50 | 1052 50 |
| C.I.P. | 605 72 | 578 25 |
| Conversimmo | 203 08 | 193 87 |
| Cortexa | 673 94 | 643 38 |
| Credinter | 245 05 | 233 94 |
| Croiss. Immobil. | 251 54 | 240 13 |
| Démeter | 53835 | 53673 98 |
| Drouot-France | 195 54 | 186 67 |
| Drouot-Investiss. | 439 03 | 419 12 |
| Energie | 182 44 | 174 17 |
| Epargne-Croiss. | 920 01 | 878 29 c |
| Epargne-Industr. | 334 29 | 319 13 |
| Epargne-Inter | 441 13 | 421 13 |
| Epargne-Oblig. | 152 52 | 145 60 |
| Epargne-Unie | 600 28 | 573 06 |
| Epargne-Valeur | 250 83 | 239 46 |
| Euro-Croissance | 273 30 | 260 91 |
| Financière Privée | 612 76 | 584 97 |
| Foncier Investiss. | 454 03 | 433 44 |
| France-Garantie | 248 48 | 243 61 |
| France-Investiss. | 282 85 | 270 02 |
| Fr.-Obl. (nouv.) | 349 19 | 333 36 |
| Francic | 178 81 | 170 70 |
| Fructidor | 182 81 | 174 52 |
| Fructifrance | 326 67 | 311 86 |
| Gestion Mobilière | 405 98 | 387 58 |
| Gest. Rendement | 415 04 | 396 22 |
| Gest. Sél. France | 274 74 | 262 28 |
| I.M.S.I. | 254 93 | 243 37 |
| Indo-Suez Valeurs | 453 90 | 433 32 |
| Ind. française | 10351 72 | 10351 72 |
| Interoblig. | 7200 80 | 6874 27 |
| Intersélect France | 201 17 | 192 05 |
| Intervaleurs Indust. | 293 71 | 280 39 |
| Invest. Obligataire | 10128 30 | 10108 08 |
| Invest. St-Honoré | 445 28 | 425 09 |
| Laffitte-Expansion | 450 10 | 429 69 |
| Laffitte-France | 145 85 | 139 22 |
| Laffitte-Oblig. | 128 53 | 122 70 |
| Laffitte-Rend. | 171 32 | 163 55 |
| Laffitte-Tokyo | 512 67 | 489 42 |
| Livret portefeuille | 328 43 | 313 54 |
| Mondial Investiss. | 233 47 | 222 88 |
| Multi-Obligations | 373 47 | 356 53 |
| Multirendement | 126 45 | 120 72 |
| Natio-Epargne | 11281 47 | 11169 77 |
| Natio-Inter. | 684 91 | 653 85 |
| Natio-Placements | 103324 55 | 103324 55 |
| Natio-Valeurs | 398 61 | 380 53 |
| Oblisem | 138 77 | 132 48 |
| Pacifique St-Honoré | 283 44 | 270 59 |
| Paribas Gestion | 362 30 | 345 87 |
| Pierre Investiss. | 311 84 | 297 70 |
| Province Investiss. | 218 92 | 208 99 |
| Rendem. St-Honoré | 10397 11 | 10345 38 |
| Sécur. Mobilière | 356 23 | 340 08 |
| Sél. court terme | 11265 93 | 11182 08 |
| Sélec. Mobil. Div. | 238 58 | 228 72 |
| S.P.I. Privinter | 176 91 | 168 89 |
| Sélection-Rendem. | 148 84 | 142 09 |
| Sélect. Val. Franç. | 157 05 | 149 93 |
| S.F.I. fr. et étr. | 305 25 | 291 41 |
| Sicavimmo | 343 30 | 327 73 |
| Sicav 5000 | 156 28 | 149 19 |
| S.I. Est | 689 59 | 658 32 |
| Silvafrance | 246 23 | 235 06 |
| Sivam | 214 87 | 205 13 |
| Silvarente | 166 32 | 158 78 |
| Sivinter | 236 14 | 225 53 |
| S.I.G. | 540 36 | 515 27 |
| S.N.I. | 746 82 | 712 95 |
| Sofrinvest | 311 17 | 297 06 |
| Sogepargne | 297 47 | 283 98 |
| Sogevar | 566 50 | 540 81 |
| Sogerter | 721 74 | 689 01 |
| Soleil Investiss. | 337 31 | 322 01 |
| U.A.P. Investiss. | 235 09 | 224 43 |
| Unifrance | 189 90 | 181 29 |
| Unifoncier | 489 17 | 466 99 |
| Unigestion | 418 18 | 399 22 |
| Uni-Japon | 593 50 | 566 59 |
| Unirenta | 1449 30 | 1401 64 |
| Univar | 11423 59 | 11423 59 |
| Valorem | 269 01 | 256 81 |
| Valreal | 111263 57 | 111152 42 |
| Worms Investiss. | 487 08 | 464 99 |

# Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 1875 | 4,5 % 1973 | 1791 | 1775 | 1785 | 1760 |
| 3105 | C.N.E. 3 % | 3095 | 3090 | 3080 | 3075 |
| [illegible] | | | | | |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 590 | Facom | 594 | 586 | 586 | 589 |
| 850 | Fichet-bauche | 885 | 880 | 880 | 863 |
| [illegible] | | | | | |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | Vallourec | 118 60 | 118 | 117 50 | 115 80 |
| [illegible] | V. Clicquot-P. | 1210 | 1280 | 1265 | 1255 |
| [illegible] | Viniprix | 880 | 872 | 872 | 856 |
| [illegible] | Amax Inc. | 190 | 182 | 183 | 181 50 |
| [illegible] | Amer. Express | 416 50 | 412 70 | 412 70 | 414 |
| [illegible] | Amer. Teleph. | 493 | 484 | 484 | 485 |
| [illegible] | Anglo Amer. C. | 101 | 97 80 | 98 60 | 97 40 |
| [illegible] | | | | | |
| 235 | Exxon Corp. | 232 | 228 50 | 228 80 | 225 50 |
| 225 | Ford Motors | 220 50 | 218 60 | 219 | 220 |
| 285 | Free State | 288 | 271 50 | 272 80 | 266 30 |
| 138 | Gencor | 141 | 133 50 | 133 50 | 132 |
| 215 | Gén. Belgique | 217 | 220 | 220 | 216 10 |
| 550 | Gén. Electr. | 653 | 635 | 635 | 631 |
| 410 | Gen. Motors | 405 | 399 | 398 | 402 |
| 63 | Goldfields | 61 50 | 58 60 | 59 40 | 58 |
| 118 | Harmony | 113 80 | 109 40 | 111 20 | 107 20 |
| 20 | Hitachi | 19 40 | 19 05 | 19 15 | 19 06 |
| 375 | Hoechst Akt. | 370 | 361 | 361 | 361 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 44 | Imp. Chemical | 43 50 | 42 70 | 42 70 | 41 90 |
| 82 | Inco. Limited | 79 90 | 76 80 | 76 80 | 77 60 |
| 640 | IBM | 639 | 617 | 616 | 612 |
| 30 | Ito-Yokado | 29 90 | 29 10 | 29 15 | 29 10 |
| 230 | ITT | 224 40 | 216 20 | 216 20 | 220 |
| 36 | Matsushita | 35 40 | 34 50 | 34 50 | 34 05 |
| 670 | Merck | 682 | 660 | 668 | 660 |
| 565 | Minnesota M. | 560 | 539 | 539 | 538 |
| 215 | Mobil Corp. | 206 10 | 202 50 | 202 50 | 200 10 |
| 13350 | Nestlé | 13600 | 13250 | 13250 | 13400 |
| 340 | Norsk Hydro | 327 | 326 | 329 | 322 |
| 840 | Petrofina | 823 | 808 | 814 | 798 |
| 485 | Philip Morris | 487 | 472 10 | 473 10 | 475 |
| 79 | Philips | 80 | 77 50 | 77 50 | 76 |
| 280 | Pres. Brand | 284 | 273 | 275 50 | 270 80 |
| 260 | Président Steyn | 268 | 253 | 256 | 249 |
| 1050 | Quilmès | 1040 | 1049 | 1049 | 1030 |
| 580 | Randfontein | 576 | 560 | 566 | 549 |
| 265 | Royal Dutch | 266 50 | 263 50 | 263 50 | 264 90 |
| 60 | Rio Tinto Zinc | 61 | 60 | 60 10 | 59 |
| 260 | St Helena Co | 265 | 251 | 253 | 246 |
| 320 | Schlumberger | 300 | 295 | 302 | 290 10 |
| 57 | Shell transp. | 56 80 | 55 20 | 55 20 | 55 05 |
| 830 | Siemens A.G. | 825 | 810 | 809 | 824 |
| 107 | Sony | 102 | 100 | 99 80 | 100 |
| 130 | T.D.K. | 126 50 | 123 70 | 123 80 | 125 |
| 515 | Unilever | 500 | 490 | 490 | .... |
| 405 | Unit. Techn. | 400 | 387 | 387 | 383 80 |
| 580 | Vaal Reefs | 589 | 571 | 571 | 581 |
| 275 | West Deep | 281 50 | 271 | 271 | 265 60 |
| 330 | West Hold. | 326 80 | 307 | 313 | 310 |
| 270 | Xerox Corp. | 283 50 | 279 | 279 | 279 |
| 2 02 | Zambia Corp. | 2 05 | 2 02 | 2 02 | 2 |

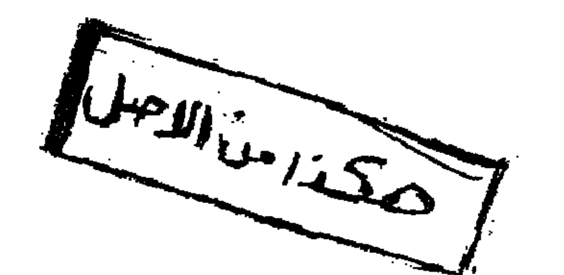
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 30/9 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 130 | 7 138 | 6 920 | 7 270 |
| Allemagne (100 DM) | 282 550 | 282 180 | 275 | 289 |
| Belgique (100 F) | 14 551 | 14 550 | 13 300 | 14 400 |
| Pays Bas (100 fl.) | 257 950 | 258 150 | 251 | 263 |
| Danemark (100 krd) | 80 750 | 80 730 | 76 | 82 |
| Norvège (100 k) | 102 690 | 102 500 | 98 | 104 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 12 110 | 12 085 | 11 750 | 12 450 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 867 | 9 866 | 9 | 11 |
| Italie (1 000 lires) | 5 016 | 5 017 | 4 750 | 5 250 |
| Suisse (100 fr.) | 329 170 | 329 150 | 320 | 338 |
| Suède (100 krs) | 113 680 | 113 870 | 109 | 116 |
| Autriche (100 sch) | 40 185 | 40 165 | 38 900 | 40 600 |
| Espagne (100 pes.) | 6 257 | 6 261 | 5 950 | 6 400 |
| Portugal (100 esc.) | 8 090 | 8 075 | 6 800 | 8 |
| Canada ($ can 1) | 5 783 | 5 788 | 5 640 | 5 900 |
| Japon (100 yens) | 2 656 | 2 668 | 2 550 | 2 690 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 30/9 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 94000 | 90500 |
| Or fin (en lingot) | 94100 | 90600 |
| Pièce française (20 fr) | 631 | 630 |
| Pièce française (10 fr) | 399 | 400 |
| Pièce suisse (20 fr) | 590 | 571 |
| Pièce latine (20 fr) | 535 | 536 |
| Souverain | 690 | 661 |
| Pièce de 20 dollars | 3260 | 3200 |
| Pièce de 10 dollars | 1602 50 | 1530 |
| Pièce de 5 dollars | 836 25 | 826 25 |
| Pièce de 50 pesos | 3610 | 3590 |
| Pièce de 10 florins | 571 | 579 |



Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE






Le numéro du « Monde » daté 1er octobre 1982 a été tiré à 525 721 exemplaires.

A B C D E F G

## En Pologne

# Des manifestations du souvenir ont eu lieu à Wroclaw, Gdansk et Varsovie

Quelque dix mille personnes ont participé, jeudi 30 septembre à Wroclaw, à un rassemblement pacifique destiné à honorer la mémoire d'un manifestant tué par balle lors des affrontements avec la milice du 31 août dernier. Les forces de l'ordre qui avaient pris position à environ 2 kilomètres du cimetière Grabiszyn où la radio locale de Solidarité avait appelé quarante-huit heures auparavant la foule à se réunir, ne sont pas intervenues. Des délégations des principales entreprises de la Basse-Silésie étaient présentes et une immense croix de fleurs avait été composée autour de la tombe du manifestant avant la célébration d'une messe en plein air.

Conformément aux consignes données par la commission nationale provisoire de Solidarité, la direction clandestine du syndicat, cette cérémonie avait été précédée d'une minute de silence observée à midi dans au moins une quinzaine d'usines, selon les premières indications.

A Gdansk, où un autre manifestant a trouvé la mort le 31 août dans des circonstances encore mal établies, de petits groupes de personnes se sont recueillis, devant une croix de fleurs aussi, au pied du monument érigé devant le chantier Lénine à la mémoire des victimes de la répression des émeutes de décembre 1970.

A Varsovie enfin, une vingtaine de personnes ont dévoilé une plaque scellée clandestinement dans le mur d'enceinte de la vieille ville et dédiée *« à la mémoire des victimes du 3 mai 1982 »*. D'importantes manifestations avaient eu lieu à cette date dans les principales villes de la Pologne à l'occasion de l'anniversaire de la Constitution de 1791, la plus démocratique de l'histoire de la Pologne. Il n'avait jamais été fait état jusqu'à présent, sauf par de confuses rumeurs, de victimes tombées durant ces manifestations qui avaient été très violentes.

En marge du rassemblement de Wroclaw, la milice a interpellé et retenu pendant trois heures et demi le correspondant du quotidien japonais *Yomiuri Shimbun* ainsi que les équipes des chaînes de télévision TF 1, A.R.D. (Allemagne fédérale) et A.B.C. (Etats-Unis). La veille, à Gdansk, trois collaborateurs du bureau varsovien de la C.B.S. avaient été malmenés par la police alors qu'ils étaient venus « couvrir » la messe organisée à l'occasion du trente-neuvième anniversaire de M. Lech Walesa. Cet incident avait suscité une vive protestation de la direction de la C.B.S. auprès du ministre polonais des affaires étrangères.

Le projet de loi sur les syndicats dont l'adoption permettra la dissolution de fait de Solidarité (*le Monde* du 1er octobre) a été examiné jeudi par la commission des affaires sociales du Parlement. Ce projet qui devrait venir en séance dans le courant du mois prévoit notamment que des syndicats nationaux ne pourront pas se reformer avant 1985. Selon un haut fonctionnaire cité par l'agence Reuter, le texte reconnaîtrait le droit de grève mais seuleemnt dans des cas strictement définis.

Les autorités polonaises ont officiellement demandé, jeud,i à la Suisse et à l'Allemagne fédérale l'extradition des auteurs et des complices de la prise d'otages qui avait eu lieu à l'ambassade de Pologne, à Berne, début septembre. Cette demande a peu de chance d'etre acceptée, le gouvernemnt helvétique ayant déjà fait savoir que ces hommes seraient jugés et détenus en Suisse. — *(A.F.P., Reuter.)*

## La guerre du Golfe

# L'ARMÉE IRANIENNE A DÉCLENCHÉ UNE NOUVELLE OFFENSIVE

**Les forces iraniennes ont lancé, à l'aube du vendredi 1er octobre, une offensive sur le front central avec l'Irak, qui s'étend de la région de Qasr e Chirin à celle de Musian Delhoran, a annoncé Radio Téhéran qui a interrompu ses émissions normales. Elle a affirmé que « les combattants de l'Islam ont remporté d'importantes victoires ». Selon le communiqué de l'état-major, trois hauteurs stratégiques dominant la ville de Mandali, à 118 km de Bagdad, ont été prises par les gardiens de la révolution. Le texte précise que ces collines font partie du territoire iranien occupé par l'Irak depuis le déclenchement de la guerre du Golfe en septembre 1980.**

**De son côté, le porte-parole militaire irakien a confirmé que l'offensive iranienne a été déclenchée à 1 heure du matin (heure de Bagdad). Les forces iraniennes « qui cherchaient à franchir la frontière internationale dans la région de Mandali ont été défaites après une série de batailles importantes » a-t-il déclaré. Il a indiqué toutefois que les combats continuaient à faire rage. — (A.F.P.-Reuter.)**

## HAUSSE DES PRODUITS PÉTROLIERS LE 12 OCTOBRE

# Essence et super : + 9 centimes Fuel et gazole : + 6 centimes

Les prix des produits pétroliers vont de nouveau être relevés le 12 octobre dans le cadre de l'application — limitée du fait du blocage des prix — de la formule automatique de fixation des prix. Comme les 11 août et 10 septembre, les hausses maximales à la pompe seront de 9 centimes par litre pour l'essence et le super et de 6 centimes pour le fuel et le gazole. A Paris cela portera le prix du litre de super à 4,69 F, celui de l'essence à 4,38 F, le gazole à 3,55 F et le fuel domestique à 2,60 F.

Compte tenu de l'évolution du dollar (7,06 F contre 6,92 en août) et du raffermissement des cotations des produits sur le marché européen, le *Bulletin de l'industrie pétrolière* (BIP) estime que l'application intégrale de la formule aurait provoqué une augmentation de l'ordre de 16 centimes sur l'essence et le super, de 13 centimes par litre sur le gazole et de 12 centimes sur le fuel domestique.

Alors que le gouvernement espérait une très faible hausse des prix des produits pétroliers en novembre, si les éléments constitutifs des prix des produits pétroliers (dollar, cours européens) se maintiennent à leur niveau actuel, les pouvoirs publics prévoient désormais une augmentation proche de celle du 12 octobre pour le 12 novembre.

## STABILITÉ DU DOLLAR DU FRANC ET DE L'OR

**Sur des marchés calmes à la veille du week-end, le dollar s'est maintenu au voisinage de ses niveaux du jeudi 30 septembre, soit 7,13 F environ et 2,5240 DM. Les milieux financiers internationaux attendent le vote du Bundestag sur la candidature de M. Kohl au poste de chancelier d'Allemagne avant de prendre position.**

**La tenue du franc est restée satisfaisante, notamment par rapport au mark, qui s'est établi aux environs de 2,8250 F. Après sa forte chute du jeudi 30 septembre, le cours de l'once d'or est resté stable à 397 dollars.**

# Plusieurs nominations au secrétariat général de la présidence de la République

Le président de la République a procédé, jeudi 30 septembre, à plusieurs nominations au secrétariat général de l'Elysée. Il s'agit de remplacer M. Christian Sautter dans les fonctions qu'il occupait précédemment. Le secrétaire général adjoint était, avant d'être nommé à ce poste au mois de juillet dernier, chargé des fonctions économiques internationales ; il est remplacé par Mme Elizabeth Guigou, nommée conseiller technique.

D'autre part, M. Pierre Morel, précédemment chargé de mission, devient conseiller technique chargé de la préparation des sommets européens.

Un nouveau poste de chargé de mission est créé et confié à Mme Ségolène Royal, pour s'occuper d'environnement, de sports et des femmes.

Enfin il est mis fin aux fonctions de M. Antoine Bonnefont, conseiller technique chargé de la justice, qui doit prochainement être nommé président d'une cour d'appel (M. Bonnefont était conseiller près la cour d'appel de Versailles avant d'entrer dans l'équipe élyséenne. Il est remplacé dans ses attributions par Mme Paule Dayan, qui conserve, en outre, les relations avec le Parlement.

[M. Pierre Morel, né le 25 juin 1944 à Romans (Drôme) est licencié en droit, diplômé de l'Institut des études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (promotion Thomas More). Entré en 1971 au ministère des affaires étrangères, il est intégré en 1973 au centre d'analyses et de précision du ministère créé par M. Jobert. Premier secrétaire à l'ambassade de France à Moscou en 1976, puis deuxième conseiller en 1978, il entre en 1979 au secrétariat général du comité interministériel sur les questions de coopération économique européenne. Chargé de mission au secrétariat général de l'Elysée depuis le 2 juin 1981, il était chargé, auprès de M. Attali, de la préparation des conseils européens et des sommets des pays industrialisés.]

[Mme Elizabeth Guigou, née le 6 août 1946, est licenciée ès-lettres et ancienne élève de l'ENA (promotion Simone Weil). Administrateur civil, elle était conseiller technique au cabinet du ministre de l'économie et des finances depuis le mois de février 1982.]

[Mme Ségolène Royal, née le 22 septembre 1953, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (promotion Voltaire), est magistrat au tribunal administratif de Paris et militane du P.S. Elle a paricipé à l'équipe qui, autour de M. Attali, a préparé le sommet de Versailles.]

## L'accident de l'Iliouchine

# LE PILOTE EST INCARCÉRÉ POUR REFUS DE DÉPOSER DEVANT LE JUGE D'INSTRUCTION

**Le commandant de bord de l'Iliouchine 62 qui a pris feu le mercredi 29 septembre au soir, peu après son atterrissage à l'aéroport de Luxembourg-Lindel a été arrêté et emprisonné pour refus de déposer devant le juge d'instruction. Son copilote, hospitalisé à Luxembourg et qui refuse également de répondre aux questions des enquêteurs, est gardé à vue dans sa chambre d'hôpital.**

**Le troisième membre de l'équipage, l'ingénieur mécanicien, qui s'est montré plus coopératif avec les autorités luxembourgeoises a été laissé en liberté. L'accident a fait six morts et vingt-huit blessés, dont quatre grièvement. — (A.F.P.)**

● *M. Michel Noir*, député R.P.R. du Rhône, a déclaré, jeudi 30 septembre à Lyon à propos de la réforme du statut municipal, *« ce projet fera de l'hôtel de ville une coquille vide et aboutira à une ville éclatée, à une démocratie confisquée et à des villages politisés »*.

# UN CONSEILLER GÉNÉRAL DU DOUBS EST INCARCÉRÉ A ISTANBUL

**Besançon (A.F.P.) — M. Claude Salomon, trente-trois ans, conseiller général de Besançon-Est (opposition), élu pour la première fois en mars 1982, est emprisonné depuis le 16 août dernier à Istanbul, accusé d'avoir tenté de « passer » à la douane un tapis de valeur dépourvu de facture.**

**Les amis qui l'accompagnaient ont laissé entendre à leur retour que M. Claude Salomon était hospitalisé en Turquie, depuis cette date, le Quai d'Orsay effectuait de discrètes démarches qui n'ont toujours pas débouché puisque une commission d'enquête turque aurait décidé un complément d'information. L'affaire devrait être jugée le 25 octobre.**

## A Mulhouse

# M. MITTERRAND A VISITÉ LE MUSÉE DU CHEMIN DE FER

*(De notre correspondant.)*

Mulhouse. — Contrairement à Strasbourg, dont la population a boudé la venue du président de la République, Mulhouse (Haut-Rhin) a réservé à M. François Mitterrand un accueil plus chaleureux. Plusieurs centaines de personnes, dont un certain nombre de travailleurs portant des calicots revendicatifs, l'ont acclamé à son arrivée par hélicoptère au Musée français du chemin de fer, en présence du maire (centriste), M. Joseph Klifa du président du conseil général, M. Henri Goetschy (C.D.S.) et du jeune député socialiste de la ville, M. Jean-Marie Bockel, instigateur de cette visite. Agréablement surpris tant par la qualité du matériel de traction restauré dans les ateliers de la S.N.C.F. que par celle de sa présentation, le chef de l'Etat a assuré les promoteurs du musée du soutien de l'Etat. *« Tout cela est bien fait, nous vous aiderons »*, promesse qui vaut sans doute autant pour le Musée du chemin de fer que pour le futur centre national de l'énergie, dont la maquette a retenu longuement son attention. Avant de regagner Paris, M. François Mitterrand a salué un grand nombre de personnalités des milieux économiques réunies dans les salons de l'aéroport de Bâle - Mulhouse, invitées par M. Bockel. Ce dernier, qui doit conduire la liste socialiste aux élections municipales, a eu un entretien de quelque vingt minutes avec le chef de l'Etat. M. Mitterrand s'est également entretenu avec des syndicalistes. Les députés de l'opposition ont boudé cette visite présidentielle. — B. L.

# LE RYTHME D'AUGMENTATION DES DÉPENSES DE SANTÉ TEND A SE STABILISER

Les dépenses d'assurance-maladie ont marqué une pause dans leur progression en août. Le rythme annuel de hausse à la fin du mois d'août s'est élevé à 18,8 %, au lieu de 19 % le mois précédent, selon les statistiques mensuelles de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, rendues publiques le 30 septembre. Les soins de santé stagnent — leur croissance en taux annuel étant de 19,4 % fin août au lieu de 19,5 % fin juillet. Les « frais de séjours hospitaliers » augmentent de 21 %, en rythme annuel, contre 21,3 % le mois précédent — cette hausse étant de 23,9 % dans le secteur public contre 13 % dans le secteur privé.

Les remboursements faits par la Caisse pour les « honoraires du secteur privés » sont en léger ralentissement — le rythme annuel d'évolution passant de 15,7 % fin juillet à 15,4 % fin août (16,7 % pour les honoraires médicaux et 11,6 % pour les honoraires dentaires). Les prescriptions suivent un rythme de 18,6 % fin août, au lieu de 18,9 % fin juillet — la principale composante, à savoir la pharmacie, ayant augmenté de 18,3 % le mois dernier. Enfin, les dépenses d'indemnisation des arrêts de travail ont progressé fin août de 13,3 % contre 13,1 % fin juillet.

La pause générale dans la croissance à un rythme encore élevé des dépenses d'assurance-maladie, enregistrée déjà en juillet, semble donc se confirmer.

● *Le tirage au sort des coupes européennes de football* a été effectué le 1er octobre à Zurich. Dans l'épreuve des vainqueurs de coupe, Paris-Saint-Germain rencontrera Swansea (Pays de Galles). En coupe de l'U.E.F.A., Bordeaux sera opposé à Hajduk Split et Saint-Etienne aux Bohemians de Prague. Saint-Etienne recevra son adversaire le 20 octobre tandis que Paris-Saint-Germain et Bordeaux se déplaceront. Les matches retour sont fixés au *3 novembre*.














## LIRE

- **Bilan encourageant pour la campagne publique en faveur de la contraception :**
  la campagne du ministère des droits de la femme n'est pas passée inaperçue.
  *(Lire p. IV.)*

- **Charles Bettelheim et la « révolution capitaliste » d'octobre :**
  l'économiste marxiste établit une filiation directe entre Lénine et Staline.
  *(Lire page IX.)*

- **Aristide Briand apôtre oublié de la paix :**
  sans faire partie du Panthéon des héros français le prix Nobel de la paix fut, cependant, une des grandes figures de la IIIe République.
  *(Lire p. X.)*


# Le Monde
DIMANCHE


# La charité contre les pouvoirs

**Révolu, le temps des bonnes œuvres.
Mais, pour se donner bonne conscience dans un monde injuste, on milite pour des causes humanitaires.
Et l'on récuse aussi la toute-puissance de l'État-providence.**

NOUS vivons dans un monde dangereux... Guerre au Liban, chômage, inflation, SS 20 : la paix que nous connaissons est bien précaire. Cambriolages, vols à la tire, agressions : notre sécurité immédiate est menacée. Et ce n'est pas une serrure trois points qui parvient à éloigner le spectre du cancer.

Il est tentant, dans ces conditions, d'acheter un peu de paix, de donner un peu de notre argent pour prolonger ce qu'on sait menacé ; pour éloigner un temps la misère, la torture ou la faim ; pour avoir bonne conscience. « *La peur et la pitié restent les deux grands moteurs de la charité* », explique-t-on à la Fondation de France (1). Alimentés par une actualité souvent peu réjouissante, ces deux moteurs tournent bien : si le montant global des sommes versées au titre de la charité reste indéterminé, une chose est sûre, il progresse. Mais cet essor s'accompagne d'une profonde mutation qualitative : plus politique, plus professionnelle, la charité moderne a su trouver de nouveaux créneaux d'intervention et adopter les techniques modernes de relations publiques.

Le renouveau de la charité est d'abord lié au reflux du politique : faute d'espérer encore changer *de* société, on voudrait changer *la* société et, d'abord, panser ses plaies les plus voyantes. Un exemple : Médecins sans frontières, dont les équipes interviennent ici et là pour répondre à des situations d'urgence (2). Organisation charitable, Médecins sans frontières ? Le terme fait sourire Claude Malhuret, le vice-président de l'association : « *Nous ne sommes pas des dames d'œuvres ! Mais nous ne sommes pas non plus les porteurs d'une idéologie qui prétend apporter le souverain bien et se transforme en terreur.* » La politique s'est donc muée en éthique. L'utopie a cédé la place aux droits de l'homme : on se méfie désormais de l'Etat.

Ce glissement économique est en prise directe avec le renouveau associatif. Mieux vaut prendre ses affaires en main. Il devient dès lors difficile de se disculper de la misère du monde à coups de concepts. Le fameux « c'est-la-faute-à-la-société » ne marche plus. « *Je n'ai pas changé d'avis sur les causes profondes du sous-développement* », précise Martine, partie six mois comme infirmière dans un camp de réfugiés, *mais j'avais besoin de m'engager directement, de voir le bout de mes actes, même si je n'ai guère d'illusions sur leur portée...* ».

Il n'est donc plus honteux d'aider son prochain. D'où l'essor considérable d'Amnesty International qui compte aujourd'hui plus de 25 000 membres. (3) Tout comme Médecins sans frontières, Amnesty n'est pas une organisation politique au sens où on l'entend habituellement : « *La solidarité classique suppose une adhésion au moins partielle à l'idéologie des personnes soutenues*, explique Jean-François Lambert, président de la section française d'Amnesty International. *Or on vient à Amnesty pour défendre le droit d'avoir une opinion et non pas telle ou telle opinion.* »

Apolitique, Amnesty, alors ? Evidemment pas. Et, là aussi, le mot charité fait sourire même si on fait profgession d'aider l'autre. « *Nos activités sont par essence politique*, poursuit Jean-François Lambert, *mais elles sont réalisées indépendamment de tout choix contingent : Amnesty n'est pas une organisation partisane.* »

C'est ce qui permet à bien des personnes qu'un engagement dans un parti ou un syndicat rebuterait de sauter le pas du militantisme à travers Amnesty. Inversement, pour bien d'autres, l'adhésion n'est pas le premier pas, mais plutôt le dernier. « *Bien des militants dont l'activisme passé n'était pas le symptôme d'une crise d'adolescence prolongée ont ainsi trouvé un nouveau champ d'investissement à leur trop plein d'énergie, évitant la complaisance des désillusions stériles*, analyse Françoise, passée il y a quelques années du gauchisme à Amnesty. *On se dit un jour : assez de refaire le monde, désormais, je veux du concret, ici et maintenant.* » L'adhésion est alors un choix politique souvent longuement mûri. On range ses rêves de société idéale pour adopter une analyse de l'Etat qui s'inscrit dans la mouvance antitotalitaire. Aux autres, les solutions, les programmes, les bonheurs imposés d'en haut, on fait désormais dans les contre-pouvoirs. Résignation ? Sagesse, plutôt.

## Les valeurs du capitalisme marchand

Même raisonnement chez Médecins sans frontières : « *Le champ d'action de l'association est très politique, puisqu'elle intervient là où sévissent guerres et déplacements de réfugiés, mais le but est d'abord de glisser un peu d'humanité dans ces conflits en contournant la logique froide des Etats et des partis.* »

Les organisations classiques ont connu une évolution symétrique : la charité s'est politisée. Désormais, on essaie de prendre en compte la dimension collective des problèmes, on associe les intéressés à la recherche des solutions. « *Plutôt que de bénévoles, c'est de militants dont on pourrait parler aujourd'hui*, explique Daniel Druesne du Secours catholique (4). *Un symptôme : la demande de formation est de plus en plus forte. Aujourd'hui on veut savoir le comment et le pourquoi de la pauvreté.* »

C'est vrai : méthodes et discours sont profondément modifiés. Finis la culpabilisation, l'appel au rachat individuel par la volonté et l'effort. Maintenant, il faut conscientiser, autonomiser, donner la parole. Pour la charité classique, la pauvreté est honteuse. Elle doit rester cachée, souterraine : la misère n'est pas belle à voir. Cette fausse pudeur n'est plus de mise aujourd'hui. Témoin le rassemblement de dix mille exclus à Bruxelles le 15 mai dernier à l'occasion du 25e anniversaire du mouvement A.T.D.-Quart monde (5).

L'objectif : révéler l'existence du quart monde à tous et d'abord à lui-même. Plutôt que d'individualiser, A.T.D.-Quart monde a choisi de réunir, organiser, louer des autocars comme le font sidérurgistes ou agriculteurs. Revers de la médaille : A.T.D.-Quart monde entretient avec les exclus un rapport voisin de celui des partis léninistes au prolétariat. L'association se pense comme l'expression organisée du quart monde et revendique le droit de parler en son nom — une attitude parfois génératrice d'ambiguïtés.

Autre caractéristique de la charité moderne : la professionnalisation. A l'époque des œuvres de bienfaisance, on s'extasiait sur le dévouement des bonnes dames, sans trop se soucier d'efficacité, de rendement. La gratuité de l'action s'étendait parfois à l'évaluation de ses résultats. Aujourd'hui, les valeurs du capitalisme marchand pénètrent la sphère de la charité. Les calculs d'efficacité des politiques sociales s'étendent au mouvement associatif, qui devient un univers attractif pour de jeunes cadres dynamiques soucieux de trouver, sinon une rémunération élevée, au moins un travail « *où on peut se défoncer* » et « *mesurer clairement le résultat de son activité* ».

Le dévouement est toujours aussi nécessaire mais il ne suffit plus. « *Il nous faut de vrais managers, avec une touche de sainteté*, explique Michel Rousseau, du Comité européen d'aide aux réfugiés (6). *Nous n'envoyons que des spécialistes compétents et efficaces. Pas question de constituer des équipes de paumés qui tentent de régler leurs problèmes outre-mer.* »

PHILIPPE FRÉMEAUX.

*(Lire la suite page III.)*

(1) 40, avenue Hoche, 75008 Paris.

(2) 161, boulevard Lefebvre, 75015 Paris.

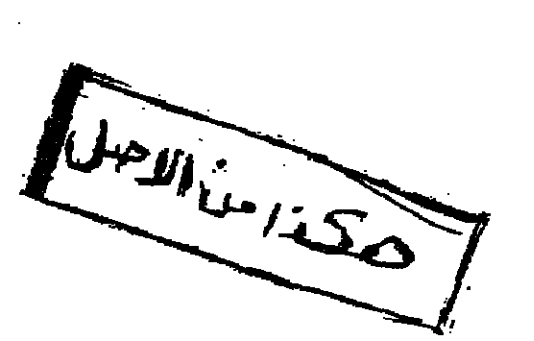
(3) 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.

(4) 106, rue du Bac, 75007 Paris.

(5) Aide à toute détresse – Quart monde, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye.

(6) 38, rue des Bourdonnais, 75001 Paris.





# COURRIER

## Nuit de cristal

Je viens de lire avec grand intérêt l'article de M. Alexandre Szombati intitulé : « L'autodafé de Berlin » *(le Monde Dimanche,* 6 juin 1982).

Je vous félicite, ainsi que l'auteur, pour la remarquable évocation de cette manifestation barbare de haine et de complexe d'infériorité. Avant d'avoir dû quitter l'Allemagne pour plusieurs années, j'ai assisté à Berlin, en tant que jeune étudiant, à l'autodafé du 10 mai 1933. Je n'oublierai jamais cette explosion organisée de rage anti-intellectuelle.

Puis-je attirer votre attention sur le fait que, dans votre « Chronologie » accompagnant l'article de M. Szombati, vous minimisez d'une manière inacceptable le pogrom de novembre 1938. En effet, le 9 novembre 1938, on n'a pas seulement *« détruit des magasins juifs ».* Toutes les synagogues d'Allemagne ont été soit incendiées, soit détruites. De nombreux appartements de juifs ont été dévalisés ou mis à sac par les nazis. Le 9 et le 10 novembre, plus de deux cents personnes ont été assassinées, ou poussées à la mort. Des milliers d'israélites ont été, aussitôt après le pogrom, jetés dans les camps de concentration pour y être torturés. Beaucoup de juifs qui n'avaient pas quitté le pays, parce qu'ils se considéraient toujours comme Allemands et qu'ils croyaient que « cela ne pourrait quand même pas devenir aussi grave », durent se rendre à l'évidence, et se suicidèrent dans les semaines qui suivirent la nuit d'horreur du 9 novembre.

L'expression « nuit de cristal », ironique, pleine de dérision et lénifiante, utilisée pour désigner le pogrom du 9 novembre 1938, apparut, à ma connaissance, pour la première fois dans le *Schwarzes Korps,* l'hebdomadaire des SS. Cette désignation plaisante se répandit dans le III[e] Reich et, après la fin de la guerre, fut servilement reprise par les historiens, aussi bien en République fédérale qu'à l'étranger. Comme l'enquête historique de M. Szombati le prouve.

JURGEN F. WARNER,
*ancien rédacteur en chef adjoint de la télévision allemande (deuxième chaîne, Z.D.F.).*

## Philosophie

Vous nous avez offert, à travers les Douze Leçons de philosophie parues dans *le Monde Dimanche* de l'été, des variations brillantes sur divers thèmes touchant à la philosophie. Il me semble que vous n'avez pas dit ce qu'est la philosophie. N'est-ce-pas, depuis que le monde est monde, de tâcher de nous rendre compte de nous-mêmes et du monde où, justement, nous voilà ? Je suis là, immédiatement libre et responsable, dans un monde où tout est déterminé. Tout ? Presque tout. Car il est vrai que ma liberté contamine ce qu'elle touche.

Par exemple autrui, de loin indifférent, machinal, et prévisible, si je l'appelle, si je le regarde, si je lui parle, il m'écoute, il me regarde, il me répond, il dépend de moi ; une pierre aussi, si je la ramasse, et que je m'en serve, et que j'en extraie quelque métal. Entre ce que je constate — hors de moi — et ce que je décide, une dialectique s'est introduite. Qu'est-ce d'autre que la philosophie, sinon l'acceptation de cette perspective : constatée, décidée, chaque matin pour un nouveau projet ? On dit que c'est ma condition d'homme : n'est-ce pas aussi celle du ver de terre ?

Dr CHARLES TROCMÉ
*(Saint-Etienne.)*

## Gaulois

C'est avec une indubitable délectation que j'ai la possibilité de communiquer à votre lecteur oïlitan de Marseille l'adresse des militants oïlitans et de leur association de Défense et promotion des langues d'oïl (D.P.L.O.) (1) (*le Monde Dimanche,* 5 septembre 1982).

Charles VI, roi des Francs, utilisait quant à lui le terme de « Oeugtanie » en 1381, confiant à son cousin les domaines des deux langues qu'il occupait (Quas in nostro regno occupare solebat tam in lingua occitanea quam oeugtanea...).

Quant à moi je trouve triste et peu populaire la soupe centralisatrice que je ne souhaite ni à mon peuple ni aux peuples québecois ou catalan espagnol, comme français.

F. BOSQUI
*(Aix-en-Provence.)*

(1) Thierry Magot, 7, allée des Bathes, Les Ulis, 91940 Orsay. (Dans Le Triscele, B.P. 332, 75368 Paris Cedex 18, publications gauloises émanant du F.L.G., association de libération de la nation gauloise).

## Le français

Contrairement à un de vos lecteurs, M. Paul Gard, dont la lettre a paru dans *le Monde Dimanche* du 5 septembre, je considère que *le Monde* a raison de conserver dans son lexique le terme d'*Occitan.*

M. Gard propose ironiquement pour désigner le picard, le normand, le gallo, etc., le nom d'oïlitan. Pourquoi chercher un mot nouveau quand il en existe déjà un : celui de français. Le picard, le berrichon et même le wallon sont bien du français, ce sont des dialectes français. Ce n'est pas du français officiel, issu, lui, d'un autre dialecte, le francien, leur ressemblant comme un frère qu'il est ; mais qui dirait qu'à Alger on ne parle point arabe, sous prétexte que ce n'est pas celui de La Mecque ?

De la même manière, la diversité des dialectes (gascon, languedocien, provençal, limousin, auvergnat, vivarais-alpin) n'empêchent personne de sentir que de *Bordèu* à *Niça* il y a une même langue, se distinguant nettement des langues voisines. D'où le nom d'occitan pour la désigner, et d'Occitanie qui est son territoire (termes en usage dès le quatorzième siècle !). Bien sûr, il n'existe pas à présent de forme normalisée, unifiée à l'occitan, acceptée partout comme langue de l'administration, des lettres et de l'école.

Mais parler girondin n'est donc pas du provençal et si je comprends bien, à l'oral, un habitant de *Malhana* ou de *Marsilha,* je ne peux lire Mirèio/Mirèlha qu'au prix d'un déchiffrement pénible, si je lis ce livre dans la graphie de *Mistrau* (ou plus exactement de *Romanilha*). D'où la nécessité d'un système graphique réduisant les très nombreuses prononciations à un petit nombre de variantes. Système qui existe, qui est plus simple et plus cohérent que celui du français, et qui tend à être accepté partout. Et je me plaindrais qu'une orthographe si pratique me permette, en plus, par-dessus le marché, de comprendre les *trobadors* ! C'est bien ce que lui reproche M. Gard, qui trouverait « absurde » qu'on écrive le français comme à l'époque de « Chrétien de Troyes ».

Laissons la conclusion à *Mistrau* lui-même : « *Il faut... appliquer à nos dialectes modernes le système orthographique des troubadours du treizième siècle.* » (1874).

Sous-sous dialectement vôtre.

MIQUÈU AUDOIÈR
*(Bordeaux).*

## Climatisation musicale

Le principe de la climatisation musicale [dans les lieux publics] est une grave effraction à la liberté individuelle. Contrairement à la manipulation visuelle, dont il est difficile mais « possible » de s'abstraire, la climatisation musicale n'offre aucun moyen de défense aux consommateurs. On ne peut fermer ses oreilles comme on ferme ou dirige ses yeux. Le principe de la climatisation musicale permet donc une manipulation psychologique extrêmement efficace.

Pour le musicien, c'est un viol de l'oreille interne, car désormais la lecture de partitions ou l'audition intérieure est interdite (elles ne nécessitent pas forcément le silence, mais l'absence d'une deuxième source musicale sans relation avec elles).

Les conséquences de toutes les manipulations se rejoignent en un carrefour de frustrations :

— Frustration de par l'absence totale de décision des usagers lors de la mise en place de cette nouvelle drogue ;

— Frustration de voir son espace auditif interne devenir le carrefour de deux vide-ordures en forme d'entonnoir ;

— Frustration de ne pouvoir dialoguer avec un produit non visible, tombant du ciel, dont personne ne connaît vraiment l'origine, la raison d'être ni la destination ;

— Frustration face à l'impossibilité d'un mode de défense efficace autre que la soumission (cela ne me gêne pas ; je n'entends pas ; ce n'est qu'un « bruit de fond » ; à ce compte-là, pourquoi la publicité ? etc.).

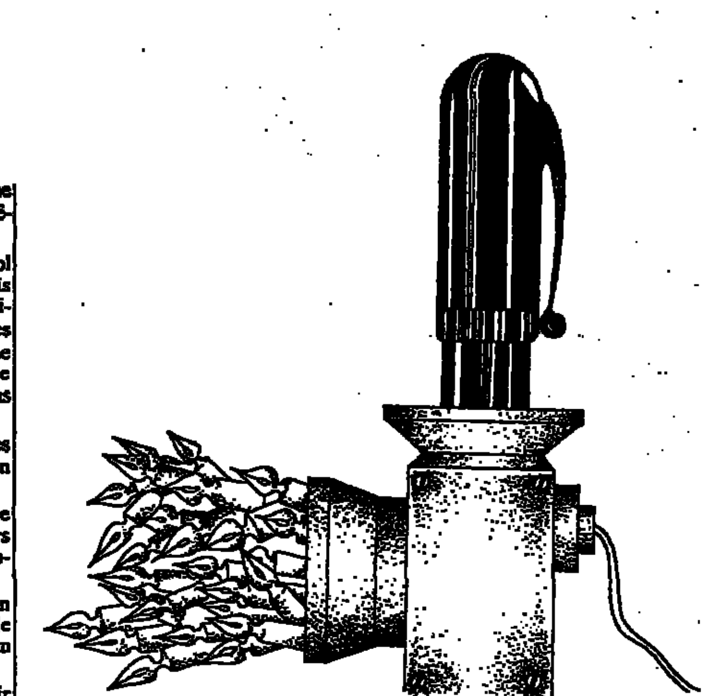
Cette nouvelle drogue (nouvelle, car on peut assister maintenant à sa prolifération dans tout notre environnement spatial : rues, gares, grandes surfaces, grands et petits magasins, métro, R.E.R., taxis, halles, salles d'attente, stations-service, répondeurs des services publics, etc.) est d'une extrême violence, car, plus rapidement que les drogues alimentaires (héroïne, L.S.D., etc.) qui passent par le sang pour atteindre le cerveau, la climatisation musicale, à la vitesse de propagation du son, pénètre en chacun et en permanence.

Une des conséquences des frustrations qu'entraîne toute manipulation psychologique (nouvelle forme de l'autorité) est la force nue ou violence incontrôlable (qui n'est elle-même que la forme primaire des transactions psychologiques et autres...), violence que les dissolvants traditionnels (télé, ciné, voiture, radio, alcools et autres drogues alimentaires) vont avoir de plus en plus de difficultés à résorber.

Alors, s'attaquer aux conséquences, à la violence, aux tueurs, aux terrorismes, apparaît comme une nouvelle occupation du dimanche, avec le bricolage, la toilette de la voiture et la veillée devant la cheminée diseuse de vérité.

C. BRASS
*(Paris.)*





FRANÇOIS M'BAHIA

### PARTI PRIS

## Sexe

*Une de nos lectrices qui a toujours fait part à l'égard du* Monde Dimanche *d'une franchise sans détours, nous écrit :* « Vaille que vaille, je lis, je m'habitue. » *Et elle ajoute :* « Mais aujourd'hui je proteste formellement contre votre intérêt pour l'érotisme et la pornographie. Il ne s'agit plus de la « découverte de son corps » (ça va, il est archiconnu) ; il s'agit de donner au sexe une importance qu'il n'a pas par rapport aux autres fonctions animales ou sociales. Le sexe n'est pas tout l'homme et le plaisir n'est pas tout le sexe. Sans doute parlez-vous souvent d'autre chose, mais de grands articles comme « Les médecins du plaisir » ou « Les objets du plaisir » sont une véritable provocation. »

Notons d'abord qu'entre la publication de l'enquête sur « Les machines du plaisir » — (et non « les objets », il s'agissait de tout autre chose) — et celle qui portait sur « Les médecins du plaisir » il s'est déroulé presque un an. Le sexe, apparemment ne tient pas tant de place dans nos colonnes.

Faut-il ne plus lui donner de place du tout ? Tous les ans, deux ou trois lettres nous convient fermement — ou nous somment («Pas ça et pas vous ! ») — de laisser à d'autres (« les revues spéciales ») le soin et le déshonneur d'aborder ce genre de sujet.

La sexualité est un problème de société s'il n'est pas, quoi qu'en disent certains, « le problème de la société ». Depuis Adam et Ève. A certaines époques, il en a été parlé avec une absence de voiles qui nous paraît aujourd'hui fort crue. A d'autres, notamment au dix-neuvième siècle finissant, avec une pudeur si grande qu'elle devenait souvent hypocrite. Et explosive.

Freud vint. Et Reich. Et, sans doute, l'abus inverse. Une certaine morale puritaine a été fustigée avec un éclat qui a blessé beaucoup de consciences. La morale pourtant ne consiste pas à faire silence sur le sexe, sur l'exploitation commerciale qui en est faite, sur les conséquences sociales et psychologiques de l'évolution ou de la régression des mœurs. Traiter de l'érotisme et — éventuellement — de la pornographie, qui sont d'ailleurs choses fort différentes, n'est ni exalter ni cautionner. Dire, c'est tout.

JEAN PLANCHAIS.

### VOUS ET MOI

## Plaidoyer pour les courants d'air

Il y a les grands et les petits, les gros et les maigres, les bruns et les blonds, les lève-tôt et les couche-tard... Il y a aussi les réchauffés et ceux qui craignent le froid, desquels je rapprocherai, car leur situation est voisine pour mon propos, ceux qui ne supportent pas le moindre « courant d'air ».

Plus précisément, la tolérance au froid et au chaud varie avec les individus, comme tout caractère biologique ; vêtus de façon identique, et pour une même humidité ambiante, ceux-ci n'ont pas le même idéal de température extérieure... Je ne parlerai que des extrêmes.

Ceux qui craignent le froid, vous ne les voyez s'épanouir, comme l'anémone de mer au retour du flot, que lorsque la température ambiante dépasse 25 °C. Au-dessous ils sont recroquevillés, au-delà ils jubilent, se détendent, sont amènes, euphoriques, jamais en sueur. Au plus chaud de l'été, par prudence, ils ne se déplacent pas sans une laine, voire un couvre-chef s'ils sont chauves, persuadés qu'ils sont qu'au-delà de leur inconfort le rhume de cerveau, l'angine, la bronchite, la fluxion de poitrine les guettent. Et le pire c'est qu'ils risquent peut-être d'aller jusqu'au bout de leurs convictions.

Les intolérants aux courants d'air sont une variété beaucoup plus redoutable : ils ne doutent jamais de leur bon droit et, au plus fort de la canicule, que ce soit au restaurant, dans un car parcourant l'Arabie écrasée de soleil ou dans un wagon surchauffé, se lèvent avec autorité et vont clore hermétiquement tout orifice dispensant le moindre filet d'air. Contrairement aux intolérants au froid, ils souffrent de la chaleur et se condamnent au bain de sueur en même temps qu'ils condamnent leurs congénères indisposés, mais respectueux, soumis et muets.

A l'opposé, souffre la race brimée des intolérants au chaud. Ceux-là se promènent encore en chemisette ou corsage décolleté aux premiers frimas, ne connaissent ni manteau, ni imperméable, ni chapeau, trempent leurs vêtements dès 25 °C, et souffrent les affres de l'agonie au-dessus de 30 °C, surtout si l'hygrométrie est élevée.

Les beautés de l'architecture maya, les charmes de la Côte-d'Ivoire, de Sri-Lanka, de Bali, ou tout simplement Palerme, Rome ou Athènes peuvent leur être gâchés par 35 °C (et plus) et 90 % d'humidité relative. Plus grave, leur carrière peut être compromise par un patron cryophobe ou sensible aux courants d'air. (J'ai vu des mères bien intentionnées tuer leur nourrisson par coup de chaleur en le privant de ventilation pendant la canicule.)

On pourrait supposer que la société réserve des traitements symétriques à des situations réparties symétriquement sous la courbe de Gauss. Que nòn pas !

Les craint-le-froid (les cryophobes) et les obsédés du courant d'air (les aérorhéophobes) ont droit au respect et à la compréhension générale. Imaginez-vous de suggérer publiquement qu'une petite laine, une écharpe, remplaceraient avantageusement, pour la seule personne qui l'exige, le calfeutrage d'un compartiment de chemin de fer en plein soleil, où règne déjà une température abyssine ? Vous passeriez, vous le savez bien, pour un malotru, un grossier, presque un assassin.

Le consensus social, respect et primauté du chaud et crainte du froid, est si fort que les comportements des deux extrêmes sont absolument opposés : autant l'un est sûr de soi, hardi et autoritaire, autant l'autre est timide, hésitant et, pour tout dire, honteux à l'idée de demander compréhension devant l'échec de ses processus de lutte contre la montée de sa température interne. Il se sait totalement incompris.

Cette dictature à sens unique (elles le sont toutes !) est d'autant plus inadmissible qu'il y a des remèdes simples au froid et aux courants d'air — se couvrir, — alors qu'il n'y en a pas au chaud en dehors de la ventilation et du déshabillage. Mais les ventilateurs sont aussi source de courants d'air, et l'éventail n'est pas toujours admis chez l'homme. Et allez donc vous mettre à poil dans le bureau de votre patron affligé d'aérorhéophobie ou dans un restaurant de bon aloi (sauf si vous êtes une femme).

Et puis qui me dira — en termes de physique — quelle différence il y a entre un discret courant d'air et une douce brise de plein air, celle-ci bien acceptée par tous, et non considérée comme pourvoyeuse de tombeaux ?

Puissé-je avoir, avant d'en appeler à Amnesty International, convaincu que seule une éducation dévoyée, puisant ses sources à l'aube de l'humanité, a pu faire attribuer une priorité abusive à ceux qui craignent froid ou courants d'air. Les thermophobes sont leurs frères en souffrance, et priorité doit leur être donnée, car ils n'ont aucun moyen simple de lutter contre leur mal. ■

MICHEL AURICHE.

## Noyaux

Bien que retardataire, je tiens à faire une mise au point à propos d'un article paru dans *le Monde Dimanche* du 1[er] août 1982 sous le titre « Lavandes et olives pour chauffer la Provence ».

Qu'un jeune architecte provençal suggère cette idée d'utiliser les déchets agricoles et que les pouvoirs publics « commencent » à le prendre au sérieux... soit !

Mais je tiens à vous informer que cette technique est utilisée depuis 1968 en Algérie (à ma connaissance), et peut-être depuis plus longtemps ! On n'a donc rien inventé en 1982... en France !

Facilement contrôlable : dans les briqueteries de Skikda, on chauffe les fours de séchage avec des noyaux d'olives.

On a dit que les Algériens avaient six cents ans de retard. Cela prouve qu'ils ont, au moins, quatorze ans d'avance ! Et la France beaucoup de retard !

MAURICE BEGUIN
*(Hondouville.)*

## Le bulldozer et le chrysanthème

Beau et propre, le cimetière de Nancy. Le couchant dore de jolies chapelles claires. Une petite dame redresse la tête d'un chrysanthème.

Calme aussi. Un mince cortège funèbre a disparu dans une allée sans même un crissement du gravier. Silhouettes noires sur fond blanc, fugitives, presque imperceptibles. Bien organisé, comme le prescrit le règlement — lettres d'or sur noir brillant :

« Une sonnerie de cloche avertit le public un quart d'heure avant la fermeture. Les monuments, signes funéraires, couronnes, arbustes ne peuvent être sortis sans autorisation du conservateur... Accès interdit aux chiens même tenus en laisse. » Judicieux et légitime.

Au même moment, les bulldozers de Beyrouth et d'ailleurs remplaçaient curé, croque-mort et fossoyeur pour des inhumations collectives dans les trous de mines, les cratères de bombe et les décombres d'immeubles.

Image d'une conception pour temps de guerre de la paix éternelle et de l'aménagement urbain. Loin, bien loin de cette rue Notre-Dame-des-Anges qui borde la nécropole lorraine.

JEAN-YVES RUAUX.

## Œuf

C'est d'un objet bien modeste que je souhaite vous entretenir. Tous les coquetiers que j'ai vus sont prévus pour placer les œufs sur le gros bout. Cela fait que l'on procède à l'ouverture de l'œuf là où elle est le plus malaisée. On obtient toujours une ouverture en dents de scie et jamais un cercle parfait. En revanche, si l'on modifie la forme du coquetier pour placer l'œuf sur le côté, on obtient un bien meilleur résultat. Après avoir donné un seul coup dans l'axe de l'œuf avec le dos d'un couteau, on détache sans difficulté les écaillés autour. Le blanc ne vient pas avec la coquille et l'on obtient un ovale presque parfait, adapté à la forme des petites cuillers. Pourriez-vous évoquer les aspects technologiques et culturels de ce problème dans une prochaine rubrique ?

EMILE TOURNEUX
*(Paris.)*

## Charles Juliet, Saint-Ex et Camus

Plusieurs erreurs typographiques ont altéré l'interview de Charles Juliet parue dans *le Monde Dimanche* du 22 août. M. Juliet nous demande en particulier de rétablir les phrases suivantes : « *Je ne vois guère comment agir autrement que par un travail de réflexion portant sur le mal être existentiel qui est à l'origine de* nos (et non de *mes*) *difficultés.* » Et : « *Des années durant j'ai vécu dans l'intimité* de l'œuvre de Beckett. »

D'autre part un lecteur nous signale que la phrase « *dans la vie il n'y a qu'un luxe, celui des relations humaines* » que Charles Juliet attribuait à Albert Camus était en fait de Saint-Exupéry (*Terre des Hommes,* p. 158, édition « Pléiade »). En réalité, nous indique M. Juliet, cette phrase de Saint-Exupéry a été reprise ensuite textuellement par Camus.



JY

# AUJOURD'HUI

## La charité contre les pouvoirs

*(Suite de la première page.)*

Même son de cloche à A.T.D.-Quart monde : *« On refuse les volontaires sans compétence. Nous donnons en outre une formation de dix-huit mois : le quart monde a suffisamment de problèmes pour ne pas se retrouver en charge de gens qui veulent résoudre les leurs. »* Le point de vue de Suzanne, partie avec Médecins sans frontières, est plus nuancé : *« En fin de compte, on a toujours un problème à régler : un petit truc qui fait qu'on a envie de s'engager, de partir. Les motivations sont multiples : déboires sentimentaux, goût de l'aventure. Reste qu'il y a d'autres façons de se distraire : les conditions de vie sont difficiles, le travail astreignant et très dur. Et, une fois dans le coup, on oublie ses motivations pour d'abord faire face aux réalités. »*

La professionnalisation croissante de la charité reflète l'évolution sociale. A l'heure où le pouvoir des spécialistes envahit tous les domaines de la vie, où le capital culturel devient aussi important que le capital monétaire pour accéder aux leviers de commande, la charité ne peut seulement consister en un partage de la richesse. Il faut aussi partager son savoir et son temps. D'où l'essor des « boutiques » en tout genre où des professionnels de la santé, du droit ou de l'architecture diffusent gratuitement le savoir qui fonde leur pouvoir social.

### Un nouveau rapport à l'information

La charité a donc su se trouver de nouveaux créneaux. Dans un premier temps, le développement de l'État-providence avait court-circuité les œuvres privées en affirmant comme un droit la sécurité face à la maladie, l'invalidité et la vieillesse. Les organisations charitables ont dû dès lors redéfinir leur rôle. Et certaines ont su jouer un rôle d'innovation en désignant les trous de la couverture sociale étatique. Un exemple : les centres d'accueil mis en place par le Secours catholique au début des années 70 pour héberger les familles de malades hospitalisés loin de leur domicile. Signalé par le réseau de bénévoles de l'association, ce besoin social a été finalement reconnu par la Caisse nationale d'assurance-maladie, qui accorde aujourd'hui une prise en charge partielle des dépenses d'hébergement.

On retrouve cette fonction innovatrice au niveau international. Les organisations privées jouent sur ce plan un rôle irremplaçable du fait de leur indépendance et de la souplesse que confère leur faible dimension institutionnelle. *« Médecins sans frontières est né en partie d'une analyse politique des carences des grandes organisations internationales face à l'urgence »,* explique Claude Malhuret. *« Les structures légères évitent les déperditions de richesse et d'efficacité,* confirme-t-on au Comité européen d'aide aux réfugiés. *Elles fournissent le cadre approprié pour résoudre les problèmes dans le réel et au plus près possible. ».* Les méthodes du C.E.A.R., qui tendent à reconstituer le tissu social et développer l'autonomie des collectivités par l'utilisation de technologies appropriées, tranchent effectivement avec la logique des aides classiques qui trop souvent entretiennent les dépendances.

La charité d'aujourd'hui, c'est aussi un nouveau rapport à l'information. Quand A.T.D.-Quart monde parvient à réunir dix mille personnes à Bruxelles, c'est un acte militant, mais c'est aussi un formidable « coup de pub » : la couverture de l'événement par la presse assure à l'association une renommée que des années de patient travail n'avaient pas fournie. Une réussite sans doute enviée. Car, aujourd'hui, la pénétration des médias est au cœur de la stratégie des associations charitables : elle assure la prise de conscience de l'opinion publique, ce qui est un but en soi, et donne la notoriété propre à fournir les ressources indispensables.

Finie l'époque où le ramassage des fonds se faisait lors de thés dans les salons bourgeois ou à l'occasion des quêtes dominicales. La fréquentation des églises a chuté et la bourgeoisie n'est plus ce qu'elle était. Certes, l'Armée du salut persiste à organiser ses aubades musicales à l'approche des fêtes de fin d'année, mais, même le très conservateur Ordre de Malte n'hésite pas à utiliser les méthodes modernes de publipostage en envoyant un courrier personnalisé et adapté à la cible retenue. La Fondation de France recourt aussi à ce procédé en rachetant leurs fichiers d'abonnés à divers périodiques, réussissant à réunir ainsi un peu moins du dixième des sommes que les Français affirment chaque année lui verser sur leur déclaration d'impôts...

Autres méthodes : la publicité murale dont les supports sont souvent gracieusement offerts, et surtout la publicité rédactionnelle obtenue par un long travail des attachés de presse chargées de « vendre l'association ».

*« La publicité rédactionnelle est la seule qui rapporte réellement,* explique le responsable d'une association. *Une campagne de publicité murale aboutit à un bon résultat en terme de notoriété, elle peut influer favorablement sur le comportement de financeurs officiels en augmentant la reconnaissance sociale d'une institution, mais elle est malheureusement victime de son support. Un appel pour la Pologne entre la poitrine de Myriam et le camembert X perd de sa dimension dramatique pour devenir un objet publicitaire banalisé. »*

Il faut parvenir à faire parler de soi et donc créer l'événement car la presse est peu sensible à ce qui dure. *« Il nous faut une bonne catastrophe par an pour assurer notre financement »,* murmure-t-on à Médecins sans frontières. Aucun cynisme dans ces propos : c'est à cette condition qu'il est possible de toucher le public et de réunir les fonds qui permettent, au-delà de l'urgence montée en épingle par les médias, d'assurer le maintien des équipes dans bien des endroits dont on ne parle plus : qui se souvient aujourd'hui de la guerre d'Ogaden ?

### Le prélèvement bancaire mensuel

Maints donateurs sont pourtant prêts à soutenir durablement l'action d'une association. Mais les efforts nécessaires – signer un chèque, remplir une enveloppe, trouver un timbre et poster la lettre – sont un frein considérable à la mise en pratique des meilleures intentions. La technique bancaire moderne permet heureusement de suppléer aux caprices de la générosité publique : le prélèvement mensuel n'est pas seulement proposé par l'administration fiscale mais aussi par de nombreuses associations. Solution idéale : une fois signée l'autorisation initiale, le donateur n'a plus qu'à goûter aux délices de la bonne conscience. Mieux : c'est pour renoncer à payer qu'il lui faudra désormais remplir des formalités. Donner devient la norme ; aussi, mettre fin à l'autorisation de prélèvement suppose d'affronter une lourde charge de culpabilité...

L'imagination dont font preuve certains force l'admiration. Un procédé classique consiste à organiser un somptueux gala à l'Opéra où le prix prohibitif des places permet à chaque participant de donner à la fois la mesure de sa richesse et de sa générosité. En version adaptée aux temps modernes, cela donne l'exhibition de tennis organisée par Médecins du monde le 25 mars dernier : quoi de mieux que d'opposer Noah à Fibak pour réunir des fonds pour la Pologne ? Prix des loges : 375 F (7).

Astucieux. Reste qu'en la matière, les Français font encore figure de débutants face à nos voisins d'outre-Manche. Chacun connaît les timbres à surtaxe qui permettent de donner quelques centimes à la Croix-Rouge, mais qui connaît les « beans » (haricots) à surtaxe ? C'est pourtant ce que propose la célèbre multinationale Heinz dans les supermarchés britanniques : vous payez vos « baked beans » un penny plus cher, puis vous choisissez au dos de l'étiquette d'accorder ce penny à une des dix organisations retenues par Heinz. Le choix est vaste : réfugiés, handicapés, personnes âgées... Une précision : si vous envoyez cinquante étiquettes et plus, il est inutile d'affranchir votre envoi.

Mais l'idéal n'est-il pas d'accéder au club très fermé des associations autorisées à quêter sur la voie publique ? Le ministère de l'intérieur, chaque année, établit une liste des « appels à la générosité publique ». Au total, dix-sept campagnes bien dans la tradition laïque et républicaine : jeunesse au plein air, Bleuet de France, semaine du cœur... On y retrouve les grandes associations : la quinzaine de l'école publique bénéficie à la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, et c'est la Ligue nationale française contre le cancer qui organise la campagne de lutte chaque printemps. Certaines journées rassemblent de nombreux mouvements : ainsi le Bleuet de France rassemble deux fois l'an les quelques centaines d'associations d'anciens combattants que compte notre pays. Dans tous les cas, le secret de la réussite réside dans la capacité des organisations à mobiliser le ban et l'arrière-ban de leurs militants pour les jeter sur la voie publique armés du traditionnel tronc métallique, la modicité des sommes reçues étant compensée par le grand nombre des quêteurs. Ainsi, la Croix-Rouge française aligne chaque année plus de 20 000 bénévoles, la Ligue nationale française contre le cancer, 80 000. *« Nous avons réuni ainsi plus de 9 millions de francs en 1980,* déclare-t-on à la Ligue, *soit 25 % des ressources de nos comités départementaux. Mais la quête est aussi un moyen d'associer nos adhérents à la lutte contre le cancer, pas seulement en donnant de l'argent, mais aussi en allant le chercher* (8). *»*

Le nombre de militants et sympathisants demeure la clef d'un financement régulier et durable. Avec plus d'un million de donateurs, le Secours catholique dispose d'une base solide qui tend d'ailleurs à s'élargir et se fidéliser. Ce fantastique vivier de donateurs reflète la densité du réseau du « Secours » : 106 délégations diocésaines, 40 000 bénévoles, des familles d'accueil, des travailleurs sociaux ; d'où une information précise et rapide et une potentialité d'intervention extraordinaire. Cette puissance institutionnelle permet au Secours catholique d'être là à la fois avant, pendant et après, d'assurer une permanence que d'autres organisations, plus centrées sur un événement, un problème, un créneau de charité, ne sont pas à même de fournir. Dans ces conditions, si le Secours catholique assure sa responsabilité d'information auprès de l'opinion publique, il ne recherche pas la publicité pour lui-même, évitant le recours au spectaculaire, préférant désigner les problèmes de fond. *« Face aux médias, il faut éviter de devenir les gardiens du musée des horreurs »,* souligne Daniel Druesne.

Autre souci du Secours catholique : montrer les limites de sa capacité d'intervention face à l'immense misère du monde. *« Notre budget équivaut à peine à celui d'une direction départementale des affaires sanitaires et sociales de taille moyenne »,* rappelle-t-on au Secours.

Juliette, assistante sociale dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée confirme : *« Il ne faut pas s'y tromper. Le développement de la crise provoque une multiplication des situations de pauvreté et de précarité qui appelle des solutions collectives. »*

A l'heure où l'État-providence est remis en cause, la charité peut apparaître comme un mode plus léger, plus efficace de gestion des problèmes sociaux, une réponse nouvelle à des questions anciennes qui révèle la capacité de la société actuelle à régler ses problèmes par l'initiative de chacun, en dehors de l'intervention de l'État. Une charité néo-libertaire en quelque sorte. Mais une lecture néo-libérale est tout aussi possible : dans une société en crise, les appels à l'autogestion des problèmes sociaux sont toujours lourds d'ambiguïtés : *« La charité ne peut servir de palliatif aux insuffisances des pouvoirs publics, ni de solution aux problèmes de fond d'une société inégalitaire,* conclut un bénévole du Secours catholique. *Il ne faut pas lui demander plus qu'elle ne peut donner. C'est d'abord le témoignage d'une interrogation de la société sur elle-même. »* ■

PHILIPPE FRÉMEAUX.

(7) 17, rue du Fer à Moulin, 75005 Paris.

(8) Ligue nationale française contre le cancer, 1, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris.

هكذا من الأصل

# CROQUIS

## Pressing

Ici, dans le quartier, tout le monde l'appelle M. Jacques. C'est un prénom que les clients ont adopté une bonne fois pour toutes. Un prénom de passe, rien que pour soi, qui jaillit par-ci par-là, entre deux bruits de machines à laver. Pressing. Du linge sèche dans le grand tambour qui tourne à un rythme monotone. La buée vous colle aux lunettes et un jeune garçon vient chercher son survêtement que M. Jacques ne trouve pas.

Une petite vieille au fichu mal noué feuillette une revue de mode qui date d'un trimestre. Elle lève un œil, hausse un sourcil, comme prenant soudain à témoin ce M. Jacques au regard brun de bonté. Elle raconte. Se raconte. Par bribes, jetant des mots par petits paquets secs. *« Ah ! cet été, là-haut, sous les toits ! Un supplice ! Même la nuit, je ne pouvais fermer l'œil ! »* Une jeune fille entre, encombrée d'un grand sac à linge. Elle est pressée. Pressée. Pressing. M. Jacques rit. Toutes les machines sont occupées. Elle fait la moue, elle doit prendre l'avion dans trois heures. Une Canadienne qui vient de terminer ses études. C'est sa dernière lessive. La petite vieille a l'air rêveur, comme si elle lisait des tas de pays dans les yeux de la jeune étrangère.

Pressing. Jacques semble infatigable. Attentionné avec tous, il a toujours le mot grave ou gentil, celui qui rassure comme on lave d'un poids. Et puis, il s'occupe un peu des astres. Des clients n'hésitent pas à lui confier leur signe et il leur promet toujours de faire une étude astrale. Jacques est aussi une sorte de boîte aux lettres de destins que s'entrecroisent. Une chambre à louer ? Un couple cherchant une jeune fille au pair ? Il a toujours une adresse de rechange, un rendez-vous de secours, et ceux qui n'ont pas le téléphone savent bien qu'ils trouveront chez lui une ligne disponible. Dimanche. Fermé. Et les petits vieux, du coup, ont l'air de s'ennuyer dans la rue.

JEAN-PIERRE FILY.

## Marché aux bestiaux

Elle baisse la tête, comme si le monde pesait décidément trop lourd. Pas moyen de se retourner, ou d'étirer le cou en avant pour meugler tout son soûl et secouer un peu cette immobilité lugubre. Avec les cornes entravées et solidement ficelées aux stalles, vraiment rien à faire. Attendre que ça se passe, c'est tout. On finira bien par changer de coin : un acheteur peut venir ; ou un admirateur ; ou un placier, tout simplement, et on fera un petit tour de piste avant d'aller se ranger ailleurs. Ce sera toujours un peu d'exercice de pris.

Il s'est arrêté un instant. Son chapeau lui tenait trop chaud, et peut-être aussi le col de sa blouse noire. Juste une minute, mais souffler. Il défait un bouton du col, installe le chapeau au bout de sa trique. Respiration. L'air est déjà épais ce premier vendredi de juillet ; le matin a beau faire, on sent l'orage sur soi ; il transpire du toit de la halle ; il frémit sur l'échine des bêtes ; surtout, il colle aux vêtements. Trois heures que dans cette atmosphère-là, ou à peine plus fraîche, tout le monde s'agite, hommes, bestiaux — sans compter les mouches, qui marchandent ferme, et tous ceux qu'on ignore, puces, moustiques, odeurs. Des éclats de chiffres volent jusqu'à la fange tiède, et tous ces mots que les maquignons gardent pour eux. On tente ici et là de meugler.

François, cette taure parthenaise, tout à l'heure, tu l'as faite à combien ? Il remet son chapeau, rajuste sa blouse. La taure, elle allait avec une paire de broutards qui sont rangés à part ; si on veut savoir, qu'on aille là-bas, leur demander ! Il change sa trique de main, s'essuie le front, se penche vers une génisse qu'il a promise à un naisseur, et qu'il serait temps de détacher. Il secoue la tête en repensant à la question de cet imbécile. Il ne s'est du reste pas retourné pour savoir qui.

ELISABETH GUIBERT.

## La fenêtre

Il fait nuit. L'homme travaille face à une grande fenêtre, à l'abri des moustiques. La vitre lui renvoie son image. Il se regarde, incrédule, une fois de plus, de se voir apparemment si calme, si solide. Cette vision de soi hors de soi n'est-elle pas son plus vieux rêve ? Sur sa table, l'ébauche de quelque poème qu'il faudra retravailler. Un rêve de fenêtre, en somme. Mais par un soir d'été, à l'heure où les vitres — miroirs inachevés — offrent le spectacle équivoque d'une image du monde où s'inscrit peu à peu, hésitante, une image de soi.

JEAN-PIERRE DARRAZE.

## Solitude

Des araignées sortent des cahiers et des livres. Sur les manches des outils dorment des escargots. Dans le linge mis à sécher sur la corde nichent des pince-oreille. Au milieu des pierres de la maison habitent des lézards qui ne sortent que les jours de soleil. Sous le tas de fumier logent des orvets brillants. Des vipères se glissent dans le tas de bois devant la porte. Des sangsues nagent dans l'eau de la source, et des petits serpents d'eau à tête blanche, dont un os du crâne servait à soigner les maux d'yeux des montagnards, habitent les sources et les fontaines.

Des loirs et des souris vivent toute l'année dans la maison. Des fourmis goûtent à tout à l'intérieur du buffet, avec une préférence pour le miel. Les limaces, les mulots et les insectes dévorent les légumes du jardin. Un hérisson a longtemps vécu dans la remise à bois. Sous la cheminée et le parquet l'hiver, dans les silos à légumes l'été, chantent les crapauds. Parmi les concombres, des lézards verts se confondent avec eux. Les troglodytes bâtissent leurs nids moussus, avec un trou pour entrer comme porte, au grenier et sur les chevrons des remises. Au lavoir, des rats mangent les savons. Oiseaux, lézards et mulots viennent boire à tour de rôle l'eau de pluie de la pierre creusée devant la maison.

Au village, au début du siècle, quelqu'un avait nourri des petits hérissons avec du lait ; devenus adultes, ils entraient et sortaient à leur guise de la maison. Des faucheurs ont vu des vipères enroulées autour de leur jambe ; à la messe traditionnelle de la chapelle de l'estive, un paysan à la porte avait une vipère sur le dos...

Les écureuils ramassent les noix et les noisettes avec nous, les blaireaux nous disputent myrtilles et champignons, les oiseaux les cerises. Le renard rôde près des bergeries où sont nés des agneaux. Un oiseau jaune, la linotte, pille le blé à peine mûr. Sommes-nous vraiment seuls sur terre ? Sûrement pas, puisque l'unique épicerie de la vallée possède un rayon bien garni de limacides, d'insecticides et de raticides...

MICHEL JOURDAN.

SPOTS

# Bilan encourageant pour la campagne publique en faveur de la contraception

**La campagne du ministère des droits de la femme en faveur de la contraception va reprendre. La précédente n'est pas passée inaperçue.**

ENTRE un flash publicitaire prônant les qualités du savon le plus moussant et odoriférant, apaisant et déodorant et un autre vantant la légèreté de la biscotte la plus craquante et savoureuse, fondante et exquise, la contraception, ce « produit » si difficile à consommer, est de retour, dès fin octobre, sur les écrans télévisés. Non pas sous forme de spots comme l'an passé, mais d'un feuilleton de quinze minutes, chaque dimanche, à midi, l'heure où l'apéritif sur fond de télé est de rigueur dans la France profonde (1).

Quinze minutes pour convaincre que *« la contraception doit être une habitude de vie »*, l'objectif du ministère des droits de la femme, financier de cette réalisation dont le maître d'œuvre est une association, Contre-Chant, plus versée jusque-là dans l'art et la musique.

Jugée par certains, sommaire, mièvre, rétro, voire nataliste, la première campagne gouvernementale d'information sur la contraception n'a pourtant pas été qu'une « goutte d'eau dans la mer » au vu des premières retombées enregistrées depuis le début de l'année. D'abord, la phase télévisuelle n'est pas passée inaperçue. Des spots diffusés en novembre dernier énonçaient un simple message : *« Aujourd'hui, chaque femme doit pouvoir choisir »*, et renvoyaient aux divers centres d'information ou de planification agréés dont les adresses et les horaires étaient publiés dans un dépliant, imprimé à treize millions d'exemplaires et mis à la disposition du public dans les bureaux de poste et la plupart des mairies. Certains maires ont cru bon, pour leur image de marque, de les refuser.

Une autre diffusion des spots intervint au cours du premier trimestre de l'année, avec un message sensiblement différent, faisant cette fois de la contraception une affaire de famille : *« Chacun doit pouvoir choisir. »* Un réajustement du tir provoqué par de nombreuses réactions, parfois vives, de personnalités masculines. Et force a été de constater l'impact des séquences filmées par Agnès Varda. Un sondage réalisé par B.V.A., à la demande du service d'information et de diffusion du premier ministre, a révélé que 67 % des 2 085 personnes interrogées avaient vu les spots et, parmi celles-ci, 78 % avaient accueilli très favorablement cette publicité plutôt inhabituelle sur leur petit écran.

Mais surtout, simultanément, nombre de centres agréés, à Paris, en Franche-Comté, en Champagne-Ardenne, dans le Nord-Pas-de-Calais et même dans les rares centres existant en Auvergne, ont enregistré un afflux nouveau de demandes d'information ou de consultations. La fréquentation de l'ensemble des centres aurait augmenté de 20 %, selon le ministère, peut-être un peu optimiste.

Au centre de planification installé dans le quartier central de Besançon, la responsable de l'accueil, Bernadette Aubel, compte cinquante consultations de plus par mois. Quant au nombre d'appels téléphoniques, il a pratiquement triplé. *« Les trois conseillers conjugaux, les deux assistantes sociales, la sage-femme et les quatorze médecins vacataires, qui assurent en même temps les I.V.G., ne suffisent plus à la tâche. »* A la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) de Lille, dont dépendent la plupart des centres, on estime que *« la campagne a accentué une dynamique et que de nouveaux centres vont devoir ouvrir pour répondre à la demande »*.

### « Un sujet brûlant qui mobilise résistance et passions »

Dans le même temps, la boîte postale du ministère recevait un véritable courrier de ministre. Plus de mille lettres dès le début de l'année et des centaines dans les centres de province ou les délégations régionales. Remerciements, félicitations ou suggestions mêlées aux invectives. En effet, si certains ont qualifié la campagne de *« mièvre »*, d'autres ont parlé *« d'incitation à la débauche »*. Dans le Puy-de-Dôme, notamment, où la contraception *« est encore un sujet brûlant qui mobilise résistances et passions »*, comme l'explique une directrice de centre. Dans le Puy-de-Dôme et ailleurs. Toutefois, malgré les réticences, au vu de l'analyse du courrier, la campagne semble avoir *« libéré la parole, dédramatisé le problème »*.

Autres retombées positives de cette campagne : les réactions des enseignants et des jeunes. Plus de la moitié des lettres reçues dès le début de la campagne au ministère émanaient d'instituteurs ou de professeurs prêts à jouer leur rôle d'éducateur et réclamant pour cela une formation spécifique. Une préoccupation tout à fait nouvelle du corps enseignant, qui ne s'est jamais montré très enthousiaste pour encourager les actions menées par certaines associations dans les établissements scolaires. Informé par le ministère des droits de la femme, M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a signé une circulaire, dès décembre dernier, incitant les recteurs à « bâtir » des stages ou journées de formation et les directeurs et principaux des lycées et collèges à diffuser largement les dépliants informant des adresses et horaires des centres d'information ou de planification et à permettre que s'instaure un dialogue entre élèves et personnel d'enseignement ou médical, dans le cadre des clubs de santé (déjà existants).

Certains recteurs ont suivi les recommandations de leur ministre et mis en route des journées de formation, qui ont déjà eu lieu ou se dérouleront cet automne, avec l'aide des déléguées régionales aux droits de la femme. A Reims, six cents enseignants de la région ont déposé une demande d'inscription. Quatre cents à Limoges. Et, parfois, cette formation a été ouverte aux assistantes sociales scolaires ou infirmières, aux personnels des centres d'allocations familiales ou ceux de la police, comme à Besançon. Tous très demandeurs.

Quant aux jeunes, ils ont été plutôt touchés par la seconde phase de la campagne, au cours de laquelle trois thèmes chantés ont été diffusés sur les antennes de trois chaînes de radio, deux mille affichettes apposées dans le métro, le R.E.R. et les autorails de la S.N.C.F. et une exposition de seize posters édités en mille exemplaires. Enfin, le ministère délégué à la jeunesse et aux sports a élaboré une brochure qui leur est directement destinée : *« J'aime. Je m'informe. »* Vingt-cinq pages pour apprendre à s'aimer sans dommage. Une brochure tirée à deux millions et demi d'exemplaires qui s'arrache comme des petits pains dans les centres d'information et de documentation jeunesse.

### Les I.V.G. n'ont guère diminué

Et si dans certains établissements scolaires les dépliants sont restés au fond des tiroirs du bureau directorial, dans d'autres, ils ont vite été épuisés. Dans nombre de lycées et collèges, les assistantes sociales scolaires ont été mises à contribution pour informer et organiser débats et expositions : souvent à la demande des élèves eux-mêmes, à Paris, mais encore à Besançon, Reims ou Nantes, où les centres (2) ont vu augmenter sérieusement le nombre d'appels ou de visites des moins de vingt ans après de tels débats ou expositions.

A Reims, sur une suggestion de la déléguée régionale des droits de la femme, tous les seize-dix-huit ans en stage de formation professionnelle du Plan avenir-jeunes vont systématiquement — et cela dès l'automne — recevoir une information sur la contraception. Une idée qui fera sans doute florès cette année. Et pour les plus jeunes des classes primaires, le Centre national de documentation pédagogique étudie un nouvel enseignement sur la reproduction.

De leur côté, des médecins généralistes (à la Baule, à Nantes, dans le Puy-de-Dôme...) ont affiché les posters de l'exposition dans leur salle d'attente ou mis à la disposition de leur clientèle des brochures ou dépliants.

Autre incidence de la campagne, l'ouverture de stands d'information dans la ville. L'un d'eux sera installé dans une galerie marchande de Nantes, en collaboration avec le Comité français d'éducation pour la santé. Une dernière réaction intéressante signalée par le Mouvement français pour le planning familial (M.F.P.F.), celle de quelques hommes, en nombre limité toutefois, qui, à l'occasion de la campagne, se sont informés sur les méthodes de contraception masculine.

Cette campagne, dont le coût s'élève à près de 15 millions de francs, a-t-elle atteint son but et entraîné une chute de la courbe des interruptions volontaires de grossesse ? Difficile de répondre, semble-t-il. Pour Renée Broustal, déléguée régionale de Loire-Atlantique : *« Plus le centre de Nantes-Saint-Jacques reçoit de femmes en consultations de contraception, moins grand est le nombre d'avortements »* (3).

Logique. Pourtant, dans un centre limitrophe, à Saint-Nazaire, ce n'est plus le cas. Et au Planning familial (4), qui gère encore plus de 67 % des centres, les responsables donnent à cette question une réponse mitigée : *« La campagne est positive, elle a brisé bien des tabous. Néanmoins, les demandes d'I.V.G. sont toujours aussi nombreuses. Elles ne diminueront que lorsque les centres d'I.V.G. accepteront de faire aussi de l'information sur la contraception. »* Et ce n'est pas demain la veille. Un décret publié en septembre contraint désormais les centres d'I.V.G. des établissements publics à prendre en charge simultanément l'information. Mais le privé...

Reste enfin un problème en suspens, à résoudre d'urgence si l'on souhaite que la campagne porte ses fruits : celui des centres responsables de cette information. Un problème de quantité mais aussi de qualité. Les 1413 centres répertoriés sur le dépliant ne suffisent plus, d'autant que certains ne reçoivent que quelques jours, voire quelques heures par semaine. L'accueil y est assuré par des conseillers conjugaux dont la formation est souvent remise en cause. De surcroît, lorsque ces centres existent et fonctionnent bon an mal an, ils sont la plupart du temps méconnus dans la ville, difficiles d'accès, rarement indiqués. La bonne volonté du ministre des droits de la femme se heurte à une administration encore bien frileuse.

Un problème à mettre à l'ordre du jour de la commission du suivi créée par Yvette Roudy, ministre des droits de la femme et réunissant les représentants des ministères (5) qui participent à la campagne. Une commission de surveillance en quelque sorte. ■

MARYSE WOLINSKI.

(1) Sur FR3, à partir du dimanche 24 octobre. Auteur : Solange Lambergeon, réalisatrice : Hélène Martin.

(2) La contraception y est gratuite pour les mineurs.

(3) En 1980, 5 798 consultations, 1 804 I.V.G. ; en 1981, 6 165 consultations et 1 785 I.V.G. ; en 1982, pour les six premiers mois de l'année, 3 815 consultations et 1 086 I.V.G. La baisse n'est pas spectaculaire.

(4) Le M.F.P.F. prépare un colloque international sur la contraception, qui aura lieu les 18 et 19 décembre à Paris.

(5) Vingt-quatre ministères ont ou sont sur le point de participer à cette campagne.

la reconnaissance de l'importance du rôle de la science et de la technologie sur l'avenir des sociétés avec, à la clef, la question cruciale : *qu'en faire ?* Les travaux antérieurs du SPRU, son intérêt permanent pour les flux économiques et les facteurs qui influent sur les découvertes scientifiques le situent d'emblée dans cette problématique. C'est aussi pour des recherches sur ces domaines qu'il y a *des possibilités* de trouver de l'argent.

Le SPRU, en effet, vit essentiellement de contrats de recherche, en provenance de l'administration et des organisations internationales. Il assure sa survie financière depuis 1978 grâce *à trois grands programmes* quinquennaux de 5 millions de livres sterling chacun : « l'innovation technologique et la compétitivité », financé par le Leverhulme Trust ; « technologie et emploi », financé par le Science Research Council (qui répartit des fonds gouvernementaux) et « énergie », financé par le Science Research Council et le club Energy, *qui comprend le département* (ministère) de l'énergie, l'Autorité de l'énergie atomique, la British Gas Corporation, la British Petroleum...

## Le mythe actuel des P.M.I.

Mais, dans ces grands programmes, les chercheurs déterminent librement leurs sujets d'exploration, et les « produits » du SPRU n'ont rien à voir avec les synthèses globales du type de celles des organisations internationales. Ils fournissent des éclairages précis sur des problèmes spécifiques. Le programme « énergie » par exemple, donne lieu à l'étude de la demande en l'an 2000 au Royaume-Uni, mais aussi à celle de « l'innovation *dans l'industrie du charbon* » et à l'étude des « modèles de changement dans la biotechnologie ». En outre, *les chercheurs s'efforcent* de trouver des sources de financement auprès d'entreprises (Unilever), de fondations (Ford, Marshall Fund, etc.) et de mécènes, pour des recherches moins classiques et proches de leur sensibilité, comme le programme Armement/Désarmement financé par le Joseph Rowntree Charitable Trust, qui veut rassembler toutes les données possibles dans ce domaine.

*Au total, sur un budget annuel* de 7 millions de livres (85 millions de francs), l'université en fournit seulement 10 % : les locaux et deux salaires.

● *Parmi les grands programmes et les grands thèmes d'étude en 1982, « innovation et compétitivité »*, dirigé par R. Pavitt, un ingénieur venant de l'O.C.D.E., et D.R. Rothwell, un physicien, a pour objet d'identifier les facteurs déterminants et l'impact des activités scientifiques et techniques et l'innovation.

S'inscrivent dans ce programme notamment :

– Des travaux sur le rôle des P.M.I. dans l'économie : un ouvrage de D.R. Rothwell et D.W. Zegfeld *« démente »* le mythe actuel des P.M.I., le caractère parcellaire des données dont on dispose sur leur compte et les pièges des comparaisons entre des entreprises appartenant à des secteurs différents, la nécessité de les étudier en fonction de leur cycle de vie.

– Des travaux sur l'évaluation de la recherche, notamment l'évaluation des « résultats » de quelques grands centres dans les domaines de l'énergie, de l'optique, de la radioastronomie. Un travail d'évaluation du CERN (Centre européen de recherche nucléaire) est en cours (1). Des travaux d'évaluation des mécanismes de soutien à l'innovation ont *été* effectués pour le gouvernement norvégien : on a étudié les relations entre la recherche et les firmes industrielles, pour fournir des propositions concrètes *au ministère* norvégien de l'industrie. Le SPRU s'attache aussi à rassembler systématiquement des données sur la recherche et le développement (R.-D.), les innovations, les brevets.

● *Le programme « changement technologique et emploi »*, dirigé par Chistopher Freeman, est essentiellement concentré sur les aspects économiques du changement technologique et de l'emploi. *Parmi les travaux les plus* récents et les plus marquants il faut signaler :

– Une revue de la littérature macro-économique, en cours de publication, sur les relations entre l'investissement, le changement technologique et le niveau de l'emploi, effectuée par C.M. Cooper et J.S. Clark.

– La mise au point de « modèles » de prévision des relations entre le changement technologique et le niveau de l'emploi, développés par D. Clark.

– Les travaux de Christopher Freeman sur les « cycles de Kondratieff » et l'impact des techniques sur l'emploi (Kondratieff a identifié des rythmes de croissance et de décroissance économiques : *une succession de tendances longues à la hausse, de* trente à quarante ans, par cycles de sept à dix ans, suivies d'un mouvement général de baisse). C'est l'objet du tout récent livre, édité chez Frances Pinter, *Unemployment and Technical Innovation* (chômage et innovation technique).

– Des travaux sur les conséquences psychologiques et sociales de l'absence d'emploi, menés sous la direction de Marie Jahoda. Ils mettent en évidence la fonction de « structuration du *temps » du travail, fonction qui* peut être remplie par bien d'autres formes d'activité (elle étudie notamment des groupes de mendiants équilibrés !).

## Des milliers d'agendas

– *Des travaux sur l'évolution* des modes de vie à partir d'un minutieux épluchage de données, sur de longues périodes ou sur des « budgets-temps » (par exemple l'étude de milliers d'agendas, rachetés à la B.B.C. qui les avait utilisés pour suivre l'évolution des taux d'écoute) (2). Ils contredisent quelques tartes à la crème sur la division du travail, le partage entre le travail formel et le travail informel, le volume des activités domestiques (qui va croissant avec la technologie avancée). Ces *recherches sont prolongées* par un projet, financé par le programme Fast, sur l'avenir de l'emploi dans les services, dans les différents pays d'Europe (3).

● *Le programme « énergie »* est destiné à identifier la demande dans chaque secteur et les mécanismes pour améliorer *l'efficacité* des innovations dans le domaine. Dirigé par John Surrey et John Chessire, le « groupe énergie » procède, entre autres, à des études sur l'exploitation du pétrole en mer du Nord et ses conséquences sur l'économie britannique, *et sur le nucléaire*. Ces dernières ont suscité pas mal de vagues, les chercheurs démontrant que le programme nucléaire britannique repose sur des perspectives de demande surévaluées, et opère une ponction excessive sur la capacité nationale d'investissement (4). L'équipe a aussi réalisé une évaluation des différentes techniques nucléaires utilisées dans les pays autres que l'U.R.S.S.

D'importants travaux effectués dans le domaine des relations entre la technologie et le développement par une *filiale* du SPRU, l'Institut d'études sur le développement (I.D.S.), créée et animée par C.H.G. Oldham, et dont les chercheurs parcourent le monde, essayant de créer des équipes locales opérationnelles de développement.

Le SPRU est non seulement connu, mais « reconnu » en Europe dans les milieux de la recherche et de la prospective. Plus qu'aux Etats-Unis, où ses thèses sur l'économie « informelle » (5) heurtent celles de la « société post-industrielle » et sans doute aussi parce qu'il est ressenti comme trop européen (ou trop peu atlantique). En Grande-Bretagne, d'après Christopher Freeman, seulement 10 % des Britanniques ont entendu parler de son travail : ceux qui sont proches du domaine. C'est d'autant plus étonnant que la règle d'or du SPRU est de *tout* publier, quelles *que soient les difficultés* que cela peut provoquer avec les « sponsors » des études, et que le rythme des productions est impressionnant : livres, rapports, articles, « occasional papers », communications. Mais les chercheurs, très universitaires d'esprit (et là encore loin des Américains), sont plus préoccupés de reconnaissance « académique » que d'information du citoyen. Ce n'est pas la moindre de leur ambiguïté. Ian Miles, chargé de la « promotion » des travaux du SPRU (pour des raisons de survie alimentaire), se heurte à la peur des chercheurs d'avoir l'air de se faire de la publicité et de *vouloir faire du profit. Par leur* forme et leur niveau de lisibilité, leurs publications s'apparentent à des documents de travail et de réflexion, ce qui restreint leur impact.

Curieux, en effet, ces chercheurs du SPRU, démocrates et *élitistes à la fois, « alternatifs »* dans l'âme (beaucoup militent contre le nucléaire, en faveur de nouveaux modes de vie, d'habitat, de structure familiale) (6) et financés par l'administration ; sans illusions sur leur pays (*« We are bad »*) mais sans découragement ; travaillant sur la science et la technique, mais surtout concernés par les changements dans les valeurs et les modes de vie. Venus des sciences sociales pour la plupart, ils ont *tous* une solide formation en statistiques et en informatique. Détendus, paraissant avoir *du temps* pour tout, et prolifiques.

On leur reproche d'être plus des critiques que des « proposeurs ». Ils seront – ils sont déjà – confrontés à des problèmes de survie. Christopher Freeman prend sa retraite dans deux ans. Le gouvernement conservateur n'a pas un œil très tendre pour une équipe qui le critique ouvertement (7), qui rompt la sacro-sainte règle du secret et qui nourrit le corps de doctrine du Labour. Les trois grands programmes vont s'achever en même temps, et même l'I.D.S. voit déjà son budget réduit de 40 %.

Qui saura reconnaître dans la Grande-Bretagne en crise que les *contre-pouvoirs sont un signe de* santé ? ■

ANNIE BATLLE.

(*) SPRU, Mantell Building, university of Sussex, Falmer, Brighton (Sussex), BN 19 RF. Tel. Brighton (0273) 686758. Voir dans la série « Les travailleurs du futur » : Futuribles (30 août 1981), le Club de Rome (15 novembre 1981), le secrétariat suédois d'études prospectives (31 janvier 1982), l'Institut international d'analyse de Vienne (23 mars 1982) et l'Institut canadien de recherches politiques (17 juillet 1982).

(1) *La Recherche*, n° 128, rend compte de l'évaluation des quatre grands centres d'astronomie : Cambridge (G.-B.), Jodrell-Bank (E.-U.), Westerbrook (R.F.A.), M.P.I. (Pays-Bas) et de la méthodologie utilisée pour les évaluer.

(2) *Changing Times : Activity Patterns in Britain, 1973-1975*, de J. Gershuny et G.S. Thomas, Oxford University Press, 1982.

(3) De ce programme sont sortis plusieurs ouvrages, notamment *Employment Economies and Technology*, de C.M. Cooper et J.A. Clark, 1982 (Hassocks, Wheats Heaf), *Social Innovation and Division of Labour*, de J. L. Gershuny, 1982 (Oxford University Press), *New Technology, The Post Office and The Union of Post Office Workers*, 1980 (Union of Communication Workers ed.).

(4) Doivent paraître : *Evaluating the World Nuclear Industry*, de G.S. McKerrin, et *Survival and Leadership in the World Nuclear Industry*, de W.B Walker.

(5) On appelle ainsi ce qui échappe à la règle du système économique : le secteur « non marchand » dans un régime capitaliste, mais c'est le secteur marchand dans un régime collectiviste.

(6) Voir *Technicalities and Fantasy About Men and Women*, de Marie Jahoda, publié dans *Futures*, octobre 1975.

(7) Néanmoins, les organismes officiels de l'énergie atomique, très irrités au début de la publication des travaux, semblent s'être attachés à l'équipe et continuent à la financer.

# En Belgique les enfants de Gand ont leur téléphone

**Une sorte de S.O.S. pour les enfants et les adolescents : quinze appels par jour en moyenne. L'expérience est nouvelle en Belgique.**

SUR l'affiche aux couleurs vives, un petit garçon vêtu d'une peau de léopard, perdu au milieu de feuilles de chou gigantesques, parle au téléphone. En haut de l'image, en petits caractères, cette légende en néerlandais : *« Tarzan lui-même appelle parfois le Kindertelefoon (1) pour une question, un petit problème, ou simplement un brin de causette. »*

Cette affiche, tirée à des milliers d'exemplaires, a été distribuée dans les écoles, les clubs sportifs et les maisons de jeunes de la région de Gand. *« La publicité est primordiale*, explique Peter, professeur. *Il faut que les jeunes pensent à notre numéro d'appel dès qu'ils ont le moindre problème. »*

L'histoire du Kindertelefoon débute il y a deux ans, dans un théâtre pour enfants de la banlieue de Gand. Là, au « Stekelbees » (2), les comédiens et les animateurs découvrent que les enfants ont des difficultés dont, souvent, ils n'osent pas parler dans leur famille. Les membres de l'équipe doivent parfois jouer les rôles de confidents et de guides, en essayant d'apporter les réponses aux questions, les solutions aux ennuis. Ainsi naît l'idée d'une ligne téléphonique réservée aux enfants, une espèce de S.O.S.-Amitié à leur usage exclusif.

*Cela existe déjà aux Pays-Bas*, au Danemark et en Allemagne. Pas en Belgique : il faut innover, et la tâche n'est pas mince. Une visite aux responsables du Kindertelefoon d'Amsterdam montre l'ampleur de l'entreprise.

Alors on va recruter, d'abord parmi les copains, assistants sociaux et autres éducateurs. A leur tour, ceux-ci vont amener des amis, professeurs, psychologues, animateurs... Au bout de quelques mois, seuls y restent deux artistes du théâtre : les autres ont préféré laisser la place aux « pros » de l'action sociale : une trentaine.

La préparation est longue et minutieuse : durant plusieurs mois, ils parcourent la province pour établir l'inventaire des institutions et des associations susceptibles de venir en aide aux jeunes. De cette façon, quel que soit le problème abordé, ils pourront fournir à leur interlocuteur une adresse ou un numéro de téléphone utile. Cela fait, il reste encore à régler des détails d'organisation. Heureusement, en ce domaine, ils pourront bénéficier de l'expérience hollandaise.

*Finalement, le* 1er décembre 1981, la ligne est ouverte : depuis cette date, elle accueille les appels de 16 à 20 heures, chaque jour, même le dimanche et les jours de fête.

Aujourd'hui, Hugo et Paula sont au téléphone. Ils ne paraissent pas vraiment enchantés de notre visite : ici, on tient au secret. Pas question de divulguer l'adresse de l'organisation, ni les noms des animateurs (3). L'anonymat doit rester la règle : si les enfants connaissent leur interlocuteur, ils seront probablement bien moins à l'aise dans leurs confidences.

*« Jamais*, dit Paula, *nous ne demandons le nom ou l'adresse de l'enfant qui est au bout du fil. C'est seulement lorsqu'il est mis en confiance qu'on se risque à lui demander son âge et son prénom. Ce qui nous sert à établir un dossier. »* Les animateurs du Kindertelefoon espèrent ainsi dégager certains cas-types suivant les catégories d'âges des jeunes qui les appellent.

Le local est très sommaire : une chambre au second étage d'une maison vétuste, dans la banlieue gantoise. Une grande table de bois où sont posés deux appareils et deux étagères chargées de classeurs et de fichiers. Sur les murs, quelques dessins d'enfants, naïfs et malhabiles.

En moyenne, on y reçoit quinze appels par jour, soit environ cinq mille prévus pour la première année, pour une ville de deux cent cinquante mille habitants. Pourtant, les animateurs ne *sont pas vraiment satisfaits* : une récente enquête dans les écoles de la région a montré que les enfants qui connaissent le Kindertelefoon viennent en majorité du centre-ville et appartiennent souvent à des familles plutôt favorisées. Dès que l'on s'éloigne vers la banlieue et, *a fortiori*, dans la campagne, la connaissance se fait moins précise. Ainsi d'ailleurs qu'au *sein* de l'importante communauté turque de Gand.

## « On frise le drame »

Au nombre d'appels, deux tranches d'âge se détachent : les dix-douze ans avec leurs problèmes affectifs (relations avec les copains, intégration au groupe) et les huit-dix ans qui, eux, ont plutôt des préoccupations d'ordre familial. Quelques appels émanent aussi des plus petits, à partir de six ans, mais, dans ce cas, il s'agit surtout de vaincre les peurs enfantines. Beaucoup plus sérieux apparaissent les appels des quatorze-seize ans qui représentent aussi un fort pourcentage de la « clientèle » du Kindertelefoon. Ici, les problèmes sont essentiellement sexuels.

La majeure partie des appels se font entre 16 et 17 heures, lorsque l'enfant est seul à la maison, quand les parents ne sont pas encore rentrés. Pour les plus âgés, les communications viennent souvent d'une cabine.

*« Parfois on frise le drame »*, se souvient Peter. Ainsi ce garçon de onze ans qui a téléphoné il a quelques mois, affolé, parce que son père battait sa mère. Peter était de permanence ce jour-là : *« Je l'ai d'abord calmé et puis je lui ai demandé de me raconter son histoire. Ses parents étaient séparés, mais le père, un violent, revenait souvent à la maison. Il frappait sa femme devant son fils et il obligeait même celui-ci à regarder avec lui les films pornos qu'il ramenait. Dans ce cas, contrairement à la règle qui veut que nous n'intervenions jamais personnellement, j'ai fait en sorte que l'enfant puisse être confié à un oncle, parce que l'environnement familial direct était vraiment trop néfaste. »* La plupart des problèmes évoqués sont, heureusement, beaucoup moins dramatiques.

Ce qui n'empêche que la tâche, au Kindertelefoon, est ardue : chaque membre du groupe s'engage à assurer la permanence téléphonique au moins huit heures par mois. Cela représente pas mal de temps si l'on y ajoute la réunion mensuelle à laquelle participent tous les animateurs.

Ici, nulle hiérarchie : chacun collabore en fonction de son temps libre. Tout le monde est bénévole et personne ne tient à se doter d'une organisation contraignante. Pourtant, chacun des membres doit participer à un sous-groupe au moins, parmi les sept que compte le Kindertelefoon. Chaque sous-groupe, réuni deux fois par mois, comprend quatre ou cinq personnes chargées de tâches bien précises : mise à jour du répertoire des institutions, bibliographie, relations extérieures, etc.

Tous les trimestres, au cours d'un week-end, on procède à des simulations d'appels téléphoniques, afin d'améliorer la « technique ».

*« Quand un enfant appelle*, dit Lisa, *tout est important : la voix de celui qui répond, le ton qu'il emploie, les questions qu'il pose. Il faut savoir écouter, et poser des questions qui stimulent l'enfant, des questions qui le font parler. Ainsi seulement on peut comprendre ce qui se cache derrière son discours. »*

Les collaborateurs du Kindertelefoon ont un grand projet : ils veulent regrouper les informations qu'ils ont déjà obtenues sur les jeunes et les publier, à l'usage des responsables politiques et sociaux, comme cela se fait déjà à Amsterdam. *« Comme ça*, dit Peter, *on pourra peut-être leur faire mieux comprendre ce qu'est vraiment la jeunesse et ce qu'ils doivent faire pour elle. »*

Reste à trouver de l'argent... Les bénévoles qui font fonctionner le Kindertelefoon depuis un an vont bientôt atteindre la limite de leurs moyens personnels. Et la crise est là, qui rabote partout les budgets culturels. En attendant, ils vendent des autocollants, et même un disque qu'ils ont réalisé eux-mêmes.

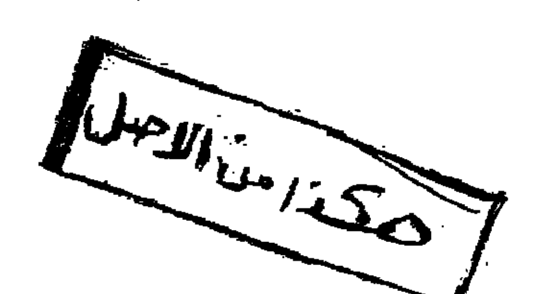
Et ils espèrent susciter des vocations dans d'autres régions de Belgique. ■

CHARLES LEDENT.

(1) En néerlandais, le « téléphone pour enfants ».
(2) « La Groseille ».
(3) Tous les prénoms cités dans cet article ont donc été changés.







## RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

# Tourisme généalogique

**Tout est compris dans le forfait : le voyage des Etats-Unis en Irlande, des ancêtres garantis et, éventuellement, la voiture pour la visite des lieux originels**

L'AÉROPORT de Shannon, sur la côte Ouest, accueille chaque année, par milliers, les lointains descendants des émigrants d'autrefois. Ils habitent dans le Connecticut, le Montana, à Brooklyn ou ailleurs... mais tous, dans les registres des *Bed and Breakfast* où ils logent, inscrivent à « nationalité » : « *irish-american* » ou parfois « *irish* » tout court. Après avoir égrené ses fils aux quatre vents pendant trois siècles, l'Irlande d'aujourd'hui est devenue la terre promise, le temps d'un été, pour des milliers de pèlerins du retour, dont 90 % d'Américains. Pour beaucoup, le fait de fouler le sol ancestral et de humer l'air pur de la vieille Érin ne suffit plus : avec une frénésie farouche, poussée parfois jusqu'au fanatisme, ils se lancent dans la recherche du foyer ancestral, de ce lieu qu'ils pourront ainsi appeler « leur », où vivait l'aïeul avant d'en être chassé par les persécutions et la famine.

Les Irlandais d'Amérique ont toujours été fidèles à leur identité et à leur culture. Mais le désir de se sentir rattaché personnellement à une contrée déterminée de la vieille Irlande est récent. Les entreprises généalogiques de l' *Irish Connection* n'ont commencé à devenir à la mode que vers le début des années 70.

Contrairement aux apparences, les Kennedy – Irlandais d'Amérique illustres s'il en est – n'auraient pas été pour grand-chose dans cette vogue. Le déclic aurait été donné par *Roots* (Racines), l'œuvre de l'écrivain noir américain Alex Haley. Dans son livre, celui-ci relate l'épopée de ses ancêtres, anciens esclaves, jusqu'au moment de leur enlèvement par des négriers arabes. Son livre a montré que la recherche généalogique était chose relativement simple et peu coûteuse.

Grâce aux bons soins de l'Office du tourisme irlandais, la Bord Failte, cette rage de se redécouvrir, a été canalisée pour devenir une entreprise aussi sérieuse que lucrative.

La Heraldic Artists, par exemple, investit dans la fabrication et le commerce d'un large choix de blasons armoriaux – bois verni, dorures à volonté – frappés des plus illustres noms de la vieille Irlande. Martin O'Beirne, son directeur, se justifie sans complexe : « *Ce n'est pas avec notre climat qu'on pourra encourager le tourisme chez nous ; alors, si certains vendent du soleil, nous, nous vendons des ancêtres.* »

Mais l'écusson héraldique soudant les liens entre « nobles Murphy » et « vaillants O'Brien » ne devrait être que l'arrivée du parcours généalogique ou bien il n'est que l'emplette d'un fainéant quelque peu tricheur. Avant toute chose, le pèlerin du retour doit découvrir « son » lieu d'origine.

Les premiers débroussailleurs de racines étaient issus de toutes les couches sociales – ce qui reste vrai – et presque tous d'âge mûr – ce qui ne l'est plus. Ils arrivaient en Irlande pour se livrer à un aimable passe-temps. Avec un minimum de conseils et de savoir-faire, ils se lançaient eux-mêmes dans le long et poussiéreux dépouillement des tonnes d'archives éparpillées en divers bâtiments de Dublin : registres paroissiaux, actes notariés, listes des payeurs de dîme, registres de corps de métiers... Mais ces recherches exigent énormément de temps, et, lorsque la vague survint, les services généalogiques de la ville de Dublin – pourtant fort compétents en matière d'exhumations de ce genre – furent submergés d'appels au secours émanant d'autant de Kelley, O'Sullivan et de Casey en détresse. D'où la naissance d'officines secourables.

La Hibernian Research » est la seule qui soit reconnue par l'Association des généalogistes irlandais et par la Bord Failte : un Américain de trente-quatre ans, Thomas C. Lindert, en est le directeur et le fondateur. A son apparition sur le marché des ancêtres au début de 1980, la Hibernian Research pensait vendre uniquement par correspondance. Cent dollars garantissaient un retour en arrière garanti jusqu'à l'année 1864 – date du premier registre d'état-civil en Irlande. Modestes débuts, une cinquantaine de clients pour cette première année de travail... Puis, courant 1981, un événement prestigieux surgit et contribua grandement à assurer le lancement de la société. Le plus aristocratique des almanachs aristocratiques, le « Debrett's » de Londres, fit appel à elle pour retrouver les aïeux du président Ronald Reagan. Les résultats de l'enquête – 50 à 60 heures d'archiviste – révèlent sans aucun doute possible que la famille Reagan (Regan) est originaire de Doolis dans les domaines paroissiaux de Ballyporeen, comté de Tipperary. Plus encore que les coordonnées géographiques, d'un intérêt somme toute limité pour un président, l'enquête eut le bon goût d'asseoir les origines à la fois populaires – l'aïeul Thomas Regan, né à la fin du XVIII[e] siècle, était un simple métayer – et nobles du président – les Regan seraient les descendants d'un neveu du roi d'Irlande Brian Boru, au X[e]-XI[e] siècle, et en même temps, avec le conditionnel qui s'impose, apparentés au héros légendaire, Conn des Cent Batailles.

## Démocratiser

Les Américains voulaient donc des ancêtres, l'Irlande en avait justement à revendre. Il restait à mettre le passé personnalisé à la portée de toutes les bourses. Soucieux de démocratiser la généalogie, Thomas C. Lindert partit en mars 1982 comme « envoyé spécial » de la Bord Failte en Amérique où il anima une série de programmes radiotélévisés intitulés : « Les clans d'Irlande sont aussi les vôtres ».

« *Nous avons eu un triomphe,* se souvient-il, *partout les standards sont restés bloqués des heures et des heures* », les Sweeny, Ryan, O'Leary et autres se réveillaient... Mais la « tournée américaine » du directeur de la Hibernian Research avait aussi pour but la promotion d'une nouvelle formule de vacances : Irish Heritage Vacation, une entreprise commune de Hibernian Research, de la Bord Failte, de la Compagnie nationale Aer Lingus et d'une agence de voyages, Shannon Castle Tours.

La formule proposée est simple : deux mois avant son envol pour le pays perdu, le client envoie à Hibernian Research un chèque de 75 dollars et une fiche indiquant les détails essentiels à l'enquête. A son arrivée à l'aéroport de Shannon, le lointain O'Neill, Flanagan, Doherty... est informé du nom de son graal personnel. Et, s'il a choisi le forfait à 90 dollars, il aura droit à un entretien d'une heure en tête à tête avec le ou la généalogiste responsable de son passé. Ensuite, hardi pèlerin, il suivra les panneaux routiers en voiture – avec ou sans chauffeur, – en car ou à bicyclette... Grâce à cette formule, Thomas C. Lindert estime à près de quatre mille le nombre de dossiers traités par son équipe.

Les Irlandais s'amusent de cette histoire et en profitent allègrement. Ainsi, à Ballyporeen s'est installé un « agent immobilier » spécialisé dans la vente de morceaux de tourbe irlandaise de 30 cm3 délivrés avec titres de propriété en bonne et due forme...

Si les Irlandais d'Amérique forment le gros de la troupe, il y a aussi des contingents canadiens, australiens, néo-zélandais et même argentins. Le cas des Australiens est assez intéressant : ouvrir au bistouri le passé trouble d'une colonie fondée sur la déportation et le bagne est, on s'en doute, une affaire délicate. Telle cette dame convaincue que son trisaïeul était parti en Australie volontairement. Hélas, une fois lâchés, les fins limiers de la documentation rapportent le gibier quel qu'il soit. Dans le cas présent, ils découvrirent que non seulement l'ancêtre avait été un faussaire notoire, mais que tous les habitants de son hameau avaient signé des dépositions sous serment soulignant le « *vil caractère du sus-nommé* ».

Parfois, pourtant, c'est l'inverse. Une autre cliente australienne était persuadée que son aïeule avait été une criminelle endurcie. L'enquête mit à jour une histoire tragique, fréquente en ces temps-là : l'ancêtre avait été déportée en 1830 à l'âge de quinze ans pour avoir emprunté la cape de sa maîtresse pendant quatre heures.

Plusieurs grandes familles françaises ont fait récemment appel aux services de Hibernian Research. Nombre de cimetières anciens en terre gaélique bercent le repos de descendants des huguenots de La Rochelle, des armées illusoires du roi déchu Jacques II (inhumé à Saint-Germain-en-Laye) et, plus tard, de soldats républicains du général Humbert lors de son éphémère débarquement tandis que la France accueillait et assimilait les exilés qui, de Louis XIV à Napoléon I[er], vinrent se mettre à son service.

Si d'aventure les Rochefoucault ou les Desforges ou de Gaulle (la grand-mère du général était irlandaise) se sentent attirés par des jeux de piste de la généalogie celte, Heraldic Artists a publié pour eux un guide, *Sur la trace des ancêtres*, mode d'emploi parfait : on y trouve jusqu'à la recette chimique (infaillible) pour délivrer la pierre tombale de l'humide lichen déposé par le temps. ■

KIM GORDON-BATES.




Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.


## REFLETS DU MONDE

### NEWSWEEK

#### Un traitement de choc

Les voleurs de mallettes devront se méfier à l'avenir, à moins d'être masochistes, à en croire *Newsweek*. Une firme américaine en a produit une qui ne se distingue en rien des vulgaires attachés-cases que l'on voit partout, plus ou moins luxueux. Si tout autre que son propriétaire le soulève pour l'emporter ou l'arrache à qui de droit, seize secondes après il recevra toutes les deux secondes une décharge électrique de 4 000 volts. Et s'il l'emporte à quelque 5 mètres de son propriétaire, une sirène d'alarme se fera entendre sans arrêt. Les deux méthodes de défense fonctionneront aussi si quelqu'un essaye indûment de forcer la serrure en l'absence du propriétaire.

C'est que cette mallette contient un circuit intégré qui constitue un récepteur radio branché sur un émetteur miniaturisé que le propriétaire du bagage porte sur lui. Et que lui seul peut régler sur l'ouverture... Le prix de cette merveille sera de plus de 8 000 francs.

### LOS ANGELES TIMES

#### Une intimité à éviter

Selon le *Los Angeles Times*, les administrateurs des universités américaines sont bien embarrassées devant le nombre croissant d'étudiants qui se plaignent d'un harassement sexuel de la part d'enseignants. Les plaintes concernent aussi bien « *des œillades lascives* » que des « *propositions physiques concrètes* ».

« *Mais les administrateurs répugnent à codifier le comportement entre adultes consentants. Et peu de campus édictent des règlements concernant spécifiquement les rapports sexuels entre les élèves et les enseignants. Et nombre de couples passent outre la loi non écrite à ce sujet...* »

Un professeur de Berkeley constate simplement que « *nombre d'enseignants universitaires se sont mariés avec d'anciens élèves ou les ont épousés* ».

Un autre professeur estime qu'il s'agit « *d'une baisse du niveau professionnel* » et que le fait est dû en grande partie aux suites « *de la fin des années 60, où le professeur a commencé à être moins une personne ayant une mission importante que, tout simplement, un des membres de la bande* ».

D'autres enseignants voient là une conséquence de l'attitude généralement plus libérale de la société en ce qui concerne les relations sexuelles, du nombre plus élevé de femmes enseignantes et de la présence d'étudiants qui reprennent des études à un âge plus avancé. Mais, surtout, constate un enseignant qui a vingt ans d'expérience : « *Il faut savoir garder certaines distances pour pouvoir enseigner. Quant l'intimité s'en mêle, alors enseigner devient très difficile, sinon impossible.* »

### NORINFORM

#### Vingt ans de patience

« *Il a fallu vingt ans d'essais patients à Arne Bruun,* écrit *Norinform*, bulletin du Conseil norvégien d'information, *pour mettre au point un procédé pour lequel il vient seulement de déposer le brevet, qui permet de démarrer en toute sécurité sur le verglas.*

» *L'inventeur se borne à indiquer qu'il s'agit d'un différentiel de glissement, contrôlé hydrauliquement. Au fur et à mesure que l'automobiliste appuie sur l'accélérateur, l'énergie se concentre sur les roues qui agrippent mieux le sol et la voiture peut démarrer au lieu de patiner. Cette invention peut être utilisée sur tous les types de voiture, même sur celles à traction avant. Son coût de fabrication varie entre 210 et 665 francs. Elle ne nécessite aucun entretien et est inusable.* »

### LE SOIR

#### Des ordinateurs illettrés

Il semble bien que les ordinateurs dont les humains craignent la concurrence ne puissent pas apprendre l'orthographe jusqu'au bout, du moins en ce qui concerne les modèles utilisés couramment.

Ainsi, le *Soir*, quoditien bruxellois écrit : « *Une lettre annonçant à la presse le premier salon international des spécialités gastronomiques (« Tavola 82 », à Courtrai, du 26 au 28) nous snobe par un étonnant post-scriptum : « Ne cherchez pas les accents : notre micro-ordinateur les ignore superbement... à notre grand regret.*

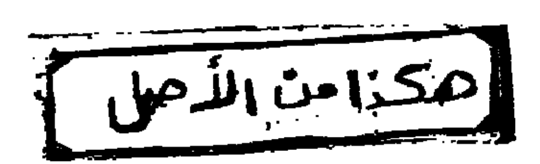
» » *Espérons pour les adeptes de cette rénovation de l'orthographe que les maxi-cuisiniers de leur salon ne considèrent pas que le poivre, le sel et les sauces sont tout à fait superflus. Nous mettrons quand même l'accent sur leur manifestation.* »

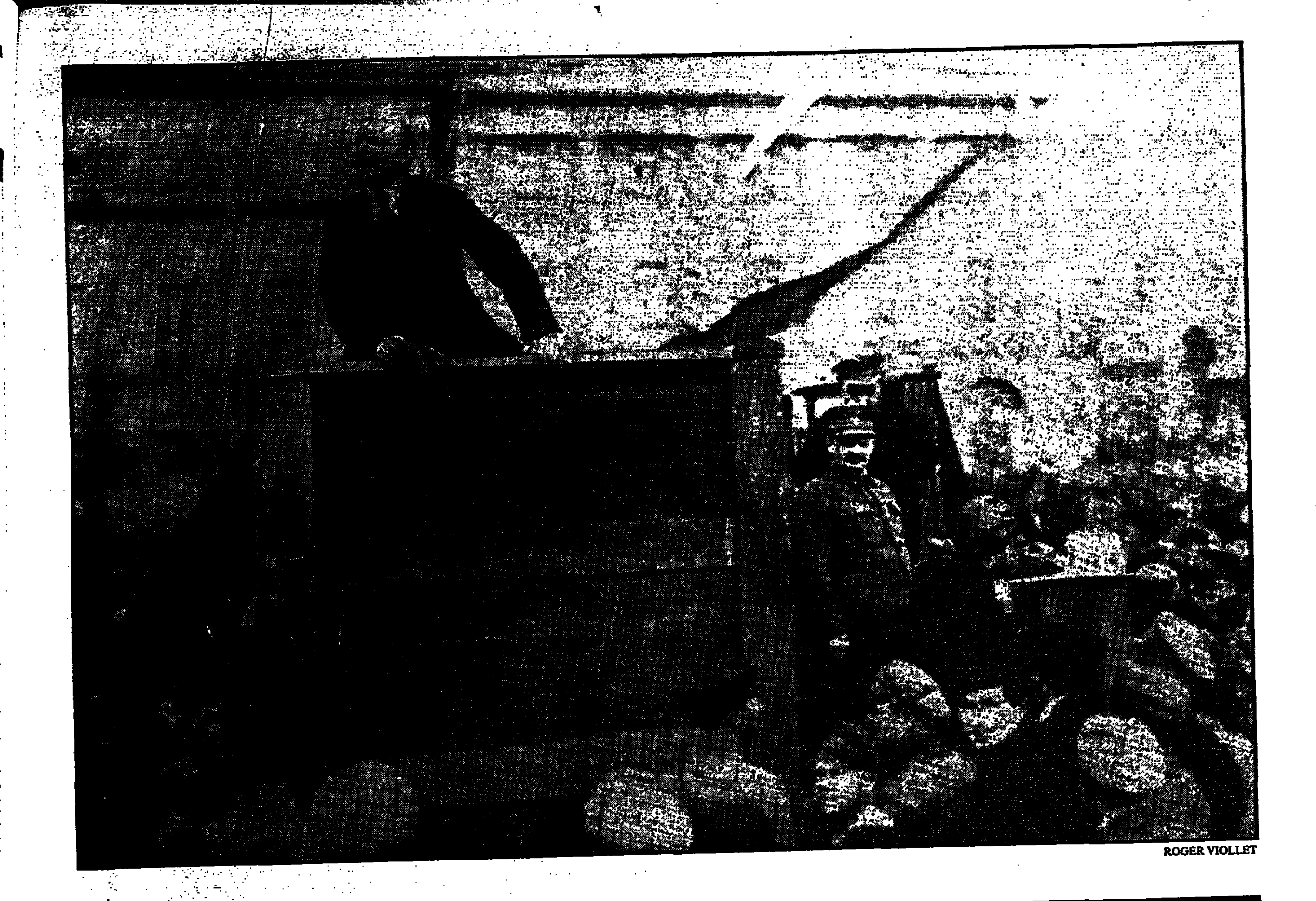
### JOURNAL DE GENÈVE

#### Un rêve de lenteur

La querelle sur l'opportunité des limitations de vitesse pour les automobiles et les dispositions prises dans différents pays inspirent au quotidien suisse *Journal de Genève*, l'encadré suivant : « *Tandis que les Suisses hésitent gravement à introduire la limite de 50 kilomètres à l'heure dans les localités pour les véhicules, l'Allemagne de l'Ouest, nous apprennent les agences, se penche sur un projet qui la porterait à 30 km/h, (sauf pour les rues principales). Si l'on poursuit dans cette voie, ce sera très intéressant, et le jour n'est plus très loin où l'on verra les piétons dépasser – à gauche – les voitures, où les cycles enfonceront gaiement les carrosseries de Mercedes. Ou, à leurs risques et périls, les voitures devront se faufiler entre deux colonnes compactes de piétons. « Chauffard » criera-t-on à un monsieur qui dépasse le 8 km/h. Je rêve.* »







ROGER VIOLLET

CLEFS

# Charles Bettelheim et la « révolution capitaliste » d'Octobre

**Économiste marxiste, Charles Bettelheim est un spécialiste de la société soviétique. Après avoir longtemps pensé que Staline avait trahi l'œuvre de Lénine, il considère maintenant que la révolution d'Octobre n'était elle-même qu'un *« type particulier de révolution capitaliste »*.**

CHARLES BETTELHEIM, soixante-neuf ans, est considéré comme l'un des principaux économistes marxistes français. Ses travaux sur l'emploi, l'investissement et l'économie en France ont fait date. Ses analyses de l'économie allemande sous le nazisme, de l'économie indienne aux prises avec le sous-développement, de l'économie chinoise, sont aujourd'hui encore largement utilisées. Mais sa notoriété repose surtout sur ses diverses études de la société soviétique. La planification soviétique, l'entreprise d'État et la gestion « socialiste », le problème fondamental posé par le couple propriété/possession, constituent les domaines décrits par Charles Bettelheim.

Longtemps son itinéraire politique accompagna celui du P.C.F., même si ses réflexions théoriques et idéologiques l'en éloignaient de fait. La découverte de la Chine et de la pensée de Mao, son intérêt pour les travaux de Louis Althusser et de son équipe l'amenèrent, au cours des années 60, à se séparer complètement du marxisme soviétique et de ses partisans. L'étude du révisionnisme devint une de ses préoccupations.

Le troisième volume de *Luttes de classes en U.R.S.S.* (Le Seuil-Maspero) est paru en mai 1982, et le tome IV et dernier doit sortir à la fin de cette année. Cette extraordinaire et cruelle épopée – événement majeur de notre siècle – trouve en Charles Bettelheim un analyste rigoureux et véhément.

∴

**« Dans l'avant-propos du tome I, en 1974, vous faisiez part de votre nouvelle appréciation du système soviétique et vous rompiez avec vos analyses d'avant 1969. Le second volume marque aussi une certaine modification quant au rôle de Lénine, ou à la périodisation de l'histoire révolutionnaire russe, par exemple. Les tomes III et IV témoignent-ils aussi d'un changement important dans le mode d'approche et dans les conclusions ?**

– En 1968 et en 1969, j'ai rédigé un travail non publié qui visait à analyser le fonctionnement de la société soviétique contemporaine. Pour ce faire, je partais des schémas maoïstes qui considéraient l'U.R.S.S. comme un pays dans lequel le capitalisme avait été restauré et dont le parti avait totalement révisé les principes marxistes-léninistes. Mais, arrivé à la fin de cette étude, je constatais que les mécanismes de l'économie soviétique étaient peu différents de ceux de l'époque stalinienne : il s'agissait bel et bien des mêmes rapports d'exploitation. J'en concluais que cette réalité soviétique n'était qu'une forme transformée de la société stalinienne dont elle était issue. Il me fallait donc reconsidérer toute l'histoire depuis 1917. Du reste, si le dernier volume s'arrête en 1941, c'est que tout se trouve en place à cette date. L'U.R.S.S. d'après se reproduit à partir de cette matrice.

**– Dans le tome I, Lénine semble *avoir* été trahi par Staline, ce dernier dirigeant une « contre-révolution ». Dans le tome II, Lénine porte une part de responsabilité dans les « déviations » futures. Aujourd'hui, vous établissez fermement une filiation directe entre Lénine et Staline. Pourquoi ?**

– Je ne pense plus, aujourd'hui, après cette longue investigation historique, que la révolution d'Octobre soit une authentique révolution socialiste prolétarienne. Je ne pense plus que les années 30 soient une « contre-révolution » conduite par Staline au nom de l'efficacité, de la croissance des forces productives et du nationalisme russe. J'opère une remise en cause profonde et argumentée de ce schéma. Un réexamen minutieux des textes et une mise en rapport plus critique de ces textes avec l'ensemble des pratiques politiques du parti m'amène à considérer la révolution d'Octobre comme un type particulier de révolution capitaliste.

» En effet, la révolution bolchevique a réellement porté au pouvoir un parti qui parlait au nom du prolétariat, mais qui, de fait, agissait bien souvent contre les intérêts de ceux qu'il prétendait représenter. Les travaux de Marc Ferro sont sur ce point particulièrement éloquents. On ne peut justifier une pratique, quelle qu'elle soit, par une lecture réductrice de la conjoncture, surtout lorsque cette pratique survit aux événements supposés l'avoir engendrée. Ainsi la guerre civile, la désorganisation de l'économie, la faim dans les villes... ne suffisent pas à expliquer le renforcement irréversible de l'arbitraire du parti. Octobre renforce le capitalisme au nom des idéaux socialistes et ce malgré la subjectivité des acteurs d'une telle histoire.

» La NEP reste une période très particulière qui ne fait pas l'unanimité au sein du parti. Pour certains, il s'agit d'un pas en arrière. Pour d'autres, cela représente une phase obligatoire dans l'édification d'une société nouvelle, phase durant laquelle cohabitent un secteur d'Etat puissant et un secteur privé. Cette économie mixte se socialisera progressivement ; par exemple, l'agriculture sera collectivisée par le biais des coopératives, sur la base d'une adhésion volontaire, etc. Tout cela reste vague... Ce qui est certain, c'est qu'un tel scénario visait à établir une économie mixte allant progressivement au socialisme. Très vite la « droite » est éliminée, Boukharine est neutralisé, Staline accélère la collectivisation, décidée d'en haut, des terres.

» Le parti, dorénavant, décide de tout. Il est omniprésent et s'efforce d'être présent dans chaque initiative, chaque action, chaque décision. En même temps, il est renouvelé. Après la NEP, les vieux bolcheviques se réduisent encore mais pour d'autres raisons : ce n'est pas le vieillissement organique, mais les purges, les éliminations permanentes, qui font que seuls quelques-uns survivent. La « nomenklatura » est établie à cette époque et constitue le noyau d'une nouvelle bourgeoisie.

## Capitalisme de parti

**– Comment peut-on la caractériser ?**

– C'est une bourgeoisie particulière, dans le sens où elle ne possède pas individuellement les moyens de production, c'est le parti qui en détient les conditions d'appropriation, alors que c'est l'État qui en est propriétaire juridiquement. En France ou aux États-Unis, dans ce qu'on appelle le « capitalisme libéral », la bourgeoisie est aussi propriétaire collectivement des moyens de production en tant que classe sociale, mais la forme juridique laisse apparaître l'existence d'une propriété individuelle. En Union soviétique, les rapports capitalistes qui se développent au cours des premiers plans donnent naissance à des rapports d'exploitation dont la reproduction est gérée par le parti. Je propose d'appeler ce capitalisme un *« capitalisme de parti »*.

**– Le capitalisme existait en 1917, Lénine en a étudié les conditions de développement. Que se passe-t-il en 1917 ? Comment le capitalisme de l'époque tsariste s'intègre-t-il au capitalisme d'État qui va se constituer ?**

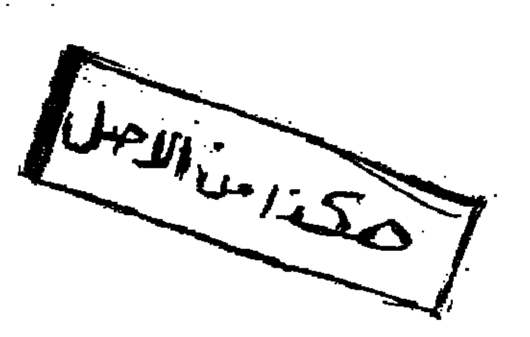
– C'est une question qui comporte plusieurs dimensions. Pour vous répondre rapidement, je dirais que la révolution a étatisé le capital et de ce fait l'a nationalisé, dans le sens où elle a confisqué ce qui appartenait aux capitalistes étrangers.

» Le parti bolchevique s'intéresse vivement aux projets d'industrialisation que la bourgeoisie nationale russe concevait juste avant la guerre. *Il n'est pas étonnant* de voir au Gosplan des gens qui avaient participé à l'élaboration de ces projets dans les instances patronales. Bien souvent, ils sont éliminés au cours des années 30, car leur ambition reste trop modeste aux yeux du nouveau pouvoir qui rêve de rattraper et de dépasser les U.S.A... Ces intentions du parti se sont révélées irréalisables et conduisent l'économie soviétique au bord du chaos.

THIERRY PAQUOT.

*(Lire la suite page X.)*





# Charles Bettelheim

(Suite de la page IX.)

» La fraction de spécialistes, voire de patrons, qui collaborent avec le parti à la fin de la NEP avaient en commun avec les bolcheviques la volonté d'industrialiser le pays et, par conséquent, de constituer rapidement un prolétariat. Ils partageaient aussi un nationalisme exacerbé, l'U.R.S.S. devait à tout prix – et le peuple en a effectivement connu le prix sans en avoir les résultats – devenir une puissance économique rivalisant avec les U.S.A., mais en étant plus « rationnelle » !

**— La collectivisation forcée des terres va « libérer » de la main-d'œuvre pour l'industrialisation. Cette période ressemble à ce que Marx nomme l'« accumulation primitive ». Vous, vous préférez qualifier cette situation de mise en place d'un quasi - servage. Qu'entendez-vous par là ?**

— La collectivisation des terres s'accompagne d'une terrible répression, d'arrestations en nombre impressionnant, de déportations massives de familles entières vers des régions inhospitalières, de règlements de comptes sordides. Tout cela fait croître rapidement la population des camps. La collectivisation entraîne aussi une profonde désorganisation de la production, ce qui se traduit par des récoltes catastrophiques, la famine, puis la disette persistante. Le coût démographique de cette opération est énorme, il se chiffre par des millions de morts.

» Cette « réforme agraire » est en outre une vaste opération d'asservissement ; je parle de « quasi-servage », car les paysans devenus des kolkhoziens n'obtiennent même pas un salaire en échange de leur travail, ce ne sont pas des prolétaires. Ils reçoivent le strict minimun pour survivre. Le parti est finalement obligé de procéder à l'attribution de lopins privés pour maintenir les kolkhoziens en état de produire sur les terres collectives.

» Je parle de quasi-servage également parce que les kolkhoziens ne font pas de différence entre leur situation et celle des serfs de l'ancien régime ; quand un kolkhozien reçoit l'autorisation de quitter la ferme pour aller en ville, il dit qu'il a obtenu sa *« lettre d'émancipation »*, il utilise le même langage que le serf qui était émancipé un siècle auparavant... Le kolkhoze fonctionne comme une grande exploitation foncière seigneuriale. Evidemment, en fait, des paysans peuvent partir sans autorisation ; pendant un certain temps, ils peuvent se faire embaucher sur des chantiers, car la demande en main-d'œuvre est importante. Mais cette situation de flottement cesse lorsque Staline fait rétablir le passeport intérieur, ancienne pratique tsariste ! Au sein du kolkhoze et entre les kolkhozes, les inégalités sont importantes. Si l'on se borne à comparer des écarts moyens, on peut constater qu'entre le paysan et le cadre du kolkhoze, la différence de revenu va de un à six, mais dans la réalité les écarts sont beaucoup plus grands.

» Pour la direction du parti, la collectivisation devait aussi servir à accroître le surplus accumulable en provenance de l'agriculture, mais la ruine de celle-ci a été trop grande pour permettre un véritable accroissement du surplus transféré à l'industrie. L'énorme accumulation dégagée au cours des années 30 résulte du transfert de main-d'œuvre de l'agriculture vers l'industrie et de la baisse des salaires réels des ouvriers.

## La résistance « ouvrière »

**— La classe ouvrière de l'époque tsariste avait été décimée au cours de la guerre civile et de la révolution. De nombreux ouvriers avaient été recrutés par les organismes politiques ou syndicaux et étaient devenus des permanents, des militants professionnels. La classe ouvrière des années 30 est neuve, rurale. Comment accepte-t-elle l'organisation du travail en usine ? Est-elle aussi indisciplinée que la classe ouvrière du temps de la révolution industrielle en Europe occidentale ? Comment manifeste-t-elle son mécontentement devant les mauvaises conditions de vie quotidienne ?**

— Le principal moyen de défense utilisé par cette classe ouvrière en formation a été la résistance, une résistance apparemment passive. Il faut dire que cette classe ouvrière est segmentée, elle n'a pas d'histoire, pas de mémoire, peu de luttes. Sa conscience de la situation est encore floue. Sur un chantier, nous trouvons des travailleurs de régions d'U.R.S.S. très diverses, ils n'ont pas la même langue, les mêmes traditions, la même culture. La plupart n'ont pas d'expérience politique. Ils vivent dans des conditions déplorables, d'immenses dortoirs sans aucun confort. Il n'y a pas de lieu pour débattre, pour s'informer, pour se connaître. Le temps de repos est tout juste nécessaire pour dormir. C'est une vie écrasante, laissant bien peu de place à la contestation.

» De plus il y a le « flicage », les mouchards ; on n'ose guère parler à son voisin. Les syndicats officiels adoptent les discours productivistes de la direction bolchevique. Ils ne pensent pas à améliorer les conditions de vie et de travail des salariés. Les révoltes ouvrières sont quasi impossibles. Celles que nous connaissons sont plus tardives, par exemple en 1962 à Novotcherkosh.

## Les « nouveaux riches » de Moscou

**— C'est pourtant dans l'ambiance des années 30 que le stakhanovisme naît et se développe...**

— ...et meurt ! Le stakhanovisme est un phénomène extrêmement intéressant, car fondamentalement contradictoire. Il s'agit, pour l'essentiel, de l'initiative d'ouvriers qualifiés ayant intégré le discours productiviste. Pour faire progresser la production, ils veulent organiser plus rationnellement le procès de travail. Ce faisant, ils se révoltent contre l'inefficacité de cadres parachutés ou formés dans des écoles, alors qu'eux viennent du terrain et connaissent concrètement les problèmes. Ils tentent de se réapproprier l'organisation d'ensemble du travail qui a été confisquée par les cadres.

» Et là apparaît l'ambiguïté de leur initiative, car ils opèrent cette réappropriation au détriment d'autres ouvriers qui leur sont subordonnés. Le stakhanovisme n'a pas forgé « l'homme nouveau ». En effet, l'aspiration essentielle du stakhanoviste était son mieux-être, car les primes étaient énormes et les avantages (logement, voiture, vacances, accès à l'Université pour les enfants...) nombreux et alléchants. Pourtant, très vite, les roubles distribués aux stakhanovistes ne parviennent pas à s'échanger contre des biens de consommation, car ces derniers n'existent pas en quantité suffisante sur le marché soviétique. Alors à quoi bon dépasser la norme ?

**— Lors de votre premier séjour en U.R.S.S., quelles étaient vos impressions ?**

— Je n'ai pas vécu dans les campagnes, où, comme je le décris dans le tome III, les déportations furent massives et ne pouvaient pas passer inaperçues. Mais à Moscou, en 1936, la situation était différente. D'une part, 1935 avait été une année de bonne récolte : aussi en 1936, les tensions économiques étaient exceptionnellement faibles. D'autre part, la nouvelle vague de répression ouverte par le procès contre Zinoviev et Kamenev n'avait pas encore déferlé sur le pays. Je n'ai jamais eu l'impression que le risque d'être arrêté était obsessionnel. J'ai été correcteur d'épreuves, rédacteur à Intourist, traducteur au *Journal de Moscou*, chargé de la doublure des films en français dans un studio, et, dans tous ces milieux, ce sont les questions de travail et les problèmes de la vie courante qui faisaient l'objet de discussion.

» Ce qui m'a frappé à cette époque, c'est l'inégalité des niveaux de vie : certes, je savais que Staline avait déclenché la lutte contre l'« égalitarisme » et j'étais militant du P.C.F., mais j'avais du mal à accepter les inégalités que je constatais. Grâce à ma carte de membre de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, j'ai pu fréquenter la Maison des écrivains ; c'était un lieu cossu avec un personnel abondant et stylé, une sorte de club anglais... Or, à côté de ce faste, de cette facilité de vie, je voyais les terrassiers du métro vivant dans des baraquements. Cela ne correspondait évidemment pas à l'idée que je me faisais du socialisme. J'essayais de justifier ces différences sociales en me disant qu'elles étaient momentanées. Mais j'étais frappé aussi par l'arrogance style « nouveaux riches » des membres de la « nomenklatura ». A mon retour, je fis part de mes observations aux camarades de ma cellule. Je fus suspendu.

» Quant à ce que j'ai dit alors publiquement de l'U.R.S.S., on le trouve dans ma thèse *la Planification soviétique* soutenue en mars 1939. J'y présente les mécanismes de la planification et je recense, à la fin, les « imperfections », les « dysfonctionnements », mais à cette époque je n'y vois pas la perpétuation et le développement des rapports de production capitalistes, je pense que ce sont des effets des survivances d'un mode de production balayé par la révolution. Pour moi, l'U.R.S.S. était une société nouvelle en construction. J'avais lu Ciliga, Trotsky et Laurat – je cite les deux premiers dans ma thèse, – mais je ne tirais pas de ces lectures les mêmes conclusions qu'aujourd'hui.

**— Que comptez-vous faire après ce travail gigantesque qui vous a mobilisé de nombreuses années ?**

— Mes projets de travail couvrent plusieurs champs. D'une part, je crois nécessaire de prolonger les analyses sur les sociétés de type soviétique, et plus spécialement l'étude des crises que ces sociétés traversent. Je voudrais mettre en rapport, si possible, ces crises avec celles que connaît le capitalisme occidental, afin de dégager les similitudes et les différences.

» D'autre part, un retour à un travail théorique me paraît indispensable. Une relecture critique de Marx s'impose afin de dégager le comment et le pourquoi de ce que Marx appelait justement : l'illusion politique. J'ai commencé cette réflexion dans la conclusion du tome IV et je compte poursuivre à l'occasion du colloque que l'École des hautes études en sciences sociales organise pour le centième anniversaire de la mort de Marx, en 1983. » ■

THIERRY PAQUOT.

# Bulle

(Suite de la page XVI.)

Combien de fois ai-je ramené Bulle chez moi, inconsciente, querelleuse. Certains jours, je me disais que je ferais mieux de la mettre à la porte, de rompre toute relation avec elle, de la repousser du pied au besoin. Mais je n'y arrivais pas. Son visage perdu m'émouvait profondément. Je savais qu'elle n'était pas coupable.

Et puis, c'est vrai, il y a parfois de bons moments. Je découvre alors une Bulle rieuse, capable de cuisiner un plat exquis, de coudre le bouton de la veste d'un pauvre journaleux, seulement capable de jouer avec sa machine à écrire, de s'extasier devant la beauté des vieilles pierres du Marais, de promettre sur ce qu'elle a de plus sacré, de ne plus toucher à un verre. Peine perdue. L'inexorable enfer revient au galop.

Aline m'a quitté, surtout parce que je buvais. Je ne quitterai pas Bulle. Nous ne serons jamais amants, c'est sûr. Mais elle me rattache au monde sensible. Loin d'elle, je m'inquiète : que fait-elle ? Que boit-elle ? A-t-elle suivi quelque affreux type qui n'en veut qu'à son sexe ? Quand elle dort du sommeil de l'ivrogne, je la contemple, assis sur une chaise, près du divan, en buvant whisky sur whisky. J'éprouve alors la sensation que nous sommes deux damnés attachés à la même chaîne, promis aux mêmes supplices.

J'ai perdu Aline, Bulle a perdu son père tant aimé. Nous vieillirons peut-être ensemble, moi d'abord.

J'écris notre commun naufrage. Une petite pluie froide cingle les vitres de mon appartement. J'ai préparé du bouillon chaud. Je vais descendre chercher Bulle. Je vais faire la longue tournée quotidienne, et nocturne : *Le volcan d'Auvergne*, *Le perroquet*, *L'oiseau de nuit*, *Chez Ali*...

Il est tard. Bulle a toujours peur après la fin du jour. ■

* Né à Paris en 1936, André Laude est journaliste, poète et romancier. Une nouvelle de lui, « Nadja, rue Saint-Denis », est parue dans le *Monde Dimanche* du 6 mars 1980.

HISTOIRE

# Aristide Briand apôtre oublié de la paix

**Onze fois président du conseil, vingt-trois fois ministre, prix Nobel de la paix, Aristide Briand fut une des grandes figures de la IIIe République. Pourtant, son combat paraît bien dérisoire face aux dictatures et aux massacres qui se préparaient.**

PAR une belle journée de l'été 1936, un attroupement s'était formé sur le quai d'Orsay. Des musiciens venaient d'acheter l'Ouverture *« Patrie »*, de Bizet, et attendaient, sous un soleil qui se réverbérait sur les cuivres, le discours qu'allait prononcer Léon Blum. L'événement que les corps constitués de l'État, au grand complet, diplomates en tête, attendaient était l'inauguration d'une stèle à la mémoire d'Aristide Briand, mort en mars 1932.

Même décor, quatre ans plus tard ; quelques hommes en noir déposent une couronne au pied de la stèle. Sur le ruban tricolore, on peut lire : *« Remerciements, Adolf Hitler. »*

Aujourd'hui, la stèle est toujours là. Dans les livres d'histoire, on trouve bien une phrase, une photo, voire une notice biographique à la rubrique Aristide Briand. Difficile de passer sous silence un homme qui fut onze fois président du conseil, vingt-trois fois ministre, record inégalé en cette IIIe République pourtant coutumière de la valse des ministères. Or, cinquante ans après la disparition de celui que l'Europe et le monde appelaient le *« pèlerin de la paix »*, bien peu se souviennent ou désirent se souvenir. A la différence d'un Jaurès ou d'un Clemenceau, Briand ne fait pas partie du panthéon des héros français (1).

La gloire d'Aristide Briand, portée jusqu'au mythe lors de sa disparition, a engendré un rejet égal, d'autant plus puissant que Briand n'a laissé, pour le mieux connaître, ni Mémoires, ni lettres, mais ses seuls discours. Qui était-il donc, celui qui n'aimait rien tant que le flou de l'ambiguïté, peut-être pour mieux saisir la vérité ?

*« Peu travailleur quoique très intelligent, il lui arrive le plus souvent d'être l'un des derniers de la cinquième division.. Cependant, quand il veut, avec sa remarquable mémoire, il s'élève au premier rang... Serviable, bon garçon, ...un peu débraillé et manquant de tenue ...il a souvent protégé les plus faibles contre l'abus que les grands faisaient de leur force. »* Le dos voûté, une belle paire de moustaches laissant dépasser l'inévitable cigarette roulée à demi-éteinte, la silhouette familière du personnage donne un air de décontraction tranquille. Entre ces deux portraits, celui de l'écolier et celui du grand homme politique, il y a quelques années et un livre de différence.

En 1888, Jules Verne publie *Deux ans de vacances* : le héros, Briant, s'inspire-t-il du petit Nantais né le 28 mars 1862, camarade de son fils ? Comme son homonyme, Aristide Briand est amoureux de la mer et aussi du vagabondage, qui, dit-il, *« vous apprend en quinze jours plus qu'en quatre ans de vie politique et dix ans d'études »*. Rebelle à l'effort approfondi, il ne ressemble en rien au normalien Jaurès, qui relèvera l' *« ignorance encyclopédique »* d'un ministre des affaires étrangères capable de situer le Venezuela en Asie. En politique extérieure comme en politique intérieure, dira paraît-il Clemenceau, contrairement à Poincaré, *« il ne sait rien, mais il comprend tout »*.

## Une grande figure du socialisme

Voilà l'image d'Épinal qui traîne sur Briand. Certes, il n'est pas l'homme des compilations fastidieuses, mais tout son art se résume en cette phrase : *« Ne jamais avouer qu'on a lu un dossier, de même qu'on ne doit jamais laisser entendre que l'on comprend la langue d'un interlocuteur. »*

*« Soleil en bouteille »* ou *« dangereux endormeur »*, Aristide Briand est un remarquable orateur. Il sent l'air de la Chambre, note Péguy, grâce à ses *« antennes »*. A lire les discours de l'ancien avocat, on en déduit que ses talents de tribun devaient plus à sa *« voix de violoncelle »* qu'à la qualité littéraire de ses improvisations, qui donnaient envie à Poincaré de lui crier : *« Tais-toi, suborneur ! »*

A vingt-six ans, devant les chantiers des nouvelles installations portuaires de Saint-Nazaire, ville où il passa sa jeunesse, Briand s'écrie : *« Quel ministre viendra les inaugurer ? Moi. »* Pour ce jeune journaliste, l'avenir se confond avec la politique. Directeur de *la Démocratie de l'Ouest*, puis de *l'Ouest républicain*, de *la Lanterne* enfin, Briand a, dès le début, choisi son camp : celui des classes populaires dont il est issu. Par conviction personnelle, mais aussi parce qu'il croit en l'avenir de l'ouvriérisme sur la scène politique.

En 1889, il tente pour la première fois sa chance aux élections législatives. Candidat radical révisionniste, il est boulangiste, comme l'est l'extrême gauche, comme le sont les ouvriers qui se détournent de la république parlementaire, socialement conservatrice. L'échec du boulangisme incitera Briand, battu à Saint-Nazaire, à se tourner vers le socialisme.

Cependant, il se garde bien d'adhérer à l'un des nombreux partis socialistes qui se constituent dans les années 90 ; il rejoint les socialistes indépendants. Il est certainement séduit par l'éthique d'un socialisme qui renoue avec la tradition utopiste, condamnant l'action violente. Candidat à La Villette en 1893, il ne fait pas partie des vingt et un socialistes indépendants élus à la Chambre.

Ces échecs électoraux ne l'empêchent pas de devenir une des grandes figures du mouvement socialiste. Très tôt, il enfourche son premier cheval de bataille : l'union socialiste. Le conciliateur est de toutes les étapes de l'unification jusqu'à la fondation, avec Jaurès, de la S.F.I.O. en 1905. Socialiste, il est aussi un syndicaliste de premier plan. Aux côtés de F. Pelloutier, il se rend célèbre en faisant adopter, en 1894, à Nantes, par la Fédération nationale des syndicats le principe de la grève générale. Curieuse attitude de la part d'un homme qui abhorre l'extrémisme, mais qui explique lui-même : la grève générale, c'est la *« révolution légale »*, le pouvoir pacifique que les ouvriers détiennent dans la résistance passive.

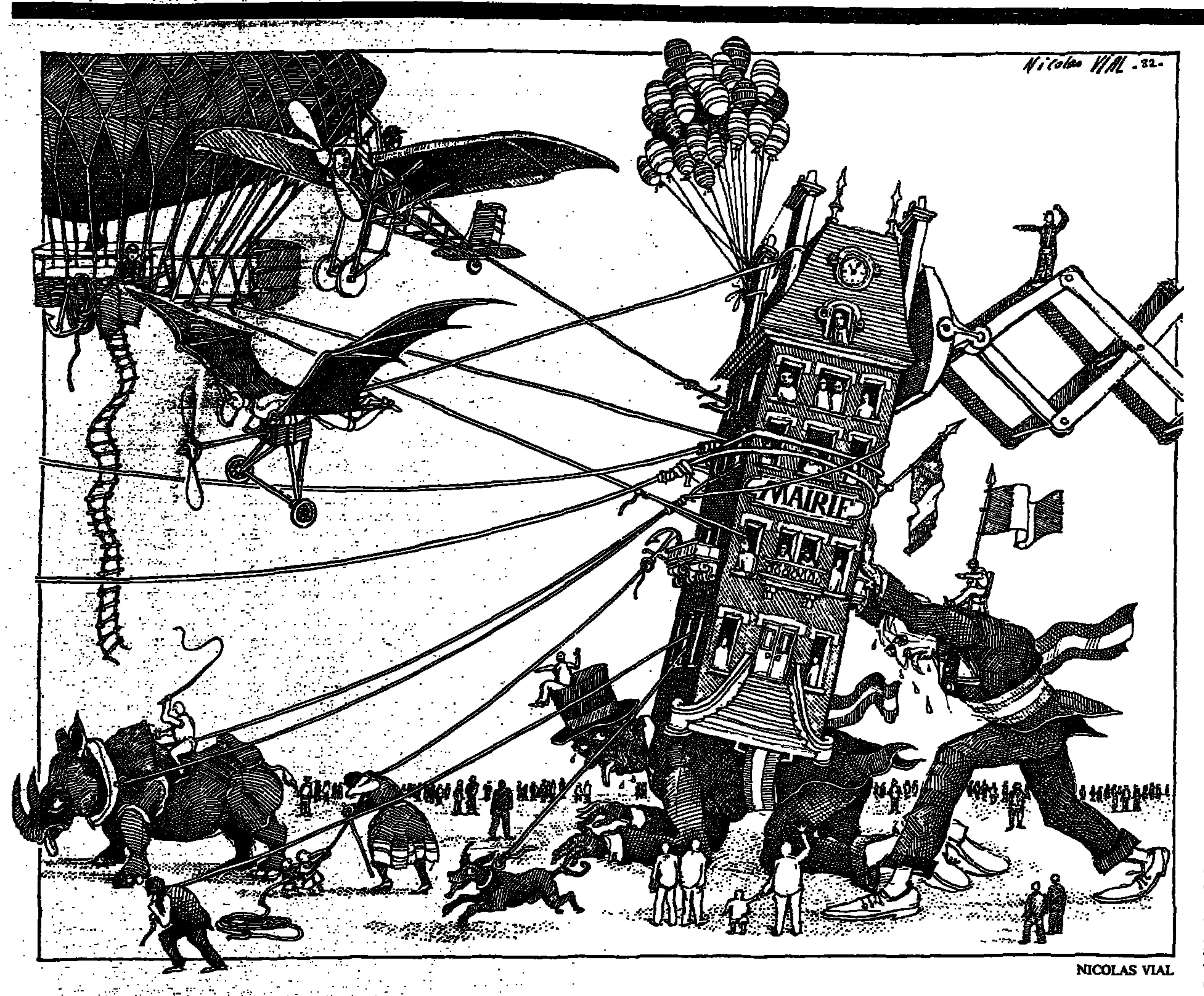
Union socialiste et grève générale touchent à l'aspect religieux du socialisme. On comprend alors l'appartenance d'Aristide Briand à une organisation secrète, calquée sur le modèle américain et belge, proche de la franc-maçonnerie avec laquelle il flirta un temps : la Chevalerie du travail. Il est séduit par la pluralité des tendances que l'on rencontre, en la personne d'éléments socialistes comme Lafargue et Sembat, alliée à une convergence de vues sur les problèmes cruciaux du temps. Le but auquel tend la Chevalerie du travail est l'avènement d'une république sociale. Le député, puis le ministre Briand, persévérera-t-il dans cette voie ?

A quarante ans, il franchit enfin le seuil du Palais-Bourbon. Député de Saint-Etienne en 1902, il le restera jusqu'en 1919, lorsqu'il sera élu à Nantes, sa circonscription désormais, et jusqu'à sa mort. Une carrière qui n'aurait rien de fulgurant si, dès son premier mandat, il n'était nommé ministre, puis président du conseil, le premier président du conseil socialiste, ce que Jaurès salue comme un événement.

## Un mot explosif : « participation »

Celui que l'on dit habile politique, pour l'avoir vu à l'œuvre dans les différentes phases de la séparation de l'Église et de l'État, n'a-t-il donc aucun programme ? Certes, il se place dans la perspective d'une collaboration de classes ; certes, il croit en la réforme, mais il s'efforce, en 1909-1910, de mettre en œuvre une ligne politique précise. En mars 1909, son discours de Neubourg, auquel fait écho, quelques mois plus tard, celui de Périgueux, fait l'effet d'une bombe. Le mot qui cause un tel émoi dans la classe politique comme dans l'opinion publique, c'est *« participation »*. Il s'agit d'accorder les mêmes droits au capital et au travail, en créant un système d'actionnariat ouvrier, dont la gestion serait confiée aux syndicats, l'ensemble de la cogestion ouvrière et patronale étant contrôlée par l'État.

Espoir ou danger, ce programme ne fut jamais appliqué. Son auteur voulait, avant d'agir, un consensus social fondé sur la solidarité. A trop vouloir l'apaisement, l'homme de la politique du juste milieu perdit toute chance d'imposer ses idées. Annonciateur – ministre de la justice, il présente un projet d'abolition de la peine de mort, – Briand n'est pas un chef de parti.




NICOLAS VIAL

AUTOGESTION

# La commune aux six cents maires

## A Vandoncourt (Doubs) comme ailleurs, la participation de la population à la gestion communale a des hauts et des bas.

« *CECI est le dernier compte administratif présenté en mon nom, en qualité de maire de Vandoncourt.* » La voix de Jean-Pierre Maillard-Salin est moins forte, moins assurée qu'à l'ordinaire. Celui qui a introduit la « révolution culturelle » dans ce village du pays de Montbéliard a conscience, au moment où il annonce aux quatre conseils de sa commune sa décision de ne pas se représenter aux prochaines élections municipales, que sa vie va changer.

C'était un soir de juillet, un doux soir d'été entre Jura et Vosges, entre le monstre Peugeot et l'aérien « Parcours », l'ancienne pâture communale déployée sur les pentes qui vont mourir dans la vallée de Terre-Blanche, proche de la quasi-enclave suisse de l'Ajoie. Comme le veut la loi, l'un des adjoints de Jean-Pierre (en l'occurrence Annie Laurent) avait fait approuver un compte administratif qu'avait scrupuleusement analysé le conseiller délégué aux finances, Jacques Redoutey.

Que va devenir Vandoncourt sans « le » Jean-Pierre aux commandes ? La succession sera difficile. Sur ce point, tout le monde est d'accord. Pourtant, Jean-Pierre lui-même avait maintes fois présenté Vandoncourt comme la « *commune aux six cents maires* ». Et les observateurs de l'extérieur (les journalistes venus examiner le fonctionnement de cette communauté et les visiteurs français et étrangers) avaient souvent constaté, avec plus de justesse, qu'un habitant sur cinq ou six prenait une part active à la vie locale.

« *Ils sont une quarantaine qui font marcher la machine* », estime plus modestement André Bugnon, ami d'enfance de Jean-Pierre et, comme celui-ci, retiré au village natal après une belle carrière d'enseignant outre-mer. Quant à François, fils d'André, il est sans nuances : « *On en a ras-le-bol de la pub sur le village autogestionnaire !* »

Serait-ce la crise à Vandoncourt ? Oui, si l'on considère qu'un changement important est en train de se produire dans la vie communale ? Oui encore si l'on craint des difficultés au cours d'une mutation que l'on n'a pas préparée. « *Nous ne manquons pas d'animateurs,* remarque pourtant Jean-Pierre. *Ce n'est pas moi qui fais tout.* »

### « Quand on met un gâteau au four il faut qu'il cuise partout »

Cependant, maire à temps complet (« *dix-huit heures par jour* », dit André) entre sa maison où Hélène, sa femme, joue les hôtesses et les standardistes, la mairie où Mimi, la secrétaire, « *ne touche pas terre* » et la préfecture à Besançon où l'appelle son mandat de conseiller général, avec les tâches d'entretien, de nettoiement, les chantiers auxquels il participe, les réunions, fêtes, sorties, maire permanent, ouvrier municipal, garde champêtre, etc., Jean-Pierre comprend mal que des gens plus jeunes ne puissent consacrer plus de temps au service de la commune.

Le jeune retraité de 1969 qui a pris à bras-le-corps le destin de Vandoncourt n'a pas de dauphin. « *Il a gâché le métier* », disent ses collègues du pays de Montbéliard. André a renoncé après le premier mandat pour divergences sur les méthodes. Au terme du second, Annie prépare son retrait par lassitude : « *L'enthousiasme, le bouillonnement, l'esprit de mai 68 ont fait place à une gestion fastidieuse.* » Et l'absentéisme au conseil des jeunes, malgré les efforts de Patrice, s'accroît et déséquilibre l'appareil. Les « vieux » compagnons quittent le navire, fatigués par douze années d'activisme culturel et social, de manifestations, de réceptions, de voyages... Le capitaine se résigne à une retraite enfin paisible. Du moins le dit-il, sans trop y croire sans doute puisque son intention est de « *ne pas lâcher tout le monde* ». Et puis il y a un héritage à préserver.

Il n'est pas mince l'héritage de Jean-Pierre, Jacques, Annie, Yves, Madeleine et les autres, même si le premier s'interroge, un peu inquiet : « *Nous sommes peut-être allés un peu trop vite et trop fort ? Quand on met un gâteau au four, il faut qu'il cuise partout.* » Or il semble que le gâteau ne soit pas homogène. « *Nous n'avons pas changé les mentalités* », dit Jean-Pierre. « *Certains d'entre nous ont fini par se prendre au sérieux*, ajoute Annie. *Le notable efface le militant.* »

Ce n'est pas le maire qui est visé. Rien de moins notable que ce grand gaillard à la barbe poivre et sel sous de grosses lunettes, et dont la poignée de main est célèbre en Franche-Comté, comme elle l'était naguère à Madagascar. La centaine de citadins qui ont vécu cet été l'opération Vandoncourt-village-vacances — entièrement supportée par cet ancien commissaire national des Eclaireurs de France — ont découvert l'anti-notable qui met la main à la pâte, un animateur énergique et quelque peu directif, mais combien inventif, un copain chaleureux, un pédagogue fraternel et vigilant. Mais, ces vacanciers à qui l'on avait promis la découverte de la démocratie directe, la participation du plus grand nombre, qu'ont-ils vu cet été dans ce petit coin de la trouée de Belfort ? Jean-Pierre, encore Jean-Pierre, toujours Jean-Pierre. Parfois Jacques, le premier adjoint, André, revenu pour parler en sociologue à des intellectuels en short attirés au pays de Proudhon, Fourier, Courbet (et Pergaud ?), l'ancien instituteur resté fidèle à l'ancien maire, mais sorti de sa réserve. Plus souvent Annie, chargée du « social », Madeleine, la bibliothécaire, Gilbert, le « Peugeot », qui explique les moteurs, des responsables de quelques-unes des vingt-deux associations locales...

### Qu'est-ce qui fait courir Jean-Pierre ?

Qu'est-ce qui fait courir Jean-Pierre ? La brune Yvonne, venue du Val-d'Oise, n'a pas longtemps posé la question. Elle a compris très vite que Jean-Pierre aime tout ce qu'il fait et que l'animation est sa drogue. Une grande disponibilité et le goût de l'action font de lui un « professionnel » dans sa mairie, tandis que les autres, ceux qui travaillent chez Peugeot, Japy ou ailleurs, et qui n'ont que des soirées ou des week-ends à consacrer à leur village, font figure d'aimables dilettantes, bien que leur contribution soit importante.

Une décennie est passée et le « phénomène Jean-Pierre » a produit un malaise. L'influence du leader est allée croissant... et la participation s'est amenuisée. Alors, commune comme les autres, Vandoncourt ? Non, car la vie associative s'y est développée au point que bien peu de Damas (c'est le nom donné aux habitants et celui d'une prune bleutée qui régnait jadis sur les vergers) ne sont pas engagés, au moins par leur cotisation. Non, car aucune commune de la région ne dispose, à côté du conseil municipal, d'un conseil des anciens, d'un conseil des jeunes, d'un conseil des associations. Dans aucune autre, les séances du conseil municipal dites publiques ne sont ouvertes à l'expression publique comme elles le sont à Vandoncourt, où non seulement les conseils associés, mais aussi la population, sont consultés avant chaque délibération du conseil légal.

Les conseils sont, avec le développement des associations, le fondement du « système Maillard ». On a, évidemment, ironisé sur la signalisation lumineuse, et l'autorité de tutelle a grincé des dents. Mais il a bien fallu admettre que les formes légales étaient sauves, puisque les décisions sont prises par le conseil municipal délibérant sous la protection d'une lampe rouge, après discussion (ouverte par la lampe verte) avec les trois autres conseils tout aussi démocratiquement élus, et le public. La représentation, la délégation, grands principes de notre démocratie, sont ici plus encore légitimées puisque sans cesse soumises à l'épreuve du consensus populaire.

L'information est une autre grande anticipation de Vandoncourt. « *Se faire connaître, c'est aussi se défendre, se définir, échanger*, dit Jean-Pierre. *On fait des choses, on le dit. Et on peut le faire ailleurs.* »

Autre innovation (en 1970) : la défense de l'environnement. Le site est superbe et l'urbanisme original. Le village « *a de la distinction, un caractère traditionnellement réservé aux villages helvètes* », écrit un journaliste suisse. Il faut protéger tout cela de l'urbanisation et de l'industrialisation sauvages, et, dans ce fief de Peugeot, la préservation d'un village est un combat permanent. La communauté l'a compris, qui s'est unie derrière ses élus pour faire admettre un plan d'occupation des sols interdisant de construire « en doigts de gant », le long des routes qui rayonnent autour de l'anneau qui enserre le bourg comme pour bien marquer que les forces ici sont centripètes, que les pôles sont au centre : mairie, école, temple, salle des fêtes, maison du maire, grange de la Catherinette, bâtiment technique...

### « J'ai entendu la vie sourde et secrète »

Un livre ne suffirait pas à décrire les originalités de Vandoncourt. Un universitaire en a écrit un dont le titre n'a pas plu aux Damas : *A Vandoncourt, c'est tous les jours dimanche* (Editions Syros). Idée d'éditeur qui se défend pourtant, puisqu'une telle communauté appelle la fête, et ici, c'est souvent la « grande bouffe », la danse, la musique... Mais le dimanche a une connotation inadéquate, car ce n'est pas en se reposant que les Damas auraient pu transformer un village moribond en communauté vivante et créatrice.

Il faudra donner une suite à ce livre. Dire que les Damas sont aujourd'hui quelque peu essoufflés par cet effort prolongé. Que l'autogestion — dont Jean-Pierre Chevènement, le voisin, estimait qu'il n'avait pas à l'apprendre aux habitants de Vandoncourt — est un exercice difficile qui exige disponibilité, capacité, ténacité et ne tolère pas longtemps les guides, les pères fondateurs. Que la population vit cette aventure comme une manière de grand jeu scout sous l'autorité parfois sourcilleuse d'un grand chef charismatique. Que ce laboratoire de démocratie — car c'en est un, avec ses inévitables ratages — se devait de naître au sein de ce vieux clan d'horlogers luthériens imprégnés de l'humanisme et du fédéralisme des anarchistes jurassiens et des premiers travailleurs suisses de Peugeot qui étaient des autonomistes en lutte contre Berne.

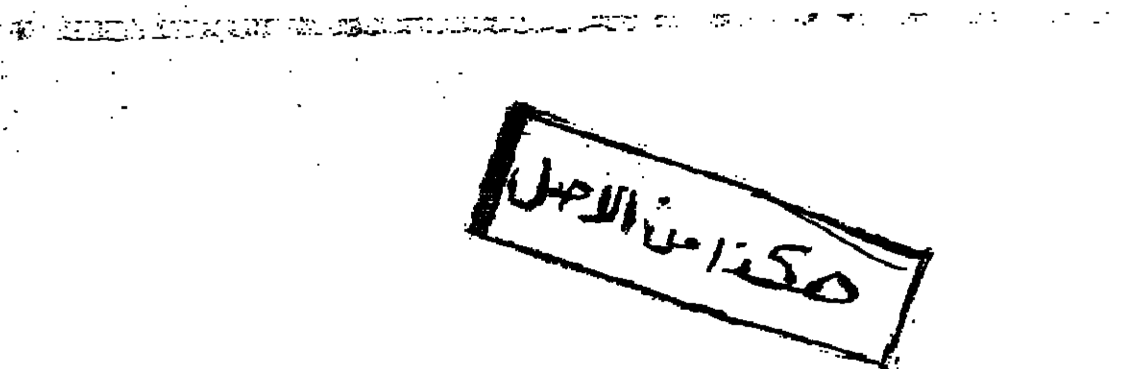
Village pas comme les autres donc. Et, comme dit l'autre, bilan globalement positif. Beaucoup ont cette douceur arcadienne des fins de journée, cet andante dans l'air léger des matins. Mais bien peu font du 11 novembre la fête de la paix. Bien peu peuvent prétendre être « la ville de garnison des objecteurs de conscience ». Bien peu s'efforcent de devenir des communautés de citoyens responsables.

« *Je trouve toujours la campagne morne en hiver*, dit Nicole, l'institutrice. *Mais j'ai entendu la vie sourde et secrète comme une source qui irrigue ce village. Et, comme les autres, je suis entrée dans cette vie. J'ai eu l'impression d'être utile, d'exister. La chance d'être Damas, c'est d'être quelqu'un à qui on demande son avis.* »

Et Annie, qui a beaucoup fait, elle aussi, pour que les Damas ne comptent plus pour des prunes, Annie sous son arbre, devant sa maison au milieu des colchiques dans les prés, peut dire, en écoutant chanter les cloches de Montbouton : « *La bise vient du Territoire* (le Territoire de Belfort). *Demain il fera beau.* » ■

MICHEL NAULT.










# Des sondages par télématique

**L'opération Télétel permet de tester une nouvelle manière de pratiquer les sondages : par l'intermédiaire du terminal installé chez les particuliers.**

« *AVEZ-VOUS cinq minutes pour répondre à quelques questions ?* » Cette phrase si souvent entendue dans la rue, au téléphone ou encore sur le seuil d'un appartement semble appelée à disparaître.

Ces quelques instants – qui semblent une éternité – passés face à un enquêteur doté d'une multitude de papiers, testant nos connaissances ou nos réactions à un produit, une société ou encore un homme politique, appartiennent déjà au passé. Demain, nous nous installerons confortablement devant notre poste de télévision et pianoterons sur un clavier, répondant aux interrogations apparues sur l'écran, au gré de la demande.

C'est dans la foulée de l'opération Télétel, conduite par la Direction générale des télécommunications à Vélizy (Yvelines), qu'est née l'idée de transmettre des questionnaires insérés dans les « menus » du service télématique. Un club a été créé à cet effet. Jean-Paul Aimetti et Maurice Bertoux, les initiateurs de ce projet « vidéo-questionnaire », sont respectivement directeur général et responsable du département « aide à la décision » au Centre français de recherche opérationnelle (C.F.R.O.). Ce centre, filiale d'une société de service informatique, est spécialisé dans le calcul scientifique, le marketing et les études socio-économiques.

Le lancement de l'expérience Télétel a très rapidement suscité l'intérêt du C.F.R.O. puisqu'il trouvait là l'occasion de diffuser ses compétences et d'accroître les services enquêtes et statistiques dispensés à ses clients. Une dizaine de sociétés participent à la conception et au financement du vidéo-questionnaire depuis 1981. Plutôt que d'observer une veille attentive à ce nouveau média, les différents intervenants ont effectué un travail commun de méthodologie et d'analyse du support. La Direction générale des télécommunications et l'équipe du projet de Vélizy ont ainsi la possibilité de percevoir les réactions des abonnés au système par l'intermédiaire de celui-ci. De même, la S.N.C.F. et Air France, membres du club, évaluent la qualité de leurs programmes transmis par Télétel.

## Eliminer des étapes longues et coûteuses

Le vidéo-questionnaire Télétel permet de présenter, sur l'écran de télévision familial, les questions mises en page et formalisées grâce à un ordinateur. Les réponses sont traitées directement et filtrées de telle sorte que toutes celles qui seront mémorisées soient probantes. C'est le répondant lui-même qui en assure la saisie, à son rythme.

Ce procédé permet de supprimer un certain nombre d'étapes que les sociétés spécialisées considèrent comme longues et coûteuses. La démarche classique suppose, après établissement du questionnaire, que l'on envoie un enquêteur sur le terrain. Ce dernier doit découvrir et sonder un certain nombre de personnes dont le profil est conforme à celui exigé par une bonne représentativité. Les réponses ainsi recueillies devront ensuite être transférées sur un support informatique et apurées pour en éliminer les incohérences. Ce n'est qu'après ces opérations que les tableaux conduisant au rapport final seront établis. Selon Maurice Bertoux, « *ces différents travaux représentent, à l'échelon national, plusieurs centaines de francs par interview. Tout cela nécessite un processus long et pénible que la disponibilité d'un terminal dans chaque foyer nous permettrait de réduire.* »

Le choix, délicat, entre le film du dimanche soir et le sondage pour la firme X ou Y n'est pas encore d'actualité. Les premiers questionnaires de longue haleine sont en préparation et seront proposés aux abonnés de Télétel à la fin de l'année. Les quelque trois quarts d'heure d'attention devant l'écran qui leur seront alors demandés constituent pour Maurice Bertoux un test. « *La durée optimale de l'interview est encore à l'étude. Pour le grand public, elle se situe entre cinq et vingt minutes. Nous voulons intéresser les individus à répondre à des questionnaires plus longs pour connaître les statistiques de décrochage et trouver un moyen, par des variantes, de stimuler l'intérêt.* »

## L'exiguïté des « pages-écran »

Les premières constatations ont permis d'établir que le service Télétel est utilisé pour des sessions relativement longues. La durée moyenne de connection est de l'ordre de vingt minutes. Chaque lecteur familier de l'outil dont il dispose « feuillette » en moyenne vingt à quarante pages pour obtenir les informations dont il a besoin. Mais saura-t-il donner de son temps, en retour, pour confier ses impressions à la machine ?

C'est précisément le sens actuel de la recherche du C.F.R.O. « *Nous souhaitons voir*, poursuit Maurice Bertoux, *si les gens font des erreurs, s'ils refusent, s'ils sont fiables. Tout ce que, dans le métier du sondage et de l'information, nous maîtrisons relativement bien en termes d'interviews face à face, postales ou téléphoniques.* »

La seconde question posée au club vidéo-questionnaire est de savoir quelle sera la rapidité de diffusion du système et qui en sera doté. La généralisation du terminal n'est pas encore réglée. L'avenir du vidéo-questionnaire pourrait s'orienter, avec plus de chances de réussite à court terme, vers l'exploitation d'un panel, procédé qu'expérimente actuellement la SOFRES.

Les professionnels de l'enquête n'ont pas voulu se laisser distancer. I.S.L., institut de sondage, s'est prêté à l'opération même si son directeur, Albert Lavialle, la considère « *comme marginale dans l'activité de son entreprise* ». « *Je ne pense pas*, assure-t-il, *que Télétel va révolutionner la technique du sondage. Seules de courtes enquêtes pourraient être assurées par ce moyen.* » La longueur croissante des questionnaires que l'institut traite ne peut, en regard de l'exiguïté des pages-écran et de la lenteur de leur passage, s'inscrire dans le cadre d'une relation télématique. A l'exception des expériences de type Télétel où les quelque deux mille cinq cents terminaux sont installés à titre gracieux, les sondés par télématique constitueront une cible bien précise. ■

MARTINE CHARTIER.

LES TRAVAILLEURS DU FUTUR

# Les ironistes du Sussex

**Dans l'université la plus méridionale d'Angleterre, une quarantaine de chercheurs s'efforcent de démystifier les méthodes de prospective et les modèles de société.**

DANS la génération des jeunes universités britanniques, celle du Sussex est très recherchée. Pas seulement parce qu'elle est la plus ensoleillée, mais pour son dynamisme et son interdisciplinarité. Elle abrite depuis 1966 le *SPRU, Science Policy Research Unit* (unité de recherche sur la politique scientifique et technologique), centre d'investigation sur les problèmes de science et de technologie, bien connu dans le milieu des prospectivistes pour ses remises en question des discours dominants et le sérieux des travaux qui les fonde : en particulier, ses explorations minutieuses des processus sociaux complexes que constituent la recherche, l'invention, le développement, l'innovation et sa diffusion.

« *L'avenir du monde se jouera uniquement sur les problèmes d'égalité ou d'inégalité* » ; « *Dans les termes politiques actuels, l'emploi ne peut être sauvé par les P.M.E.* » ; « *Les statistiques officielles sont truquées* » ; « *Nous n'allons pas vers une société de services, mais vers la fin du tertiaire* »...

Ceux qui lancent tranquillement ces pavés (et quelques autres) dans la mare du futur ? Une quarantaine de chercheurs, hommes et femmes, dont beaucoup enseignent aussi à l'université. Les deux tiers viennent des sciences sociales, les autres des sciences exactes. Installés dans un bâtiment tristement gris et fonctionnel sur une pelouse vraiment anglaise, ils sont nichés dans de minuscules bureaux et enfouis sous d'invraisemblables piles de papier, en short ou en jeans, détendus, chaleureux, et soudain concentrés dans leur discours et sortant miraculeusement d'un placard envahi le document à l'appui. Dans les couloirs des secrétaires passent, pieds nus. A 10 h 30, à 16 h, tout le monde jaillit de son bureau pour la cérémonie du thé. Sur les banquettes du living on discute travail ou cricket (cet après-midi l'équipe du SPRU joue contre l'équipe de l'université).

L'histoire d'une entreprise est toujours marquée par la personnalité des pères fondateurs. Christopher Freeman, économiste, était dès 1959 leader des projets sur les questions de recherche et d'innovation pour plusieurs organisations internationales. Ce jeune homme à cheveux blancs est resté directeur du SPRU jusqu'à 1981. Geoffrey Oldham, géophysicien, qui l'a remplacé, voyageur infatigable, possédait une solide expérience des problèmes énergétiques et des politiques scientifiques des pays en voie de développement et des pays asiatiques. Il était le directeur adjoint du SPRU. Marie Jahoda, collègue de Freud, a été une des premières psychologues à s'intéresser aux problèmes sociaux. Elle a publié dès 1933 en collaboration avec Paul F. Lazarsfeld et Hans Herzel une remarquable étude sur les effets du chômage, récemment traduite en français aux Éditions de Minuit, sous le titre *les Chômeurs de Marienthal*. Consultante du SPRU, elle s'est particulièrement penchée sur les problèmes du travail, du « non-emploi », de la participation, de l'évolution des modes de vie.

Science, technologie – champ international – sciences sociales : le creuset est prêt. L'évolution du SPRU reflète alors celle de la prospective : c'est l'ère des grands modèles, que l'unité étudie, et essaie d'améliorer. *Thinking about the Future* (réflexions sur le futur) de H.S.D. Cole, critique le rapport du club de Rome, *Halte à la croissance ; The Art of Anticipation* (l'art de l'anticipation) examine les différentes méthodes de prévision qui ont cours ; *Global Simulation Models*, de J.A. Clark et J.H.S. Cole critique la première génération de modèles et la simulation sur ordinateur, et *The Poverty of Prediction* (la misère de la prédiction), de Ian Miles pose le problème de la contribution des chercheurs en sciences sociales.

Enfin en 1978, *Worlds Futures, The Great Debate* (*les Futurs du monde*, édité par Martin Robinson), de Christopher Freeman et Marie Jahoda, tente de dépasser le cadre de la critique et propose, après une synthèse très complète du débat en cours, ses propres scénarios. Nourriture, énergie, ressources non renouvelables et technologies en sont les variables-clés. Quatre « profils » du monde sont élaborés pour le demi-siècle à venir : ils sont fondés sur la combinaison de deux facteurs cruciaux : l'évolution de l'inégalité entre les nations et le niveau de croissance.

## Expliciter les valeurs

Le scénario favori de l'équipe – l'inégalité entre les nations diminue, la croissance économique demeure – émerge comme possible. Chacun des scénarios prévoit des « qualités de vie » différentes et repose sur des « valeurs » fondamentalement opposées : conservatrices, réformistes, radicales. Les principes de base de leur méthode sont spécifiés par les auteurs : « *La prévision, comme toutes les sciences sociales, doit reconnaître qu'une conception objective du futur est impossible, chaque scénario doit donc incorporer explicitement les valeurs, la philosophie qui le sous-tend.* » En 1980, l'équipe devait critiquer le rapport *Interfuturs*, réalisé sous les auspices de l'O.C.D.E., sur le fait qu'il ne prenait pas suffisamment en compte les facteurs politiques et l'évolution possible des structures institutionnelles.

On assiste, à cette époque, à la fin de l'engouement pour les grands modèles mondiaux et à la recherche de modèles locaux, à

## CRIBLE

par Annie Batlle

### A SUIVRE

#### Logements à la carte

SCOT, système constructif tridimensionnel, permet d'obtenir une grande variété d'expressions architecturales et assure une très bonne adaptation aux sites. Il s'agit de cellules fabriquées en usine et composées de voiles minces en béton armé. Rapidité de construction et économie de main-d'œuvre sont les atouts du système SCOT, produit par l'Industrielle du logement (I.D.L.), filiale des Charbonnages de France. I.D.L. a signé récemment un marché-cadre avec le ministère de l'urbanisme et du logement. L'accord, valable deux ans (1982-1983), porte sur la réalisation de 2 000 logements sociaux. C'est le premier marché-cadre pour les systèmes constructifs accordé par la direction de la construction. Par ailleurs, le système SCOT a été lauréat du concours H2E85 (habitat économe en énergie pour 1985) ouvert par le plan construction. Soixante logements ont été lancés, à titre expérimental, dans le Calvados, la Sarthe et le Pas-de-Calais. (« *Présence* » 9, avenue Percier. Paris 8e.)

#### Robots géants

La société Lamberton Robotics, qui est spécialisée dans la fabrication de robots pour l'industrie lourde, achève actuellement la construction du plus grand robot du monde. Monté sur socle et commandé par ordinateur, il a environ deux fois la taille d'un homme et ressemble à un pilier muni d'un bras. Il doit être installé dans une forge écossaise. Lamberton Robotics fabrique toute une gamme de robots géants dont le plus grand pourra soulever une charge de 1,3 tonne. Auparavant le robot le plus puissant ne pouvait soulever que 150 kg. (Lamberton Robotics, Sunnyside Works, Lanarkshire ML5.)

### BOITE A OUTILS

#### Science et technologie devant le Congrès américain

Dans le rapport annuel 1981 sur la science et la technologie au Congrès américain on trouve :

I. – Les actions marquantes de l'année, les critères qui les distinguent (souplesse, excellence, pertinence, accent sur la recherche industrielle), et les dépenses fédérales en recherche et développement (R.-D.) (70 milliards de dollars, 490 milliards de francs).

II. – Les problèmes majeurs pour l'avenir des Etats-Unis : la formation scientifique ; l'obsolescence de l'instrumentation scientifique ; le rôle des laboratoires fédéraux ; la stimulation de la recherche industrielle, du développement et de l'innovation ; la recherche militaire ; la science et la technologie de l'espace ; l'énergie nucléaire ; l'ingénierie génétique ; la coopération internationale.

III. – Les programmes de R. D., recherche par recherche. A noter l'évolution pour 1983 des budgets R.D. des grands secteurs par rapport à 1982 : Défense, + 3,9 milliards de dollars ; NASA, + 0,7 milliard ; Commerce, + 605 millions ; Santé, + 150 millions ; National scientific Council, + 72 millions. Annual Science & Technology Report to the Congress, Office of Sience & Technology Policy, U.S. Gouvemment printing Office, Washington DC, 20402)

#### Le rayon à tout faire

Utilisé d'abord dans les laboratoires de physique et dans l'industrie, le laser a trouvé, ces dernières années, de nombreuses applications médicales. Aux Etats-Unis, au Japon, et plus récemment, en Europe, il est devenu un instrument avec lequel les médecins peuvent non seulement trancher et percer, mais aussi volatiliser les tissus, cautériser ou favoriser la cicatrisation. Encore rares en France, sauf dans les services d'ophtalmologie, les lasers deviennent progressivement un outil précieux pour d'autres spécialités : O.R.L., gynécologie, gastro-entérologie, dermatologie, chirurgie esthétique. Dans *Géo* de septembre 1982, un article de vulgarisation sur les différents usages du laser avec des photos très explicites. Pour public non initié ! (*Géo*, 20, rue Washington, 75008 Paris, tél. 561-99-50.)

#### Teletext et videotext aux Etats-Unis

L'Institut du futur (Menlo Park, Californie) a publié un ouvrage collectif *Teletext and videotext in the United States : market potential, technology, public policy issues* (possibilités du marché, technologie, enjeux politiques). On y trouve des définitions classées, un bilan actuel des utilisations, une étude des applications à venir avec leurs implications (problèmes de secret et de sécurité, égalité d'accès, protection du consommateur, structure de l'industrie, emploi, commerce international), des études de cas (*telebanking et teleshopping*), une analyse des conséquences sur la vie professionnelle et privée des individus. (McGraw Hill, 28, rue Beaunier, 75014 Paris.)

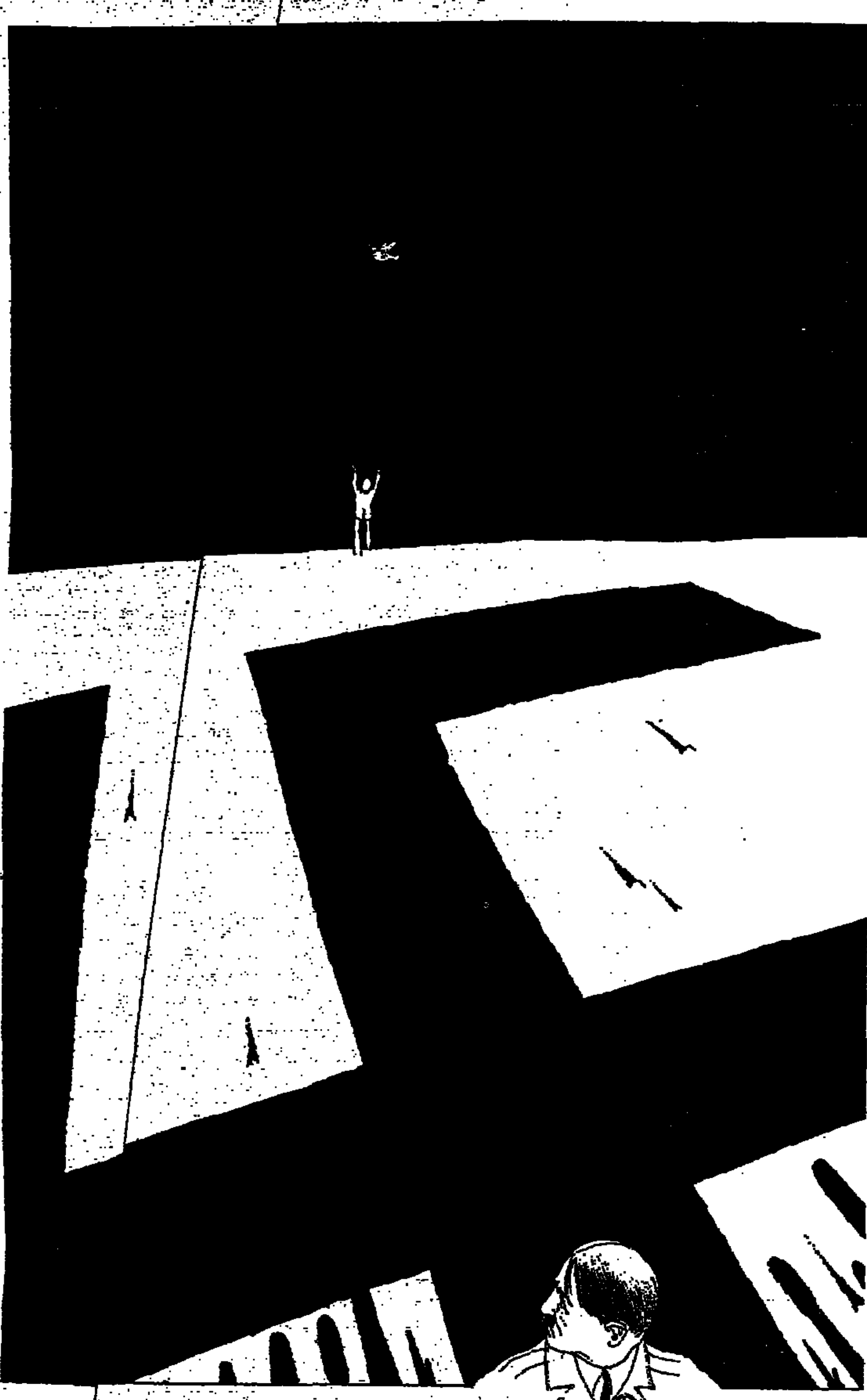
#### Bureautique

*La Bureautique*, de Jean Martineau. Un livre qui expose, cartes, graphiques, et dossiers à l'appui tout ce qu'il faut savoir sur l'irruption des technologies nouvelles de communication dans les *bureaux*. On n'y parle pas seulement de traitement de textes, de reprographie, d'archivage électronique, etc., mais de l'*éclatement du tertiaire*, de l'offensive industrielle, des perspectives de développement vers la téléconférence ou le travail à domicile, et des enjeux de société ainsi dégagés. (McGraw Hill, 294 pages 28, rue Beaunier, 75014, Paris.)

### RENCONTRES DU FUTUR

#### Un ordre culturel international

Selon l'Académie mondiale pour la paix, la culture, levier du développement, est une dimension indispensable de la coopération entre pays industrialisés du tiers-monde en particulier entre la Communauté européenne et les pays qui lui sont associés et bénéficient d'une familiarité ancienne et d'institutions communes. Dans cet objectif, l'Académie organise un colloque international « Culture et développement, à la recherche d'un nouvel ordre culturel international ; le cas des rapports C.E.E. – Afrique, Caraïbes, Pacifique » les 18 et 19 octobre 1982, à Saint-Vincent (Val d'Aoste). Responsables politiques, universitaires, journalistes internationaux, examineront les implications générales d'une stratégie du développement soucieuse des impératifs culturels et de la possibilité de mise en application qu'ouvre la convention de Lomé et sa renégociation. *l'Académie mondiale pour la paix*, Palais de Marbre, 9, avenue de Fabron, 06200 Nice, tél. (93) 86-39-12.)


MORGAN

Contradictoire entre ses paroles et son action, il se met définitivement au ban des socialistes en brisant la grève des cheminots de 1910, sans aucun coup de feu, mais en créant un précédent grave : la mobilisation des grévistes. Renégat aux yeux de ses anciens amis, on ne s'étonnera pas de voir ce « *bandit* » soutenir la candidature de Poincaré à la présidence de la République, puis jouer le premier rôle dans les gouvernements d'union sacrée.

## « On aurait dû le fusiller ! »

Autre paradoxe : celui que l'on appellera le « *pèlerin de la paix* » mène la France pendant la moitié de la guerre, en tant que vice-président du conseil sous Viviani puis chef du gouvernement jusqu'en 1917. Partisan, en 1913, de la loi des trois ans allongeant le service militaire, il est de ceux qui luttent pour que le gouvernement ne s'installe pas à Bordeaux et que Paris soit défendu par la bataille de la Marne. Ses dons de stratège — comme Churchill, il est partisan d'attaquer le « *ventre mou de l'Europe* » à Salonique — ne sont peut-être pas si éclatants qu'on l'a dit ; et, si la direction de la guerre est passée sous un gouvernement de l'état-major au pouvoir civil, Briand le voulut-il vraiment ou y fut-il contraint sous la pression du Parlement ?

Toujours est-il qu'en 1917 il n'est plus l'homme de la situation. Il laisse donc la place et se retire. Pas complètement. A l'exemple de Lénine, il est partisan d'une paix de compromis : paix séparée avec l'Autriche-Hongrie, afin de maintenir un équilibre face à la Russie soviétique, et paix avec l'Allemagne. Il s'engage alors dans ce que l'on appellera vite l'affaire Lanken, du nom du diplomate allemand que Briand est prêt à rencontrer secrètement. C'est heurter de front Clemenceau et les jusqu'au-boutistes. Bien que, à la différence d'un Caillaux, il se soit ouvert de ses intentions à Poincaré, il échappe de peu à l'inculpation de haute trahison. Clemenceau ne mâche pas ses mots : « *Ce maquereau, on aurait dû le fusiller !* »

Dans ces conditions, Briand ne peut figurer parmi les négociateurs du traité de Versailles. Il doit abandonner au Tigre tous les lauriers de la victoire. Toutefois, après l'échec de Clemenceau à la présidence de la République — défaite à laquelle il a contribué — s'ouvre pour lui, à presque soixante ans, une seconde carrière, internationale cette fois. Ministre des affaires étrangères en 1921, puis en 1925, il restera au Quai d'Orsay jusqu'à sa mort.

A l'heure de la diplomatie wilsonienne, diplomatie au grand jour, Briand inaugure les « rencontres au sommet », entre deux chefs de gouvernement ou entre deux ministres des affaires étrangères. Finies les tractations à distance qui engendrent les malentendus.

Lorsqu'il revient au gouvernement en 1921, il déclare : « *Nous avons un traité de paix avec l'Allemagne, mais pas une paix véritable.* » Tenter un rapprochement franco-allemand - et anglais : oui ; négliger la sécurité de la France : non. Avec l'accord de Briand, Philippe Berthelot met sur pied la Petite Entente, qui, complétée par un traité avec la Pologne, entoure l'Allemagne d'un réseau d'alliances commandé par la France. Parallèlement, à la conférence de Cannes sur les réparations, Briand s'emploie à détourner les Allemands de la Russie soviétique, mais c'est la France qui le trahit : le président Millerand désavoue son ministre, obligé de rentrer à Paris et de démissionner au début de 1922. Quelques mois plus tard, à Pâques, la « *conférence des pyjamas* » celle l'union germano-russe : c'est le traité de Rapallo.

Si Cannes fut un fiasco, Locarno, trois ans plus tard, est une réussite. Au bord du lac Majeur, Briand trouve son *alter ego* allemand en la personne du réaliste Stresemann. L'escapade à deux sous une tonnelle à Ascona aboutit à un accord garanti par l'Angleterre et l'Italie, par lequel l'Allemagne reconnaît librement sa frontière occidentale, telle que l'a dessinée le diktat de Versailles. Stresemann n'a toutefois pas cédé sur la question de la frontière orientale.

## Prix Nobel de la Paix

L'esprit de Locarno donne espoir et galvanise une grande partie de l'opinion publique, avide de sécurité. Encouragé par Briand, un jeune agrégé d'histoire, Georges Bidault, fait un vibrant éloge de la politique de Locarno, et l'Action catholique de la jeunesse française organise une rencontre internationale sur le pacifisme. C'est l'apothéose en 1926, lorsque l'Allemagne, sous le patronage de la France, fait son entrée à la S.D.N. Briand monte alors à la tribune pour y faire retentir l'hymne à l'esprit nouveau : « *Arrière les fusils, les mitrailleuses et les canons ! Place à la conciliation, à l'arbitrage, à la paix.* »

Prix Nobel de la paix avec Stresemann en 1926, Briand devient le champion de l'esprit de Genève, fondé sur l'arbitrage et le désarmement général, garants de la sécurité collective.

Conscient des lacunes et des faiblesses de la Société des nations, il décide d'en faire « *une tribune ouverte sur le monde* ».

Et d'abord sur les Etats-Unis : le retour de l'Amérique isolationniste dans le concert des puissances serait la clef de voûte idéale de l'édifice qu'il s'efforce de construire. A l'occasion du dixième anniversaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis, Briand obtient de Kellogg un accord sur la mise hors la loi de la guerre. Mais les Américains, par l'adhésion d'une soixantaine de pays, transforment une alliance bilatérale aux objectifs précis en une vague déclaration de principe. Considéré, dans la panégyrie briandienne, comme la grande réalisation du pèlerin de la paix, le pacte Briand-Kellogg amorce, en fait, un déclin qui ne fera que s'accélérer.

## La première victime du nazisme

En 1929, la conférence de La Haye décide l'évacuation anticipée de la Rhénanie, sans grande contrepartie pour la France, à la différence de ce qui, trois ans plus tôt, avait probablement été envisagé à Thoiry, lors de l'entrevue sans suite avec Stresemann. Lorsque ce dernier meurt, en octobre 1929, Briand ne se fait guère d'illusions : « *Le mieux* [pour moi] *serait de commander deux cercueils.* » Deux ans et demi plus tard, bien peu de gens relèvent la petite phrase qu'il a prononcée peu avant sa mort : « *Je suis la première victime du nazisme* » — et de la crise mondiale, aurait-il pu ajouter.

Le retrait de Hitler de la S.D.N. en 1933, l'annexion de l'Ethiopie en 1935, l'explosion de la Petite Entente à Munich : en trois coups, les dictatures pulvérisent l'œuvre de Briand. Ces échecs posthumes pesèrent lourd dans le procès que l'on fit à la mémoire de Briand à propos de sa responsabilité dans le déclenchement de la seconde guerre mondiale. La droite lui reprocha ses concessions et son manque de fermeté ; c'était oublier un peu vite l'échec de la politique de la sécurité par la force menée par Poincaré dans la Ruhr. On se moqua après coup de l'« *apôtre de la paix* » et de sa mystique dérisoire, sans comprendre que la surenchère de la parole était son dernier recours face au danger croissant.

La grandeur de Briand fut justement d'avoir compris la leçon des massacres de la Grande Guerre, la nécessité que, jamais plus, l'Europe ne se dévore elle-même, risquant de disparaître face aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S. « *J'ai peur des peuples des steppes et des prairies,* déclare Briand, *je crains qu'ils n'écrasent notre pauvre vieille Europe* » : à elle de s'unir, de devenir la troisième force mondiale.

Briand eut l'intuition de l'Europe, une Europe sous l'égide de la grande puissance qu'était encore la France. En mai 1930, présentant à la S.D.N. un *Mémorandum sur l'organisation d'une édération européenne,* il se prononce en faveur des Etats-Unis d'Europe. Trente ans après la mort de cet « européen », Robert Schuman déposa une couronne sur sa tombe, dans le petit village de Cocherel où il est enterré.

CATHERINE HODEIR.

(1) Sondage sur la mémoire collective des Français paru dans *l'Histoire*, nº 33, avril 1981.

Il y a peu d'études intéressantes sur Briand. Le seul ouvrage qui mérite qu'on s'y attarde est le livre en langue allemande de F. Siebert, *Aristide Briand*, paru en 1973, mais qui n'a pas été traduit en français.

NUMISMATIQUE

# « Curiosa »

TOUT domaine de collection possède ses recoins curieux et secrets, tout collectionneur rêve de découvrir, un jour, la pièce rare et insolite qui apportera un peu de fantaisie à la réunion d'objets sagement rangés et répertoriés. C'est pourquoi les « curiosa » attirent un bon nombre d'amateurs qui apprécient en outre leur caractère de rareté souvent affirmé. Le « fin du fin » dans ce domaine est, bien sûr, l'objet unique, qui engendre les plus vives passions, comme celle de James Sherwood, pittoresque personnage que nous décrit Georges Perec dans *la Vie, mode d'emploi.*

La numismatique ne décevra pas ceux qui seront attirés par la recherche de telles pièces : elle possède évidemment ses objets uniques comme le grand médaillon d'or d'Eucratides de Bactriane, acheté par Napoléon III et conservé au Cabinet des médailles de Paris, mais aussi bon nombre de curiosités plus accessibles. Parmi ces dernières, certains s'attacheront peut-être à trouver des « records » comme les pièces miniatures ou les pièces géantes.

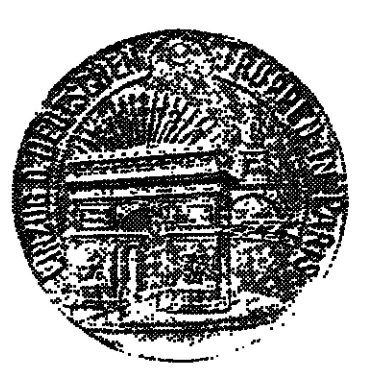
L'Antiquité grecque fournit un grand nombre de minuscules piécettes d'argent, divisionnaires de l'obole aux noms compliqués et aux poids inférieurs au demi-gramme (ex. : le tétartémorion de 0,18 gramme). Pour les « poids lourds » il faut revenir aux dix-septième et dix-huitième siècles, et en Suède, avec l'extraordinaire série de plat-mynt (plaques-monnaies) de cuivre qui renferme la plus grosse monnaie du monde, la plaque de 10 daler pesant 19,7 kg, dont seulement huit exemplaires subsistent aujourd'hui. Avec de telles espèces, il fallait prévoir des brouettes ou des chariots lorsqu'on allait porter son argent à la banque... C'est d'ailleurs ce que nous montrent certaines gravures d'époque !

## Des champions

La médaille fournit également des champions, notamment à l'époque de Louis-Philippe, où furent frappés de très larges exemplaires (famille royale, loi sur les chemins de fer, etc.) ; mais le record, en ce domaine, revient à un rare essai de frappe au marteau-pilon du Second Empire : il s'agit d'une énorme médaille de bronze de 228 millimètres de diamètre, pesant 5,75 kg et représentant un buste de J.-B. Dumas. Un autre domaine de curiosité est celui des pièces de tradition ou de fantaisie, notamment celles frappées pour des personnages destinés au trône mais n'y ayant pas eu accès, comme Henri V comte de Chambord, Napoléon II l'Aiglon, ou Napoléon IV le prince impérial, qui connut, après l'exil, une fin tragique au Zoulouland (1).

Il existe également des monnaies de fantaisie émises par ou pour des personnages beaucoup plus folkloriques qu'historiques : deux aventuriers français du dix-neuvième siècle nous en fournissent la preuve. Vers 1860 un avoué français, Antoine Orville de Tounens, originaire de la commune de Chourgnac, en Périgord, conçut le fabuleux projet de fonder un royaume constitué des provinces d'Araucanie et de Patagonie situées à la pointe de l'Amérique du Sud, au dessus de la Terre de Feu. Antoine Orville, devenu Orélie-Antoine Ier va consacrer son temps, sa santé et sa fortune à séduire les chefs indiens et à essayer de se faire reconnaître par les Etats « civilisés ». S'il réussit dans la première entreprise, il échoua totalement, faute d'appuis et de finances, dans la seconde.

C'est, selon Léo Magne (2), avant son départ pour sa troisième expédition de 1874, que le conquistador périgourdin fit frapper des pièces de bronze de « dos centavos » à son titre royal.



Il est encore possible de rencontrer de temps à autre ces monnaies insolites perpétuant à jamais l'ambitieux projet, qui fait, paraît-il, encore rêver quelques descendants du soi-disant monarque patagon.

Plus réaliste est l'aventure du comte Olivier de Sanderval, à qui la vérité historique m'oblige à restituer son vrai nom... Aimé Olivier. L'activité commerciale entre la France et l'Afrique était grande au dix-neuvième siècle, et une entreprise commerciale de Marseille, la maison Pastre, entretenait d'importants et fructueux échanges avec ses comptoirs de la région de Labé, située sur le plateau de Fouta-Djalon, en Guinée. Aimé Olivier, qui dirigeait ces comptoirs, réussit, vers 1881, lors de la mise sous protectorat français du Fouta-Djalon, à se faire reconnaître par les princes indigènes certains droits et concessions qui l'incitèrent vraisemblablement à se faire proclamer roi du Labé, sous le nom romantique d'Olivier de Sanderval ! (3) Deux belles monnaies d'argent à légendes arabes, datées de 1879 et 1894, immortalisent cet autre rêve qui prit fin avec l'intégration du Labé à la Guinée française, en 1899.

Enfin, la palme de la curiosité numismatique revient peut-être à des médailles plutôt qu'à des monnaies. On sait, en effet, qu'un des rôles principaux de la médaille est sa fonction commémorative, aussi peut-on rester perplexe lorsqu'on a devant soi des médailles commémorant des événements... qui n'ont pas eu lieu ! Ce mystère s'explique par le fait que le commanditaire a parfois pris ses rêves pour des réalités. Je connais deux médailles de ce type : la première est celle que Napoléon fit frapper pour commémorer son débarquement en Angleterre et la seconde fut frappée en l'honneur de l'entrée des troupes allemandes à Paris... en 1914 ! La photo de ce rarissime document (4) montre que nos voisins espéraient que leur petite excursion en France serait aussi facile qu'en 1871. ■

ALAIN WEIL.

(1) Cf. « Rois maudits », chronique numismatique du *Monde* (5 mai 1979).

(2) *L'Extraordinaire Aventure d'Antoine de Tounens* (Paris, 1950). Voir aussi *le Monde Dimanche* du 4 octobre 1981 et la réponse de Jean Raspail, auteur de *Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie* (Albin Michel).

(3) Renseignements extraits de l'ouvrage de Gadoury et Cousinié : *Monnaies coloniales françaises*.

(4) Document dû à la courtoisie de M. Belaubre, Hôtel des Monnaies, Paris.

CONTE FROID

## Le rendez-vous

**Elle avait de tels retards quand il lui donnait rendez-vous dans un café qu'il avait pris l'habitude de ne s'y rendre que le lendemain.**

JACQUES STERNBERG.

# POÉSIE

## DANIEL BLANCHARD

**Daniel Blanchard, qui est né en 1934, a publié dans la revue *l'Éphémère* (Maeght) ainsi que *Cartes* au Mercure de France. Cet ennemi de la crispation poétique a aussi participé à la publication et à l'impression de la revue *Utopie*. Cette parole dénudée se veut tangible. Païenne cette recherche creuse la voix ; ces mots — pierre et soleil — visent à éclairer, « ce que parler veut dire ».**

CHRISTIAN DESCAMPS.

### *En présence de la poussière*

*Soleil vacant, parure, la boucle blanche infuse le rayon de poussière.*
*A voix d'aveuglé, à voix d'empierré, les derniers pas, les pas se détournent de la porte comblée — s'en retournent au jour ultérieur.*
*La bouche s'en retourne à son silex, mordre ce cri blanc à même le chemin.*
*Le corps marche contre l'air brûlé.*
*La soif resplendit.*
*Le corps fend.*
*Le soleil précipite, affouille le corps jusqu'au dos, jusqu'à la porte comblée — en présence de la poussière.*
*A même la porte ce corps, ce corps détourné, comble le jour ultérieur.*

### *En vie*

*Une ombre sur le plâtre — plâtre.*
*Et une voix haletante mais trop lente, plus lente que le jour, poursuit, outrepassée, détimbrée — ne porte pas.*
*Le jour ne la porte pas (dans le tréfonds du jour, ce pas, cette cadence, ce tréfonds qui va, va, inerte sur son erre, mais va).*
*Une voix, une pulsation sous le plâtre rauque, s'enroue, ne détache pas le plâtre du plâtre.*
*Ou ces pas, hâtifs, qui ne tiennent pas, volée de feuilles parmi les feuilles.*
*Cette voix, ce pouls, qui n'a pas prise, ou si lente (le jour, à peine, non, pas même).*
*Cette ombre sur la nuit — redouble.*
*Nuit éboulée dans la nuit. Vaine nuit.*

**LANGAGE**

# L'arbre et la forêt

ON se souvient du livre de Georges Suffert sur *les Intellectuels en chaise longue* (1976). Luc Bouquiaux, chef de file des africanistes de langue française (mais non « mandarin » des études africaines, il s'en défend vivement), en a repris le titre pour l'appliquer aux chercheurs, et particulièrement à ceux de son domaine au sens large, les sciences dites « humaines » (par opposition aux sciences des choses) ou par ironie « molles » (par opposition aux sciences « fermes », de caractère mathématique) (1). Le livre de Luc Bouquiaux a pour première vertu d'être gai, souvent drôle (ce qui n'est pas un petit éloge pour un livre consacré à la recherche scientifique), toujours très vivant. Pour seconde, d'être un plaidoyer incisif et intelligent en faveur de la recherche en sciences humaines, et en particulier de la recherche sur le terrain. Pour troisième, de poser, parfois en quelques lignes, des problèmes de fond.

L'un de ceux-ci pourrait se formuler comme suit : Qu'est-ce qui différencie essentiellement la linguistique et la grammaire ? Qu'est-ce qui permet de dire que les *Structures syntaxiques*, de Noam Chomsky (Le Seuil), sont de la linguistique, et telle petite *Grammaire* scolaire convenable, de la grammaire seulement ?

Les spécialistes ont certainement leurs critères d'appréciation. Mais ils restent inconnus d'un public qui, cependant, est très intéressé par les problèmes de l'une et de l'autre. On voit, confusément, que la linguistique est plus savante, plus générale ; la grammaire plus accessible, plus minutieuse. Et aussi que la linguistique dit (ou prétend dire) les choses du langage telles qu'elles sont, et la grammaire telle qu'elle devrait être pour satisfaire les conventions sociales.

Ce premier critère est confirmé, par exemple, par le *Dictionnaire de la linguistique*, de Georges Mounin (Presses universitaires de France), *pour lequel* la linguistique est une *« étude objective, descriptive et explicative de la structure, du fonctionnement [...] et de l'évolution des langues naturelles.* (Elle) *s'oppose ainsi à la grammaire, descriptive et normative ».*

En fait, le *descriptive* étant commun aux deux disciplines, il reste seulement que la linguistique « expliquerait objectivement », alors que la grammaire « ordonnerait » sans expliquer. En forçant un peu les termes de la comparaison, c'est ce qui ferait de la linguistique une science presque dure, et de la grammaire une discipline au sens restreint du mot (*la discipline* du bien parler-bien écrire) ; et, par ailleurs, un artisanat, un bricolage à visée plus ou moins scolaire.

Ce serait trop simple. Les explications d'une grammaire plutôt normative comme *le Bon Usage* du regretté M. Grevisse (Ed. Duculot, Gembloux, Belgique) sont en effet bien souvent des « justifications » après coup d'une règle qui n'a pas le sens commun : celle de l'accord récurrent des participes passés, bien sûr, et d'autres.

Mais, même si les explications sont faiblardes, elles sont données ; et les grammaires actuelles, scolaires entre autres, vont continuellement de l'explication (linguistique) à la règle (grammaticale). Sans oublier la *Grammaire des fautes*, qui, depuis celle d'H. Frei voici cinquante ans, est plus que jamais d'actualité, pour le français en tout cas.

## Le lit « de Procuste »

Quant à la linguistique, elle prescrit ou proscrit, et de cette façon « normalise » à peu près autant que la grammaire. Mais elle le fait, si l'on ose dire, hypocritement.

Pour poser les assises d'une théorie, former une hypothèse, poursuivre une construction, le linguiste a sans cesse besoin de matériaux réels, c'est-à-dire de phrases qu'il nomme lui-même « grammaticales », et qui sont soit certaines (notées et attestées), soit extrêmement plausibles : fabriquées pour les besoins de la cause, mais conformes à la réalité généralement acceptée d'une langue donnée.

Mais que veut dire « généralement acceptée » ? A force d'éliminer de son matériel les phrases qui ne seraient pas « standard », le linguiste en arrive à ne plus travailler que sur du matériel trop banal pour être significatif ou probant. C'est bien ce qui se passe pour les grammaires dites « chomskiennes », qui non seulement n'opèrent qu'à partir d'une seule langue (l'anglais, dans le cas de Chomsky), mais ne prennent dans cette langue que ce que Luc Bouquiaux, dans un autre texte, nomme fort justement le « lit de Procuste » des analyses de ce genre. On ramène l'infinie complexité du langage vivant, de la parole, à la simplicité de quelques phrases-clés, à partir desquelles s'épanouissent les « arbres », si fort de mode dans la grammaire scolaire, même si cette mode commence à passer.

Ce que l'on construit de la sorte a certainement un intérêt pour la psychologie ; mais revient, en beaucoup plus élaboré, à ce que faisaient les grammairiens du Moyen Age (que l'on redécouvre), ceux de Port-Royal et encore du début du siècle dernier.

Pour que la linguistique (ou *une* linguistique) soit véritablement autre chose que la grammaire (ou *une* grammaire), il faut sans doute sortir, dans un premier temps, de la pauvreté des phrases-standard des grammaires transformationnelles ; et, dans un deuxième, surtout, d'une seule langue.

Prenons, exemple simple et clair, l'ensemble des faits du français que l'on peut regrouper sous l'appellation d'*actualisation* du nom : journal (du soir), un journal, le journal, ce journal, mon journal.

Les grammaires le décrivent, cet ensemble, très maladroitement, en parlant tantôt d'article ou d'absence d'article, tantôt d'adjectif, etc. On voit bien qu'il est en réalité très cohérent, fortement structuré, et qu'il s'impose, avec ses moindres nuances, à *tous* les parlant-français.

Une linguistique unilingue en inférerait (ou en déduirait) un gure de loi linguistique générale dant à peu près ceci : « Le signiant « nom N... », virtuel da notre compétence de la langu est rendu actuel dans la comunication par des « outils» sigfiants qui marquent graduellemnt l'entrée du signifié de N... damotre champ de conscience prést, et dans notre propos. »

Ms ce n'est encore que de la gramaire, de la grammaire général si l'on veut. Vue par un Frangs à travers le français, cette ï du langage est parfaitement ifiée par l'expérience, et théoriement, ou même scientifiquemnt, très satisfaisante. Mais e à travers une langue qui n'aait pas d'articles, ou ne les aun pas tous, ou pas les mêmes e nous ?

D'oùne exigence formulée par l'autr : « *Si* (écrit-il dans un autre:xte), *je ne craignais pas de paer pour un mandarin autoritair je m'autoriserais à parler deingulstique générale que celui i, au moins une fois dans sa vie'est essayé à décrire exhaustiveent une langue naturelle d'une mille différente de sa langue nternelle. C'est une expérience remplaçable, qui a au moins pur effet immédiat d'enseigner lmodestie.* »

A bon entdeur, salut ! Et redisons que la arté, la vivacité et le mordant dtivre de Luc Bouquiaux devrant lui valoir un large public.

JACQES CELLARD.

(1) De Luc Bquiaux, maître de recherches au C.R.S. : *Des chercheurs sans chaislongue, plaidoyer pour les sciences illes*, essai, 271 p., Ed. Atelier Aln Bleue, Paris, sept. 1982, 49 F. Dribution SELAF, 5, rue de Marseille5010, Paris, tél. : 208-83-93.





**ACTUELLES**

## Les Chts et les Rts

*« Le clan des hats, dit-on, tint un jour e réunion pour préparer u attaque décisive contre leclan des Rats. La réunion ait présidée par le roi d. Chats. Quand tout le moie fut là, le roi prit la paroiet dit : « Membres du an des Chats, je vous sal Nous sommes assembléscl aujourd'hui parce quecomme vous le savez tous, lnnée a été prospère pour l Rats. Le sort leur a été farable. Ils se sont multipliést ils ont engraissé. Nou par contre, nous avons suffert de la famine. Nous snmes tous maigres et faiblesC'est pourquoi, ô membr du clan, nous devons chcher un moyen d'attraper to les Rats pour nous repaît de leur viande savouruse. Comment nous y prendns-nous ? ».*

*Un vieux Chat plein deagesse prit alors la pare : « Vive le roi ! Je voudis faire une suggestion. Nus devrions, par la ruse, ameer le clan des Rats à conclre solennellement un traité 'e paix avec nous. Nous orgaiserions une conférence qi réunirait les deux clans da une plaine sans arbres où l Rats ne pourraient trouv aucun refuge ; il nous sera alors facile de les attrape tous ».*

Proposition acceptée pa les Rats. Mais la veille du jour choisi, ils vont creuser dans la plaine sans arbres des trous où disparaître si les choses tournent mal. Les Chats attaquent, les Rats s'enterrent. Les agresseurs sont floués — et déshonorés. (Récit du folklore somali, d'après *le Droit d'être un homme*, recueil publié par l'UNESCO sous la direction de Jeanne Hersch en 1968.)

J. GUICHARD-MEILL

# ASSOCIATIONS

## Un service public assuré par des militants

### Service associations aide les associations dans divers secteurs : droit, administration, comptabilité, fiscalité...

LE mouvement associatif connaît depuis quelques années un développement spectaculaire (1). Actuellement, on enregistre environ une centaine d'associations nouvelles chaque jour, et on estime leur nombre total à près de 500 000, même si l'absence d'un recensement précis et remis à jour empêche toute certitude. Devant ce qu'il faut bien appeler un phénomène de société, la législation et l'administration ont du mal à suivre. Le projet de loi « pour la promotion de la vie associative » élaboré par le ministère du temps libre va [illegible]éactualiser le texte de 1901 (2), [illegible]ais il ne comblera pas le vide en [illegible]atière d'informations et de ser[illegible]ces que les pouvoirs publics posent à tous les problèmes [illegible]ctuels soulevés par les asso[illegible]ions.

[illegible]'est pour remédier à cet état [illegible]ait que s'est créée en 1977, à [illegible]tiative de Paul Harvois, [illegible]rétaire général de la [illegible] (3), une association, baptisée « Service associations », [illegible]gée d'aider ses consœurs en apportant « *tous les rensei[illegible]ents, conseils et appuis [illegible]re administratif, juridique, [illegible]cier et fiscal* » (4). A son [illegible]eil d'administration siègent [illegible]amment des représentants de [illegible]randes administrations, et son actuel président, Michel Barois, est lui-même président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires.

Après la constitution d'une documentation importante, le vrai démarrage de Service associations se fait en 1980 ; mais c'est la victoire des socialistes qui lui donne l'impulsion décisive, puisque, fin 1981, le ministère du temps libre signe avec elle une convention d'intérêt général, la première du genre accordée à une association. Aux termes de ce contrat de trois ans, renouvelable, Service associations reçoit une aide financière (200 000 F pour trois ans) et en personnel (dans un premier temps, six conseillers techniques et pédagogiques), qui représente un soutien considérable à ses activités.

Celles-ci sont à la fois de *conseil* et de *formation*. Les statuts-types remis dans les préfectures et sous-préfectures — où doivent s'inscrire les associations qui se créent — soulèvent plus de questions que ne peuvent en résoudre les fonctionnaires qui les délivrent. Service associations a donc pour rôle d'aider à la constitution et au démarrage de toute association qui fait appel à ses services, mais ses consultations couvrent également le suivi des activités associatives et les problèmes qui apparaissent dans leur exercice.

Une circulaire du ministère, en date du 15 mars 1982 et adressée à tous les préfets, sous-préfets et directeurs départementaux du temps libre, demande d'ailleurs explicitement aux fonctionnaires de diriger les demandeurs sur Service associations.

D'autre part, les permanents de la rue de Prony interviennent dans des stages pour animateurs ou gestionnaires d'association. Organisés par des regroupements locaux, départementaux, régionaux, voire nationaux (clubs omnisports) ces stages permettent aux représentants de Service associations d'informer leurs interlocuteurs sur le maquis juridique qui fait office de droit associatif.

Enfin Service associations édite un bulletin, *Pratique de l'association* (5) ; une brochure, *le Guide de l'association* (6), et des fiches techniques sur le modèle de celles proposées dans ces colonnes.

Les permanents sont bénévoles, salariés (secrétaires) ou payés par l'État : dans ce dernier cas, il s'agit bien sûr des six C.T.P., dont un seul a été affecté au siège parisien. Les autres, installés en province, représentent les antennes régionales de l'association. Raymond Camus, délégué général, justifie cette demi-décentralisation : la documentation nécessaire au fonctionnement de Service associations est longue à accumuler et surtout onéreuse. « *Ce qui a été possible ici ne pouvait être répété à plusieurs exemplaires, faute de moyens. Aussi nos délégués régionaux s'acquittent-ils d'une mission d'information et de premier conseil, mais tous les dossiers importants sont traités à Paris.* »

### Les plus grosses demandes : la fiscalité

Le plus gros secteur d'intervention de Service associations est la fiscalité. Certaines associations gèrent aujourd'hui des sommes considérables, il est donc logique que le fisc s'y intéresse de plus en plus. Mais les dispositions du code des impôts relatifs aux associations ne sont pas toujours bien connues d'elles... ni même des fonctionnaires des impôts, faute d'une formation spécifique. Il revient donc à Service associations de collationner et de diffuser les éléments de législation qui touchent les associations. Lorsqu'en 1979 une réforme de l'assiette de la T.V.A. a assujetti certaines d'entre elles à cet impôt indirect, il a fallu extraire de l'ample document les données qui s'appliquaient directement aux associations.

« *Mais*, commente Raymond Camus, *à côté de la fiscalité, les problèmes relatifs aux déclarations de l'URSSAF deviennent de plus en plus fréquents. La Sécurité sociale a besoin d'argent, elle est donc de plus en plus vigilante au recouvrement des sommes qui lui sont dues, or un redressement de 1 000 F, 2 000 F ou 5 000 F peut mettre en danger l'existence d'une association, même si — comme dans la plupart des cas — elle est de bonne foi et a fauté par ignorance.* »

Pour remplir au mieux son rôle de prévention, Service associations travaille en liaison avec les bureaux des ministères et fonctionne comme un relais de l'administration, un service complémentaire. « *Ce qui n'est pas totalement sans inconvénients,* poursuit Raymond Camus, *car les subventions qui nous sont accordées ne couvrent pas, on s'en doute, toutes nos dépenses. Donc nous demandons à ceux qui s'adressent à nous, de payer une cotisation* (7). *C'est le principe même de l'association, mais certains s'en étonnent, nous confondant avec un service public. De même, comme avec un service public, on ne vient nous voir que lorsque le besoin s'en fait sentir : c'est parfois trop tard !* »

Pour 1982, Service associations a reçu 500 cotisations, mais le chiffre n'est pas représentatif des associations touchées, compte tenu des envois massifs de documentation (sur demande) et des appels téléphoniques pour renseignements. Retraité de l'éducation nationale, militant associatif depuis quarante ans, Raymond Camus a été sollicité par l'université du Mans pour donner une série de cours sur le droit associatif. Mais lui-même est autodidacte, l'épreuve des faits ayant suppléé à l'absence de formation traditionnelle.

D'un dévouement infatigable, fourmillant d'anecdotes, il dévoile avec enthousiasme le prochain projet de Service associations : la création d'une « boutique de gestion » équipée d'un ordinateur ; elle traiterait tous les problèmes de gestion des associations moyennes qui ne peuvent s'offrir un comptable.

Structure sans équivalent, remède homéopathique significatif de la vitalité associative, Service associations est conforme dans son action aux objectifs qu'elle s'est fixés : « *Soutenir et favoriser le mouvement associatif dans la société.* »

DANIEL GARCIA.

(1) et (2) Voir notamment *le Monde Dimanche* du 30 mars 1980 et *le Monde* daté 18-19 octobre 1981.

(3) Association pour le développement des associations de progrès devenue la Fonda (*Fondation pour la vie associative*).

(4) Service associations, 24, rue de Prony, 75017 Paris.

(5) et (6) En vente à Service associations (envois par courrier).

(7) La cotisation de base est de 200 F.

## CONSEILS

### Dissolution

L'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 stipule : « *En cas de dissolution volontaire, statutaire ou prononcée par justice, les biens de l'association seront dévolus conformément aux statuts ou, à défaut de disposition statutaire, suivant les règles déterminées en assemblée générale.* » Nous ajouterons qu'il est interdit aux membres ou à leurs ayants droit d'être attributaires d'une part quelconque de l'actif (à l'exception de la restitution des apports dûment enregistrés) sous peine de faire perdre à l'association son caractère de « non-lucrativité ».

Dans le cas de dissolution volontaire ou statutaire (association fondée pour une durée limitée ou une action précise dont le but a été atteint), un ou plusieurs liquidateurs (suivant l'importance) sont nommés ; ils apurent les comptes, paient les dettes en cours, poursuivent le recouvrement des créances, et notamment les cotisations en retard des membres. L'actif net ayant été dégagé, il est dévolu soit à une autre association poursuivant des buts similaires, soit à un organisme public ou parapublic.

La loi fait obligation de déclaration pour l'obtention de la capacité juridique à une association qui se crée, et la parution au *Journal officiel* marque sa naissance légale ; la même loi ne fait pas obligation de déclarer la dissolution. Cependant il est éminemment souhaitable que le président de l'association ou tout autre membre du bureau, assisté du liquidateur désigné, fasse parvenir dans les trois mois qui suivent la décision prononcée par l'assemblée générale à la préfecture (ou à la sous-préfecture) un extrait de la délibération. L'insertion de cette dissolution sera ensuite publiée au *Journal officiel*. Cette décision n'est opposable aux tiers que dans la mesure où elle aura été régulièrement déclarée.

Il nous reste à évoquer la dissolution par voie de justice. A la requête de tout intéressé ou sur diligence du ministère public soit pour des motifs relevant du droit commun, soit par décision administrative, la dissolution peut être prononcée dans le premier cas par le tribunal de grande instance, dans le second par arrêté du ministère de l'Intérieur.

Enfin, la loi du 13 juillet 1967 par ses articles 96 à 99 permet au tribunal de prononcer la liquidation de biens d'une personne morale ne poursuivant aucun but lucratif, mais ayant de fait une activité de caractère économique. Dans ce cas, et pour dégager leur responsabilité, les dirigeants doivent faire la preuve qu'ils avaient apporté toute la diligence nécessaire à la gestion de l'association.

### Les délégations régionales

**Aquitaine** : Ghislaine Roussier, 14, rue de l'Esprit-des-Lois, 33000 BORDEAUX.

**Ile-de-France** : Marc de Jode, Maison des associations, 1, rue François-Mauriac, 94000 CRÉTEIL.

**Lorraine** : Jean-Luc Pierre, 20, rue Virginie-Mauvais, 54000 NANCY.

**Midi-Pyrénées** : Jacques Betillon, 33, rue des Amidonniers, 31000 TOULOUSE.

**Provence - Alpes - Côte d'Azur** : Jean-Jacques Boitard, 192, rue Horace-Bertin, 13005 MARSEILLE.

## BLOC-NOTES

### ACTUALITES

#### Les « bourses de l'aventure »...

La Guilde européenne du raid est l'organisateur des « Bourses de l'aventure Elf-tiers-monde », dotées de vingt bourses de 10 000 F par la multinationale pétrolière. Soixante-trois projets ont été soumis au jury cette année. Exemples de projets : l'installation d'un hydro-pompe dans le Tassili, l'implantation d'une école dans un village Aymara de Bolivie, une opération d'aide aux orphelins du Liban, la construction de puits dans le sud de l'Inde...

Pour 1983, les dossiers devront être déposés avant le 15 mars, et il est vivement conseillé aux équipes de contacter, durant la phase préparatoire de leurs projets, le service intervention et développement de la Guilde qui pourra les aider à les mettre au point.

★ Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 326-97-52.

#### ...et les « Zellidja »

Pionnier en la matière, l'Association des lauréats Zellidja a pris la suite de la Fondation nationale des bourses Zellidja, disparue en 1974. Soixante et un projets ont été reçus en 1982 et neuf d'entre eux ont finalement été retenus, dont sept avec une aide financière de 11 500 F. Les candidats présélectionnés (18) sont presque tous étudiants (âge limite du règlement : vingt-cinq ans).

★ Association des lauréats Zellidja, siège administratif : 25, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris ; 55, avenue de Buzenval, 92500 Rueil-Malmaison.

#### Cadres : gérer sa carrière

L'association Carrière et développement (créée en 1980) a pour but d'aider les ingénieurs et cadres à « *gérer leur carrière* », notamment grâce à des sessions de deux cents heures échelonnées sur six semaines. Les conjoints sont associés à ces sessions et des réunions informelles sont organisées après le stage. A partir de 1983, l'association va étendre son activité aux agents de maîtrise.

★ Carrière et développement, 35, boulevard Sébastopol, 75001 Paris. Tél. : 296-64-76.

### INITIATIVES

#### Cadres d'animation

Une Association nationale des cadres d'animation (ANCA) a été créée en juillet 1982. Elle se propose notamment de favoriser l'échange entre les cadres d'animation, de mettre en commun des propositions nouvelles, en particulier dans le domaine socio-éducatif, socio-culturel et des centres de vacances et de loisirs.

★ ANCA, 68, rue de Tolbiac, B.P. 152, 75626 Paris Cedex 13.

#### Mieux séjourner à l'hôpital

L'Ordre national des patients se propose divers objectifs liés à l'amélioration de la pratique médicale, notamment la défense des patients. Elle a édité un petit guide *Pour un meilleur séjour à l'hôpital* (30 pages, 10 F franco).

★ Ordre national des patients, 9, rue du Commandant-Pilot, 92200 Neuilly-sur-Seine. Téléph. : 624-18-42.

## DES PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

La rubrique « Associations », publiée dans *le Monde Dimanche* depuis le 18 avril 1982 (et interrompue pendant l'été) a suscité un vif intérêt. Le courrier reçu en témoigne. Nous avons dû, chaque semaine, sélectionner une dizaine d'informations sur les centaines recueillies qui nous étaient adressées. Parmi nos critères de choix : le caractère novateur, l'intérêt pour le plus grand nombre ou pour la vie associative, le caractère exemplaire de l'information, l'appel au bénévolat.

Les petites annonces — *payantes, mais à un tarif très abordable* (25 F TTC la ligne) — nous ont paru un moyen de compléter ces informations rédactionnelles. Avec les petites annonces, une association, même modeste, pourra faire largement connaître l'information qu'elle jugera utile.

Les rubriques retenues pour le classement de ces petites annonces sont : *appels, convocations, créations, manifestations, sessions et stages.* Ces petites annonces devront comporter au maximum 28 signes (caractères, ponctuation, espaces) par ligne. Des abréviations simples sont recommandées.

ANNONCES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 ..............................
2 ..............................
3 ..............................
4 ..............................
5 ..............................
6 ..............................
7 ..............................
8 ..............................
9 ..............................
10 ..............................

- Prix de la ligne : 25 F (28 signes, lettres ou espaces).
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : RÉGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

## annonces associations

### appels

Issue Comité National Souvenir Verdun qui a érigé et assure administration Mémorial Verdun, Association Nationale Souvenir Bataille Verdun et Sauvegarde Hauts-Lieux : veille à protection, entretien, équipement sites et hauts-lieux de Vauquois aux Eparges, perpétue chez les jeunes le souvenir de Verdun, favorise la recherche, la diffusion, la connaissance de la bataille, assure le recueil et la conservation des souvenirs, des récits, les témoignages s'y rapportant, fascicule gratuit. 7, rue de Poissy, Paris (5e). Mémorial de Verdun, 55100 Verdun.

SCOUTS DE FRANCE, Paris 11e, 12e, 19e, 20e, recherchent *ADULTES pour encadrer jeunes* de 8-17 ans. Tél. 343-34-65.

*Pour l'information et la participation des jeunes à la vie associative aidez-nous à lancer notre journal et venez nous rejoindre.* — Tél. : 654-22-74, *18 h/20 h.*

Cherchons documents, textes, témoignages sur associations protection nature ou consommation période avant 1940 Groupe de Recherche sur l'Écologie, Service de Recherche, Université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93 - SAINT-DENIS.

L'Association les Informations Vérité fait une enquête nationale sur la valeur et la fiabilité de la « Bio-Electronique de « Vincent ». Si vous avez subi des « explorations » par cette méthode, écrivez nous pour nous documenter sur sa valeur. Vous recevrez ensuite gratuitement les résultats de notre enquête. Association les Informations Vérité, 39, rue de Colmar, 67300 Schiltigheim.

### manifestations

Musique vivante en Mantois 3 concerts les 8, 16, 23 octobre à Bréval, Guerville, Gommecourt, à 20 h 30. Au programme : Gabrieli, Dukas, Gounod, Mozart, Françaix, Haydn, Rossini par l'Ens. orch. à vent du Cons. nat. de rég. de Paris. Pour renseignements : CREDOP, 477-51-01 Mantes.

Associat. Nord-Sud Grenoble octobre, 12 conférences Tara Michael Yoga en Occident, danses de l'Inde 13/29. Tél. : 16 (76) 54-54-69.

L'UNERIHT « Union nationale pour l'expansion de la recherche et de l'industrie de haute technologie » lancera son bulletin nº 1 au cours de l'importante exposition itinérante « science, technique et innovation », débutant le 14 octobre 1982, à Nantes, le bulletin UNERINT nº 1 sera gratuit.

A Cormeilles 95240 vivez la culture avec le Cercle Culturel Plaisir de connaître. Expos./Films/Débats. Rens. 978-18-05/978-19-21.

Les 14 et 15 octobre prochain à Paris, journées européennes pour un plan d'action contre la paupérisation dans l'habitat ancien : *tables rondes sur* 10 sites, carrefour : 6 thèmes d'échanges. Rens. et inscript. FNC-PACT, 4, pl. de Vénétie, 75013 Paris. T. 583-80-21.

### créations

GUITAROTHÈQUE : bulletin, archives, aventages, 1, r. République, 78100 St-Germain.

« La Marmite aux idées » invite Fme et Hme, tolérant, esprit ouv., bonne humeur, but : rendre vie agréable et pratique. France/étrang. Ecr. Eustache, 3, r. Louis-Ganne, Paris-20e.

### convocations

L'Association ICH vous convie à l'Assemblée Générale du 12 octobre, à 19 heures, 1, rue Montgolfier, Paris (3e), ainsi qu'au séminaire d'actualité du 17 au 20 novembre 1982.

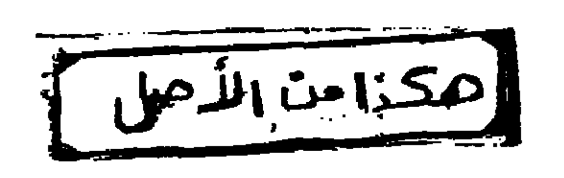
### sessions et stages

BAI EUSKARARI !
*Ce cri résonne encore en nos vallées, mont., villes : que vive le Basque ! 25.000 élèves l'étudient, 700.000 personnes le parlent, pourquoi pas vous ?* Nous organisons des sessions ts niveaux. Contactez-nous ! SUSTRAIAK Maison Basque, 10, *rue Duban, 75016.* Tél. 224-96-87.

Rand. photo en Languedoc, Toussaint 25-29 oct. P.d.v. labo access. à tous. Assoc. le Garou, 34380 Saint-Jean-de-Buèges.

Élus municipaux pourquoi ? Comment ? Formation pratique, actions novatrices dans les communes. Stage au Larzac, 11 au 14 nov., La Salvetat, 12230 La Cavalerie.





# AUDIOVISUEL

## Réseau sud

Le sud de la France est-il une terre d'élection pour les pratiques audiovisuelles ? Toujours est-il que les expériences originales foisonnent depuis quelques années dans les quatre grandes régions : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur. Ateliers super-8, groupes vidéo, centre de formation ou de recherche, partout, on produit des images sur les sujets les plus divers à l'écart des grands systèmes de la télévision et du cinéma comme des entreprises commerciales.

Le plus remarquable dans cette fermentation audiovisuelle, c'est qu'il ne s'agit pas d'un plan concerté, mais de la rencontre d'initiatives venues d'horizons très différents. Ce sont les collectivités locales qui sont à l'origine de Vidéo Animation Languedoc (VAL) à Montpellier, de l'Atelier images et sons de la Chartreuse d'Avignon ou de l'Office régional d'éducation permanente (OREP) à Pau. En revanche, Vidéo 13 à Marseille, Vidéo 31 à Toulouse, Cinoc à Béziers ou l'atelier de la M.J.C. Corbella à Nice sont nés sur des dynamiques associatives ou militantes.

Le secteur éducatif n'est pas absent, puisqu'on lui doit les productions de Point R, animé par la direction de la formation continue à Toulouse, les travaux du Centre régional de documentation pédagogique (C.R.D.P.) de Bordeaux et ceux du Lasic, laboratoire associé au C.N.R.S. de l'université de Bordeaux-III. Mais il faut y ajouter aussi les structures spécialisées créées par les mouvements d'éducation populaire (CREPAC d'Aquitaine) ou le mutualisme (Colimason à Marseille). Enfin, l'Etat a joué un rôle important de catalyseur à travers les antennes régionales de l'Institut national de l'audiovisuel et les vidéo-bus de la jeunesse et des sports.

Si l'on ajoute que la quasi-totalité de ces groupes a aujourd'hui entre deux à cinq ans d'expérience et quantité de réalisations à leur actif, on se trouve devant une production audiovisuelle qui recouvre tous les aspects de la vie et de la dynamique des régions et constitue de fait un patrimoine remarquable. Pourtant, ce patrimoine n'existe qu'à l'état latent. Car tous ces groupes butent sur le même problème : celui de la diffusion, véritable talon d'Achille de l'audiovisuel non professionnel. L'absence de circulation des produits, leur diffusion confidentielle, au coup par coup sur des réseaux militants, handicapent gravement ce type de pratiques. Au risque d'asphyxie financière s'ajoute celui, plus grave encore, de l'asphyxie de la création : sans la sanction du public, la production retourne vite à l'amateurisme.

Pourtant, la demande existe, qu'elle vienne des associations d'éducation populaire, des maisons de jeunes, des foyers ruraux, des lycées ou des établissements universitaires. C'est pour y répondre et sortir de l'empirisme de leurs pratiques qu'une quinzaine de groupes producteurs ont fondé Réseau sud, centre interrégional de diffusion des audiovisuels pour l'éducation et la culture.

### L'aide des pouvoirs publics

Le fonctionnement en est simple et très souple. Les adhérents du Réseau mettent en commun un fonds de médiathèque constitué par les produits qu'ils souhaitent diffuser. Ces documents constituent dès aujourd'hui un catalogue de deux cent cinquante à trois cents titres disponibles en location et à l'achat sur support vidéo V.H.S. ou U-Matic trois quarts de pouce pour tout usager qui en fait la demande auprès du Réseau. Une médiathèque centrale sera créée au début de l'année prochaine à Toulouse et deux succursales verront le jour à Bordeaux et à Montpellier.

Pour accroître la diffusion, le Réseau organise aussi des projections régulières dans des vidéo-clubs ouverts au public et alimentés par des « valises » contenant les dernières productions du réseau. Des diffusions plus spécifiques ou thématiques seront prises en charge par des institutions spécialisées, universités ou organismes de recherche, à partir d'un fonds mis en dépôt.

La pièce maîtresse de ce dispositif est un centre de transfert chargé d'harmoniser pour la diffusion tous les standards techniques de production. On y reportera sur vidéo V.H.S. ou U-Matic toutes les réalisations cinématographiques 16 mm et super-8, ainsi que les bandes vidéo tournées sur des anciennes normes. Le Réseau sera également doté d'unités V.H.S. pour la diffusion itinérante et de téléprojecteurs pour les lieux de consultation permanente.

Réseau sud ne s'est pas fait en un jour. Il a fallu de longs mois pour rassembler autour d'une table toutes les diversités institutionnelles et trouver une organisation qui respecte les spécificités de chacun. Il a fallu aussi solliciter l'aide des pouvoirs publics. Ceux-ci sont aujourd'hui plus sensibles à l'expression audiovisuelle associative. Le ministère du temps libre a accordé 250 000 F pour le centre de transfert, le ministère de la culture, 350 000 F pour le lancement du Réseau et la Datar, 326 000 F pour le renforcement des moyens de diffusion. Le fonctionnement du Réseau devra, lui, s'autofinancer à partir des cotisations et des recettes de la diffusion. Mais les fondateurs sont optimistes et espèrent même créer une dizaine d'emplois.

Mais le fait le plus important à relever est sans doute la participation active des régions dans le projet. Chaque établissement public régional accorde 300 000 F pour le financement de départ et les collectivités locales pourraient progressivement soutenir le fonctionnement. Réseau sud n'est donc pas seulement la première structuration de l'audiovisuel non professionnel, c'est aussi l'esquisse d'une prise en compte régionale des phénomènes de communication dans les perspectives définies par la loi sur l'audiovisuel. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

* Réseau sud, 31, rue des Amidonniers, 31300 Toulouse.

## VIDEOCASSETTES SELECTION

### DEPARDON

Qu'il filme dans les locaux de la rue Hérold les derniers jours avant le lancement du *Matin* ou la nuée de photographes aux trousses de Jacques Chirac, Gérard Depardon s'intéresse avant tout au rapport pervers de l'objectif à ceux qui s'y laissent piéger et, au-delà, à la production de l'information. Travaillant en solitaire, utilisant une technique sophistiquée, mais légère, qui lui permet de s'immerger dans son sujet, Depardon est une espèce de Rouletabille de la communication moderne, sur laquelle il porte un regard aigu et iconoclaste.

L'édition de *Reporters* et *Numéros zéro* en vidéocassette, par l'agence Gamma, est l'occasion de s'apercevoir que tout cela est, au bout du compte, de la télévision, de la bonne télévision comme il n'y en a plus beaucoup sur nos petits écrans. Souhaitons voir aussi éditer, en vidéo, *San Clemente*, son dernier film sur l'anti-psychiatrie et, pourquoi pas, *50,81 %*, le reportage consacré à la campagne de Valéry Giscard d'Estaing en 1974, que l'on n'a jamais vu sur les écrans...

* *Reporters* et *Numéros zéro*, de Gérard Depardon. Deux vidéocassettes éditées par l'agence Gamma et distribuées par R.C.V.

### MUNDIAL 82

Pour ceux qui n'ont pas enregistré les matches sur leur magnétoscope ou pour ceux qui souhaitent réutiliser aujourd'hui leurs cassettes tout en gardant quelques souvenirs, voici *la* cassette de la Coupe du monde de football, la seule, la vraie, l'officielle ! Négociée en exclusivité avec la Fédération internationale de football, par le constructeur japonais J.V.C., en association avec deux éditeurs anglais, elle nous revient en France agrémentée de commentaires de Thierry Roland. On y retrouvera les grands moments du Mundial, des surprises du premier tour aux grandes émotions des finales et des demi-finales. Un grand succès commercial assuré.

* *Coupe du Monde, Mundial 82* (60 mn). Présentée par J.V.C. en association avec Thorn EMI Video programmes et Thames Television. Distribuée par Thorn EMI Video.

### JULES VERNE

Dans leur collection « Lanterne magique », les éditions Adès présentent trois dessins animés, adaptés de romans de Jules Verne : *l'Ile mystérieuse*, *le Voyage au centre de la terre* et *le Maître du monde*. Ces films de moyen métrage, dont l'animation est de qualité fort honorable, font partie d'une série produite par Walter J. Hucker, consacrée aux grands classiques de la littérature de jeunesse. On y trouve également un Mark Twain *(le Prince et le Pauvre)*, déjà paru chez Adès ; un *Robinson Crusoé* et une *Ile au trésor* viendront bientôt enrichir le catalogue de « Lanterne magique ».

* *L'Ile mystérieuse* (47 mn), *le Voyage au centre de la terre* (47 mn), *le Maître du monde* (50 mn). Édités par Adès, collection « Lanterne magique », et distribués par 3 M Vidéo.

### FILMS

**Ingrid Bergman**

*Jeanne d'Arc* de Victor Fleming, avec José Ferrer. Distribué par M.P.M. Production.

*Les Amants du capricorne*, d'Alfred Hitchcock, avec Joseph Cotten et Michael Wilding. Distribué par M.P.M. Production.

**Films récents**

*Il était une fois des gens heureux, les Plouffe*, de Gilles Carle, avec Émile Genest, Stephane Audran et Daniel Ceccaldi. Édité par R.C.A. et distribué par G.C.R.

*Tout une vie*, de Claude Lelouch, avec Marthe Keller, André Dussolier et Charles Denner. Édité par G.C.R.

*Outland*, de Peter Hyams, avec Sean Connery et Peter Boyle. Édité et distribué par Thorn EMI Video.

*Bandits, bandits*, de Terry Gillian, avec Sean Connery et Shelley Duval. Édité par Hand Made Films et distribué par Thorn EMI Video.

J.-F. L.

## PRATIQUES

### VIDÉO

#### Un guide pratique

Encore un guide destiné à l'utilisateur de magnétoscope, mais celui-ci est rédigé par un éminent spécialiste : Christian Dartevelle. Outre les chapitres classiques (histoire et principe de l'enregistrement vidéo, standard, branchements, réglages), on trouve dans *le Livre vivant de la vidéo* des explications fort utiles sur les défaillances possibles du matériel. Le tout est abondamment illustré par des photos et des schémas.

Ce guide est édité par Agfa-Gevaert, fabricant de bandes vidéo, au prix modique de 20 F. Il suffit d'adresser un chèque à Agfa-Gevaert, service vidéo-conseils, B.P. 301, 92506 Rueil-Malmaison Cedex.

#### Télévision bracelet

La télévision en montre-bracelet est née. On l'attendait d'un des géants de la vidéo japonaise mais c'est Seiko, un spécialiste de l'horlogerie (japonais tout de même) qui la mettra sur le marché dès 1983. Il s'agit d'un écran miniature à cristaux liquides relié à un ensemble récepteur qui tient, lui, dans la poche. L'affichage de l'heure se fait au-dessus de l'écran et le casque-son ultra-léger est relié au récepteur. Prix de la petite merveille : 2 800 F.

J.-F. L.

#### Caméra sans tube

Après le Mavica de Sony, appareil générant une image fixe vidéo, après la ruée des grands de la photo sur le marché de la vidéo, on ne s'étonnera plus de rien et surtout de découvrir une caméra vidéo ayant la forme d'un appareil photo. La firme japonaise Sharp a dévoilé son prototype de caméra C.C.D. et celui-ci ressemble effectivement à un gros 24 X 36.

Cette compacité a été rendue possible en supprimant le tube vidicon encombrant et gros consommateur d'énergie par un système à transfert de charge qui traduit directement la lumière en signal électrique. L'assemblage des 200 000 cellules de base (390 lignes de 490 pièces) n'occupe qu'une plaquette de silicium de 10 mm. sur 8,4 mm. Si ce procédé n'élimine pas le système optique, il fait appel à un nombre beaucoup plus restreint de composants électroniques. Le constructeur affirme que la reproduction fidèle des couleurs est possible dans des conditions de luminosité très basse (60 lux) et que l'image est exempte de toute distorsion et rémanence.

#### Magnétoscope 4e chaîne

En attendant la fabrication en série et la commercialisation de cette caméra, Sharp a lancé sur le marché français le VC 9 300 F. Ce magnétoscope de salon à chargement frontal automatique est muni d'un clavier de fonction géré par microprocesseur, permettant l'accès direct à toutes les opérations sans passer par le « stop ». Les possibilités de ce clavier incluent le visionnement avant et arrière pour la recherche rapide, et l'arrêt sur image. Il existe 8 touches de sélection de canaux-programmes sur le tuner et celui-ci est aux normes Secam L., C.C.I.R. sur les bandes U.H.F. et V.H.F. En d'autres termes, il pourra capter la quatrième chaîne couleur.

Les possibilités de programmation sont suffisantes et la machine possède un mécanisme d'entraînement silencieux et un rembobinage en fin de bande. Ce magnétoscope rejoint le groupe déjà fourni des machines de milieu de gamme (environ 7 000 F) et Sharp compte lui adjoindre très bientôt un 9 700 F nettement plus sophistiqué.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

### RADIO

#### La carte d'auditeur

Très utilisée dans certains pays étrangers (Canada, États-Unis...) mais décriée à ses débuts en France par les créateurs de radios libres qui s'imaginaient pouvoir vivre largement de la publicité et y puiser les garanties de leur indépendance, le système de la carte d'auditeur a fait rapidement de nombreux adeptes dans le monde des radios locales. La preuve : ce poste est désormais inscrit dans la plupart des budgets prévisionnels figurant sur les dossiers déposés auprès de la commission Holleaux.

Geste amical de soutien à l'égard d'une radio, l'achat d'une carte conduit à impliquer l'auditeur dans la vie d'une station, celle-ci devenant officiellement « l'affaire de tous ». Mais si elle procure aux radios des ressources, la carte fournit aussi à l'auditeur quelques avantages, certains symboliques, d'autres plus intéressants : priorités et tarifs préférentiels pour certains concerts ou autres manifestations organisées par la station, réductions dans certains magasins ou clubs sportifs, etc.

Une nouvelle association, la CARA (Carte d'auditeur des radios associatives), a bien compris l'intérêt du système : afin d'éviter aux stations des démarches multiples, elle se charge de rassembler les contrats de réduction et vend ainsi aux stations adhérentes des cartes d'auditeurs que celles-ci peuvent revendre auprès de leur public. Il en coûte aux différentes stations 100 francs pour une adhésion annuelle à la CARA, et 5 francs par carte, le but de l'association étant toutefois, à terme, d'assurer gratuitement ce service aux membres. Plusieurs magasins (à Paris et en province), des agences de voyages, des journaux, font, par cet intermédiaire, profiter les détenteurs de la carte de tarifs préférentiels.

★ CARA, B.P. 233, 75227 Paris Cedex 19.

ANNICK COJEAN.

### PHOTO

#### Le retour d'Eumig

Les amateurs se souviendront sans doute d'Eumig, qui fut il y a quelques années le plus gros fabricant mondial de projecteurs et de caméras super-8. Cette firme autrichienne, déjà sérieusement touchée par la crise du cinéma d'amateur, avait déposé son bilan voilà plus d'un an après l'arrêt, par la firme américaine Polaroïd, de la Polavision, son procédé de cinéma instantané. La société Eumig avait en effet été chargée par Polaroïd de la fabrication des caméras et des projecteurs Polavision.

Aujourd'hui, Eumig reparaît. La marque a été reprise par un groupe financier, Interbasic, qui a également racheté la société italienne Silma, productrice de caméras et de projecteurs, et a créé en Autriche une nouvelle société : Eumig Fotokino. La vente des matériels Eumig est à nouveau assurée (2 caméras et 8 projecteurs) et les projecteurs seront fabriqués dans l'usine Silma d'Italie. En France, la vente de ces produits a été confiée à une entreprise marseillaise, la société Rony-France, laquelle assure aussi dès maintenant le service après-vente des matériels Eumig. Les productions d'Eumig seront étendues, notamment dans le domaine de la vidéo : les premiers appareils seront présentés à la Photokina de Cologne, à partir du 6 octobre.

ROGER BELLONE.

### HI-FI

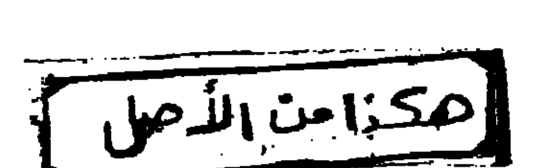
#### Ralentissement des investissements

Pour les professionnels du monde entier – fabricants et vendeurs – les grandes manifestations internationales comme le Consumer Electronic Show de Chigago sont, non seulement, des cérémonies rituelles où sont révélées à grands fracas les dernières merveilles de la technique mais aussi l'occasion de sentir et prévoir les grandes tendances sur l'évolution des marchés. Ainsi il se confirme que la haute fidélité va céder de plus en plus le pas à la vidéo dans la priorité des investissements productifs. Les fabricants, japonais pour la plupart, ont amorcé un repli stratégique et n'ont pas renouvelé la totalité de leur gamme hi-fi à quelques exceptions près. 70 % des ménages des pays industriels possédant un appareil de reproduction sonore, les constructeurs misent sur le renouvellement progressif du matériel ou sur les équipements secondaires ou complémentaires, la tendance à moyen terme allant vers la constitution de véritables « chaînes télévisuelles » intégrant tous les maillons de l'électronique domestique de loisir.

P. P.







# ACTUALITE DU DISQUE

## Classique

### Les derniers quatuors de Beethoven par les Amadeus

Voici plus de trente ans que le Quatuor Amadeus, formé de trois Autrichiens réfugiés en Grande-Bretagne et d'un Britannique, figure dans le « high society » de la musique de chambre, multipliant les concerts et les enregistrements, dont celui des quatuors de Beethoven, réalisé il y a une vingtaine d'années, fut longtemps considéré comme un sommet.

Tout en admirant sa superbe *qualité sonore*, il me semblait que cet ensemble n'allait pas jusqu'au bout des possibilités expressives de la musique comme par une sorte de pudeur aristocratique. Mais ces réserves tombent à l'écoute du nouvel enregistrement des six derniers *Quatuors* de Beethoven qui reflètent incontestablement une profondeur et une maturité nouvelles, notamment dans les mouvements lents.

On retrouve certes le style habituel de ces musiciens, l'extrême flexibilité qui baroquise un peu les lignes, avec une sensibilité exacerbée qui touche parfois au maniérisme.

Mais l'interprétation paraît maintenant transparente à la pensée, aux rêves, aux humeurs, aux images, à l'immense trésor de méditation qui se déploie dans ces œuvres prodigieusement contrastées, véritable testament de Beethoven qui s'élève jusqu'aux cimes de la sérénité philosophique et de la maîtrise universelle dans les *Quatuors* n[os] 12 à 15 et *la Grande Fugue*, mais achève sa vie, après une dernière crise qui l'a brisé (la tentative de suicide de son neveu), en murmurant, dans le final du *16e Quatuor*, une chanson tendre et céleste qui est comme un écho de l'*Hymne à la joie*.

On pourra préférer la puissance plus abrupte et métaphysique parfois du Quatuor Vegh, ou la pureté de flamme du Quatuor Italien, qui donnent d'autres lumières sur le génie beethovénien, mais le Quatuor Amadeus touche vraiment ici à l'essentiel (4 disques D.G., 2740-265).

JACQUES LONCHAMPT.

### « Les Vêpres » de Monteverdi

C'est un exercice toujours difficile pour des interprètes que de retrouver l'état de grâce d'une première version « historique ». En 1966, Michel Corboz et son Ensemble de Lausanne, enregistrant les *Vêpres de la Sainte Vierge*, de Monteverdi, ne s'embarrassaient pas de détails pour tracer au chef-d'œuvre une voie royale, soulevés qu'ils étaient par un souffle de foi et de vie tout simplement irrésistible. « Pèlerin de l'absolu », le chef suisse signait là l'une des réussites les plus éclatantes de sa carrière, un album qui marquait incontestablement la discographie, malgré l'apparition de versions plus achevées sous l'angle du retour aux sources et de la musicologie.

Saisi aujourd'hui par la tentation du « remake », Corboz revendique précisément cette démarche musicologique qui faisait défaut, d'un certain point de vue, à son premier enregistrement, imitant en cela la plupart des interprétations récentes qui s'efforcent de retrouver, avec le style et le ton, les sonorités supposées exactes de l'époque.

Confronté à lui-même, « Corboz 2 » raffine donc de superbes nuances, avant tout attentif aux jeux de contrastes entre tutti et passages solistes. La cantilation des antiennes grégoriennes entre les psaumes souligne le caractère liturgique d'une approche qui veille aussi au côté festif et grandiose de l'œuvre (le *Domine ad adjuvantum* liminaire, plaqué sur les traits triomphants de la *sinfonia* d'ouverture de l'*Orfeo*). Et dans les motets solistes, le plateau de chantres — hommes et femmes — est à l'aise, tandis que l'accompagnement instrumental sonne avec tout l'éventail de timbres souhaitable, grâce à la complicité des virtuoses de l'English Bach Orchestra et des toujours valeureux Saqueboutiers de Toulouse.

Au dernier accord, pourtant, un doute subsiste : il n'est pas certain que cette nouvelle version, « programmée » avec un soin extrême, remplace la première, qui, avec ses immenses qualités et petits défauts, vivait un tout autre tempo musical et spirituel, découpée sur des rythmes incisifs qui s'émoussent parfois curieusement ici (la trop grande sagesse de la *Sonate à huit*, au lieu du tourbillon ivre jusqu'au vertige de l'enregistrement Gardiner). En fait, ce que « Corboz 2 » ne parvient pas à recréer, c'est l'impression de jeunesse et d'inaltérable fraîcheur qui faisait le prix de ses premiers disques. Le travail du musicologue et du poète est assurément superbe, mais sans cet élan vital qui portait « Corboz 1 » sur les cimes de la mystique comme de la tendresse humaine. (Un Album Erato de deux disques, référence NUM 750292.)

ROGER TELLART.

### Les quatorze canzonets anglaises de Haydn

Les mélodies avec piano de Haydn restent un des domaines les moins connus de sa production, et il n'en existe pas, en France en tout cas, d'intégrale discographique. Au sein de cet ensemble d'une cinquantaine de pièces, les quatorze canzonets sur paroles anglaises (Londres 1794-1795) occupent une position en flèche. Les poèmes sont pour la plupart d'une certaine Ann Hunter, épouse d'un célèbre chirurgien de l'époque, mais pour l'un d'eux (le sublime *She Never Told her Love*), Haydn alla chercher dans *la Nuit des rois*, de Shakespeare.

Le *Sailor's Song* (Chant de marin) ressemble fort aux couplets de Papageno du début de *la Flûte enchantée*, mais, très souvent, la musique adopte un ton de ballade (*Fidelity*) ou d'introspection (*The Wanderer, The Spirits's Song*) annonçant de très près Franz Schubert. La voix du ténor britannique James Griffett apparaît parfois légèrement nasillarde, mais les canzonets sont saisies dans tout leur esprit et dans toute leur profondeur, et l'accompagnement de Bradford Tracey (piano-forte) est au-dessus de tout éloge (Telefunken, 6.42780).

MARC VIGNAL.

### « La Walkyrie » de Marek Janowski

La vision inattendue inaugurée par Janowski dans son *Or du Rhin* récent se précise. Elle s'affirme de refus : abandonnée la mythologie et l'ordalie barbare, les passions exacerbées s'exprimant en déferlements vocaux et paroxysmes orchestraux. Une époque d'interprétation wagnérienne est bel et bien close. La nouvelle, préfigurée dès les années 60, trouve ici son accomplissement. Éminemment humaine, racontant la tendresse et la nostalgie, la douleur et l'espérance (là où, jadis, il n'était que dieux en lutte et forces cosmiques en conflit), elle exige un subtil équilibre entre instruments solos et masse orchestrale, entre celle-ci et les voix. Délaissant les effets de contraste et de rupture, elle joue sur la cohérence et la continuité, sur la transparence du son, sollicitant une écoute non plus impatiente des moments d'exception, mais attentive au moindre fragment et détail.

Pareille conception fait évidemment la part belle à l'orchestre qui semble constamment dialoguer avec lui-même. Autre est la situation des chanteurs. L'internationalisme de leur réunion, et donc la diversité de leurs écoles, la surdistribution de certains emplois (S. Jerusalem, J. Altmeyer) due à la pénurie de grandes voix, donnent parfois l'impression d'un produit standard, sans défaut mais sans surprise, un peu trop lisse et trop net pour ne pas manquer une part du poids des mots et de la démesure de l'œuvre.

On n'oublie pas un instant le temps des Prométhée, quand Furtwängler et Knappertsbusch soulevaient le feu de Varnay et de Mödl. Mais on entre aisément dans ce monde proche et familier que Janowski assigne à Wagner. Les dieux ramenés à des dimensions humaines ; c'est, en somme, tout autant qu'une évolution musicale... une loi de l'histoire ! (5 d. Eurodisc 301-143, S. Jerusalem, K. Moll, T. Adam, J. Norman, J. Altmeyer, Y. Minton, Staatskapelle Dresde).

ALAIN ARNAUD.



## Rock Variétés

### DONNA SUMMER

On la connaît, Donna Summer, reine du disco et déesse des hit-parades, on ne connaît qu'elle, une voix d'alchimiste qui transforme le vinylé en or, et un feeling d'acier pour faire bonne mesure. Si l'on ajoute que le travail de Quincy Jones à la production est celui d'un orfèvre dont le poinçon sur la cire est une garantie notoire, il est facile de comprendre que le nouveau disque de la dame brille des plus beaux éclats. A ce niveau de perfection, on ne s'inquiète plus de savoir si l'on succombe au piège tout préparé de la grande consommation, car il y a de la magie, un sens inné de la musicalité, du rythme, de la mise en place, du son.

Donna Summer, c'est évidemment cette voix, ce style qui nous sont familiers pour avoir invariablement accumulé les tubes avec les années, le dernier, *Love Is in Control*, ayant déjà envahi les ondes. Mais ce morceau, logé sur le coin de toutes les lèvres, n'est en fait que la partie émergée de l'iceberg dans ce 33 tours où Donna Summer se paye le luxe de réunir, au hasard des plages, Michael Jackson et Stevie Wonder (les chœurs de *State of Independence*), Bruce Springsteen (guitariste et compositeur de *Protection*) tout en se taillant la part du lion sur un morceau mi-tempo (*Livin' in America*) où aucun invité de cet acabit ne lui sert de faire-valoir (WEA, K 99163).

### ROBERT PLANT
### « Pictures at Eleven »

A la mort de John Bonham, leur batteur, Led Zeppelin s'est séparé. Chacun s'est retiré dans sa ferme respective. Après quelques mois d'inaction, Robert Plant, le chanteur haut perché, a redécouvert le plaisir de jouer avec un petit groupe local dans l'anonymat des pubs de la campagne anglaise bien loin des stades américains et du gigantisme des concerts de Led Zeppelin. Ravi de cette expérience nouvelle, il décida d'enregistrer un album, dans la lancée, avec Robbie Blunt, le guitariste du petit groupe local, tandis que de son côté Jimmy Page, le guitariste-dieu, composait la musique du nouveau film de Charles Bronson (pauvres de nous !).

Le premier album solo de Robert Plant est en tous points semblable à un disque de Led Zeppelin, à cette différence qu'on le croirait exécuté par un petit groupe local avec un chanteur haut perché... et un guitariste-dieu en moins. Quand on n'a pas peur des mots on appelle ça un ersatz et il n'en existe pas d'autres pour qualifier le mimétisme, tant dans le travail de composition que dans le jeu de guitare, de Robbie Blunt par rapport à Jimmy Page (WEA, SSK 59418).

### A B C
### « Lexicon of Love »

ABC a été la coqueluche de l'été britannique. Tout à fait dans le courant du vent qui souffle d'Albion depuis plusieurs mois, il en est même la quintessence, généreux dans la forme et pingre dans le fond, la production hyperléchée et les sentiments en liste d'attente. A défaut d'être captivant c'est plaisant. Des mélodies flatteuses qui ont de l'ampleur, étoffées par des arrangements clinquants, cordes et cuivres à volonté, une rythmique au métronome, diplômée en électronique, qui se prête parfaitement au format des discothèques et une voix comme on les fait aujourd'hui, claire, tonique, magistrale. Funky et chic, élégant et plastique, prêt à l'emploi, chacun peut y trouver son compte pour peu qu'on ne soit pas effarouché par la fugacité (Phonogram, 63590 99).

### GO GO's
### « Vacation »

Les Go Go's, ah ! les Go Go's ! Cinq Californiennes comme on les aime, Californiennes jusqu'au bout des ongles, le teint bronzé et la chair pulpeuse, insouciantes et superficielles. Avec leur premier album, elles ont été cette année la brise qui a rafraîchi les sommets racornis des *charts* américains. La recette est simple, mélodie pop et voix fruitées, le riff en goguette sur un rock vitaminé, ce second 33 tours est une sucette que l'on usera jusqu'au bâtonnet. La pochette fait office de mode d'emploi avec son titre, *Vacation*, et nos cinq *beach girls* en tutu qui exécutent un ballet façon Esther Williams sur des skis nautiques. Comment, après ça, ne pas s'adonner aux plaisirs délicieusement sexistes du rock ? (CBS, 85961.)

### BAD COMPANY
### « Rough Diamonds »

On ne les attendait plus, Bad Company, tellement pas qu'on ne sait même plus à quand remonte leur précédent 33 tours. L'essentiel, au bout du compte, étant qu'ils soient aujourd'hui au rendez-vous d'un rock qui ne s'est pas dénaturé avec le mutisme. Dans les années 70, Bad Company a plongé corps et âme dans le sillage de Led Zeppelin avec un rock qui avait l'apparence du hard rock, qui en avait la puissance et la fièvre, mais qui n'était pas du hard rock. Ils en empruntaient les rouages tout en évitant la systématisation de ses effets grâce à des racines blues fortement prononcées et un travail de composition plus racé. C'est ce qu'on retrouve ici avec en avant la voix superbe de Paul Rodgers, le timbre écorché et rugueux, et en assise les guitares tranchantes sur une rythmique massive. Un disque sans étincelles, soit, qui ménage les surprises, studieux en somme, mais pas besogneux (WEA, SSK 59419).

ALAIN WAIS.

### SELECTION

DON HENLEY, « I Can't Stand Still » (WEA, ASK 52426).

THE ISLEY BROTHERS, « The Real Deal » (CBS, 85790).

AMERICA, « View From The Ground » (Pathé-Marconi, 400111).

YAZOO, « Upstairs at Eric's » (Virgin, 540037).

PETER FRAMPTON, « The Art Of Control » (CBS, 64905).

KISS, « Killers » (Phonogram, 6302193).

BRASS CONSTRUCTION, « Attitudes » (Pathé-Marconi, 400082).

SLY DUNBAR, « Sly-Go-Ville » (Phonogram, 6313277).

JOAN ARMATRADING, « Whatever's For Us » (Polydor, 2311172).

JOE COCKER, « Space Captain » (Polydor, 2311169).

GREGORY ISAACS, « Night Nurse » (Phonogram, 6313407).

SANTANA, « Shango » (CBS, 85914).

HOLLY AND THE ITALIANS, « Holly Beth Vincent » (Virgin, 204963).

SURVIVOR, « Eye of the Tiger » (CBS, CX 85845).

GEORGE THOROGOOD, « Bad to the Bone » (Pathé-Marconi, 400118).

ZAKA PERCUSSION, « Space » (Le Chant du Monde, LDX 74775).

SCRITTI POLITTI, « Songs to Remember » (Celluloïd, CEL 6621).

PHIL SEYMOUR, « 2 » (Vogue, 518513).

ALTERED IMAGES, « Pinky Blue » (CBS, 85665).

KING CRIMSON, « Beat » (Polydor, 2311156).

THE REDDINGS, « Steamin'Hot » (CBS, 85725).

RANDY CRAWFORD, « Windsong » (WEA, WBK 57011).

KEVIN COYNE, « Politic » (Virgin, 201918).

GAP BAND, « IV » (Phonogram, 6337223).

ROBERTA FLACK, « I'm the One » (WEA, ATLK 50890).

SWEET PEA ATKINSON, « Don't Walk Away » (Phonogram, 6313399).

SOFT CELL, « Non Stop Ecstatic Dancing » (Celluloïd, distr. Vogue 529815).

JIMMY CLIFF, « Special » (CBS, 85878).

WARREN ZEVON, « The Enjoy » (WEA, ASK 52354).

SHOES, « Boomerang » (WEA, ELK 52406).

JIMI HENDRIX, « The Jimi Hendrix Concerts » (Arabella, 301005).

HAMBI AND THE DANCE, « Heartache » (Virgin, 204774).

## Jazz

### THELONIOUS MONK
### « Big Band and Quartet in Concert »

*« Mourez, nous ferons le reste. »* Rééditions, hommages, émissions spéciales (dont le parfait « Matin des musiciens » sur France-Musique en juillet), recréations de sa musique, Thelonious Monk n'a jamais été plus présent que depuis sa mort, en février. Sans elle, nous serions probablement restés privés de ce disque, paru en 1964 et que C.B.S. n'avait pas maintenu à son catalogue, inexplicablement. S'il n'est pas une réussite aussi totale que le fameux *Monk Orchestra at Town Hall* (Riverside), il n'en doit pas moins figurer dans toute discothèque d'amateur de Monk — et qui pourrait aimer le jazz sans aimer Monk ?

Les sept plages proviennent d'un concert qui eut lieu le 30 décembre 1963 au Philharmonic Hall de New-York. Cinq d'entre elles sont jouées par un tentet pour lequel l'arrangeur Hal Overton avait renouvelé la formule adoptée quatre ans auparavant, lors du concert de Town Hall, où les cuivres prédominaient. Cette fois, ce sont le saxophone soprano (Steve Lacy) et les clarinettes (Phil Woods et un clarinettiste basse non identifié) qui donnent la couleur d'ensemble en s'alliant aux deux trompettes et au trombone, souvent munis de sourdines.

A l'exception de *Oska T.*, curieux « anatole » sans pont, fait de quatre fois huit mesures identiques où se répète un seul accord de septième non résolu, toutes les compositions sont des classiques du Monk des années 40 (*I Mean You, Evidence, Four in One, Epistrophy*). Des solos trop longs et pas toujours inspirés font regretter que Monk accorde à lui-même et à l'orchestre moins de place qu'à ses musiciens. Un morceau en piano solo (le beau *Darkness on the Delta*, joué en « stride ») et un quartet (*Played Twice*) complètent ce parcours à travers l'étrange familiarité de la planète monkienne. *(C.B.S. 85814).*

MICHEL CONTAT.

### BIG BILL BROONZY
### « Last Session »

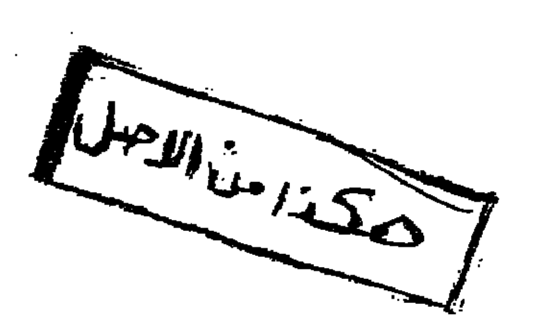
Une peinture de David Stone-Martin, encore lui — qui s'en plaindrait ? — crachant les sept couleurs canoniques du spectre, inscrit le visage de Broonzy au recto de la pochette. Un texte de Bill Randle, au verso, rend hommage à l'un des grands hommes du blues. Nous avons affaire, ici, à la dernière session du poète-parolier, originaire du Mississippi, mort dans l'Illinois alors qu'il venait d'avoir soixante ans, treize mois après qu'il eut signé ce disque. Longtemps, Big Bill fut mineur de fond, employé des Wagons Pullman, épicier-livreur, mais, beaucoup plus longtemps, comme il l'avait toujours souhaité, musicien de métier à la Ruby Gat Ewood's Tavern aux 1410 Club, Purple Cat, 708 Club, Sylvio's, Du Drop Lounge.

Cet album donne l'image d'un artiste qui avait été, dans les années 30, le plus célèbre des bluesmen de Chicago avant de devenir l'un des maîtres de la guitare électrique. Instrument qu'il délaissa dans les années 50 pour plaire à une Europe, puis à une Amérique, qui attendaient, sur les scènes, des paysans, des dépositaires de folklore. Big Bill a joué le jeu, une fois de plus, une ultime fois, pour cet excellent recueil de campagnard à la ville. (Verve 2304 559. Diffusion Polydor).

LUCIEN MALSON.







هكذا من الأصل

Le Monde
DIMANCHE
NOUVELLE

# BULLE

## par ANDRÉ LAUDE

ELLE s'appelle Bulle. Elle est Bulle, tout simplement. Je n'ai jamais su d'où ça lui venait. De l'enfance, peut-être, mais Bulle ne parle jamais de son enfance. Bulle ne parle jamais de rien. Bulle boit, et, quand elle a bu, elle divague, elle dit n'importe quoi.

Quand j'ai connu Bulle, elle ne buvait pas. C'était alors une belle jeune fille à la peau éclatante. Blonde, *coiffée* à la « garçonne », des yeux marron profonds, une moue encore enfantine, une bouche fascinante aux lèvres superbement dessinées. J'étais venu dîner seul au café-restaurant du *Petit Paris*. Ce restaurant pratique des prix modiques. Aussi bien est-il fréquenté par toute une faune bariolée : journalistes, peintres sans le sou, techniciens de la télévision, anciens routards, anciens combattants de Mai 68, mal recyclés, comédiens aux maigres rôles, poètes soiffards. Ici, la cuisine est correcte, le hachis parmentier convenable, l'entrecôte acceptable. J'aime bien cet endroit. Les murs sont tapissés d'affiches du dix-neuvième siècle dénonçant, avec gravité, les fléaux de l'alcoolisme. Cela fait toujours sourire les nouveaux venus.

Ce soir-là, donc, j'étais en train de rompre avec Aline. Ça n'allait plus du tout entre nous. Pourquoi ? Difficile à dire. Etait-ce notre différence d'âge ? Aline était à peine plus âgée que Bulle, et, moi, j'avais, depuis belle lurette, franchi la quarantaine. Etait-ce à cause de moi ? C'est vrai, je suis violent, sauvage, souvent agressif. Je suis un inquiet permanent qui cherche dans la boisson un dérivatif à cette angoisse ancrée aux os. J'aime boire, c'est vrai. J'ai ainsi moins peur de la mort, moins peur d'ouvrir la boîte aux lettres dans laquelle, j'en suis persuadé, je vais trouver un avis d'huissier, un courrier de toute façon désagréable. Une rage sourde m'envahit souvent.

Il m'arrive d'en vouloir au monde entier. Combien de fois, dans cet état de lave, me suis-je, faute de cible vraie, retourné contre Aline, multipliant les mots cinglants, les plus dures injures, les pires violences verbales. Il m'est même arrivé, deux ou trois fois, d'aller au-delà, et de frapper. J'en étais secrètement malade des heures durant. Aline disait alors qu'il fallait nous séparer à tout prix, que c'était un enfer invivable. J'acquiesçais. J'allais dormir « *chez moi* ». Nous nous ignorions quand nous nous croisions, plusieurs jours, puis l'un de nous deux — en général c'était Aline — craquait. Elle me murmurait alors d'une voix douce, brisée : « *Veux-tu monter souper.* » Elle disait toujours « souper » pour « dîner ». Sans doute un héritage de sa lointaine ascendance paysanne. Je montais. Nous allumions la télévision. Aline proposait de me nettoyer les ongles. J'acceptais toujours. J'esquissais alors une vague caresse. Aline se blottissait contre moi, sur le divan. Elle éclatait en sanglots. Des larmes ravageaient son beau visage qu'elle entretenait avec soin. Le ciel pur brillait quelques jours, puis l'enfer revenait au galop. Visage d'Aline muré, couturé de haine meurtrière. Et moi, fauve rugissant. Les voisins s'impatientaient, cognaient aux murs, menaçaient d'appeler la police.

Ce fut une longue agonie, je m'en souviens encore, ponctuée de ruptures et de retrouvailles échevelées. Jusqu'au jour où tout bascula. Aline — c'était quelques jours après ma première rencontre avec Bulle — se jeta dans les bras de Xavier, qui était amoureux d'elle, vivait à Poitiers, mais séjournait, chaque week-end à Paris où vivait sa vieille mère. Préparant un doctorat en philosophie, il avait rencontré Aline à la bibliothèque de Beaubourg. Elle aussi se préparait à l'enseignement de la philosophie. Elle avait deux passions : Nietzsche et Cioran. Aline, au début, me parla d'un air détaché de Xavier. Puis, quelques semaines plus tard, je notais que ses propos étaient de plus en plus affectueux à l'égard du jeune homme. N'étant point jaloux *a priori*, je questionnais peu Aline à propos de son emploi du temps. Mais je compris assez rapidement qu'Aline et Xavier se rencontraient ailleurs qu'à la bibliothèque. Xavier avait emmené Aline plusieurs fois au cinéma, au restaurant. Dans les pires moments de crise, elle m'avait souvent menacé d'aller se jeter dans les bras du premier venu. Je n'attachais pas beaucoup d'importance à cette menace.

Mais un soir l'irréparable survint. Aline me fit savoir qu'elle partait pour Poitiers — c'était la veille des vacances scolaires de Pâques — rejoindre Xavier, que c'en était terminé entre nous, qu'il me fallait déguerpir du studio. Elle s'en alla. Nous nous revîmes deux ou trois fois encore pour régler quelques menus problèmes liés à notre vie commune. Quelques mois plus tard, j'appris par une amie à elle qu'elle avait épousé Xavier et qu'ils allaient s'installer à Aix-en-Provence, ville où Aline et moi avions fait de longues promenades le long du cours Mirabeau, autour des fontaines d'été et du marché aux fleurs. Depuis, je ne l'ai jamais revue et je n'ai eu aucune nouvelle.

Ma découverte de Bulle précéda ce cataclysme. Cataclysme, oui, car, en perdant Aline, c'est plus qu'une femme que j'ai alors perdue. C'est l'espoir de parvenir à construire un couple. Le couple — vous pouvez sourire — est ma nostalgie douloureuse. Dix fois, j'ai tenté : avec Aviva, autrefois, en Algérie, avec Martine à Marseille, avec Françoise et Marie à Paris, avec Michèle dans une campagne du Midi. Dix fois, j'ai échoué. Pourquoi ?

Aline était ma dernière chance. Je le pressentais en frissonnant. Je l'aimais, j'avais envie d'avoir un enfant avec elle, moi dont le jeune âge avait été marqué par deux paternités tristes. Je n'ai jamais vécu auprès de mes enfants. Ce sont les mères qui les ont vu grandir, s'épanouir, déchiffrer peu à peu le monde. Mais Aline me rendait ce goût de donner, de transmettre plutôt la vie.

Après le départ d'Aline, je devins renfermé. J'évitais les habituels compagnons de bar. Je m'enfermais chez moi, me nourrissant à peine. Au journal où je travaillais, je me taisais lors des comités de rédaction. A peine ceux-ci achevés, je m'enfuyais tandis que les camarades s'attardaient au café du coin. Je buvais de plus en plus, me jetant aux aurores tout habillé sur un lit aux draps défaits. Critique littéraire, je ne parvenais plus à lire sérieusement les ouvrages qui m'étaient adressés en service de presse. Mes articles s'en ressentaient, et, plusieurs fois, je dus essuyer des remarques acerbes de mon rédacteur en chef.

Quand je fis la connaissance de Bulle, Aline n'était pas encore partie, mais je savais qu'elle allait partir, à un moment ou à un autre. En ce temps-là, quand je rentrais au studio, j'hésitais à pousser la porte. J'avais le ventre rongé de crampes. Je craignais de trouver un logis vide avec, sur la table, bien posé en évidence, un carton couvert de ce seul mot : « *Adieu* ».

Ce soir-là, donc, au *Petit Paris*, je m'étais attablé dans un recoin, évitant les regards des autres, des « connaissances ». J'avais commandé un œuf à la russe, des tomates farcies et un demi-litre de costières du Gard. Je jetais un regard vague sur *le Monde*. Il n'y avait pas beaucoup de consommateurs, ce soir-là, mais un groupe de trois jeunes gens qu'on devinait être des soldats en permission, accoudés au zinc, menaient un certain tintamarre qui, visiblement, commençait à irriter Victor, le patron.

A un moment, Bulle entra, s'arrêta à la hauteur du bar et commanda je ne sais plus quel jus de fruits. Victor la servit, échangea quelques mots avec elle. A coup sûr, Bulle était en terrain connu. Très vite, les trois militaires commencèrent à s'intéresser à Bulle. Les traditionnelles plaisanteries graveleuses, aux lourds et épais sous-entendus, fusèrent. Bulle faisait semblant de les ignorer. Mais les garçons en goguette n'arrêtaient pas. Excédée, Bulle s'empara, d'un mouvement vif, de son verre et vint se planter devant moi. « *Puis-je m'asseoir ?* » « *Oui, bien sûr.* » J'avais à peine levé les yeux. Bulle s'assit. Mais les choses ne devaient pas en rester là. L'un des troufions s'approcha et, s'adressant à Bulle : « *On va danser ?* » Je relevais la tête et, de façon brutale, je fis comprendre à l'intrus qu'il lui fallait s'éloigner, ne pas importuner Bulle. En quelques secondes, ce fut la « castagne ». Le garçon était solide, mais moi j'étais furieux. Je me battis comme si j'avais à défendre Aline. Le combat fut bref, car Victor, avec l'aide de son barman, une véritable armoire à glace eut tôt fait de jeter les types à la rue. Ceux-ci n'insistèrent pas et s'éloignèrent en proférant, d'une voix vineuse, d'obscures menaces.

Bulle était restée. Je lui offris une autre boisson. Nous parlâmes de tout et de rien. Je la trouvais charmante. Bulle me dit qu'on l'appelait Bulle. Elle ne savait pas très bien pourquoi. Elle croyait se rappeler que, enfant, sa mère l'avait surnommée « Boule », parce qu'elle était déjà rondelette ». Mais de « Boule » à « Bulle », c'était le trou noir.

Elle me dit encore qu'elle vivotait de petits travaux, qu'elle était amoureuse d'un musicien de rock. Elle me demanda ce que moi je faisais dans la vie. Je lui dis que j'étais journaliste et aussi écrivain. « *Qu'est ce que vous écrivez ?* » interrogea-t-elle ? « *Des poèmes, mais aussi des romans, des contes pour enfants.* » Elle me demanda si j'aimais *Au-dessous du volcan*, de Malcolm Lowry. C'était son livre de chevet. Cela tombait bien, car je relis, une fois au moins par an, cet admirable livre. Elle me demanda encore si j'aimais le rock, cette « *musique des jeunes* ». Je lui fis comprendre que je ne me sentais pas si vieux que ça.

Elle me parla de son enfance dans une petite ville provinciale du centre de la France où la jeunesse s'ennuie à mourir. A mourir en faisant parfois des rodéos suicidaires d'automobiles « empruntées ». Derrière le comptoir, Victor faisait ses comptes. La clientèle était toujours aussi maigre. Soudain, un violent orage éclata au-dessus de Paris. « *J'ai peur des orages* », dit Bulle, ajoutant : « *quand j'étais petite, la foudre a tué mon chien. C'était un gentil chien, une vraie boule toute noire.* »

Un long moment passa. Victor fit comprendre qu'il allait fermer. La pluie avait cessé. Je demandai à Bulle où elle habitait. « *Dans l'île Saint-Louis, un petit studio au cinquième étage.* » Je lui proposai de la raccompagner. Elle accepta. Nous sortîmes. La chaussée était trempée, sillonnée de fines raies de lumière projetées par les lampadaires. Une voiture surgit de l'ombre et nous éclaboussa au passage. La rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie était quasiment déserte. Seules une ou deux silhouettes mouillées, réfugiées sous des porches, attestaient de l'existence humaine. Nous remontâmes la rue du Bourg-Tibourg, traversâmes la rue de Rivoli, et nous nous engageâmes dans la rue du Pont-Louis-Philippe. Au-dessus de la Seine, de gros nuages d'encre boursouflés, dérivaient dans le même sens que les derniers bateaux-mouches. Au loin, scintillaient les lumières de l'illustre *Tour d'Argent*. Nous nous retrouvâmes très vite devant la porte de Bulle. Quelques paroles encore, et nous nous quittâmes sur un double « *bonne nuit* ».



VILLOUTREIX

MON journal m'envoya couvrir une guerre au bout du monde. C'était une guerre obscure qui n'en finissait pas, mais qui multipliait les victimes de part et d'autre, les atrocités. J'étais loin d'Aline. Je dormais sur la pierre, je mangeais un riz léger à l'estomac, je contemplais, la nuit, durant le repos de la troupe, les étoiles froides au-dessus des hautes montagnes sèches. J'étais comme un arbre de ce pays, noueux, noirci.

Je restai absent de Paris durant presque cinq mois. Quand je revins, mon journal me félicita. Mes reportages avaient obtenu un grand succès. Je n'avais pas oublié Aline. Je n'avais pas oublié Bulle, non plus. J'éprouvais une immense tendresse pour elle, rien de plus. Je l'avais devinée fragile, douloureuse au plus secret de son être.

Deux jours après mon retour, je décidai d'aller dîner au *Petit Paris*. Immuable, Victor trônait derrière ses rangées de verres et de tasses. Il me demanda comment ça s'était passé. Il ne comprenait pas très bien ce que signifiait cette guerre. J'essayai de lui expliquer. Et puis, tout à coup : « *Tu sais, Bulle, c'est terrible.* » Je ne comprenais rien. Alors, Victor m'expliqua. Une semaine après mon départ de Paris, le père de Bulle était mort dans un accident de la route, broyé dans sa petite voiture par un gigantesque poids lourd. Bulle adorait son père. A partir de ce jour-là, Bulle commença à boire. Au début, ni Victor ni les autres patrons des cafés que nous fréquentons tous dans le quartier : *Le volcan d'Auvergne*, *Le perroquet*, *L'oiseau de nuit*, *Chez Ali*, ne firent un lien entre la mort du père et la chute dans la boisson.

Je quittai Victor. Mes pas me conduisirent jusqu'au seuil du *Perroquet*. Bulle était là, affalée sur une chaise, endormie, le visage enfoui dans les mains ouvertes. Bernard, le patron, me la montra du regard : « *Elle en tient un coup.* » Ces mots me firent mal. D'autres consommateurs parlaient d'elle en termes insolents, vulgaires : « *Elle n'est même plus foutue de faire l'amour.* » Je m'approchai de Bulle, relevai doucement sa tête pleine d'ombres et d'éclairs. Elle ouvrit lentement les yeux. Pendant une longue minute, elle me regarda comme si j'étais un étranger, un inconnu, puis, peu à peu, elle me reconnut : « *Patrick...* » Sa voix était enrouée, son regard trouble, ses paumes moites.

Cette nuit-là, Bulle dormit chez moi. Je l'installai sur le divan crevé que j'avais toujours omis de faire réparer.

Cette nuit marqua le début d'une existence infernale, pour Bulle et pour moi. Elle s'accrochait à moi, comme une épave, comme une petite fille épouvantée.

Elle avait maintenant le visage bouffi. En quelques mois, elle avait grossi. Sa jeune beauté s'était détériorée. Le matin, après le réveil, et un chocolat brûlant, lucide, elle pleurait tout son saoul. Elle me demandait pardon pour les ennuis qu'elle me causait. Ce quartier, où j'avais mes habitudes, devenait lentement une jungle. Je lisais dans les yeux de certains : « *Comment peut-il coucher avec une pareille fille.* » Je n'avais pas envie de leur dire que je ne couchais pas avec Bulle. Il y avait aussi les lourdes notes à régler. Je demandais aux amis patrons de ne pas la servir pour n'avoir pas à la rejeter ensuite. Je crois qu'un certain sadisme inavoué les poussait à proposer à Bulle, qui, bien entendu, ne refusait jamais, l'éternel, l'interminable dernier verre.

(Lire la suite page X.)